This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

ÉTUDES

ASIATIQUES

DE GÉOGRAPHIE ET D'HISTOIRE

PAR

LÉON DE ROSNY

PARIS
CHALLAMEL AINÉ, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE
RUE DES BOULANGERS, 30

1864

BIBLIOTHÈQUE VARIÉE
D'HISTOIRE, D'ETHNOGRAPHIE ET DE LINGUISTIQUE
MÉMOIRES, ÉTUDES, DISSERTATIONS SUR DIVERS SUJETS D'ÉRUDITION
DE SCIENCES ET DE CRITIQUE

ÉTUDES ASIATIQUES

DE GÉOGRAPHIE ET D'HISTOIRE

CHEZ LE MÊME LIBRAIRE

DU MÊME AUTEUR

INTRODUCTION A L'ÉTUDE DE LA LANGUE JAPONAISE

Paris, 1856 ; un beau volume in-4°, avec planches : 20 fr.

LES ÉCRITURES FIGURATIVES ET HIÉROGLYPHIQUES DES DIFFÉRENTS PEUPLES ANCIENS ET MODERNES

Paris, 1860 ; un beau vol. in-4° avec 10 planches en noir et en couleur : 15 fr.

MANUEL DE LA LECTURE JAPONAISE

Amsterdam, L. van Gelder. 1859. Un volume in-12 : 3 fr.
Le même ouvrage traduit en hollandais : 2 fr. 50.

TABLEAU DE LA COCHINCHINE

1re PARTIE, PAR E. CORTAMBERT. — 2e PARTIE, PAR LÉON DE ROSNY.
Paris, 1862. Un beau volume grand in-8° avec gravures et carte : 10

SOUS PRESSE :

A GRAMMAR OF THE CHINESE LANGUAGE

London, Imperial octavo, with plates.

PARIS. — DE SOYE ET BOUCHET, IMPRIMEURS, PLACE DU PANTHÉON, 2.

ÉTUDES

ASIATIQUES

DE GÉOGRAPHIE ET D'HISTOIRE

PAR

LÉON DE ROSNY

PARIS
CHALLAMEL AINÉ, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE
RUE DES BOULANGERS, 30

1864

DS503
.5
K67

A M. REINAUD

MEMBRE DE L'INSTITUT,
PROFESSEUR D'ARABE A L'ÉCOLE IMPÉRIALE DES LANGUES ORIENTALES,
CONSERVATEUR DES MANUSCRITS ORIENTAUX,
DE LA BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE, ETC.

HOMMAGE DE L'AUTEUR

TABLE

Préface VII

I. — La civilisation du Japon 1

II. — L'ouverture du Japon 49

III. — L'île de Yéso 61

IV. — Description du royaume de Yezo 91

V. — Les îles de Lou-tchou 100

VI. — La Corée 107

VII. — L'empire d'Annam 123

VIII. — Le Kamboje 138

IX. — Le royaume de Siam 158

X. — L'empire Barman 199

XI. — Le Tibet 228

XII. — Le Ladâk 253

XIII. — Le khanat de Boukhâra 263

XIV. — La Perse contemporaine 274

XV. — Le Nippon ou Archives japonaises de M. von Siebold 283

XVI. — L'expédition américaine aux îles Lou-tchou et au Japon 336

XVII. — Les Parsis, d'après un parsi de Bombay 367

XVIII. — Le royaume du Milieu 376

XIX. — Le fleuve Amoûr, d'après les documents russes 389

XX. — Index analytique 395

INTRODUCTION

Le volume que j'offre au public est un composé de notices et de mémoires détachés qui ont paru successivement dans plusieurs journaux ou revues de la capitale. La publication de pareils recueils, malgré le défaut d'unité qui se manifeste nécessairement dans leur contenu, est aujourd'hui plus fréquente que jamais. L'immense développement de la presse périodique et la large part que les hommes de lettres, d'ordinaire peu fortunés, se voient contraints de prendre à leur rédaction, peuvent en être considérés comme les principales causes. Les ouvrages de longue haleine, tels que les comprenaient les bénédictins, ne sont pour ainsi dire plus possibles de nos jours. La recherche constante, infatigable des faits, même des plus insignifiants en apparence; la compulsion lente, pénible des manuscrits ; l'étude sévère et scrupuleuse des textes; toutes choses qui répondaient si bien au mode de vie et au caractère des doctes religieux du moyen âge, au sein des étroites et paisibles cellules de leurs cloîtres, ne sont plus guère compatibles avec les conditions de notre temps. Les applications tout à la fois si puissantes et si fécondes de la vapeur, de l'électricité et de la lumière, en entraînant l'homme dans une orbe plus rapide d'évolution, ne lui permettent plus de différer de longues années à publier les résultats de son travail et de son intelligence. L'érudit, qui pouvait naguère grouper paisiblement les fruits de ses labeurs, se voit aujourd'hui irrésistiblement sollicité de livrer à la science les produits de ses plus récentes récoltes. Il résulte de cette manière d'agir d'incontestables inconvénients, mais il

serait injuste de ne pas y voir aussi quelques avantages. Et puisque ce genre de littérature devient tellement général qu'il peut être un jour considéré comme caractéristique de notre époque, il n'est pas inutile de s'étudier à en connaître les bons côtés. Les découvertes modernes, en multipliant à l'infini les moyens d'investigation, en ouvrant de nouvelles carrières à exploiter, en groupant les efforts des travailleurs, ont dû naturellement accumuler, depuis le commencement de ce siècle, une prodigieuse quantité de faits. Si l'on réfléchit en outre à ce que les voyageurs, aujourd'hui répandus sur la surface entière du globe, à ce que les savants et les industriels en possession de puissants instruments de travail, accumulent de faits nouveaux ou oubliés, on ne peut plus espérer que la patience d'un homme, quelque infatigable qu'elle soit, n'arrive jamais à les embrasser tous. En présence de cette effrayante exubérance de faits désordonnés dont chaque branche d'étude est envahie, le travail de condensation, qui explique une des raisons d'être des recueils périodiques, devient un bienfait pour la science, et les monographies comme les résumés de tous genres, s'ils sont très-nourris, acquièrent des droits incontestables à la lumière. La littérature périodique possède, à notre point de vue, un autre mérite : elle fournit au penseur qui cherche la raison de tant de faits inexpliqués et incohérents l'occasion permanente de publier les idées fécondes qui assaillent sans cesse son esprit et qui seraient peut-être à jamais perdues s'il devait attendre pour les divulguer le jour où il aurait à écrire un ouvrage sur le sujet même auquel elles ont trait. Une foule d'écrivains, qui n'eussent jamais su faire que de mauvais livres, ont écrit d'excellentes brochures. La diffusion, si fréquente dans les publications étendues, ne causerait pas le regrettable encombrement de nos bibliothèques et de nos librairies, si les auteurs qui n'avaient qu'un petit nombre de choses utiles à dire s'étaient contentés de le dire en peu de pages, et s'ils avaient plutôt songé à la publication d'un utile volume de mélanges, qu'à la regrettable gloriole de se voir l'auteur d'une œuvre creuse.

Les articles que renferme ce volume ne remontent guère au-delà de sept à huit ans. Plusieurs d'entre eux ont cependant dû être retouchés ou augmentés, tant à cause des faits nouveaux survenus depuis leur publication, que parce qu'ils comptaient parmi mes premiers essais. Malgré le peu d'intervalle qui sépare la rédaction de ces articles, on reconnaîtra que plusieurs d'entre eux datent d'une époque où ma manière de voir n'était pas encore parfaitement arrêtée. Pour ces motifs, j'aurais abandonné volontiers à l'oubli des mémoires où manquent les appréciations que j'eusse peut-être su y mettre aujourd'hui, si je n'avais cru que par l'abondance des notions qui s'y trouvent réunies ils pouvaient être d'une certaine utilité pour la géographie et pour l'histoire de l'Orient. C'est ainsi que je ne me suis décidé, à réimprimer l'article sur *le Royaume de Siam*, dont la rédaction primitive remonte à 1855, que parce que ce mémoire rapporte plusieurs faits importants qu'on trouverait difficilement ailleurs. De même, j'ai hésité à reproduire les quelques colonnes qui paraissent dans ce volume sous le titre de *la Perse contemporaine*, et cela surtout parce qu'elles me semblaient plutôt avoir été un article d'actualité que toute autre chose. Quelques personnes m'ont néanmoins engagé à leur accorder une seconde fois les honneurs de la publicité, les renseignements qu'on y trouve pouvant n'être pas sans intérêt pour le projet des chemins de fer persans, en ce moment à l'ordre du jour. Je pourrais en dire autant de l'article sur *l'Ouverture du Japon*, que je n'ai cru devoir admettre dans ce volume que parce que des amis très-indulgents des questions orientales ont voulu y voir un résumé concis de diverses données précises sur l'archipel de l'extrême Orient.

Trois autres articles sont consacrés à l'étude de l'empire japonais. Le premier, celui par lequel débute ce volume, renferme une partie des faits les plus curieux que mes études spéciales m'ont permis de recueillir sur la marche de la civilisation dans le Nippon, et sur l'état avancé où ses habitants sont parvenus de nos jours. J'espère qu'il ne semblera pas indigne d'attention, et qu'il

achèvera de détruire le préjugé naguère généralement répandu, même parmi les savants, — préjugé contre lequel je combats depuis plusieurs années dans les principaux organes de la presse française, — et qui avait pour effet de confondre deux nations essentiellement distinctes et opposées de caractère : la nation chinoise, usée, immobile, inerte, aux derniers échelons de la décadence sociale, avec la nation japonaise, vigoureuse, active, énergique, en pleine voie de progrès et d'avenir ! La notice que j'ai donnée des *Werke ueber Japan* de M. de Siebold et l'analyse de la *Narration de l'expédition américaine* du commodore Perry viendront pleinement à l'appui de cette affirmation.

Le mémoire sur *l'île de Yéso* renferme des faits nouveaux puisés aux sources originales japonaises, entr'autres à la grande Encyclopédie *Wa-Kan San-saï-dzou-yé.* J'ai traduit entièrement la description que donne de ce pays la précieuse Encyclopédie, et je compte la publier prochainement, ainsi que plusieurs documents géographiques empruntés à la même source. On trouvera également un certain nombre de données originales dans le morceau sur *la Corée* qui paraît ici pour la première fois en entier, la nature du recueil où le fond de l'article a été inséré n'ayant pas permis d'y donner la partie relative à l'histoire.

Le *Tibet*, je dois l'avouer, est une des notices que j'ai rédigées avec le plus de plaisir. Les recherches qu'il a fallu faire à cet effet ont soulevé, dans mon esprit, une foule de problèmes intéressants sur lesquels je me suis promis de revenir. Je crois notamment avoir aperçu sous un jour assez vrai le sens probable de la fin suprême des bouddhistes, de ce fameux *Nirvâna* qui a eu le mérite de diviser si radicalement nos savants. Je me range pleinement du côté de MM. Stanislas Julien et Foucaux, qui, avec plusieurs autres indianistes distingués, se refusent à faire de l'anéantissement le but final vers lequel convergent plus de 350 millions d'hommes ; et j'ai la ferme conviction que ce *Nirvâna*, dans son acception originale, signifiait toute autre chose que la destruction absolue de l'homme, voire même que son absorption dans

le grand Tout. Je crois néanmoins qu'il y a, dans l'opinion adverse d'Eugène Burnouf et de M. Barthélemy Saint-Hilaire, une certaine nuance de vérité dont il serait regrettable de ne pas tenir compte. Il faut toujours distinguer le sens primitif d'un dogme du sens qu'on y a attaché dans la suite des temps, aux basses époques de décadence religieuse. Or, ce sont justement de ces époques secondaires dont Eugène Burnouf et M. Barthélemy Saint-Hilaire ont étudié les monuments écrits. Il ne me paraît pas impossible qu'en prise aux innombrables altérations qui dénaturent les religions vieillies, les bouddhistes aient pu imaginer une sorte d'anéantissement comme explication du *Nirvâna*. Nous n'aurions, certes, aucun droit de nous en étonner, nous qui avons su rendre si méconnaissables les principes les plus essentiels du christianisme!

Une autre pensée, consignée dans la même étude, aurait mérité d'être développée. En rassemblant les faits historiques purement locaux que renferment plusieurs articles de ce volume, je me suis demandé jusqu'à quel point il était bien désirable d'arracher à l'oubli des faits de ce genre, qui tendent à s'ensevelir silencieusement dans l'obscurité des siècles. Après avoir réfléchi froidement à la contribution que tout ce monde oriental apporte par son histoire à l'œuvre de l'humanité, je me suis demandé si ces bribes historiques, exhumées au prix de tant de labeurs de la vaste nécropole du passé, n'étaient pas plus nuisibles qu'utiles à la cause du progrès que nous avons avant tout pour mission de servir? Il est évident que l'histoire n'a de valeur réelle qu'en tant qu'elle nous fournit, soit de grands exemples pour fortifier notre foi, soit des tableaux saisissants de désastres pour nous prémunir contre les dangers qui nous attendent peut-être sur notre route vers l'avenir. Or, quel intérêt peuvent avoir, à l'un ou à l'autre point de vue, des annales d'une longueur interminable qui ne se signalent que par l'étroitesse des caractères et la désespérante médiocrité des événements? En effet, que de brusques et pénibles déceptions, lorsque, renonçant aux données vaguement répandues sur l'histoire d'Orient, on aborde, dans ces contrées si merveilleusement douées de la nature,

le triste terrain de la réalité. Tout ce qui, vu de loin, avait flatté notre imagination, de près la désillusionne et l'attiédit. A côté de la pompe fastueuse des palais orientaux, où la débauche la plus raffinée absorbe dans un insatiable gouffre la sève et la richesse du pays, la misère se montre sur le second plan avec ce qu'elle a de plus hideux et de plus affligeant. Dans les immondices infectes des quartiers populeux se vautre une multitude abrutie et déguenillée, sans énergie, sans instinct, sans la moindre conscience d'elle-même. La religion, ou plutôt le clergé qui a l'habitude de parler en son nom, agent conservateur d'un tel ordre de choses, se fait le geôlier des âmes qu'il vend au pouvoir en échange de l'*habeas corpus* qu'il en obtient. La pensée, l'intelligence, le bon sens public, successivement comprimés et anéantis, entraînent, dans leur chute, la morale, le droit, la liberté individuelle Et comme pour rendre impossible toute renaissance de la vie populaire, le hatchich, l'opium et autres narcotiques à action violente et rapide, précipitent, de leur plein gré, ces malheureuses populations dans l'hébètement et l'aliénation mentale. En poursuivant mes réflexions, je me demandais encore s'il était possible que de tels foyers de décrépitude puissent renfermer autre chose qu'une source de découragement, et s'il était raisonnable d'espérer découvrir, au milieu de cette bourbe, quelques faits inconnus dignes d'être conservés dans les archives de l'humanité militante? Je pensais que les faits vraiment utiles pour la cause sacrée du progrès se dégageaient en quelque sorte fatalement du tohu-bohu des faits insignifiants qui encombrent les pages de l'histoire. Une puissance imperceptible, céleste sans doute, arrache à l'oubli ce qui est réellement digne de l'immortalité. Les grandes idées survivent toujours à ceux qui les ont énoncées, et se tracent une voie en dépit des hommes et des choses. Descartes et Voltaire, pour ne citer que deux exemples sous nos yeux, ne sont, quoi qu'on en dise, presque plus lus de nos jours, et la plupart de ceux qui les critiquent ou les louent ne se sont jamais appliqués à les étudier et à les connaître. Cependant l'idée de l'un et de l'autre continue sa marche; et, après avoir pé-

nétré de part en part la révolution française, elle revit de nos jours sous mille et mille formes au sein d'une population qui l'ignore. Ainsi surgit d'elle-même, et par la seule force de sa propre valeur, toute idée féconde, toute idée nécessaire au grand édifice de l'avenir.

Au moment où je me laissais entraîner à ces considérations, ma pensée s'est reportée sur les annales de l'Occident, sur les fastes des peuples qui nous entourent, sur notre propre histoire nationale, et je me suis aperçu que les bornes manqueraient pour arrêter mes récriminations et mes dédains. On a dit avec raison que l'histoire était le prix des bonnes actions et du mérite qui, sans elle, s'enterreraient dans l'éternel oubli

> ..... Neque,
> Si chartæ sileant, quod bene feceris
> Mercedem tuleris.

Mais s'il est vrai que l'histoire ait exalté la renommée de quelques génies malheureux dont elle a été la seule récompense, combien n'en a-t-elle pas oublié, et des plus grands, dans l'obscurité, dans les souffrances ou dans la fange; et combien de fois n'a-t-elle pas souillé de calomnies des âmes nobles et pures, maltraitées au gré de ses caprices? Aussi Mallebranche ne faisait-il pas plus de cas de l'histoire que des récits de son quartier. Qui oserait dire qu'il ait été le seul vrai philosophe de cet avis?

Cependant, comme mon intention n'était pas d'entreprendre le procès de l'érudition, je me suis efforcé de découvrir quel rôle pouvaient remplir, dans l'œuvre de l'éternelle sagesse, ces petits faits en apparence si insignifiants qui encombrent l'histoire du monde. Je me suis figuré une immense mosaïque, œuvre du divin artiste, dont un élément destructeur aurait séparé et disséminé les innombrables pièces; et j'ai imaginé que ces petits faits, amassés avec une patience d'autant plus méritoire que nous ignorons leur destinée et leur signification, pourraient bien un jour, réunis par quelque esprit généralisateur, recomposer le divin patrimoine de l'humanité. Et alors tout ce qui nous avait paru inutile, aux

jours d'incertitude et d'ignorance, recouvrait sa valeur essentielle et sa raison. Ainsi peuvent et doivent acquérir de l'importance toutes les recherches et toutes les études. De même qu'on apercevra, lorsque les lois primordiales des sciences auront été révélées par la philosophie, une corrélation intime et nécessaire entre tous les éléments de l'univers; de même qu'on arrivera à rattacher à un même principe et à des corollaires identiques les conditions essentielles d'existence de tous les êtres et de toutes les choses; de même, on parviendra à énoncer d'une manière absolue le grand problème de l'humanité, lorsque, ayant établi sur des bases solides l'édifice de la science historique, on n'aura plus qu'à poser en leur place les petites pierres qui doivent reconstituer un jour la mosaïque infinie de la création.

Mais il est temps que je m'arrête : je me laisse entraîner à des considérations qui peuvent paraître déplacées dans un livre de géographie et d'histoire spéciale. Plus tard, si Dieu me le permet, je reviendrai sur ces questions brûlantes de vie et d'avenir. Avant toutes les autres, elles ont su captiver mon imagination et mon cœur, elles ont su m'encourager à l'étude. Mais quand je songe combien de belles âmes, combien de penseurs profonds ont passé de longues années avant d'oser entrer dans le sanctuaire de la philosophie, je redoute d'y diriger trop jeune des pas téméraires. J'ai trop à recueillir au seuil de ce sanctuaire pour mettre dès à présent mon ambition à y pénétrer. Je m'arrêterai donc sur ce seuil, mais je n'oublierai jamais vers quel horizon radieux doivent tendre toutes les recherches et tous les efforts.

23 mai 1860.

ÉTUDES ASIATIQUES

DE

GÉOGRAPHIE ET D'HISTOIRE

LA CIVILISATION JAPONAISE

L'origine de la civilisation japonaise remonte à des temps antérieurs de plus de six siècles à l'ère chrétienne. Avant cette époque, les insulaires du Nippon vivaient dans une sorte d'état sauvage, n'ayant d'autre occupation que de pourvoir à leur existence matérielle. Des antres creusés dans la terre ou des huttes construites de branchage et de chaume étaient leurs seules habitations; des fourrures, des feuilles d'arbres ou quelques tissus ligneux leur fournissaient de quoi se vêtir. Groupés par tribus et par familles, ils confiaient aux plus âgés la suprématie judiciaire et religieuse. Les vieillards remplissaient en outre un rôle considérable au sein de ces populations primitives : ils étaient les dépositaires vénérés de la science et de l'histoire nationale qu'ils enseignaient à la jeunesse,

et dont ils transmettaient d'âge en âge le souvenir, à l'aide de cordelettes nouées ou de bois entaillés d'une manière conventionnelle. Ceux qui avaient acquis le plus de connaissances étaient révérés à un haut degré, et on les adorait après leur mort, sous le nom de *Kami* ou « génies ».

Vers le milieu du VII[e] siècle avant notre ère, parut un de ces hommes supérieurs qui, se rattachant à la race auguste des douze grands dieux primitifs du Japon, gagna la confiance des tribus et parvint à fonder les bases de la monarchie japonaise. Cet homme, nommé Iva Fiko-no Mikoto, et désigné communément dans les historiens sous le nom de Zin-mou, nous apparaît comme un de ces grands civilisateurs qui, puissants par l'énergie et la constance de leur volonté, parviennent à assujétir les peuples à un nouveau mode d'existence et à les dominer par la promesse d'un avenir plus large et plus heureux.

Quelle qu'ait pu être l'impulsion progressive que donna Zin-mou à la nation japonaise, on peut toujours affirmer que, sous son règne, la civilisation sortit à peine de son état rudimentaire. On doit cependant à ce prince d'avoir institué le calendrier et d'avoir fondé la chronologie indigène ; on lui est en outre redevable des premiers codes de sa nation.

Zin-mou, suivant quelques savants, serait venu de

Chine, à la tête de plusieurs familles d'émigrés, lors des troubles qui agitèrent le Céleste-Empire, sous la mémorable dynastie des Tcheou. Cette opinion, toute hypothétique, est loin d'avoir été prouvée d'une manière satisfaisante, et les difficultés qui surgissent à l'encontre laisseront sans doute longtemps encore la question indécise. Tout ce qu'il est possible d'établir, c'est que la civilisation japonaise, dont Zin-mou doit être considéré comme le plus ancien promoteur, eut une marche nettement tracée dans la direction du Sud au Nord; que les provinces septentrionales du Japon étaient encore occupées, aux premiers siècles de notre ère, par une race qu'on serait tenté de croire incivilisable et qui différait peu des peuplades à demi-sauvages que nous désignons aujourd'hui sous le nom d'Aïno ou même se confondait avec elles; que Zin-mou, suivant certains auteurs japonais, serait venu des îles Loutchou, ou du moins que la mère de ce prince aurait été fille du souverain de ces îles; qu'enfin l'écriture, que les Chinois connurent de toute antiquité et qu'ils répandirent partout où ils vinrent fonder des établissements, ne fut introduite au Japon que plus de neuf siècles après la fondation de la monarchie.

Une légende, dont on est en droit de suspecter l'authenticité, bien qu'elle soit reproduite par plusieurs historiens chinois et japonais, rapporte que, vers l'an

209 avant J.-C., l'empereur de Chine Tsin-chi Hoang-ti, l'incendiaire des livres et le constructeur de la Grande-Muraille, envoya dans les îles de la mer orientale une troupe de jeunes gens des deux sexes pour en rapporter le breuvage de l'immortalité. Cette expédition, qui ne revint plus [1], passe pour avoir introduit chez les Japonais les sciences et les arts de la Chine qu'ils ignoraient jusqu'alors. A partir de cette époque, les rapports entre le Japon et l'Asie continentale devinrent de plus en plus fréquents ; et, dans les siècles qui suivirent l'arrivée de cette première migration chinoise, les ambassades réciproques du Céleste-Empire, de la Corée et du Nippon contribuèrent puissamment à doter ce dernier pays des progrès réalisés dans la patrie de Confucius. Sous le règne du souverain-pontife Wo-zin Ten-wô [2], une ambassade envoyée par ce prince dans le royaume de Paik-tse, situé au sud-ouest de la Corée, en rapporta les caractères idéographiques de la Chine, qui se répandirent peu à peu dans tout l'Archipel. Les Japonais toutefois restèrent encore plusieurs

[1] Suivant certains auteurs, l'expédition fit naufrage, à l'exception d'une seule barque, qui vint apporter en Chine la nouvelle du désastre. Suivant d'autres autorités, cette migration chinoise, après avoir abordé aux îles du Japon, s'y serait établie, et le médecin Zyo-fouk qui la conduisait y aurait introduit les arts de la Chine.

[2] De 270 à 312 de notre ère.

siècles avant d'écrire leur langue avec des signes particuliers.

L'introduction du Bouddhisme indien dans l'île du Nippon, qui remonte, suivant la plupart des historiens indigènes, au commencement de la seconde moitié du sixième siècle de notre ère, signala une nouvelle phase de développement intellectuel pour la nation japonaise.

La propagation de ce culte éprouva d'abord de sérieux obstacles. Les grands de l'empire s'efforçaient de persuader au souverain-pontife qu'il fallait le bannir de ses États. Une maladie pestilentielle, qui vint affliger le pays peu de temps après l'édification du premier temple de Sakya, suffit pour déterminer le Mikado à repousser la foi nouvelle. Le temple fut détruit et l'image de Bouddha jetée dans une rivière. Mais bientôt, cette première fureur se calma, et les bonzes, dont le nombre allait chaque jour croissant malgré les persécutions dont ils étaient l'objet, redoublèrent d'efforts pour répandre leur doctrine dans tout l'Archipel. On releva la pagode renversée et on en créa de nouvelles; plusieurs princes embrassèrent le bouddhisme; et, au bout de quelques années, cette religion comptait déjà un grand nombre d'insulaires parmi ses adhérents. Avec les dogmes bouddhiques furent introduits les livres sacrés de l'Inde; de sorte que la langue sanscrite devint, pour beaucoup de Japonais, l'idiome

classique par excellence. Un courant d'idées indiennes s'infiltrait ainsi peu à peu au milieu des idées japonaises, pour les modifier, les réformer, les cosmopoliser. Le Japon intellectuel était devenu un composé d'éléments indigènes, d'éléments chinois et d'éléments indiens.

Depuis lors, et jusqu'au milieu du seizième siècle de notre ère, la civilisation japonaise se développa tant par la force vitale qu'elle avait en elle que par l'influence de la Chine qui rayonnait alors sur le Nippon, comme sur toutes les autres contrées de l'Extrême-Orient et de l'Asie centrale.

En 1545, un navigateur portugais, que Cervantes a contribué à rendre célèbre, Fernand Mendez Pinto, abordait au Japon et découvrait à l'Europe étonnée cet archipel aussi curieux qu'inconnu des mers du Pacifique. Quelques années plus tard (1549), François Xavier abordait à son tour à Boungo, dans l'île de Kiou-siou, d'où il devait commencer à évangéliser la nation japonaise. Il y fut reçu à bras ouverts et la plus grande liberté lui fut accordée pour entreprendre l'œuvre à laquelle il s'était dévoué. Les bonnes qualités des insulaires, l'accueil sympathique qu'il reçut d'eux, ont fait dire à cet illustre apôtre de l'Évangile : « En vérité, ils sont les délices de mon cœur. » Une nouvelle phase de civilisation venait d'être inaugurée

pour le Japon, phase triste et fatale, qui ne devait être close que par des flots de sang : c'était la première influence européenne, ou plutôt celle du catholicisme, qui se produisait dans l'Archipel.

On sait quel fut le tragique dénouement de la prédication du catholicisme au Japon, et comment les regrettables expédients des Jésuites portugais aboutirent à cette terrible persécution qui causa la mort d'un nombre considérable de chrétiens et finalement leur expulsion de l'empire, avec défense expresse à eux et aux autres Européens d'y jamais revenir. Les Hollandais qui, depuis 1609, avaient également obtenu la faveur d'envoyer au Japon un ou deux navires chaque année pour y commercer, n'hésitèrent pas dans cette circonstance à prêter main forte au gouvernement japonais et à lui faciliter les moyens de réduire les chrétiens réfugiés à Simabara, où ils se maintenaient en état de défensive. Avec ce secours, la place fut prise ; et tous ceux qui n'avaient pas péri victimes de la faim, hommes, femmes et enfants, sans en excepter un seul, furent impitoyablement massacrés. Pour récompenser un pareil service, l'empereur accorda aux Hollandais le privilége désormais exclusif de commercer avec le Japon.

De la sorte, ils purent envoyer chaque année un navire chargé de marchandises à leur factorerie qui, de Fira-to, fut transférée en 1641, dans le petit îlot ar-

tificiel de Dé-sima, au fond du port de Naga-saki, où elle est demeurée jusqu'à présent. Bien que les relations des Néerlandais avec les insulaires aient été presque toujours entravées par la méfiance des autorités japonaises, il n'en est pas moins résulté pour le Nippon une influence civilisatrice dont il serait impossible de méconnaître les puissants effets. Grâce aux Hollandais, nos sciences se sont peu à peu introduites chez les Japonais, et un certain nombre de nos ouvrages ont été traduits dans leur langue et répandus parmi le peuple. Cette période, à peine accomplie depuis six ans, a été le signal de ces progrès aussi rapides que considérables qui ont élevé, à l'ombre de l'édifice ruiné de la civilisation chinoise, les Japonais au premier rang des nations asiatiques.

I

Le Japon semble être appelé de nos jours au plus haut degré de développement que puissent atteindre les nations orientales. Isolé du reste de l'Asie par les mers les plus inclémentes du globe, défendu par d'innombrables forteresses de dunes et de rochers, le Nippon devient un centre politique d'une importance considérable, d'où rayonnent, sur plus de trois mille

huit cents îles contiguës, les bienfaits d'une civilisation complexe et raffinée.

Le peuple qui habite cet immense archipel aux limites extrêmes du monde oriental, se distingue d'une manière essentielle du peuple chinois avec lequel on a eu trop souvent tort de le confondre, d'autant plus qu'il existe entre l'un et l'autre les plus profonds contrastes[1]. En face de la nonchalance et de l'apathie de l'habitant du Céleste-Empire, se montrent l'activité et l'énergie de l'indigène du Nippon ; à côté de l'incapacité du Chinois à comprendre la portée de nos sciences et de nos arts, on ne peut s'empêcher de reconnaître l'aptitude toute particulière du Japonais à s'identifier à nous. L'idée répandue parmi les insulaires qu'ils sont issus d'une race de génies célestes et qu'ils l'emportent ainsi par la noblesse de l'origine sur les autres peuples, n'aveugle pas la classe lettrée, très-nombreuse dans le pays, au point de lui faire méconnaître la supériorité de l'Europe. Le Japonais a le sentiment du progrès : il aspire à un ordre de choses meilleur et plus complet, il commence à entrevoir quelques lueurs de l'avenir ; il cherche, il trouvera.

Bien que les appréciations générales dans les ques-

[1] Les Japonais, dit le *Times*, sont d'une race de beaucoup supérieure aux Chinois (a far superior race to the Chinese).

tions ethnographiques soient le plus souvent dangereuses, il est cependant impossible de ne pas reconnaître, chez les Japonais, un courage supérieur, non moins qu'une rare indifférence pour le péril. On les a vus, maintes fois, affronter la mort avec un noble sang-froid et un calme vraiment stoïque. Dans les guerres qu'ils ont eu à soutenir avec les États voisins, surtout avec la Chine et la Corée, ils ne se sont jamais démentis ; et les soldats engagés trop avant dans les bataillons ennemis, à la sommation de se rendre, n'avaient qu'une parole sur les lèvres : « Je suis Japonais ! » ce qui signifiait, dans leur esprit : « Je suis d'une race divine et supérieure au reste du monde, je ne puis tomber en vie aux mains de l'étranger ».

Les marques d'un courage souvent effréné que déploient les Japonais au milieu des combats, reparaissent jusque dans les circonstances de la vie privée. On a raconté trop de fois, pour que j'entreprenne d'en retracer le tableau, les scènes effrayantes qui surgissent entre deux hommes qui se croient offensés. Ces duels, peut-être plus fréquents au Japon que partout ailleurs, y ont aussi des suites plus funestes. Lorsque l'offense est de nature à entacher l'honneur des deux champions, chacun mourra de sa propre main en face de son adversaire. L'adresse est inutile, le coupable

ne survivra pas à l'innocent, la souillure sera deux fois recouverte de sang.

Le suicide — conséquence naturelle du caractère japonais — est très-fréquent dans le Nippon. Un fonctionnaire reconnu coupable de quelque faute grave, n'a garde d'attendre que la justice accomplisse ce qu'il peut achever lui-même. La faute entraîne le regret ; mais après le regret, il reste un nom, une réputation, l'honneur d'un homme à conserver et qui serait à jamais flétri, si la faute n'était immédiatement expiée. Tout Japonais porte un glaive à sa ceinture et ne le quitte jamais : ce glaive lui rappelle ce qu'il doit faire.

Le sang répandu dans de telles occasions non-seulement efface la faute, mais encore jette sur la famille du suicidé un éclat dont chacun apprécie hautement la valeur. Ainsi se conservent, parmi le peuple, le sentiment de la dignité de l'homme, la crainte du déshonneur et le besoin immédiat de la réparation.

De là vient le peu de crimes mentionnés dans les statistiques du Japon et le nombre relativement très-restreint des exécutions qui s'y accomplissent. On a pensé qu'il fallait attribuer ce fait à l'extrême rigueur des lois. D'abord il nous semble qu'on a trop exagéré la sévérité des codes du Nippon ; ensuite, qu'on a trop négligé d'étudier les mœurs des indi-

gènes qui auraient donné la raison d'un effet incompris. Montesquieu, qui parla de la législation japonaise sans en connaître les éléments et qui entendit de travers ce que les livres des Jésuites pouvaient lui apprendre tant bien que mal sur la question, crut voir par exemple quelque chose d'atroce dans le principe de la solidarité sur lequel repose l'organisation sociale de la famille en Chine et dans presque tout l'Extrême-Orient. Si l'auteur de l'*Esprit des lois* s'était préoccupé de l'esprit de la loi chinoise et ne l'avait pas confondu avec les mauvaises applications qu'on a pu en faire, il serait arrivé à une toute autre conclusion. Le principe de la solidarité, dans la pensée du législateur chinois, avait pour but de cimenter à l'intérieur les liens de la famille en établissant une sorte de responsabilité entre tous ses membres, et d'étendre au dehors une sorte de parenté entre les familles de jour en jour plus étroitement resserrées par les rapports mutuels. Il est clair que si l'on devait considérer la solidarité sociale de la Chine et du Japon eu égard à l'organisation politique et aux mœurs de l'Occident, il ne faudrait y voir qu'une législation toute en faveur de l'espionnage et de la police. Mais il n'en est pas de même pour l'Orient. Chez nous, le légiste a songé avant tout à punir le crime : il ne devait porter les yeux que sur l'individu. En

Orient, au contraire, le but était de prévenir le crime : il fallait d'abord s'assurer de la coopération de tous à anéantir le mal dans son germe. Une fois le crime accompli, la loi chinoise se revêt, il est vrai, de couleurs odieuses, lorsqu'au nom du Code, elle doit frapper plusieurs coups pour punir un seul coupable ; mais, dans ce cas, il reste à la sagesse des juges et à la clémence du prince les moyens d'atténuer l'inflexibilité des lois.

J'avoue cependant que, sous certains points de vue, le Code japonais est d'une sévérité excessive. En revanche, la loi est précise, claire et nette, et chacun la connaît de bonne heure. Il en résulte que, tout bien calculé, la législation japonaise vaut celle de l'Europe : elle punit moins souvent, sans épargner plus de coupables, et avec sa rigueur extrême, elle verse moins de sang que la nôtre n'en fait couler.

II

La supériorité de la civilisation japonaise se signale tout d'abord par la condition de la femme[1]. Seul de

[1] « There is one feature in the society in Japan, by which *the superiority* of the people, *to all other oriental nations*, is clearly manifest..... The fact of the non-existence of polyga-

tous les pays de l'Orient, depuis la rive occidentale du Bosphore jusqu'aux dernières limites de l'Asie, le Japon considère la monogamie comme une des conditions essentielles au progrès de la société. Tandis que, dans l'Asie musulmane, des légions de jeunes filles viennent perdre, dans l'enivrement des harems, la poésie et les saintes aspirations de leur cœur, la femme, au Japon, forte par l'enseignement élevé qu'elle reçoit dès la première jeunesse, vient s'associer aux travaux intellectuels de l'homme, dont elle est la noble et digne compagne [1]. Au lieu de compter, comme dans l'Inde et en Chine, au nombre des objets mobiliers du maître, elle est considérée par l'homme comme son égale et son amie. Bien plus, la loi, comptant sur l'influence qu'elle doit avoir sur son époux, la rend solidairement responsable des actions de celui dont elle partage la destinée. S'agirait-il même de la peine de mort, la législation ne lui ferait point de grâce.

Le rôle élevé de la femme au Japon lui a permis de

my, is a distinctive feature, which pre-eminently characterizes the Japanese as the most moral and refined of all eastern nations. » Perry's *American Expedition to Japan*, p. 462.

[1] La supériorité de la femme japonaise et la pureté de ses mœurs est proverbiale en Asie depuis des siècles. Cf. *Tchoufan-tchi*, 1re part. p. 41.

monter jusqu'au faîte de l'édifice social et de prendre rang parmi les mikado ou souverains-pontifes de l'empire. Les Annales japonaises mentionnent avec orgueil plusieurs grandes impératrices : Sin-gô Kwô-goû, cachant la mort de son époux et régnant à sa place, ne le cède en rien à Sémiramis pour sa valeur guerrière et son audace ; et Gen-syô, tout à la fois protectrice des lettres et législatrice, est pour le Japon une autre Catherine II.

Les Japonaises, dans plusieurs circonstances, se sont montrées d'une énergie et d'un courage vraiment admirables. Dans les temps de persécutions religieuses, on a vu des femmes souffrir courageusement pour leur mari, la torture et la mort ; et on n'en cite aucune qui ait hésité à se livrer au bourreau au moment où on la pressait de renier sa foi.

L'éducation des jeunes filles est l'objet d'une attention toute particulière chez les Japonais. Une femme doit toujours savoir écrire et lire couramment, ce qui n'est pas peu de chose, si l'on songe au nombre considérable et à la forme souvent confuse des lettres japonaises. Elle doit avoir également des notions d'histoire, de géographie et de sciences naturelles, et son éducation n'est complète que lorsqu'à ces connaissances, elle joint un certain talent en peinture, en musique et en poésie. Les femmes qui excellent dans ce dernier art

surtout — et elles ne sont pas rares au Japon, — passent pour des femmes accomplies. On cite plusieurs poëtes du beau sexe qui ont acquis une haute réputation et dont les ouvrages sont aujourd'hui dans toutes les mains. Il est peu de dames dans le pays qui n'aiment la lecture avec passion et qui ne consacrent la majeure partie de leur temps à se mettre au courant des romans et autres ouvrages dont s'enrichit chaque année la littérature indigène.

Douée d'une telle éducation, la femme japonaise devient l'âme et la vie de la famille où elle entre : elle prend intérêt aux projets de son mari ; elle dirige les affaires de la maison, et, une fois mère, elle devient la première institutrice de ses enfants. A part les connaissances élémentaires qu'elle est capable de répandre autour d'elle, il lui revient d'enseigner les préceptes de la religion et d'inculquer dans les jeunes cœurs le sentiment de la famille et de la patrie.

Ces trois idées, famille, patrie, religion, s'allient peut-être plus étroitement chez les Japonais que partout ailleurs. Chaque famille est placée sous la tutelle d'un chef, qui, à l'instar du *pater familias*, règne en maître absolu sur le foyer domestique. De même, les familles, dont la réunion constitue l'empire, sont gouvernées par un chef qui règne au nom du souverain religieux, comme son lieutenant ou son vicaire. Ainsi

se maintient, dans tout l'Archipel, le sentiment de l'unité nationale, condition première de durée et d'avenir pour les États et pour les peuples.

III

La religion primitive du Japon, qu'on désigne ordinairement sous le nom de *Sintoïsme*[1], ne s'est conservée de nos jours, il faut l'avouer, que parce qu'elle est en quelque sorte le dépôt sacré des origines du Nippon, et qu'à ses dogmes est indissolublement attachée l'idée de supériorité que les Japonais ont de leur propre nature et de leur race. Sans cela, le culte des *Kami* ou Génies n'existerait tout au plus qu'à l'état de souvenir; et, à part les habitants des campagnes éloignées des villes, bien peu d'indigènes voudraient passer pour prêter créance aux légendes plus ou moins sensées qu'on y rattache. Cette mythologie aux personnages fantastiques, dans laquelle on distingue vaguement les pâles lueurs d'une époque de véritable supériorité religieuse et de monothéïsme, ne saurait plus convenir au caractère positif de la nation japonaise.

[1] *Sin-tô* signifie littéralement : « Voie des génies ». Le mot voie a ici le sens de religion, doctrine. On désigne également cette religion sous le nom de « culte des Kami ».

D'ailleurs, la propagation du bouddhisme et de la doctrine de Confucius eût suffi pour effacer cette brillante fantasmagorie des époques anté-historiques, si le temps, ce puissant transformateur des hommes et des choses, ne s'était chargé d'y apporter bon ordre. Ainsi donc, aujourd'hui, le sintoïsme tend à disparaître du Nippon, ou du moins à s'y transformer en une sorte de culte traditionnel des origines nationales, associé à toutes les anciennes légendes, à la langue antique de Yamato, et aux chants populaires des bons vieux jours.

La doctrine de Confucius ou *syou-tô*[1] a produit, au Japon comme partout ailleurs, bien qu'à un moindre degré, une réaction antireligieuse. La croyance aveugle aux mythes primitifs s'est dissipée, mais avec elle aussi cette aimable simplicité et cette profonde ferveur qui poétisait si merveilleusement les premiers âges.

Les insulaires de l'Extrême-Orient s'abandonnaient, il est vrai, à toutes les superstitions grossières qui se répandaient autour d'eux, et la foule ignorante se prosternait au pied d'un olympe de divinités d'assez mauvais aloi. Mais encore, à côté de ces adorations puériles, y avait-il un sentiment profond de la morale religieuse, et peut-être même quelques vestiges encore

[1] *Syou-tô*, littéralement « voie des lettrés ».

saisissables de la religion monothéiste des anciens Japonais[1]. Dans les classes instruites, où la doctrine de Confucius se répandait, toutes les croyances au contraire s'anéantissaient, et un scepticisme aux dehors froidement ironiques leur était substitué. Le progrès intellectuel se trouvait ainsi étouffé dans son germe; l'avenir fuyait; et, à l'idolâtrie ignorante, succédait le froid pédantisme d'une philosophie insipide et sans issue.

Il ne fallut rien moins que l'introduction d'une doctrine aussi essentiellement spiritualiste que le bouddhisme, pour contrebalancer l'influence pernicieuse du confucéïsme sur le développement intellectuel des Japonais. La religion de Sakya-Mouni, détachant l'homme de la terre et le conviant à une existence également insensible aux joies et aux afflictions de la vie, sut se propager par l'attrait même de ses austères abnégations. Plus elle se montrait exigente et réclamait de sacrifices, plus elle trouvait d'adhérents sincères et dévoués. On peut même affirmer que, vers la fin du sixième siècle, l'enthousiasme toucha de très-près à la frénésie et ne trouva plus de bornes que dans le fana-

[1] Il n'y a aucun doute pour moi que la mythologie japonaise et l'histoire de dynasties des Dieux célestes et terrestres ne soient des inventions d'une date relativement récente, si on la compare à l'époque primitive de la civilisation japonaise.

tisme des siècles subséquents. Durant cette belle époque du bouddhisme japonais, toutes les intelligences élevées se tournèrent vers la foi nouvelle, et, pour en méditer les principes et les dogmes, n'aspirèrent plus qu'au silence et à la solitude des cloîtres. L'orgueil national, si profondément inné dans les cœurs, se laissa fléchir : les pèlerins oublièrent la route d'Isé[1] pour celle de Bénarès ; la langue sanscrite elle-même, pour les besoins de la religion, supplanta l'antique idiome de Yamato, et une écriture sacrée, d'origine indienne, vint se substituer dans les monastères aux signes idéographiques du Céleste-Empire. La fortune du bouddhisme fut même plus grande au Japon et en Chine que dans l'Inde où il avait pris naissance. On peut même affirmer que le christianisme ne serait jamais parvenu à s'implanter dans les îles de l'Extrême-Orient, si la décadence bouddhique, par ses innombrables idoles, statuettes ou images, par ses fétiches et ses reliques, ses litanies et ses chapelets, n'avait pré-

[1] Le temple d'Isé (*Isé-miya*) élevé en l'honneur de Ten-syô-daï-sin, est le lieu le plus renommé pour les pèlerinages au Japon. *Ten-syô-daï-sin*, dont le nom signifie « le grand génie brillant du ciel », est placé par les sintoïstes au premier rang de leurs divinités. Son temple d'Isé ne renferme qu'un grand miroir de cristal poli, qui rappelle au fidèle la clairvoyance du Dieu suprême. Les pèlerins se prosternent devant ce miroir, la face contre terre, pour prier et faire leurs adorations.

paré les indigènes à l'adoration des images, non moins qu'au culte de la Vierge et des saints. La lecture des innombrables écrits des jésuites sur les résultats de leurs prédications au Japon, malgré les efforts qu'ils ont pris de colorer les faits à leur profit, ne laisse subsister aucun doute sur la solidité de cette observation.

IV

Le culte des institutions traditionnelles n'existe peut-être nulle part à un si haut degré qu'au Japon. Les révolutions ont plusieurs fois tout bouleversé dans le Nippon, si ce n'est les principes sur lesquels repose ce qu'on peut appeler, là plutôt que partout ailleurs, « la religion nationale ». L'introduction de la philosophie morale de l'école de Confucius et la prédication du bouddhisme ont été impuissantes à déraciner du cœur des Japonais le profond respect qu'ils professent pour les dieux primitifs et tutélaires de leur pays. Disciples de la *Syou-tô* [1], sectateurs de la foi de Sakya, tous vénèrent, dans la personne du Mikado, le descendant de l'auguste dynastie des génies célestes et terrestres, et le successeur de Zin-mou, le divin guerrier, qui fut le premier souverain du Nippon.

[1] L'Ecole des lettrés.

S'il est vrai que, de nos jours, les rênes du gouvernement aient absolument échappé des mains des Mikado, il faut aussi reconnaître que leur personne n'a cessé d'être entourée d'un culte de tous les instants, et que le prince omnipotent qui gouverne à Yé-do, n'a cependant pas osé usurper le titre d'empereur. Satisfait du nom de grand prince ou de généralissime, il se voit encore obligé, pour les affaire importantes, de consulter l'empereur nominal ou tout au moins de feindre de se soumettre à sa décision.

Vivant au sein d'un palais vaste et magnifique, et entouré d'une cour somptueuse, dans la cité la plus opulente du Japon, à Myako, le souverain-pontife entretient autour de lui les antiques coutumes nationales et avec elle la langue sonore et harmonieuse de Yamato. Considérée comme éminemment sainte, sa personne est l'objet d'une sorte d'adoration. Les vases qui figurent sur la table sont brisés après chaque repas, afin que, consacrés par un aussi glorieux convive, ils ne puissent être souillés par des lèvres impures. Son pied ne touche jamais la terre[1], qui est réputée indigne d'un aussi auguste contact. Ses ongles et ses cheveux sont coupés avec cérémonie pendant son sommeil, et les

[1] On rapporte cependant qu'en 1732, l'empereur Naka-Mikado, désespéré de la mauvaise récolte du riz, voulut marcher nu-pieds sur la terre, afin de fléchir la colère du Ciel.

rognures en sont précieusement conservées comme reliques. Une épouse *kisaki*, douze femmes de premier ordre et un nombre illimité de femmes de second ordre, composent le gynécée du Mikado. Celui d'entre ses enfants qu'il choisit pour son héritier présomptif place sa bienheureuse mère sur le trône, avec le titre suprême d'impératrice.

Autour du Mikado se réunissent les plus fameuses illustrations de l'empire. Le Taï-koun (le prince régnant de Yé-do) est fier d'y occuper le rang de premier officier. Les seigneurs des plus illustres familles mettent à honneur d'y remplir quelque fonction. Les poëtes et les chantres nationaux y accourent en foule exercer le prestige de leur art, et rappeler en une langue classique et musicale les glorieux épisodes du passé. Ainsi vivent et renaissent, au sein des paisibles jouissances de leur fastueux palais, et comme autant d'incarnations d'un même homme, les divins successeurs de Zin-mou au pontificat suprême d'un des plus fameux empires de l'Extrême-Orient.

Sous la puissance souveraine des Mikado, et comme une conséquence naturelle de la religion des Kami, le moyen âge japonais a vu se constituer une formidable aristocratie qui, après avoir répandu les institutions féodales dans tout l'empire, menaça plusieurs fois de le démembrer et même d'en engloutir les fondements

dans le gouffre sans cesse élargi des rivalités et des dissensions intestines. En même temps, à côté de l'édifice déjà caduc des souverains de Myako, les Séogoun ou lieutenants militaires, empiétant chaque jour davantage sur les attributions impériales venaient constituer à Yé-do un autre palais qui devait signaler le déclin rapide et la chute du pouvoir effectif du Mikado.

Les Séo-goun sont parvenus à concentrer entre leurs mains les rênes du gouvernement, à peu près comme les maires du palais de nos Mérovingiens sont arrivés à supplanter la famille de nos rois fainéants. Les priviléges accordés par l'empereur Toba II [1], peuvent être envisagés parmi les premières causes de l'affaiblissement des Mikado. La faiblesse des princes qui ont succédé à Toba II d'une part, et l'intelligente activité des Séo-goun de la famille de Yori-tomo d'autre part, ont achevé de réduire à l'état de fantôme les souverains de Myako et à fonder l'autocratie temporelle des lieutenants-impériaux ou Séo-goun. Une seconde cour a été établie à Yé-do, et tous les princes et seigneurs féodaux de l'empire, successivement assujétis au nouvel ordre de choses, ont été contraints d'envoyer à la capitale du Nord des otages de nature

[1] Règne de 1184 à 1198 de notre ère.

à répondre de leur fidélité au Taï-koun. Appauvris et désarmés par la politique souvent machiavélique et toujours inflexible des lieutenants-impériaux, les princes japonais ont vu leurs fiefs près d'échapper de leurs mains débiles dans lesquelles ils n'étaient plus désormais qu'une charge pesante.

A l'époque actuelle, une autre puissance tend à se constituer sur un troisième plan, au sein de l'empire. Fatigués à leur tour des préoccupations du gouvernement et de la politique étrangère, dont les innombrables ressorts se compliquent de jour en jour, les Taï-koun ont trouvé bon de se reposer sur un ministre héréditaire des principaux soins de l'État. C'est à un haut personnage revêtu de ce titre que les Européens doivent, depuis quelques années, les nombreuses réformes libérales qui ont signalé l'ouverture du Japon. Il règne encore trop d'obscurité sur la véritable influence que possède ce ministre suprême sur les affaires de l'empire pour qu'il soit possible d'en parler avec détails ; tout ce qu'on peut rapporter d'après les derniers renseignements, c'est qu'il existe aujourd'hui dans le Nippon, une troisième dynastie de hauts fonctionnaires qui, sous le titre de *Go-taï-rô*, administrent l'État, et règlent les rapports qu'il est appelé à établir avec les puissances étrangères. Il semble enfin résulter des derniers événements de Yé-do, que le Go-taï-rô représente au Japon

l'élément libéral, ou du moins le parti qui est le plus favorable à l'alliance européenne.

L'organisation politique et administrative du Japon repose sur des principes qui paraissent au premier abord essentiellement despotiques. Néanmoins, ainsi qu'on l'a fort bien remarqué, le despotisme japonais n'est pas le fait du souverain ou de tout autre individu en particulier, mais seulement le résultat, en quelque sorte fatal, de la législation implacable qui régit le pays, et dont le caractère est de ne transiger avec personne. Les princes et les grands de l'empire, aussi bien que les hommes des classes populaires, sont retenus par la force morale des us et coutumes, et le lieutenant de l'empereur à Yé-do, l'orgueilleux Séogoun lui-même, n'oserait pas s'en affranchir.

C'est faute d'avoir envisagé la question sous son véritable jour, que bien des écrivains se sont cru autorisés à dépeindre à l'Europe le système gouvernemental du Nippon sous de sombres et odieuses couleurs. Cette surveillance de tous les instants, — qui a fait dire que le peuple japonais était divisé en deux groupes, dont l'un avait pour mission de surveiller l'autre, — est la conséquence inévitable de l'inflexibilité des lois. Dans un pays, où tout est réglementé de la manière la plus pointilleuse, une police considérable devient par cela même jusqu'à un certain point absolument nécessaire.

Il n'en résulte pas une condition d'existence insupportable pour les citoyens. La police nombreuse de Londres, par exemple, ne nuit en aucune façon à la liberté dont on jouit en Angleterre. Il faut dire, il est vrai, qu'au Japon la liberté individuelle est très-restreinte, du moins en tant qu'elle peut s'écarter du devoir et toucher au bon plaisir ou au caprice. Mais, à part le défaut résultant de la trop faible initiative laissée à chaque individu, la société n'a rien à perdre à ce que chacun de ses membres soit sans cesse rappelé à ses obligations envers elle.

On entend constamment répéter par les compilateurs, que tous les fonctionnaires japonais, depuis les plus petits mandarins de province jusqu'aux membres du conseil suprême de l'empire, ont toujours, dans l'exercice de leur charge, « un espion » siégeant à leurs côtés. Il y a évidemment là un regrettable malentendu, qui demande à être expliqué. Les censeurs qui, en Chine, avaient pour mission d'accompagner le souverain, de surveiller ses actes, et au besoin de le rappeler au devoir, ont donné l'idée de créer des employés en quelque sorte *in partibus*, chargés de la surveillance des agents du gouvernement. Il n'y a pas à douter que le caractère primitif de ces fonctions n'ait été altéré à la longue et détourné de son sens primitif; mais encore faut-il ne

pas y voir quelque chose d'analogue à ce que nous appelons chez nous l'espionnage.

L'immense développement du système féodal, au Japon, doit être considéré comme la cause principale des moyens coercitifs que les Séo-goun ont cherché à concentrer entre leurs mains. Les efforts qu'ont faits à plusieurs reprises quelques-uns des princes vassaux pour conquérir leur indépendance, ou du moins pour n'être soumis que nominalement à l'autorité souveraine, non moins que l'antagonisme des *Daï-myô*, seigneurs relevant directement des Mikado, et des *Saï-myô*, seigneurs relevant des Taïkoun, ont contraint ces derniers à travailler sans relâche à amoindrir la puissance des uns et des autres, à placer leurs actes sous une surveillance de tous les instants, et à leur retirer peu à peu l'initiative politique dans les affaires de l'empire. C'est pour arriver à ce but que les Taï-koun ont placé, au gouvernement de chacune des principautés féodales, des conseillers d'État qui résident à Yé-do et dans la capitale du fief. Pour plus de garantie, les princes eux-mêmes n'ont la liberté de résider que six mois par année dans leur domaine ; ils doivent passer les autres six mois à la cour du Taï-koun, où ils se retrouvent avec leurs familles qui y sont gardées en otage. Enfin, pendant le temps que les seigneurs feudataires passent dans leur

principauté, ils sont retenus presque constamment dans l'enceinte de leur palais par les lois inexorables de l'étiquette, et pour aucun motif ils ne peuvent entretenir de relations avec les seigneurs des fiefs voisins. Plusieurs princes, celui de Satsou-ma par exemple, ont su se débarrasser habilement de ces conditions de servitude.

Des charges de plus en plus lourdes pèsent chaque année sur le revenu des princes feudataires. Non seulement ils sont obligés d'entretenir à leurs frais les troupes de leur principauté, mais encore ils doivent fournir des garnisons pour la défense et la police des villes impériales. En outre, les dépenses nécessitées par les exigences de la représentation achèvent d'absorber les revenus souvent considérables des terres seigneuriales.

Les villes impériales, c'est-à-dire celles qui relèvent directement de l'autorité du Taï-koun, sont administrées par des gouverneurs soumis à peu près aux mêmes exigences que les princes féodaux, mais investis de moins d'autorité. Un conseil municipal, sous la présidence du gouverneur, et sous ce conseil une multitude d'employés subalternes, sont chargés de veiller au maintien de la tranquillité publique. Le même système d'organisation se continue hiérarchiquement jusqu'aux derniers degrés de l'échelle sociale ; et, au

sein du foyer domestique, le chef de famille est considéré lui-même comme un des anneaux de cette longue chaîne qui unit solidairement tous les membres de la société japonaise, depuis le modeste artisan jusqu'au lieutenant de l'empereur, le Séo-goun de Yé-do.

IV

De quelque façon qu'on envisage les dernières révolutions qui se sont opérées dans l'organisation du gouvernement japonais, on ne peut nier qu'elles aient contribué au développement scientifique et industriel du pays. A part les avantages résultant de la décentralisation et des rapports de plus en plus fréquents entre les deux principales villes de l'empire, Myako et Yé-do, le contact de l'élément indigène et de l'élément européen a été le signal d'une ère féconde en progrès et en civilisation.

Les sciences japonaises, avant l'arrivée des premiers Européens, n'avaient guère devancé les sciences chinoises. L'esprit essentiellement observateur des insulaires leur avait bien enseigné un certain nombre de faits inconnus à leurs voisins du continent asiatique ; mais, comme à ces derniers, il manquait la théorie et la

méthode scientifiques, sans lesquelles les esprits les plus intuitifs marchent toujours à tâtons.

Les Pères de la Compagnie de Jésus qui s'étaient fixés au Japon dès le milieu du XVI[e] siècle, commencèrent à y introduire les principes des sciences européennes. Il ne paraît pas cependant qu'ils aient beaucoup fait pour y réussir; car, à l'époque de l'établissement des Hollandais à Fira-to, les progrès accomplis étaient à peu près imperceptibles. On doit, il est vrai, aux missionnaires, la fondation d'une imprimerie japonaise et européenne, dans leur collége d'Amakousa; mais elle n'a produit, autant que je sache, que des ouvrages de la plus médiocre utilité.

Les mathématiques et l'astronomie, la physiologie humaine et toutes les branches de l'anatomie, étaient presque entièrement inconnues des Japonais du temps de Kæmpfer. La médecine, qu'ils cultivaient surtout avec zèle, était, suivant ce célèbre voyageur, encore dans l'état le plus rudimentaire. Peu de médicaments — là n'était pas le plus mauvais côté de leur doctrine médicale — les bains et l'usage de deux remèdes externes, le feu et l'acupuncture, résumaient toute leur pathologie. Dans certaines circonstances, l'usage de l'acupuncture et du moxa a réalisé, dit-on, des cures admirables; mais il n'y a guère de doute que, fort souvent, il n'y avait là qu'un moyen rapide

de terminer définitivement les souffrances du malade[1].

Une révolution scientifique ne devait cependant pas tarder longtemps à se manifester au Japon. Les relations des Hollandais avec les indigènes du Nippon étant devenues plus intimes, par suite du privilége exclusif accordé à la Compagnie néerlandaise, le gouvernement de Yé-do voulut créer, parmi ses sujets, un collége d'interprètes pour la langue de ses alliés. Ce projet se réalisa en peu d'années de la façon la plus satisfaisante. Dès lors, les principaux ouvrages scientifiques qui parvinrent des Pays-Bas au Japon, y furent traduits, commentés et publiés. C'est ainsi que l'on possède en Europe, une édition sinico-japonaise des *Anatomische Tabellen* du médecin silésien Adam Kulm, publiée avec la reproduction des planches de l'édition originale par le fils d'un interprète du gouvernement, le docteur Sougita Gem-pak. Ce livre, d'une impression admirable, est un monument extrêmement curieux des premières tentatives des Japonais pour s'initier à la connaissance de nos sciences et de nos arts.

[1] Le *moxa* des Japonais est composé avec la bourre des feuilles d'armoise (*Artemisia vulgaris*). Roulé en forme de pyramide, on le place sur la partie malade et on y met le feu, de manière à le consumer entièrement et à permettre ensuite aux humeurs de découler de la plaie qu'il a produite.

Les botanistes indigènes qui, jusqu'alors, n'avaient guère dépassé la science des *Pen-tsao* (sortes de manuels d'histoire naturelle d'origine chinoise), commencèrent à se pénétrer de la supériorité des méthodes européennes, et bientôt le *Systema plantarum* de Linné fut traduit, imprimé et répandu chez tous les indigènes adonnés à la phytologie. Lors du premier séjour de M. von Siebold au Japon, les élèves de cet illustre voyageur, de concert avec des savants du pays, fondèrent à Owari une société qui a déjà publié plusieurs volumes de Mémoires.

Par la suite, le gouvernement de Yé-do demanda à la factorerie hollandaise de lui acquérir en Europe divers instruments de mathématiques, d'astronomie, de chirurgie, ainsi que quelques livres pour faire connaître les progrès des sciences occidentales. Ce ne fut toutefois qu'après la conclusion du traité avec les États-Unis d'Amérique — traité auquel nous devons l'ouverture définitive du Nippon — que les Japonais entrèrent de plein pied dans la voie de la civilisation européenne. Parmi les présents offerts par le président de l'Union se trouvaient un télégraphe électrique et un petit chemin de fer, comprenant outre la locomotive, le tender et ses accessoires, des rails et tout le matériel nécessaire pour une ligne modèle. Depuis lors un télégraphe électrique fonctionne régulièrement du

palais d'été de l'empereur à Yé-do, sur une étendue d'environ six milles. Les Japonais se sont initiés à une foule de secrets et de pratiques de nos sciences et de nos arts. A Naga-saki, ils savent fabriquer une machine à vapeur et l'adapter à un navire. Ils savent construire les baromètres, les thermomètres, les théodolites et même, dit-on, les anéroïdes. Les verres qu'ils fabriquent sont peu inférieurs aux nôtres ; leurs lunettes et leurs microscopes sont de bonne qualité et d'un prix généralement très-bas. La marine impériale possède plusieurs navires à vapeur, dont l'équipage, exclusivement japonais, accomplit les manœuvres avec autant d'intelligence que de précision. Un de ces navires a entrepris récemment la traversée du Pacifique et est venu jeter l'ancre à San-Francisco, à la grande admiration des Américains. A Hako-dadé, des indigènes ont construit l'année dernière un yacht, avec autant de perfection que l'auraient pu faire des ingénieurs européens.

A Naga-saki, les Hollandais ont fondé une école de médecine pour les Japonais. Cette école, dit un journal, compte trente-deux élèves qui doivent tous posséder la langue néerlandaise et qui étudient avec ardeur, sous la direction d'un premier officier de santé impérial nommé Matsou-moto Ryo-sin. De la sorte les principes de la thérapeutique européenne se répandent

parmi les insulaires. La vaccine ne trouve presque plus d'opposition du côté du peuple et les innoculations s'accomplissent par milliers. A San-go, ville principale du pays de To-sen, un hôpital pour 150 malades a été construit d'après les plans du docteur Pompe. Un obstacle sérieux au progrès de la médecine au Japon provenait des préjugés indigènes qui s'opposent à l'ouverture des corps inanimés. Les élèves de l'école de Naga-saki ayant compris combien l'impossibilité de se livrer à des dissections était funeste à leurs études, ont amené le gouverneur de la ville à enfreindre en leur faveur les coutumes du pays et à leur livrer le corps d'un criminel mis à mort, pour procéder à son autopsie. Vingt-et-un jeunes gens assistèrent à cette expérience, ainsi que vingt-quatre médecins japonais qui purent se convaincre de la haute importance de ces opérations.

La science pharmaceutique a fait, de son côté, de notables progrès au Japon. Plus avancés que nous sous ce rapport, les savants du Nippon ont composé des vocabulaires de synonymies techniques, de façon à pouvoir comprendre nos ouvrages spéciaux. A une époque toute récente, d'importantes demandes d'ouvrages sur la pharmacie ont été faites en Hollande pour Naga-saki.

Malgré les nombreux documents que j'ai recueillis et les correspondances régulières que j'entretiens de-

puis trois ans surtout, avec des habitants de plusieurs parties différentes de l'archipel japonais, je n'ai pu réunir assez de renseignements pour tracer un tableau exact des progrès scientifiques réalisés dans cette intéressante contrée. Sans parler de Myako, qui paraît être la ville lettrée par excellence, mais que nous connaissons plus imparfaitement que toute autre, la ville de Yé-do possède un nombre considérable d'hommes éclairés qui, par une application constante, s'efforcent d'étendre chaque jour le domaine des connaissances indigènes et le champ de l'activité nationale. Cette dernière cité, bien inférieure à Myako, au point de vue de la richesse de ses bibliothèques, renferme cependant un dépôt de livres considérable; et sans répondre précisément de l'exactitude de ceux qui évaluent à 150,000 le nombre de volumes que renferme la bibliothèque du palais, je crois tenir pour certain qu'elle ne le cède aucunement en valeur à la fameuse bibliothèque de Khien-loung, conservée dans le palais Youèn-ming-youèn, à Pé-king. Elle a, en outre, l'avantage de renfermer non-seulement des livres en langue du pays, mais encore une immense collection d'ouvrages étrangers. On m'a même assuré qu'elle possédait d'anciens ouvrages chinois, dont les textes, imprimés ou manuscrits, sont absolument introuvables au Céleste-Empire.

L'instruction, comme nous l'avons dit, est très-ré-

pandue au Japon, et les personnages des classes élevées ne dédaignent pas de passer pour savants. Quelques-uns d'entre eux méritent ce titre dans toute l'acception du mot. Le prince de Satsou-ma, l'un des plus puissants vassaux de l'empire, est très-versé dans la pratique de nos sciences exactes. Se trouvant un jour en rapport avec des officiers de marine hollandais, il leur demanda quelle était l'application de la photographie aux observations barométriques. Cette question déconcerta singulièrement nos marins qui ne purent répondre, car ils avaient oublié ou ignoraient qu'à l'observatoire de Greenwich on faisait usage d'appareils photographiques pour constater d'une manière plus rigoureuse les variations du baromètre, du thermomètre et de l'hygromètre.

Les connaissances géographiques des Japonais actuels sont aussi avancées que celles des nations européennes de second ordre ; ce qui revient à dire que les insulaires du Nippon sont à peine en retard de quelques années sur nos découvertes. Et pour ce qui est de la géographie mathématique, les juges les plus compétents les disent d'une habileté remarquable. Leurs cartes récentes, levées d'après les principes adoptés parmi nous, sont d'une grande exactitude, et la détermination des longitudes et des latitudes y est notée suivant les procédés les plus rigoureux. J'ajouterai

même, d'après des voyageurs récents, que leurs progrès en hydrographie laissent entrevoir la possibilité, pour eux, de devenir une grande puissance maritime. La situation du Japon, analogue à celle des îles Britanniques, est de nature à les solliciter vers ce genre de progrès : et cela d'autant plus, qu'ils n'ont qu'à relire leur histoire pour retrouver des vestiges de leur ancienne activité maritime.

Les progrès de l'agriculture japonaise sont antérieurs à l'arrivée des Européens : ils surpassent en valeur tous les autres progrès réalisés dans l'Archipel. Unanimement les voyageurs ont exprimé l'admiration qu'ils ont ressentie à la vue de la magnifique végétation qui orne le sol le plus souvent fort médiocre des campagnes, et de l'économie qui régne dans toutes les cultures. Une longue expérience, jointe à la nécessité de fournir à la subsistance d'une population compacte et sans cesse croissante, a enseigné aux Japonais l'art de demander à la terre tout ce qu'elle peut produire sans repos, et à contraindre les régions inhospitalières des montagnes, leurs versants couverts de neige, et jusqu'aux rochers ordinairement arides, de contribuer à l'alimentation publique. Nul doute que nous-mêmes Européens, malgré l'avancement de nos sciences agricoles et le secours inappréciable de nos machines, n'ayons encore à apprendre des Japonais, en ce qui

touche l'exploitation la plus fructueuse possible du sol, et l'application de tous les produits de la nature, même les plus dédaignés, aux besoins des classes indigentes. J'insiste sur la portée de cette observation, parce qu'il serait à souhaiter qu'un gouvernement paternel ne la laissât pas tomber dans l'oubli.

Je ne m'arrêterai pas sur l'horticulture, bien que cet art soit très-apprécié et très-avancé au Japon. Les arts d'agrément les moins utiles, il faut l'avouer, ont eu le malheur d'accaparer trop exclusivement la sollicitude des nations de l'Extrême-Orient, pour que ce soit à leur occasion qu'il faille accorder des louanges. On ne peut cependant se dispenser d'admirer l'art que les Japonais savent mettre à l'ornementation des jardins et surtout à la composition des bouquets; je dis *art*, parce que chez eux ce talent est un art infiniment apprécié et qui assure la carrière de ceux qui savent s'y distinguer.

S'il est vrai de dire que les progrès réalisés par les Japonais dans le domaine des sciences datent en grande partie de l'établissement des Européens parmi eux, il n'en est pas de même de l'industrie. A une époque de longtemps antérieure aux premières communications avec l'Occident, les insulaires du Nippon excellaient déjà dans la fabrication de la porcelaine, des meubles de luxe, des étoffes de soie, etc. Des imprimeries étaient répandues par tout l'empire à

l'arrivée des Portugais, et la fonte des métaux avait acquis parmi eux un degré avancé de perfection.

La porcelaine a été, comme l'on sait, importée des contrées de l'Extrême-Orient en Europe. On n'est parvenu à obtenir un produit similaire qu'en 1709. Jusqu'à cette époque, les produits céramiques de la Chine et du Japon ont eu le privilége de l'emporter sur les plus belles poteries émaillées de l'Italie et de Nevers. La fortune des porcelaines venues d'Orient dépassa longtemps tout ce qu'on pourrait imaginer à cet égard, et la poésie et les légendes merveilleuses vinrent leur prêter leur concours.

Inventée en Chine sous la dynastie des Han (202 ans avant notre ère), la porcelaine commença à être fabriquée dans le pays de Sin-p'ing. Transportée bientôt en Corée, elle passa de ce royaume dans l'archipel japonais où elle ne cessa plus d'être cultivée jusqu'à nos jours. On rapporte en effet qu'un prince de Sin-ra amena dans l'île de Nippon une corporation qui s'y établit et dota le pays des nouveaux produits céramiques des Chinois. Ce ne fut toutefois que vers l'année 1211 qu'un fabricant japonais nommé *Koto-siro Ouyémon*, rapporta de Chine les secrets de l'art qu'il cultivait et enrichit sa patrie de porcelaines qui furent dès l'origine très-estimées.

Depuis cette époque, les progrès de la fabrication de la porcelaine japonaise ne se ralentirent plus, et au com-

mencement de notre siècle les produits de la province de Fizen dépassaient en perfection, aux yeux des amateurs, les plus beaux produits de Kin-té-tchin et des autres manufactures chinoises. Le peu que nous connaissons jusqu'à présent de cet art, en Chine et au Japon, suffit en effet pour nous démontrer que les procédés employés dans ce dernier pays sont plus ingénieux et plus perfectionnés. Cette opinion a d'ailleurs été soutenue par M. Alphonse Salvétat, dont l'autorité en fait de céramique est généralement reconnue, et qui, par les nombreuses opérations qu'il a dirigées à la manufacture impériale de Sèvres, a dû naturellement acquérir une grande expérience. Entre autres remarques, ce savant chimiste a consigné l'observation suivante : « Il peut paraître surprenant que les Chinois, ingénieux dans mille autres circonstances, aient laissé passer inaperçu tout le parti qu'on peut tirer de la porosité du dégourdi de la porcelaine. Cette propriété offre, comme on sait, le moyen de recouvrir de sa glaçure, également et promptement, c'est-à-dire économiquement, toute poterie à pâte absorbante quelque soit le fini de la forme, quelque soit la nature de la glaçure. On a d'autant plus lieu d'être surpris de l'ignorance dans laquelle ils demeurent, que les fabricants japonais pratiquent la mise en couverte économique et rapide au moyen de l'immersion. »

La porcelaine japonaise est surtout fabriquée avec

perfection dans l'île de Kiou-siou, notamment dans la province de Fi-zen, ainsi que nous l'avons dit. Les principales manufactures sont situées dans l'arrondissement de Matsou-ra, près du hameau de Ouresino, où la matière première se rencontre en abondance.

L'ébénisterie japonaise jouit d'une réputation trop générale pour qu'il soit nécessaire d'en signaler la supériorité. Elle consiste, comme on le sait, dans la fabrication des meubles de laque. Ce vernis, qu'on a vainement essayé d'imiter en Europe (et il est bon d'ajouter que l'exportation des beaux laques japonais étant prohibée, il n'en est jamais sorti du Japon), ce vernis, dis-je, l'emporte en brillant et en durée sur toutes les compositions analogues qu'on rencontre dans les autres parties du monde. Emprunté à un arbre appelé dans le pays *ourousi*, et que les botanistes ont désigné sous le nom de *rhus vernicifera*, il est tiré des provinces de Yamato, Isi-koka et de Fi-go. « Le laque japonais, dit M. Natalis Rondot, a un mérite particulier, et qui existe à un haut degré dans les pièces anciennes : c'est sa remarquable dureté, que l'on ne sait, même en Chine, à quel procédé ou à quelle matière attribuer. Il est au moins certain que l'on faisait usage d'un procédé différent de celui des Chinois, dont la base est le vieux grès rouge porphyrisé. Nous ajouterons, continue M. Rondot, que les fabricants de laque de Fou-tchéou-fou ont coutume

d'employer des ouvriers qui ont été se perfectionner dans leur métier au Japon. »

Le travail des soies a été l'objet de progrès considérables. Deux à trois mille balles de trente à trente-cinq kilogrammes, envoyées dernièrement à Londres à titre d'échantillons, ont surpris les filateurs anglais, non moins par la modicité de leur prix que par leur admirable beauté. La plupart de ces soies égalaient ou même surpassaient en finesse, en force et en parfaite régularité, tout ce que la France et l'Italie ont produit de plus excellent en ce genre.

Les Japonais sont parvenus à de remarquables résultats en ce qui touche la fonte des métaux. Aucun peuple ne les a encore surpassés dans la trempe de l'acier, et leurs lames les plus parfaites l'emportent sur les fameux produits de Solingen et de l'ancien Damas.

L'art de l'horlogerie ne paraît avoir été introduit d'une façon régulière qu'à une époque assez récente. Anciennement, les insulaires employaient la clepsydre pour mesurer le temps. Ils faisaient aussi usage de petits bâtonnets à encens, dont la combustion lente et régulière indiquait les divisions du jour. On voit figurer, il est vrai, dans la grande Encyclopédie japonaise, dont la publication primitive remonte au commencement du dix-huitième siècle, une horloge à sonnerie désignée sous le nom de *to-kei* (en chinois : *tse-ming-tchoung* « cloche sonnant d'elle-même »);

mais ce produit est de provenance hollandaise.

La fabrication de l'encre, dite encre de Chine, est connue au Japon depuis plus de huit cents ans. On sait que, pendant longtemps, on a vainement essayé d'imiter cette encre en Europe. Suivant l'Encyclopédie japonaise, on se servait primitivement, pour sa composition, d'une sorte de terre noire, ce qui explique pourquoi, dans l'écriture idéographique, on a choisi pour désigner l'encre un caractère où les signes « noir » et « terre » se trouvent combinés. Plus tard, on fit usage de noir de fumée, et on y ajouta des aromes. L'éditeur japonais de l'ouvrage que nous venons de citer ajoute : De tout temps, l'encre a été tirée de la capitale du Sud. Ceux qui la fabriquent avec le plus de succès emploient du noir de fumée préparé à l'huile de lin pour la première qualité ; ils y ajoutent du camphre et du musc. La qualité inférieure se prépare avec du noir de fumée de sapin. L'encre dite de la grande paix (*daï-feï-no soumi*) est fabriquée principalement à Oho-saka, avec du noir de sapin : elle peut être employée pour l'imprimerie.

L'art de l'imprimerie, cultivé au Japon depuis plus de sept siècles, y a été l'objet de nombreux perfectionnements. A une époque très-reculée, mais dont nous n'avons pu parvenir encore à trouver la date précise, les moines japonais faisaient usage de planches de pierres dans lesquelles ils gravaient en creux les textes

de leurs livres sacrés, afin d'en obtenir des copies multipliées au moyen d'une encre appliquée sur les parties non creusées. Les épreuves qui résultaient de ce mode d'impression donnaient des lettres blanches sur un fond noir. Suivant un autre procédé, on remplissait les parties creusées d'une composition résineuse, et on encrait les caractères ainsi formés à l'aide d'un tampon. Il resterait à savoir comment ils s'y prenaient pour ne pas noircir la pierre entière, car l'ignorance en chimie des anciens Japonais ne permet pas de supposer qu'ils connaissaient la ressource de l'eau acidulée de nos lithographes.

Les planches de bois, dont l'usage est aujourd'hui répandu par tout le Nippon, n'y furent usitées vraisemblablement qu'à une époque plus récente. De nos jours, on emploie pour les graver les mêmes procédés qu'à Canton.

Le système de l'écriture japonaise, infiniment plus compliqué qu'aucun autre système connu, semblait repousser toute tentative de reproduction des textes en types mobiles. Les ouvrages les plus ordinaires comme les plus précieux, si l'on en excepte un petit nombre de livres de haute littérature, écrits avec le concours de caractères chinois droits, sont reproduits en une écriture tellement cursive qu'il est rare de rencontrer, dans deux auteurs le même signe tracé d'une manière absolument semblable. Si l'on ajoute

à cela que les lettres japonaises sont susceptibles de ligatures très-variées, comme, par exemple, les lettres arabes dans le *tâhliq*, on comprendra combien il est difficile de réduire à des éléments typographiques ces groupes complexes et constamment enchevêtrés qui pullullent dans les impressions xylographiques. Ces difficultés ne paraissent pas avoir rebuté les Japonais, et il paraît avéré que plusieurs essais de typographie mobile ont déjà été entrepris avec succès au Nippon. L'auteur de ces lignes a lui-même dirigé, pour l'Imprimerie impériale, la gravure et la fonte de deux corps de *fira-kana* qui, grâce à certains procédés particuliers, notamment dans la pente des ligatures, l'approche des syllabes et le crénage de certaines lettres, permettent désormais d'imprimer, suivant les procédés ordinaires de nos typographies, tous les textes avec ou sans notes que l'on désirera répandre parmi les indigènes et parmi nous.

La chromo-typographie n'est pas restée en arrière, et les Japonais se sont montrés, dans cet art, infiniment supérieurs aux autres populations asiatiques. Le nombre des couleurs qu'ils emploient au rouleau, et surtout la gradation des teintes, tout à la fois pures et variées à l'infini, dépassent la plupart des essais tentés en Europe. Le relief qu'ils donnent avec une remarquable originalité à quelques-uns de leurs dessins, et l'emploi des métaux les plus divers à l'aspect,

sont dignes de la sollicitude de nos typographes.

La reliure n'est pas inconnue des Japonais, bien qu'ils ne la pratiquent pas précisément à la façon européenne. Dès qu'un ouvrage est sorti des presses, ils en plient les feuillets du côté de la tranche du livre, et, après avoir collationné les exemplaires et les avoir rognés du côté du dos, en tête et en queue, ils les revêtent d'une double garde de soie ou de papier plus ou moins richement façonnée ; puis ils les piquent avec un fil de soie dans toute la longueur, sur une largeur moyenne d'environ un centimètre, de manière que les pages soient solidement attachées les unes aux autres. Ils emploient en outre assez souvent une sorte de *coins*, pour garantir les angles du dos. Une fois cette opération terminée et les volumes composés de la sorte, ils les réunissent en plus ou moins grand nombre dans une sorte d'étui à rabattement fermé à l'aide de deux aiguilles. C'est ordinairement pour la fabrication de cet étui qu'ils mettent à profit toutes les ressources de leur art. Les ouvrages de prix sont ainsi renfermés dans des étuis merveilleusement parés, et les aiguilles, ciselées avec extrême délicatesse dans l'ivoire, ne sont pas les parties les moins remarquables de leur œuvre.

Je ne prolongerai pas davantage cette rapide esquisse de la civilisation japonaise. Pour traiter à fond le sujet que j'ai abordé, il faudrait dépasser de beaucoup l'étendue d'un article ordinaire, et je craindrais, en me laissant aller à trop de détails, d'abuser de la bienveillante attention dont la Société de géographie a honoré cette ébauche. D'un autre côté, je manquerais souvent de sources authentiques pour puiser les renseignements dont j'aurais besoin. Car on ne doit pas se le dissimuler, nous sommes encore extrêmement pauvres en documents japonais, et quoiqu'il soit déjà possible d'en acquérir des collections au Japon même, il faudrait le concours d'un gouvernement ami des lettres pour en alléger les dépenses. Les grandes bibliothèques de l'Europe ne renferment qu'un très-petit nombre de livres japonais, et la plupart ont été acquis par des voyageurs plus enclins à réunir des recueils d'images que des ouvrages de littérature ou de sciences inintelligibles pour eux. Il faut cependant espérer que nos relations avec le Japon, devenant chaque jour plus fréquentes et plus faciles, il en résultera quelques fruits pour l'enrichissement de nos bibliothèques et l'avancement des études orientales.

L'OUVERTURE DU JAPON

AUX POINTS DE VUE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

L'ouverture de l'empire japonais peut être considérée dès à présent comme un fait accompli. La récente déclaration par laquelle la cour de Yédo a fait savoir aux principales puissances maritimes de l'Occident, qu'elle était disposée à contracter avec elles des traités d'amitié et de commerce, est un événement qui doit avoir, dans un avenir très-prochain, une influence considérable sur notre commerce en Asie et sur les destinées du pavillon français dans les mers de l'extrême Orient. Aussi, nous avons pensé que le moment était venu d'appeler l'attention du monde scientifique et industriel sur la nation japonaise, sans contredit l'une des

plus intelligentes et des plus avancées de toute l'Asie orientale.

L'archipel japonais forme un vaste cordon d'îles et d'îlots, qui s'étend depuis la pointe sud-est du Kamtchatka jusqu'à l'île de Formose, sur une ligne de près de mille lieues. Il regarde la Chine dans la direction de l'ouest, tandis que, du côté de l'orient, il fait face au nouveau monde, dont il n'est séparé que par les eaux du Pacifique. Sa situation en Asie, comparable à celle des Iles-Britanniques en Europe, fait entrevoir, pour une époque évidemment très-rapprochée, l'établissement d'un centre de commerce qui reliera par des relations suivies les peuples des deux continents. Les ports situés sur la côte occidentale de l'archipel japonais attireront naturellement sur leurs marchés les produits de la Chine, de la Corée et de la Tartarie, tandis que les villes baignées par le Grand Océan s'ouvriront aux vaisseaux américains qui feront voile vers ces parages. La distance qui sépare la baie de Yédo de la Californie [1], bien que très-considérable, n'est plus un obstacle qui puisse, de nos jours, arrêter les pionniers de la civilisation et les agents du commerce trans-océanique. La vapeur et le secours na-

[1] On compte approximativement 2000 lieues de vingt-cinq au degré entre San-Francisco et Yédo; le trajet direct pourrait être effectué en 22 jours.

turel d'un courant analogue au *gulfstream*[1] de l'Atlantique dont l'influence se fait sentir sur toute l'étendue de l'Océan, entre le Japon et l'Amérique du Nord, assureront une traversée prompte et facile aux passagers qui se rendront dans les principales villes du Japon, devenues de grands entrepôts de marchandises, approvisionnés par les différentes parties de l'Asie et de l'Occident.

Lorsqu'on étudie, au point de vue pratique surtout, un pays encore peu connu, il faut chercher, sans enthousiasme comme sans répulsion, la simple vérité, et ne point s'exagérer le bien ou le mal qu'on peut y découvrir. Considéré par rapport à la fertilité naturelle du pays, le Japon est notablement inférieur à ces riches contrées qui l'avoisinent, et dans lesquelles le soleil ardent des tropiques fait croître et fructifier la plus luxuriante végétation. Mais le génie actif et industriel des Japonais leur a procuré bien au delà de ce qu'ils eussent pu attendre d'un sol plus fertile mais inculte, tels qu'on en rencontre presque partout où la nature ne

[1] Nous voulons parler du *Kouro-siwo* (courant noir), ainsi appelé par les Japonais, à cause de la couleur bleue foncée qui le distingue des autres eaux du Grand Océan. Ce courant, encore peu connu en Europe, prend son origine, suivant le lieutenant S. Bent, dans le grand courant équatorial du Pacifique. (V. Fr. Hawks, *Narrative of the exped. of an American squadron to the China seas and Japan*, pag. 601 et *pass.*)

réclame point de l'homme son travail en échange de sa subsistance.

L'immense développement de l'agriculture au Japon est vraiment digne de fixer notre attention. Les versants des montagnes et des collines, en grand nombre surtout dans l'île de Nippon, y sont cultivés jusque dans les parties les plus arides; et les rochers eux-mêmes sont garnis de plantes, dont les fruits, les feuilles ou les racines fournissent des aliments sains et nourrissants à toutes les classes de la population du pays. Les voyageurs auxquels il a été donné de visiter quelques portions du territoire japonais, n'ont pu oublier avec quel étonnement mêlé d'admiration ils ont contemplé, en entrant dans le port de Nagasaki, cette magnifique et vigoureuse végétation qui forme une sorte de couronne de verdure autour de la ville, et s'étend jusque dans les parties les plus élevées de ce beau panorama.

Parmi les céréales cultivées au Japon, le riz occupe partout le premier rang et fournit la base de l'alimentation de toutes les classes de la société. Mais comme la culture de cette graminée réclame de l'eau en grande abondance, les indigènes ont eu recours à un système d'irrigation très-étendu et admirablement adapté à la nature du sol souvent aride qu'ils avaient à fertiliser. On assure que, dans certaines parties du Nippon et de

l'archipel Loutchouan, on obtient deux récoltes par année, en alternant les céréales avec diverses espèces de végétaux, tels que des ignames, des patates, des dolichos, etc. Le blé, barbu et non barbu, est cultivé avec succès à Outchéna [1] et dans plusieurs îles de l'archipel japonais. Afin de ne pas trop m'étendre, je passerai sous silence les céréales de second ordre, telles que l'orge, le millet, les sorghos, le maïs, ainsi que les cultures de canne à sucre qui réussissent parfaitement dans la partie méridionale du Japon et surtout sous le climat des îles Lou-tchou.

Les essences forestières, et notamment les arbres à fruits, couvrent la campagne d'une verdure tout à la fois agréable et productive. Outre les chênes, les cèdres, les pins et divers autres conifères propres aux constructions maritimes ou à la fabrication des meubles et des ustensiles domestiques, et sans citer une suite encore plus variée d'arbres fruitiers, nous rencontrons, au Japon, l'*ourousi* ou arbre à vernis [2], dont

[1] Dans l'archipel Loutchouan.

[2] L'*Ourousi* ou *Ourousi-no-ki* (arbre à vernis) répond au *Rhus vernicifera* des botanistes. Il se rencontre également en Chine et dans l'Annam (Cf. Loureïro, *Flora Cochinchinensis*, I, 411) et dans plusieurs autres contrées de l'Asie ; mais on n'en obtient nulle part un vernis aussi beau qu'au Japon. La preuve en est qu'on fait venir de ce dernier pays à Pékin, les meubles de luxe destinés à la cour et aux grands (de Lange, *Voyage de Moscou à Pékin*, p. 214).—Le meilleur vernis

on extrait par voie d'incision la substance qui sert à la préparation de ces meubles magnifiques si ardemment recherchés en Europe et que nous n'avons encore pu imiter qu'imparfaitement. Le bambou et le bananier, qui croissent aux îles Lou-tchou, fournissent aux insulaires, outre l'usage dont on les connaît susceptibles, la matière première d'une espèce de tissu fort répandu dans le pays. Le bambou sert également à faire du papier d'impression [1].

J'aurais mentionné avec quelques détails le camphrier, l'arbre à poivre, le figuier, le marronnier, le mûrier à papier et une foule d'autres arbres, si j'eusse eu l'intention de fournir un exposé complet des pro-

provient des arbres qui ont environ trois ans. Au moyen d'une incision pratiquée sur l'arbre à vernis, on obtient un suc blanc et résineux qui, mis à l'air, prend une teinte noire tout en conservant sa transparence, s'il est appliqué seul sur le bois; mais ordinairement on enduit d'une couche noire et assez épaisse les planches que l'on veut vernir, et alors elles acquièrent un aspect très-brillant et comparable à celui d'un miroir. Voy. sur ce sujet : *Voyage de Thunberg au Japon* (trad. de Langlès), vol. IV, p. 141; Kæmpfer, *Hist. naturelle du Japon*, liv. I, ch. IX.

[1] Le bambou, qui croît en abondance aux îles Lou-tchou et au Japon, est d'une valeur inappréciable pour les indigènes, auxquels il fournit tout à la fois de la nourriture, des vêtements, du bois de construction, des tubes pour les pinceaux à écrire, des filaments pour la fabrication du papier, et, outre tous ces produits, un magnifique ombrage dans les campagnes et auprès des maisons.

duits de l'agriculture japonaise. Le but de ce travail étant uniquement de signaler, par un petit nombre d'exemples, l'importance des relations commerciales à ouvrir avec le Japon, j'ai dû me borner ici à des données très-superficielles. Je me contenterai donc d'ajouter que les provinces du nord de l'île de Nippon produisent plusieurs espèces de noyers, dont on retire une huile abondante, d'un goût très-agréable et d'un usage préconisé en médecine. L'écorce torréfiée des noix de ces arbres constitue le principal ingrédient d'une encre extrêmement noire, qui peut rivaliser non sans succès avec la meilleure encre de Chine.

Le camélia connu sous le nom de thé, introduit au Japon dans le cours du neuvième ou du dixième siècle, est aujourd'hui l'un des végétaux les plus importants de l'agriculture japonaise. On le rencontre non-seulement dans les plantations qui lui sont spécialement affectées, mais encore dans les haies des habitations et partout, en un mot, où la qualité du terrain lui permet d'atteindre à un parfait développement.

Ne voulant m'occuper ici que des productions utiles du Japon, je dois renoncer, en quittant le règne végétal, à parler des magnifiques jardins des Japonais, bien que je sache que de ce côté surtout, je rencontrerais chez ces insulaires une grande supériorité, tant sous le rapport de la beauté des espèces cultivées que

sous celui des dispositions pittoresques qu'ils imaginent.

Parmi les richesses minérales du sol, il faut mentionner l'or, assez commun dans plusieurs provinces, notamment dans celle de Sado, où les mines sont extrêmement riches et les produits d'une finesse et d'une pureté remarquables. L'or et l'argent se retirent également de l'île d'Or (*Kin-sima*) et de l'île d'Argent (*Gin-sima*), que les Japonais disent très-fertiles en ces précieux métaux.

L'argent est très-commun dans le Nippon : les Portugais, lorsqu'ils y commerçaient, en ont exporté, en une seule année, pour la valeur de 14,687,500 fr.

Le cuivre se rencontre dans toutes les parties du Japon : il passe pour supérieur à celui des autres contrées de l'Asie.

Le fer est produit par trois provinces, et probablement même par un plus grand nombre. L'acier japonais a la réputation d'égaler, sinon de surpasser, celui qu'on prépare dans les cinq parties du monde, même celui de Damas.

Le charbon de terre est très-commun au Japon. Quelques voyageurs vantent la richesse des mines qui sont situées dans le Tsikousen et dans les provinces septentrionales. L'expédition américaine du commodore Perry a compris l'importance d'établir, dans ces

parages, un entrepôt de charbon de terre pour le ravitaillement des vaisseaux appelés à parcourir les mers du nord de l'Asie orientale.

Peu de pays sont plus fertiles en soufre. Dans la province de Satsouma, on en récolte en grande abondance. L'île du Soufre (*Ivo-ga-sima*), d'abord inexplorée à cause des exhalaisons réputées dangereuses du sol, est aujourd'hui exploitée avec succès par les Japonais qui en retirent de nombreux produits.

Les pierres précieuses du Japon nous sont pour la plupart inconnues ; nous savons seulement que les agates, les cornalines, les jaspes y sont très-communs.

Enfin, les mers qui baignent les côtes de l'archipel japonais fournissent au commerce indigène des coraux magnifiques, des éponges non inférieures à celles des Moluques, et des perles fines dont quelques-unes, au dire des voyageurs, surpassent en grosseur et en beauté la plupart de celles que l'on admire en Europe.

Les progrès de l'industrie japonaise proprement dite ne sont pas moins remarquables que ceux de l'agriculture. Les branches où excellent les insulaires du Nippon sont surtout le travail des métaux et la trempe de l'acier avec lequel ils font des armes blanches supérieures à celles des plus célèbres fabriques de l'Asie et de l'Europe. Ils sont habiles dans la fonte et la frappe des métaux, témoin leurs statues, leurs monnaies.

Les grandes villes du Japon renferment de nombreuses manufactures : on y travaille la soie avec beaucoup de succès, et les étoffes brochées qui en proviennent sont très-estimées. La porcelaine japonaise est généralement plus recherchée que celle de la Chine, qu'elle surpasse souvent en perfection et en beauté. Les meubles de laque sont encore de ces produits que l'on ne peut s'empêcher d'admirer même en concurrence avec ce que produisent de plus attrayant nos ébénistes européens. Les manufactures de glaces manquent au Japon, et les miroirs qu'on y rencontre sont purement métalliques : on prétend cependant qu'ils sont à peine inférieurs aux nôtres.

La fabrication du verre et des vitraux de couleur est connue des Japonais, mais elle est loin d'avoir atteint parmi eux le degré de perfection auquel sont parvenus les industriels de l'Occident ; aussi l'exportation européenne de verreries et de cristaux en tous genres pourrait-elle acquérir une importance réelle dans les grands centres, comme à Yédo, à Myako, à Ohosaka, à Nagasaki. Il y aurait également à introduire au Japon des instruments de sciences physiques et médicales ; car, bien que les Japonais aient des opticiens qui fabriquent même des télescopes, leurs produits ne sauraient lutter avec ceux de Paris et de Londres.

L'imprimerie a acquis un grand développement chez

les Japonais. Sans parler du caractère tout particulier des figures dont ils ornent la plupart de leurs livres, je dois remarquer que, dans les belles éditions, l'impression y est très-pure, le papier d'une solidité et d'une finesse extrêmement remarquables. Certains papiers japonais mériteraient toute la sollicitude des fabricants européens et de la science elle-même, qui ne peut voir sans regret le peu de durée des papiers mécaniques livrés aux presses de nos imprimeries. La chromotypographie a été connue au Japon bien avant les premiers essais des Européens ; et, actuellement encore, je ne crains point d'affirmer qu'il nous reste quelques progrès à réaliser pour n'être en rien inférieurs aux Japonais dans la pratique de cet art. Qu'il me suffise, à ce sujet, de signaler leurs impressions avec reliefs et la variété de leurs couleurs, toutes également produites au simple tirage, c'est-à-dire sans recours aux poudres, dont on connaît trop les désagréments irréparables ; enfin, la combinaison des couleurs métalliques, aussi solidement appliquées qu'agréables à la vue.

Je ne citerai plus qu'en passant les nombreuses distilleries des Japonais; leurs teintureries où s'exploitent des ingrédients inconnus parmi nous; leurs fabriques d'étoffes de tous genres, leurs tanneries, et une foule de petites industries n'ayant pour la plupart aucun équivalent en Europe, et consistant à retirer quelques

produits utiles de toutes les substances fournies par la nature, et notamment de certaines matières rejetées par nous comme sans application et sans valeur.

Quelque succinct que soit l'exposé qui précède, il aura atteint son but, s'il suffit pour donner une idée des progrès accomplis de nos jours chez les Japonais, et pour constater que ces insulaires sont actuellement les peuples les plus avancés du vaste domaine de la civilisation asiatique.

L'ILE DE YÉSO

I

Yéso, l'une des principales îles de l'archipel japonais, est séparé de l'île de Nippon au sud par le détroit de Matsmayé, et de l'île de Taraïkaï au nord par le canal de Lapeyrouse. A l'exception de l'extrémité méridionale et de quelques points de la côte nord-est, elle est habitée par une nation nombreuse et à demi sauvage qui peuple également les îles Kouriles, Krafto et une portion du territoire maritime de la Mandchourie. Les indigènes se désignent ordinairement par la simple qualification de *Aïno* (hommes) ; les Japonais les nomment *Atsouma-Yébisou* (barbares orientaux), et les Chinois *Hia-hi* (barbares à crevettes). On les trouve mentionnés dans les plus anciens livres chi-

nois[1] sous le nom de *Mao-jin* (hommes velus), nom qui caractérise d'autant mieux la race aïno, que le plus souvent on nous l'a dépeinte comme ayant le corps recouvert de poils longs et épais. Quant à l'origine du mot *kouriles* par lequel l'archipel des Aïno fut d'abord désigné dans les relations des voyageurs russes, puis bientôt après dans un grand nombre de géographies européennes, on ne saurait l'établir avec certitude, quoiqu'il paraisse vraisemblable qu'il faille la chercher dans le mot *kourou* ou *gourou* qui, de même que *aïno*, signifie homme [2].

D'une taille généralement supérieure à celle des Japonais, doué d'un corps robuste presque entièrement velu et ombragé par une épaisse barbe noire encadrant un visage très-brun et surmonté de longs cheveux, l'Aïno présente un extérieur fier et sauvage qui rap-

[1] Notamment dans le *Chan-haï-king*, sorte de cosmogonie chinoise attribuée à Yu le Grand (22 siècles avant notre ère).

[2] Telle était du moins l'opinion de Klaproth, qui disait à la page 300 de son *Asia polyglotta* : « Den Namen Kurilen haben sie wahrscheinlich von einem Worte ihrer Sprache erhalten; næmlich *Kur* oder *guru*, das ebenfalls Mensch bedeutet. » Cette étymologie nous paraît toutefois bien préférable à celle qui tendrait à rapporter le mot *kourile* au russe *kourite* (fumer), parce que les Russes du Kamtchatka auraient tout d'abord aperçu la fumée des volcans de Yéso. Voy. *Voyages de Paul Ricord au Japon* (trad. de Breton), tom. II, p. 191.

pelle en lui l'homme de la nature, libre comme l'arbre vert qui croît sans culture et sans entraves pour abriter sa fragile cabane des intempéries du climat.

Les femmes sont moins brunes; elles relèvent leurs cheveux foncés sur le sommet de la tête, pour en former un nœud qu'elles entremêlent de morceaux d'étoffe. A leurs oreilles, pendent quelques anneaux entrelacés; sur leur cou, brille un collier de verroteries bleues et brillantes, réunies sur leur poitrine par une petite plaque d'argent ou de métal moins précieux, sur laquelle sont quelquefois façonnés des ornements ou des fleurs, témoignages de l'art naissant chez des peuples qui ne connaissent point encore ce que l'on appelle, en Occident, la science, le bien-être et la civilisation.

Mais ces ornements simples ne suffisent point aux Kourillennes; il leur faut encore emprunter à la nature des principes colorants pour en imbiber les piqûres qu'elles tracent en forme de fleurs, de nuages, ou d'autres ornements, sur leur visage et sur leurs mains. Leurs lèvres elles-mêmes perdent leur couleur naturelle sous une couche de peinture verte ou bleue qu'elles retirent d'une espèce de plante appelée *Koutsi-gousa* (plante de la bouche [1]), vraisemblablement à cause de l'usage auquel on l'adapte.

[1] C'est une espèce d'aconit.

Les Yéso passent pour très-robustes. Leurs habitudes nomades, leur vie sauvage et presque vagabonde, leur ont procuré une grande souplesse dans les membres. Aussi sont-ils très-habiles à la chasse; et dans leurs courses, ils arpentent les terrains les plus inégaux avec une rapidité extraordinaire. Les exercices de ce genre, auxquels ils se livrent durant la plus grande partie de leur temps, les maintiennent dans une santé florissante, qu'ils attribuent en outre à l'habitude qu'ils ont de se baigner dans la mer, soit pour leur agrément, soit dans des vues lucratives. Ils ont coutume de plonger également dans l'eau de la mer les enfants qui leur naissent, afin de les fortifier et de faciliter leur développement.

Les Aïno sont généralement d'un bon naturel; ils joignent à un cœur sincèrement généreux un esprit facilement disposé aux liaisons d'amitié. Ils sont obligeants pour les étrangers, et se trouvent heureux lorsqu'ils rencontrent l'occasion de leur offrir l'hospitalité. Mais, dit l'auteur de la grande *Encyclopédie Japonaise* [1], dès qu'ils voient des personnes pour lesquelles ils ont des motifs de haine, ils ne manquent point d'en tirer vengeance ; aussi portent-ils, à cet effet, un dard caché dans leur chevelure ou un poignard sous leurs vêtements. »

[1] *Wa-Kan san-saï dzou-ye*, livre XIII, page 22.

Le costume des Kourillens diffère naturellement, suivant qu'il a été fabriqué au Japon ou en Russie, ou qu'il est le produit de l'industrie indigène.

Les habitants des îles qui se rapprochent le plus de la pointe orientale du Kamtchatka achètent aux Russes une grande partie de leurs vêtements ; les insulaires du midi, au contraire, et principalement les habitants des terres seigneuriales du prince de Matsmayé, échangent contre les produits de leur chasse et de leur pêche, des habillements confectionnés au Japon. Quant aux Aïno de la partie nord de Yéso et des îles qui s'en rapprochent dans cette direction, ils ont un costume tout particulier. Les uns, les plus sauvages, se couvrent simplement de peaux d'ours et d'autres bêtes fauves qu'ils tuent à la chasse; les autres, un peu plus civilisés, portent des vêtements longs, formés d'écorce d'arbres ou parfois de toile de chanvre écrue. Les manches en sont ordinairement très-courtes.

Les vêtements des femmes diffèrent peu de ceux des hommes; comme ces derniers, elles marchent nu-pieds, Les Japonais ont introduit chez les Yéso de gros bonnets destinés à les garantir du froid et de la neige : ils sont un objet de commerce entre les deux nations.

Les chefs sont vêtus de satin broché, ou de tout autre tissu de soie, avec des dragons et divers ornements comme insigne de leur rang ou de leur dignité. La cour

de Yédo, jalouse d'attacher à ses intérêts les Aïno les plus puissants et les mieux considérés, leur a souvent conféré des costumes d'honneur enrichis d'or et d'argent, ou, dans d'autres circonstances, un sabre à garde d'argent.

Les armes des Yéso sont bien celles d'un peuple sauvage et chasseur. L'arc, les flèches et la javeline, voilà celles que l'on rencontre entre les mains de tous ces insulaires. Leurs flèches, faites de bois très-dur, n'ont que deux plumes près de l'encoche et sont terminées par une pointe empoisonnée. La blessure qui en provient est toujours mortelle, si l'on n'a recours à une prompte amputation. Les Aïno paraissent employer, dans leurs combats, des armes de la même nature que celles des Polynésiens. L'arc, le javelot, voilà leurs armes principales; le glaive, le poignard leur servent d'accessoires et proviennent en grande partie des Japonais.

Les Aïno habitent l'hiver dans des huttes, le plus souvent construites de terre ; l'été, ils demeurent dans des espèces de chaumières [1]. Quelques nattes de jonc entrelacées sur lesquelles ils s'assoient, les jambes croisées à la manière des musulmans, composent la partie la plus importante de leur mobilier. Ils ne font ordinai-

[1] *Wa-kan San-saï dzou-ye* (Encyclopédie japonaise, livre XIII, page 22).

rement pas de séparations dans leurs habitations qui ne forment ainsi qu'une seule chambre dans laquelle les hommes et les femmes vivent tous ensemble.

La nourriture des Yéso qui habitent le bord de la mer consiste surtout en poissons, parmi lesquels le petit hareng nommé *kado* et l'espèce de saumon appelé *sake* par les Japonais, et *zimbe* par les Aïno, sont les plus communs. On les fait sécher, afin de pouvoir en conserver pendant toute l'année. Les habitants de la partie intérieure de Yéso vivent de leur chasse. Quand ils réussissent à prendre des ours, animaux très-communs dans ces pays, ils en mangent la chair qu'ils trouvent tout à la fois délicate et fortifiante. Et s'il arrive qu'ils rencontrent un petit ourson séparé de sa mère, ils s'en emparent aussitôt et l'emportent dans leur maison où il est nourri par les femmes, qui commencent par l'allaiter de leur propre sein ; puis, lorsqu'il est plus grand, elles lui donnent à manger des poissons et des oiseaux afin de l'engraisser, et cela jusqu'au jour où elles le trouvent assez gros pour le tuer, ce qui, d'ordinaire, a lieu vers le commencement de l'hiver. A cet effet, on place la tête de l'animal entre deux bâtons qu'une troupe d'hommes et de femmes serre de plus en plus jusqu'à ce que l'ours soit mort. Alors on le dépouille soigneusement de sa peau, dont on fait une fourrure excellente ; ensuite on retire le fiel, considéré chez les

Aïno comme un médicament précieux pour certaines maladies; et enfin on en mange la chair. Quand tout est terminé, on commence à pleurer l'ours; puis, après les lamentations d'usage, on fait cuire de petits gâteaux dont on régale ceux qui ont aidé à le tuer [1].

L'organisation de la société et de la famille est presque nulle chez les Aïno. Les auteurs japonais qui se sont occupés de ces insulaires ont été étonnés et même scandalisés de la position indifférente et peu respectueuse qu'occupent parmi eux le fils près de son père, le frère cadet près de son frère aîné. Ils s'étonnent de ne plus retrouver, aux extrémités septentrionales de leur patrie, cette vie patriarcale et toute de vénération pour les ancêtres, qu'ont fait naître chez eux la culture des lettres de la Chine, et surtout la pratique des préceptes de morale traditionnelle dus à Confucius et à son école.

La famille kourillenne n'est pas mieux organisée en ce qui touche les unions qu'en ce qui concerne les rapports des enfants et de leurs parents. La polygamie y est ordinaire [2]. Suivant le rang qu'il occupe et la fortune

[1] Klaproth, *Aperçu général des trois royaumes*, p. 236; Titsingh, trad. du *Yéso-ki*.

[2] Au Japon, au contraire, la polygamie n'existe pas. «Il y a là, dit Hawks, un caractère qui rend clairement manifeste la supériorité des Japonais sur les autres nations asiatiques. Chez eux, la femme est reconnue comme la compagne de l'homme,

dont il jouit, chaque homme peut avoir trois, quatre, et même assez souvent jusqu'à sept ou huit femmes. L'usage veut, toutefois, qu'elles ne logent point dans la même demeure. Le plus souvent elles sont dispersées dans les différentes localités où le mari a coutume de se rendre afin de vaquer à ses occupations, de telle sorte qu'il est toujours sûr d'y rencontrer une épouse également soumise.

Suivant l'auteur de la grande *Encyclopédie japonaise* [1], le désordre serait encore plus considérable au sein des familles aïno : « Les hommes et les femmes, lit-on dans ce précieux et utile ouvrage, habitent pêle-mêle ; il n'y a point de distinction entre le père et le fils. » Un autre écrivain ajoute que chez les Yéso, le frère épouse communément sa sœur, le père sa fille, et que les autres proches parents se font sinon un devoir, du moins une règle, de se marier entre eux pour éviter le mélange des races et l'alliance avec des familles étrangères [2].

et n'est pas simplement traitée comme une esclave. » Le même auteur ajoute un peu plus loin : « Le fait de la non-existence de la polygamie est un trait distinctif qui caractérise tout particulièrement les Japonais, comme étant les plus moraux et les plus raffinés de tous les peuples de l'Orient. » (V. *American. expedit. to Japan*, chap. XXI, p. 462.) A Yéso, le fait de la polygamie ne s'applique, du reste, qu'aux indigènes et non aux japonais qui habitent la partie méridionale de l'île.

[1] *Wa-Kan san-saï dzou-yé*, liv. XIII, p. 22.

[2] Les Aïno se montrent très-jaloux envers les étrangers

Au rapport d'un voyageur justement célèbre, M. Ph. Fr. de Siebold, les femmes Aïno sont généralement fidèles et peu jalouses de leurs rivales. On prétend, d'ailleurs, que la peine infligée à tout homme qui userait de violence envers une femme serait d'avoir les cheveux arrachés. « Si quelqu'un est surpris en adultère, dit Kracheninikov [1], il en résulte presque toujours un duel au bâton, dont voici les principales périodes : le mari de la femme adultère provoque son adversaire ; puis tous les deux retirent leurs vêtements, de manière à demeurer entièrement nus. Celui qui a fait l'appel doit recevoir le premier trois coups sur l'épine dorsale à l'aide d'un gros rotin qui n'a pas moins de grosseur que le bras, sur une longueur d'un mètre environ. L'adversaire reprend ensuite cette sorte de massue, et frappe de la même manière que son antagoniste ; ils continuent jusqu'à trois reprises différentes, durant lesquelles ils déploient toutes leurs forces. Ces combats causent souvent la mort d'un certain nombre de Kourillens. Refuser un pareil duel entraînerait le déshonneur :

lorsqu'ils viennent à s'approcher de leurs femmes ou de leurs filles, et ils ne manqueraient pas de tuer quiconque voudrait entreprendre de les débaucher. (Voy. *Relation de la découverte de la terre de Jesso*, dans le *Recueil de Voyages au Nord*, de J.-F. Bernard, t. IV, p. 7. (Amst. 1732) in-12.

[1] L'édition originale de l'ouvrage de Kracheninikov porte le titre de : *Opisanie semli kamtchatki* (en russe).

et un homme qui aurait agi de cette façon rougirait désormais de se montrer aux yeux des autres insulaires. En outre, celui qui, en se conduisant de la sorte, attacherait plus de prix à sa vie qu'à son honneur, se verrait dans l'obligation de donner au mari telle rançon en bétail, nourriture, habillements et autres objets, que celui-ci pourrait exiger de lui. » Bien que ce récit soit sans doute, en quelques points, assez dénaturé, il est cependant curieux en ce qu'il donne une idée générale du caractère et des mœurs des tribus Aïno.

Dans leurs instants de loisir, ils se livrent à la danse et à des luttes de toutes sortes. Leurs danses sont accompagnées de chants et de piaulements ; mais par une bizarrerie étrange, elles ne se terminent presque jamais, sans qu'une partie des danseurs n'ait reçu la grêle de coups exigée par les règles de ce bruyant exercice.

II

La religion des Aïno est généralement bien simple, et ces insulaires s'en préoccupent d'ordinaire fort peu. Ils ont choisi, à l'instar des peuples primitifs, le soleil et la terre pour objets d'adoration ; mais, à quelques prières près, récitées de loin en loin, leur culte pour ces deux astres se borne à très-peu de chose : pas de

temples, pas de prêtres, peu ou point d'images, c'est assez dire que la vie spirituelle et l'autre monde n'inquiètent guère les habitants de l'archipel kourillen, surtout ceux qui ont pu conserver jusqu'à présent leur entière indépendance. Les Aïno qui vivent dans les îles déclarées possession de S. M. le tzar de toutes les Russies, ont bien dû se soumettre aux pratiques religieuses des popes et des missionnaires grecs qu'on a répandus dans le pays. Mais, au baptême près, les Kourillens, en l'absence des prêtres russes, ne retiennent guère les maximes qu'ils leur ont apprises. En présence de ces derniers, ils font force signes de croix et se frappent la tête contre terre en présence de la Vierge et des saints; mais à peine restent-ils seuls, qu'ils jettent de côté les objets de dévotion qu'on leur a laissés, ou bien ils les donnent à leurs enfants pour se divertir [1]. — Il faut ajouter néanmoins que, dans quelques parties du pays des Aïno, ils reconnaissent un Grand Esprit qu'ils adorent; ils ont, en outre, un culte particulier pour l'Océan qui les entoure de toutes parts, et ils croient à l'existence d'un Esprit du mal, également très-puissant.

Enfin ils adorent un dieu Kamoui [2], en l'honneur

[1] *Begebenheiten des capitains Golownin*, aus dem Russ. übers. von C. J. Schültz, t. II, p. 146.

[2] Le mot *kamoui* a été emprunté au japonais *kami*, qui désigne une divinité de la mythologie nationale des Japonais.

duquel ils allument des feux sur les montagnes et sur les côtes de leur île [1].

Les Yéso ne savent en réalité rien de leur origine. Il existe toutefois, sur les premiers parents, une légende qu'on donne pour indigène, mais qui paraît plutôt avoir été inventée par les Japonais. Nous devons au voyageur hollandais Titsing la connaissance de cette bizarre légende, dont le texte original n'est malheureusement pas encore parvenu jusqu'à nous. En voici un court résumé :

Un vieillard et une vieille femme se rendirent un jour sur le bord de la mer pour y chercher quelque nourriture. Comme ils ne purent rien trouver pour assouvir leur faim, ils se couchèrent sur la plage et s'endormirent. Tout en rêvant, il leur vint à l'idée que s'ils remuaient la mer avec un certain instrument dont l'image leur apparaissait en songe, il s'élèverait une écume blanche qui leur fournirait de quoi se sustenter. A leur réveil, ils remuèrent l'eau de la mer avec une rame déposée par hasard à côté d'eux, et bientôt ils aperçurent sous l'écume des vagues une foule de petits

Il est expliqué en japonais par les expressions *sin-reï, kami*, qui signifient également un Génie, un Esprit. Voy. ce mot dans le *Vocabularium der Aïno-Sprache*, von Aug. Pfizmaïer.

[1] Siebold, *Archiv. zur Beschreibung von Japan*, t. VII, p. 204.

harengs [1]. Les deux vieillards s'établirent alors à Yésasi, dans la partie de Yéso dont on a fait le territoire de Matsmayé; ils eurent de nombreux enfants qui formèrent la population primitive de l'île. Par respect pour la mémoire de ces deux ancêtres des Aïno, on a construit deux temples sur le lieu de leur sépulture, et on a donné au vieillard le nom de *Yébisou*, génie des pêcheurs, et à son épouse celui de *Omba-kami*, la vieille déesse.

L'histoire des Yéso ne remonte guère au delà de notre premier siècle, et les indices que nous fournissent les auteurs japonais sur cette époque reculée n'ont trait qu'aux Yéso qui habitaient le nord et le nord-est de l'île de Nippon. En effet, nous ignorons absolument si le pays actuellement peuplé par les tribus aïno était déjà habité ou non. Tout ce que nous savons, c'est qu'une partie du Japon était, dès la plus haute antiquité, occupée par une race vivant dans un état sauvage à peu près conforme à celui de la bête [2]. De là est

[1] En japonais, *ni-sin*, correspond à l'*Elops machnata*. — Ces petits poissons se rencontrent encore fréquemment de nos jours sur les côtes de l'île de Yéso. Au dire des Japonais, ils sont également très-communs sur la côte de Corée, où ils forment, après avoir été séchés, un des aliments les plus répandus parmi les basses classes de la population. Voy. Siebold, *Fauna japonica*, pisc. p. 242.

[2] Dans les annales primitives de tous les peuples, on trouve la mention de races sauvages et autochthones qu'on est tenté

venue la supposition, très-vraisemblable du reste, que les Yéso auraient bien pu être les autochthones de la grande île de Nippon. Toutefois, si l'on adoptait cette hypothèse, il faudrait ajouter, — en s'appuyant sur les historiens japonais eux-mêmes, — que cette race primitive aurait été supplantée par une autre race venue du sud à laquelle reviendrait l'honneur de la révolution civilisatrice opérée au Japon à une époque qui remonte à plus de six siècles avant notre ère.

Sous le règne du mikado Keï-kô [1], les annales du Japon [2] parlent d'une révolte des *Atsouma-Yebisou*, tribus indépendantes de la partie orientale du Nippon, qui, ainsi que nous l'avons dit plus haut [3], doivent être généralement identifiées avec les Yéso. L'empereur

de croire non perfectibles, et qui, supplantées par des migrations étrangères, tendent de jour en jour à disparaître de leur patrie primitive, pour laisser à celles-ci le soin de réaliser l'ensemble de ces progrès homogènes qui constituent les civilisations. De ce nombre sont, vraisemblablement les races ou tribus que l'on distingue sous les noms de *Miao-tseu* en Chine, les *Lalo* du Thibet, les populations aborigènes de l'Inde qui habitent encore de nos jours les monts *Vindhya*, les *Zomzommim* des livres bibliques, etc., etc.

[1] Cet empereur a régné de 71 à 130 de notre ère.

[2] *Nippon-wô daï itsi-ran*, liv. I^er^, f^os^ 7-8; *Wa-nen keï*; Hoffmann, *Geschichtstabellen von Japan*, p. 6.

[3] Il existe une telle incertitude dans les noms usités au Japon pour désigner les étrangers, que nous hésitons à accepter d'une manière absolue l'identification qui nous est fournie des *Atsouma-Yébisou* et des *Aïno*. Il nous semble, ce-

envoya pour les réduire Yamato-takéno Mikoto (l'Auguste militaire de Yamato). Ce prince, avant de se transporter sur le théâtre de l'insurrection, se rendit au temple de la grande déesse [1], dans la province d'Isé, où Yamato-fimé, fille de l'ex-empereur, était prêtresse. De là il se dirigea vers sa destination. S'étant embarqué quelque temps après sur la mer de Kadzousa, il fut assailli par une violente tempête. Comme ce prince se trouvait en grand danger, une de ses épouses de second rang résolut de se sacrifier pour lui au dieu marin Riouzinno Mikoto, et s'élança dans la mer. Aussitôt la tempête fut calmée. Quelque temps après, le prince Yamato-také arriva dans le pays des Yéso qu'il soumit. Il parcourut ensuite les provinces de Mousa-si et de Kô-tsouki. Étant monté par hasard sur les hauteurs d'Ousi-fi, il porta ses regards dans la direction du sud-est. Alors le souvenir de celle qui s'était sacrifiée pour le sauver du péril lui étant revenu à l'esprit, il s'écria avec tristesse : *A-tsouma!* (mon épouse!). De là, dit Syoun-saï-rin-zyou [2] est venu le nom d'Atsouma consacré à la partie orientale de l'île

pendant, qu'ici surtout, cette synonymie doit être admise, au moins jusqu'à ce que la possession de documents nouveaux nous permette de résoudre complétement et avec certitude cette question délicate de géographie.

[1] En japonais : *Daï-zin gwa.*

[2] *Nippon-wô-daï-itsi-ran*, liv. I^er^, f° 8.

de Nippon qui l'a toujours porté depuis cette époque. Le prince Yamato-také est resté célèbre dans les annales du Nippon, et, après sa mort, il a été mis au rang des Génies de la mythologie japonaise [1].

La cinquième année [2] du règne de l'impératrice Saïmeï (659 de notre ère), les Yéso qui s'étaient révoltés de nouveau furent subjugués, et les Japonais élevèrent une forteresse sur leur territoire pour y maintenir leur autorité. Le dixième mois de la même année, les Yéso reçurent l'ordre d'apporter le tribut à la cour du Japon [3]. A la même époque, les Japonais firent la conquête de Tsougar et de quelques autres districts situés au nord du Nippon et habités par les Aïno [4].

L'examen de divers ordres de faits nous porte à croire que ce ne fut environ qu'une centaine d'années plus tard que les souverains du Japon établirent

[1] Yamato-Takéno Mikoto est mort dans la province d'Isé, la quarante et unième année du règne de l'empereur Keï-kô (de notre ère 111). Voy. Hoffmann, *Geschichtstabellen von Japan*, loc. cit.

[2] Ou la quatrième année (658), suivant le *Nippon-wô daï itsi-ran*, liv. Ier, p. 39, r°.

[3] C'est-à-dire le dixième mois de la quatrième année de la période Hien-khing, sous le règne de Kao-tsoung de la dynastie des Tang, correspondant à l'année 659 de notre ère. Voy. *Taï-ping hoan-yu-ki*, liv. CLXXIV, f° 11.

[4] Klaproth, *Aperçu général des trois royaumes*, p. 215.

leur domination sur toute l'île de Yéso. Toutefois est-il certain que cette domination, sans cesse menacée par les révoltes des tribus aïno, ne s'affermit d'une manière définitive qu'à une époque relativement beaucoup moins reculée. Ce n'est guère qu'en 1594 qu'un gouvernement régulier fut institué dans la partie méridionale de l'île de Yéso [1]. Des lettres patentes ayant été octroyées cette année même par le mikado Yô-séï II, Yori-tomo fut créé prince de Matsmayé, et, accompagné d'une colonie japonaise, il alla s'établir dans sa nouvelle principauté.

Depuis cette époque, Matsmayé a été le centre ou mieux la capitale des établissements japonais à Yéso, dont le gouvernement a été confié à un prince qui relève directement de la cour de Yédo.

[1] Il est question, dans les annales japonaises, de plusieurs tentatives de révolte survenues depuis cette époque parmi les tribus aïno. En 1670, notamment, les Japonais firent la guerre aux Yéso et les soumirent (*Wa-kan-nen-keï* ; Hoffmann, *Geschichtstabellen von Japan*, p. 64). On peut admettre cependant que dès la fin du seizième siècle, la puissance japonaise était déjà solidement établie dans l'île de Yéso où elle ne cessa de se consolider depuis lors.

III.

Matsmayé est situé à l'extrémité méridionale de l'île de Yéso, sur le détroit de Tsougar. Sa position est très-avantageuse pour le commerce avec le Japon. Aussi s'y fait-il un négoce très-actif avec les insulaires du Nippon. Cependant cette ville tend, de nos jours, à perdre de son importance, surtout depuis que le port de Hakodadé a été ouvert au commerce de l'Europe et de l'Amérique [1].

La distance qui sépare Matsmayé de Hakodadé est d'environ 30 milles. Une route excellente, peu éloignée des côtes, réunit les deux localités [2] et leur permet d'entretenir un grand commerce tant entre elles qu'avec les différentes villes du Japon. La population de Matsmayé est d'environ 65,000 âmes.

La ville de Hakodadé est située sur le banc occidental d'une petite péninsule qui forme un des côtés du port, par 41° 49′ 22″ de latitude nord et par

[1] Et cela d'autant plus que le havre de Matsmayé n'est ni sûr ni commode, même pour les vaisseaux et pour les jonques japonaises. Voy. Langsdorff, *Bemerkungen auf einer Reise um die Welt, in den Jahren*, 1803 bis, 1805; tom. I, p. 278.

[2] Voy. *Narrative of the expedit. of an American squadron* etc., chap. XXIII, p. 506.

138° 27′ 36′ de longitude orientale (méridien de Paris). Il y a un port intérieur et un port extérieur : le premier, formé par le bras sud-est de la baie, est parfaitement abrité et présente des sondages réguliers; le second, formé par la baie, simule un fer à cheval. « Pour ce qui est de l'étendue et de la sûreté contre tous les vents, dit Hawks [1], le port de Hakodadé n'a pas son supérieur dans le monde, avec un ancrage de cinq à sept brasses, et la place nécessaire pour amarrer cent navires. »

L'aspect de la ville, flanquée sur le versant d'une colline, est très-pittoresque. Les rues sont généralement beaucoup plus larges que celles des cités de la Chine, et la grand'rue ne mesure pas moins de 10 à 12 mètres de largeur [2]. Les habitants paraissent très-actifs et enclins au commerce. La population est d'environ 6,000 âmes [3].

Il manque à Hakodadé un marché public [4]; mais tout porte à croire que, dans les circonstances actuelles, on ne tardera point à remédier à ce défaut. Les boutiques de la ville sont, pour la plupart, assez bien approvisionnées en substances comestibles. On y ren-

[1] *Narrat. of an american squadron*, etc., chap. XXII, p. 499. Voy. le P. Furet, *Lettre à M. Léon de Rosny sur l'archipel japonais et la Tartarie orientale*, p. 2.

[3] Cortambert, *Géographie universelle*, t. VI, p. 341.

[4] *Americ. exped.*, chap. XXIII.

contre du poisson sec, du riz, du froment, de l'orge, des dolichos, des patates, une sorte de gâteau composé de haricots et de farine de riz qui est un des mets les plus communs du pays, du sucre, du sel, du sorgho, et de la liqueur appelée *saké*. On ne mange point la viande du porc, du mouton ni du bœuf. Ce dernier quadrupède est seulement utilisé comme bête de somme.

L'industrie de Hakodadé consiste surtout en manufactures de grosses cotonnades, de soieries inférieures, de poteries et de porcelaines communes, de meubles et de vases de laque; on y fabrique également divers articles de coutellerie.

De récents traités ont ouvert le port de Hakodadé aux Américains, aux Anglais, aux Russes, aux Hollandais et aux Français [1].

A part Matsmayé et Hakodadé, il reste un bien petit nombre de localités à Yéso qui présentent de l'importance. Nous en citerons cependant quelques-unes.

Soya et Notsyab [2] sont les deux points les plus septentrionaux de Yéso. Soya est le dernier poste

[1] On pourra compléter ces renseignements en lisant l'article que nous avons consacré à HAKODADÉ dans l'*Encyclopédie du XIX^e siècle* (Supplément), ainsi que celui que nous avons inséré dans le *Dictionnaire universel du commerce et de la navigation* (Paris, 1858, gr. in-8°).

[2] Krusenstern écrit *Notzambou*, ce qui n'est du reste, qu'une altération euphonique du mot *notsyab*.

placé par les Japonais au nord de l'île. Les environs sont très-boisés et le sol susceptible de culture. La température y est très-rude; et Krusenstern, qui visita ces parages au milieu du mois de mai, remarqua avec étonnement qu'il restait encore beaucoup de neige en plusieurs endroits; que les arbres n'avaient pas encore de feuilles, et que la seule verdure que l'œil pouvait découvrir se bornait à quelques pieds d'ail sauvage ou d'oseille[1]. Le célèbre voyageur russe vante le caractère doux et désintéressé des Aïno ou indigènes de la baie de Soya. « L'avidité, si ordinaire parmi les sauvages habitants de l'Océan oriental, dit-il, leur est absolument étrangère..... Ils nous apportaient généreusement du poisson, et nous l'abandonnaient sans demander la moindre chose en échange; ils ne voulaient pas même recevoir les présents que nous leur offrions, quelque plaisir qu'ils parussent leur faire, jusqu'à ce que, par nos signes plusieurs fois répétés, nous leur eussions fait comprendre qu'ils étaient absolument pour eux[2]. »

Les habitants de Soya portent, pour la plupart, une sorte de vêtement fabriqué de peau d'ours, de chien ou de phoque, ou une espèce de veste large et à

[1] Krusenstern, *Voyage autour du monde,* de 1803 à 1806; tom. II, chap. xv.

[2] *Libr. cit.* II, 91.

basque, faite de toile grossière ou de tissu ligneux [1]. Beaucoup d'entre eux n'ont point de coiffure, quelques-uns seulement portent un chapeau de bambou assez inégalement tressé. Leur chaussure consiste en pantoufles de paille qui paraissent de provenance japonaise.

Ils habitent des huttes qui ne se composent généralement que d'une seule grande chambre, avec une petite antichambre. Le foyer se trouve au milieu de la grande chambre, et tout autour se rangent les membres de la famille. L'ameublement se réduit d'habitude à une espèce de lit fort large couvert d'une estère, et à quelques coffrets, vases et ustensiles de bois.

La nourriture des habitants de la baie de Soya consiste surtout en poissons secs dont ils conservent une quantité souvent considérable dans de grands hangars élevés pour cet usage auprès de leurs habitations. Krusenstern a remarqué avec étonnement que les Aïno de cette partie de Yéso préféraient pour leur boisson l'eau de neige à celle de la rivière qui se décharge dans la baie, quoique l'eau en fût très-bonne.

Nous citerons encore pour mémoire les villages de Nemora et d'Akkesi, peuplés par des tribus Aïno et situés sur la côte orientale de l'île de Yéso. Les faits que

[1] Ces tissus sont ordinairement fabriqués par les femmes avec les fils d'un arbre appelé *atsouni*. Voyez plus loin, page 87. Cf. Siebold, *Archiv zur Beschreibung von Japan*, VII, p. 188.

nous venons de rapporter à propos de Soya peuvent généralement s'appliquer à ces deux autres localités qui n'ont pas encore été décrites, et dont nous ignorons par conséquent toutes les particularités intéressantes.

Les Aïno du nord de Yéso entretiennent un commerce actif avec les habitants de Karafto et les insulaires de quelques-unes des îles avoisinantes [1]. Ils fréquentent la baie d'Aniva. Les bateaux qu'ils emploient pour la traversée sont communément formés de troncs d'arbres creusés et sans ailes [2].

Yéso est généralement un pays montagneux et volcanique. L'intérieur de l'île est très-rocheux et n'est cultivé presque nulle part [3] : les bords de la mer seuls présentent quelques terres labourables.

La géologie de cette contrée est encore presque inconnue. Le peu de documents que nous possédons sur ce sujet est dû aux membres de l'expédition américaine envoyée au Japon, en 1852, sous la direction du commodore Perry. La constitution des collines des environs de Hakodadé présente une variété de granite, la siénite de couleur généralement grise bien que

[1] Siebold, *Archiv zur Beschreibung von Japan*, t. VII, p. 187 et *pass.*

[2] Witsen, *Noord en Oost Tartarye*, ed. 2 ; p. 138.

[3] Bernhardi Vareni *Descriptio regni Japoniæ*, lib. I.

parfois d'une teinte rougeâtre, plus ou moins incrustée de cristaux de tourmaline. Du côté sud-ouest du promontoire, le roc a été séparé par une force souterraine, laissant une crevasse d'environ vingt pieds de large, et subséquemment un autre soulèvement a rempli partiellement l'espace d'une substance rocheuse, semblable à celle de la montagne, sans tourmaline, mais mêlée de feldspath plus tendre et ayant le caractère d'une formation porphyritique. A cet endroit une source minérale sort des crevasses du rocher. Elle est considérablement imprégnée de gaz hydrogène sulfuré, — ainsi qu'on a pu en juger par le goût et par l'odeur; — elle était chaude au toucher, et on l'a reconnue « légère à l'estomac. » Ses gaz et son odeur se perdent néanmoins, quand on la conserve, même pendant un court délai. L'eau renferme du chlorure de sodium, et probablement quelque sulfate minéral ou sulfure. Le docteur Green, auquel on doit ces informations, rapporte ultérieurement qu'elle est au point de vue médical tant soit peu diurétique et légèrement apéritive, et il infère qu'elle serait probablement avantageuse pour quelques affections cutanées ou maladies chroniques dans lesquelles les sécrétions sont dérangées ou supprimées. Les indigènes qui ont accompagné les Américains à la source ont fait signe qu'elle n'était pas bonne à boire, mais excellente pour se baigner; et la

présence de la statue d'une divinité tutélaire dans les environs, ainsi que l'usage fréquent que font les habitants de l'eau de cette source pour se laver, prouve combien ils apprécient ses qualités [1].

La minéralogie de Yéso n'est guère mieux connue que la géologie. Il paraît y avoir dans cette île d'importantes mines d'or, d'argent, de plomb, de fer et de cuivre; mais l'ignorance des indigènes fait qu'elles ne sont presque jamais exploitées. C'est tout au plus s'ils recueillent les parcelles de sable d'or que charrient quelques-unes de leurs rivières, parce que l'inclémence du climat rend ce travail très-pénible et souvent même insupportable. Suivant la relation du capitaine Ricord, on extrait le plomb d'une mine située à dix-huit lieues à l'ouest de Matsmayé.

Le climat de Yéso [2] ne favorise pas dans cette île le développement d'une végétation aussi riche et aussi

[1] Hawks, *American expedition to Japan*, p. 518.

[2] Golovnin a observé que la température de Mastmayé, ville située à peu près sous la même latitude que Livourne en Italie, Bilbao en Espagne, ou Toulon en France, était de beaucoup plus rigoureuse que celle des trois localités. Ainsi, les étangs et les marais de Matsmayé gèlent durant l'hiver, et les vallées et les plaines ne cessent d'être couvertes de neige depuis novembre jusqu'à avril. Ces fortes gelées y sont cependant assez rares, bien qu'on ait vu le thermomètre descendre quelquefois à 15° au-dessous de zéro (Réaumur). Voy. Schültz, *Begebenheiten des Capitains Golovnin*, t. II, p. 6-7.

luxuriante que celle du Nippon et des parties méridionales de l'archipel japonais; cependant les environs de Matsmayé et de Hakodadé sont bien cultivés, et l'aspect des campagnes est très-verdoyant.

On rencontre de tous côtés des champs de patates, de raves, d'oignons, de phaséolées de diverses sortes. Le millet y croît en abondance : on y cultive aussi le blé.

Le boisement des montagnes et des collines est magnifique. Aux alentours de Hakodadé se trouvent des bosquets de pins et d'érables très-vigoureux.

Parmi les arbres le plus communément répandus dans la partie sud de l'île de Yéso, il faut citer l'orme, le bouleau, le chêne, le cormier, le tilleul, le saule, l'alisier, le cyprès odorant, ainsi qu'un grand nombre d'autres conifères et d'essences forestières dont on n'a pas encore déterminé la synonymie botanique. L'écorce d'un arbre du genre *Broussonetia*, et appelé par les indigènes *atsouni*, est recueillie à Yéso pour ses fibres. Une fois l'écorce détachée de sa souche, les Aïno la font sécher au soleil, puis ils la plongent dans de l'eau soufrée et en extraient les filaments avec lesquels ils tissent une étoffe solide dont ils fabriquent leurs vêtements [1].

[1] Voy. *Yéso no hon-zô no dzou* (Botanique de l'île de Yéso); Siebold, *Archiv zur Beschreibung von Japan*, sect. VII.

Les arbres à fruits les plus communs à Yéso sont : le cerisier, le prunier, le pêcher, le pommier et le poirier; les fruits de ce dernier arbuste sont pour la plupart de grosse dimension, mais d'une qualité inférieure.

Les végétaux sarmenteux fourmillent par toute l'île ; il en est de même des tussilages [1]. Des roseaux de grandes dimensions entourent, dans la campagne, la plupart des habitations pour lesquelles ils servent de haies de clôture.

Parmi les plantes les plus intéressantes que l'on connaisse jusqu'à présent à Yéso, il faut mentionner une espèce de lis à fleurs noires et à racines comestibles ; une sorte de renoncule [2] qui fournit la substance avec laquelle les Aïno empoisonnent leurs flèches; une espèce d'ortie [3] dont les filaments textiles servent à fabriquer une toile forte et nerveuse très-répandue dans certaines parties des Kouriles.

Les animaux domestiques sont en assez petit nombre à Yéso, et ne sont généralement pas propagés pour servir à l'alimentation du peuple.

Les bestiaux ne sont employés que pour tirer la

[1] Surtout le *Petasites vulgaris.*

[2] Probablement la *Ranunculus flammula.*

[3] Sans doute l'ortie blanche (*Urtica nivea*, Linn.) Voyez la notice que nous avons consacrée à cette curieuse plante textile, dans nos *Etudes d'agriculture algérienne*. Paris, 1858 ; in-12. (Challamel aîné, éditeur.)

charrue, ou comme bêtes de somme. Les chevaux, bien que de petite taille, sont vifs, robustes et d'une grande utilité pour les habitants de Matsmayé et de Hakodadé, qui s'en servent soit pour porter des fardeaux, soit comme monture.

La volaille est abondante dans le sud de l'île de Yéso. On y trouve des canards, des oies sauvages, des cailles, des courlieux, des pluviers, des bécassines et quelques [1] rares faisans.

L'occupation principale des Aïno éloignés des centres de commerce russe et japonais, ainsi que nous l'avons dit, consiste dans la chasse et la pêche. Les montagnes leur fournissent un gibier assez abondant, composé principalement d'ours, de renards, de rennes, d'élans, de castors, de chèvres sauvages et de lièvres, ainsi que d'oiseaux dont ils retirent les pennes nécessaires pour la fabrication de leurs flèches. La mer qui baigne les côtes de Yéso et des îles Kouriles renferme des produits abondants et notamment des espèces de harengs, des saumons, des morues, des soles, des cachalots, des marsouins et une foule d'autres poissons, dont il ne nous est point possible de déterminer la synonymie européenne, mais qui n'en sont pas moins précieux pour la nourriture des pauvres insulaires.

[1] *American exped. to Japan*, p. 523.

La pêche de la baleine n'est point pratiquée par les habitants de Yéso. Cela vient, dit-on, de ce que ce grand cétacé chasse sur les côtes de cette île les petits poissons qui font la principale richesse du pays.

En effet, on trouve sur les côtes de Yéso des saumons, et surtout des espèces de sardines en quantité prodigieuse, à tel point que, pendant les solstices, la mer en paraît toute blanche.

Telle est sommairement la condition du pays de Yéso. Colonisée par les Japonais, la partie méridionale de cette île est devenue le centre d'un commerce actif et florissant. La partie septentrionale, au contraire, abandonnée à la seule initiative des tribus Aïno, est demeurée jusqu'à présent dans un état à peu près sauvage et inculte. Et il y a tout lieu de croire que cette vaste portion de Yéso ne jouira des bienfaits de la civilisation et ne se couvrira de villes nouvelles et populeuses, que lorsque les Russes, déjà établis dans la plupart des Kouriles, se seront décidés à fonder des comptoirs dans ces lointains parages.

RELATION DV ROYAVME D'IEZO.

AVERTISSEMENT.

Il nous a paru intéressant de joindre à notre mémoire sur *l'île de Yéso* la description du même pays par le Père Girolamo d'Angelis, de la Société de Jésus[1].

Cette description, bien que rédigée au commencement du XVII^e^ siècle, ne manque cependant pas d'un véritable intérêt. La simplicité avec laquelle l'auteur expose les faits qu'il a été à même de recueillir de la bouche des indigènes, pendant un séjour de plusieurs années dans leur île, la naïveté souvent aimable de son récit, la candeur de ses expressions, la forme sans apprêt de son style, tout en un mot contribue à donner à sa narration un cachet de vérité qui n'est pas sans

[1] Né en 1567 à Castro-Giovanni, en Sicile; brûlé vif au Japon, le 4 décembre 1623.

mérite, et qu'on aurait tort de dédaigner dans un travail consacré à un pays aussi peu étudié et aussi peu connu des géographes que l'est Yéso. Nous espérons donc qu'on nous saura gré d'avoir reproduit ici ce court écrit qui est devenu rare, et qu'on chercherait le plus souvent en vain dans la librairie, de même que dans la plupart des grandes bibliothèques publiques.

RELATION.

Or, pour parler du naturel des Iezois, ie dis qu'ils sont tous robustes et de bonne nature; et plus grands de corps pour l'ordinaire, que ne sont pas les Iapponnois. Ceux que nous voyons trafiquer à Matsumai, sont de mesme couleur que les Iaponnois, tellement qu'ils ne sont ny trop blancs ny trop noirs. Il est bien vray, que selon leur naturel, ils tirent plus sur le blanc que les Iaponnois. Ie le vis clairement en quelques Iezois qui estoient esleués et nourris à Matsumai tant hommes que femmes, lesquels estoient communément plus blancs que les Iaponnois. Ils ont la barbe fort grande et quelquefois iusqu'au milieu du ventre; ils ne sont pas laids et difformes du visage; mais ils l'ont bien proportionné au reste du corps, et sont de belle apparence.

Ils se rasent la moitié de la teste par deuant, tellement qu'ils n'ont point de cheueux aux tempes, mais seulement en l'autre moitié du derrière. Quelques-vns laissent croistre leurs cheueux aussi longs que les Vappores du Iapon, qui sont les ieunes gens qui portent la zazzara; d'autres les portent aussi longs que les Iaponnois, mais sans les plier ou doubler, comme les Iaponnois ont coustume de faire. Ils ont ordinairement les oreilles percées, et y attachent au lieu de pendans de certains anneaux d'argent, qui ont enuiron deux palmes de circonférence. Ceux qui n'ont point d'anneaux d'argent portent au lieu d'iceux vn filet de soye, qui est long d'enuiron vn palme; ce qui se pratique tant par les hommes que par les femmes. Tous les Iezois en général, hommes, femmes, fils et filles, boiuent du vin quand ils viennent à Matsumai : et cependant ils ne s'enyurent pas si facilement, quoy qu'ils en boiuent en grande quantité. Ie pense que la raison est, parce qu'en mangeant ils mettent sur leur riz cuit force huyle de *todonoeuo*, qui est vne espèce de poisson: et semble que cette huyle, qui nage sur le vin empesche que les fumées ne montent à la teste. Il est bien vray que quelques Iezois, après auoir bien beu du vin, s'en vont quelquefois sautelans et faisans d'autres badineries par les ruës; mais ils ne sont pas toutes fois du tout yures, ny priués de l'vsage de la raison.

Les accoustremens tant des hommes que des femmes sont longs, et la façon d'iceux ressemble aux dalmatiques des diacres, picqués de soye, et portans des houppes de soye aux bords d'iceux. Ces piqueures sont faictes en forme de croix ou de roses, les vnes grandes, et les autres petites : il est bien vray que les manches de leurs robbes ne sont pas si larges et si ouuertes comme celles des dalmatiques, mais plus estroictes, et serrées, comme elles sont aussi aux femmes. La matière et estoffe est ou de soye, ou de cotton, ou de lin ; et quoy qu'elles soient de cotton ou de lin, elles ne laissent pas d'être picquées. Ie leur demanday pourquoy c'est qu'ils portoient tant de croix en leur accoustrement; en quoy ils me respondirent que c'estoit pour monstrer qu'ils sont hommes gaillards et esueillez. Et comme ie passay plus outre à leur demander pourquoy ils prenoient plustost la croix que quelque autre chose pour marque de leur uiuacité, ils me dirent franchement qu'ils n'en sçauoient pas la raison. Les hommes et les femmes portent des caneçons sous leurs robes; quoy que quelques fois ils ne s'en seruent point quand ils viennent à Matsumai aux grandes chaleurs. Les femmes au lieu de coliers d'or en portent vn de verre de diuerses couleurs, et aux extrémitez de leur ceinture vne placque d'argent, grande comme vn des miroirs du Iapon, et grauée, et bien

trauaillée en diuerses façons. Leurs cheveux ne sont pas longs comme ceux des femmes des autres royaumes, mais seulement comme les cheueux des hommes Iaponnois : il est bien vray qu'elles les accommodent beaucoup plus gentiment. Elles se peignent les leurs de couleur d'azur, et portent sur la peau de leurs mains cinq ou six anneaux peints de mesme couleur.

Leurs armes sont des arcs et des flesches, des lances, et des cimetaires, qui ne sont pas plus longs que le plus grand poignard du Iapon. Leurs cuirasses ne sont pas de fer ; mais de petites tables de bois ioinctes ensemble, qui est vne chose ridicule. Ils empoisonnent leurs flesches ; et c'est pourquoy les playes qu'elles font sont mortelles, parce que le poison duquel ils se seruent est fort pestilent. Ils sont grands amateurs de querelles, et nonobstant cela ils s'entretuent rarement.

Les marchandises qu'ils portent à Matsumai pour les y débiter, sont des poissons secs, des gros harengs, des cygnes, des grues tant vifues que mortes, mais desseichées, des faucons, et d'autres oyseaux de rapine, des baleines, des peaux de todonoeuo (qui est vn poisson de peu de valeur, qui ne se vend au plus que cinq ou six mazes, qui est vn peu plus d'vne réalle d'argent : il a des cheueux et quatre pieds comme vn porc, et d'iceluy on tire l'huyle duquel i'ai parlé cy-dessus) des peaux de Raccon (qui est un autre poisson de bien

plus grand prix, parce qu'ils les vendent vingt escus, ou plus la pièce) de l'huyle de todonoeuo, et d'autres choses, desquelles il ne me souuient maintenant. Et vendent toutes les marchandises, non pas en receuant de l'argent, mais du riz ou des accoustrements de soye, ou des robes ordinaires, ou d'autres faictes de fil, ou de cotton, et autres choses semblables.

Quant à la cognoissance de la vie future et de l'autre monde, ils en ont peu ou pas du tout; il est bien vray qu'ils rendent quelque honneur au soleil et à la lune, parce qu'ils estiment que ce sont deux astres fort profitables aux hommes. Ils reuèrent aussi quelques camis, ou dieux des montaignes et de la mer : parce que comme ils demeurent proche des montaignes, et s'occupent à pescher dans la mer, ils pensent qu'auec la faueur de ces camis, ou faux dieux, ils prendront beaucoup de poisson, et auront beaucoup de bois pour brusler, et pour bastir leurs maisons. Voila tout ce qu'ils sçauent, parce qu'ils n'ont ny bonzes, ny temples, ny aucuns autres lieux, auxquels ils s'assemblent pour traicter des choses de l'autre vie, et pas un d'icevx ne sçait lire ny escrire.

Ils ont vne femme propre et principale: mais outre icelle ils tiennent plusieurs autres concubines, à la façon des Chinois. Ils ne repudient pas leurs femmes comme font les Iaponois. Quand le mary meurt, sa

femme se retire à la maison de son beau-père, ou de quelque autre parent de son défunct mary, sans en pouuoir iamais sortir, ny se marier à d'autre.

Si vne femme cognoist un adultère, en peine de son péché, on luy met en pièces tous les cheueux de la teste, afin que tout le monde la cognoisse pour adultère : et quant au complice de son péché, le mary, ou les parens d'icelle luy ostent l'espée, et le despoüillent de ses accoustremens toutes et quantes fois qu'ils le rencontrent.

Les Iaponnois disent qu'on ne parle point au royaume d'Iezo, et qu'on n'y commet point le péché de Sodomie ; et d'auantage qu'il n'y a point de femmes publiques pour tirer à mal-faire.

Le païs d'Iezo, qui s'estend vers l'orient, deurait estre représenté plus long que ie ne le represente aux mappes-mondes que i'enuoye : parce que comme disent les naturels du mesme païs, il y a trois mois de chemin par terre depuis Matsumai iusque à la mer d'Orient : et toutes fois parce que i'ay dict que ie pense qu'Iezo est vne Isle, ie ne l'ay pas voulu representer plus long, ny si grand que l'extremité de la Tartarie. Parce que si ie l'eusse representé si grand comme ils disent estre, il faudroit que la poincte d'Iezo entrast soubs la poincte de Quiuira. Le Seigneur de Matsumai

me raconta que la peau du poisson qu'ils appellent Raccon est portée d'ailleurs à Iezo, où on n'en trouue point, et que les Iezois la font achepter en certaines isles, qui sont trois en nombre, proche de leur païs. Les naturels de ces isles n'ont point de barbe, et parlent d'vn langage du tout different de celuy des Iezois. Et nonobstant cela le mesme Seigneur de Matsumai n'a iamais peu sçauoir des Iezois si lesdictes isles sont au Midy ou au Septemtrion. Les Iezois qui vont achepter ces peaux de Raccon ausdictes isles, sont ceux qui demeurent vers l'Orient, parce que ceux de l'Occident n'apportent point de semblables peaux quand ils viennent à Matsumai.

Les barques du Royaume d'Iezo ne sont pas clouées, mais cousues auec certaines cordes faictes d'escorce de coccos, qui ne pourrissent point en l'eau. Tellement qu'ils font plusieurs troux aux aiz qu'ils veulent ioindre, et puis les cousent ensemble. Quand ils ont acheué leur nauigation, ils les descousent et les exposent à l'air, pour les essuyer, et s'en seruir à la première occurrence en les recousant. La grandeur de ces barques est la capacité qu'il faut pour tenir quatre cens, ou six cens sacs de riz : et quant à leur figure, elle est semblable à celle des barques du Iapon. Les Iezois ont entre eux vne infinité de complimens bien diffe-

rens de ceux des autres nations, excepté quelques vns qui sont semblables à ceux des autres païs : mais ie ne puis maintenant les descrire pour la briefueté du temps.

LES ILES LOU-TCHOU.

Situées à l'extrémité méridionale de l'empire japonais, les îles que l'on désigne assez souvent sous les noms de Lieou-khieou ou de Liou-kiou, et que l'on appelle dans le pays Lou-tchou ou Dou-tchou, forment trois groupes, dont le principal est celui d'Outchena, dans lequel se trouve Chouï, résidence du roi.

Les insulaires de ce royaume appartiennent à la même race que les Japonais. Ces derniers, suivant une ancienne tradition locale, seraient une ancienne migration loutchouane établie dans l'île de Nippon au moins sept siècles avant notre ère. La population d'Outchena (la grande île) est de 150 à 200,000 âmes, ce qui per-

met d'évaluer environ à 250,000, le nombre des habitants de tout l'archipel Loutchouan.

On n'est pas encore parvenu à découvrir quelle est, en réalité, la condition politique des îles Lou-tchou vis-à-vis de la Chine et du Japon. Suivant certaines autorités, la cour de Chouï relèverait du Céleste-Empire; suivant d'autres, au contraire, elle dépendrait de la couronne du Nippon[1]. Toutefois l'opinion la plus accréditée aujourd'hui est que la Chine a ostensiblement l'honneur du protectorat de l'archipel Loutchouan, tandis que le Japon en recueille furtivement les fruits[2]. Il paraît même que le roi est sous l'influence occulte de quelques mandarins japonais résidant à Chouï. Toujours est-il que les actes officiels du royaume de Lou-tchou portent au millésime le nom de l'empereur de Chine régnant[3], et que les souverains Loutchouans

[1] « ..... Ils nous avouèrent [les envoyés du régent de Chouï] aussi clairement que possible, dit le Dr Bettelheim, qu'ils étaient vis-à-vis du Japon dans les mêmes conditions que l'île de Tuchara (Tsoukara), d'où viennent chaque année à Lou-tchou vingt à trente jonques de commerce. Ils reconnurent ensuite que leur tribut à la Chine était volontaire. L'empereur ne pourrait pas les contraindre à payer, mais il leur enlèverait le titre de royaume. » *The seventh report of the Loochoo mission Society*, for 1851-52, pag. 49.

[2] Telle est, du moins, l'opinion d'un savant voyageur français, le père Furet, qui réside à Lou-tchou depuis 1855. C'est également celle du Dr Bettelheim. *Amer. Exped.*, p. 254.

[3] C'est ainsi que les pièces diplomatiques remises par les

s'honorent de tenir leur puissance et leur investiture du Céleste-Empire [1].

Le commerce des îles Lou-tchou avait jadis une

autorités loutchouanes au contre-amiral Cécille, lors de sa visite à Nafa, portent au millésime le nom de l'empereur de Chine Tao-Kouang. De même, le traité conclu par la cour de Chouï avec les États-Unis d'Amérique est daté de l'ère impériale de Hien-foung, souverain actuel du Céleste-Empire.

[1] Voici la traduction d'un passage d'un journal anglo-chinois qui, en nous faisant connaître les principales phases de l'histoire des îles Lou-tchou, apporte quelque lumière sur la condition politique de cet archipel : « Les ancêtres primitifs des Lou-tchouans n'étaient que deux, un homme et une femme. Ils eurent cinq enfants. L'aîné fut un fils nommé *Tien-sun* (le descendant du Ciel), qui devint le premier maître ou roi de la nation ; le second fils remplit le rôle de ministre ; et le troisième représenta le peuple. La fille aînée, comme protectrice du pays, prit la place des dieux du ciel ; et la plus jeune personnifia les dieux de la mer. La première mention authentique de l'histoire de Lou-tchou date du règne de Chun-hi, de la dynastie chinoise des Soung, vers la fin du douzième siècle de notre ère. Tien-sun et ses descendants, après avoir conservé le gouvernement pendant 17,802 années, eurent enfin pour successeur Chun-tien, appartenant à la branche alors régnante du Japon (vers l'an 1200 de notre ère). Quand la dynastie chinoise des Ming parvint au trône, trois rois gouvernèrent à Lou-tchou. L'un reçut le titre de Roi des Collines centrales, le second le titre de Roi des Collines méridionales, et le troisième le titre de Roi des Collines septentrionales. Ils étaient tributaires et régnaient par l'investiture du Fils du Ciel. Enfin, le premier devint maître de tout le pays qui n'a plus cessé depuis lors d'être gouverné par un seul roi se reconnaissant du reste toujours vassal du Céleste-Empire. » *Chinese repository*, VI, 1837.

réelle importance : les navires marchands de ce pays allaient trafiquer en Chine, au Japon, en Corée, à Formose, et jusque dans les ports de la péninsule transgangétique, depuis la côte orientale de Cochinchine jusqu'à Malâka[1]. Depuis longtemps ce commerce est à peu près anéanti, par suite de la position subalterne des Lou-tchouans qui leur a fait craindre que des relations journalières avec les Occidentaux ne déplussent à Péking et à Yédo.

Les traités récemment conclus par les principales puissances maritimes de l'Europe et de l'Amérique, avec la Chine, le Japon et les îles Lou-tchou elles-mêmes, permettent d'espérer que désormais les ports de cet archipel étant ouverts aux navires de la marine marchande, le commerce reprendra son essor dans ces parages, et redeviendra sous peu d'années au moins aussi florissant que par le passé.

En effet, par leur situation entre Formose et le Japon, les îles Lou-tchou occupent une des places les plus avantageuses que l'on puisse rencontrer pour le commerce dans les mers de l'Asie orientale. Non-seulement les vaisseaux chargés des marchandises de l'Inde et de la Chine pourront désormais s'y arrêter

[1] Voyez notre article sur la ville de Chouï, capitale de l'archipel lou-tchouan dans le *Dictionnaire universel du commerce et de la navigation* (édition Guillaumin).

avant de se rendre à Nagasaki ou dans tout autre port de l'archipel japonais, mais ce sera encore là que relâcheront forcément les navires allant soit des Philippines à Péking ou à tout autre point de la Chine ou de la Corée, soit de l'une des villes de ces derniers pays à San-Francisco et aux autres localités de l'Amérique occidentale.

Les principaux produits de l'archipel Lou-tchouan qui nous sont connus appartiennent principalement au règne végétal. Ce sont : le riz de qualité supérieure, le blé barbu et non barbu, l'orge, le millet, le sorgho, etc., les ignames, les patates, une sorte de pavot dont on retire de l'huile, une espèce de souci comestible et une grande variété de légumes; le thé, le tabac, le gingembre, le poivre, le camphre, l'indigo et plusieurs bois de teinture. Le cotonnier y réussit, et les îles Lou-tchou passent pour fournir au Japon ses plus belles cotonnades. La canne à sucre y prospère. Le bambou, ce précieux végétal pour les contrées asiatiques surtout, et dont on apprécie rarement à leur juste valeur les produits nombreux et variés, croît avec vigueur à Outchena et dans la plus grande partie de l'archipel[1].

Les arbres à fruits et les essences forestières sont

[1] Voy. pag. 54.

également communs aux îles Lou-tchou. On rencontre fréquemment, dans la plupart des îles de cet archipel, le mûrier, le bananier, le cocotier, le papaya. l'oranger, le citronnier, le grenadier, l'arbre à ivoire, l'ébénier, etc. Les fruits du figuier, de l'ananas et du melon d'eau y sont excellents.

Les produits minéraux qui peuvent devenir l'objet d'une exploitation sérieuse sont principalement l'étain, le soufre, le sel, etc. La nacre, les perles et le corail, que l'on récolte aux Lou-tchou, méritent également d'attirer l'attention des Européens.

Les principales branches de l'industrie indigène peuvent fournir à l'exportation des armes tranchantes, des étoffes de coton dont nous avons déjà mentionné la supériorité, des tissus de soie du reste assez grossiers, des toiles de bananier et d'autres végétaux textiles indigènes ; de la porcelaine et de la poterie communes ; des meubles de laque inférieurs à ceux du Japon, mais encore fort beaux ; du saki (sorte de liqueur), du sucre, de la cire, du suif, et diverses autres substances de moindre valeur ou d'une vente plus difficile parmi nous.

Jusqu'à présent, la Chine et le Japon ont accaparé à eux seuls le commerce d'importation aux îles Lou-tchou. Il faut dire, il est vrai, que le goût de ces insulaires est jusqu'à ce jour exclusivement tourné

vers la Chine. Cependant il n'y a point à douter que des négociants intelligents ne parviennent bientôt à leur faire apprécier les produits de nos manufactures, et à en écouler un grand nombre dans les différentes parties de cet archipel.

Pour nous résumer, nous insisterons sur l'avantage qu'auraient les Français à établir quelques comptoirs aux îles Lou-tchou, et notamment à Nafa, ville maritime destinée à devenir prochainement le rendez-vous des Occidentaux dans ces parages et le centre du commerce local. Le climat charmant de l'archipel Lou-tchouan est certes bien de nature à encourager nos compatriotes à fonder quelques établissements dans ces îles, qui, richement dotées par la nature, ont tout ce qu'il faut, au point de vue du confortable[1], pour nous offrir une résidence aussi agréable que possible.

[1] Cette opinion est celle de l'Expédition envoyée au Japon et aux îles Lou-tchou par le gouvernement américain, de 1852 à 1854, sous les ordres du commodore Perry. (Voyez *Narrat. of an Americ. Squadron*, chap. XI.)

LA CORÉE.

La Corée forme une grande presqu'île, située dans la partie orientale de la Chine la plus voisine du Japon. Elle est resserrée entre le 34° et le 43° degré de latitude boréale [1] et entre le 121° et le 129° degré de longitude orientale (méridien de Paris). Ce pays, séparé de celui des Tartares-Mandchoux par le

[1] Suivant la grande géographie chinoise, la situation astronomique de ce pays est sous la constellation *Khi-sing* (premier γ, 4053, δ du Sagittaire) et sous l'influence de l'astre *Tsin* (γ du Cygne). Voy. *Taï-thsing Yih-toung-tchi*, liv. CCCLIII, f° et sq. (édit. de 1744); Klaproth, *Aperçu général des trois royaumes*, p. 42; Ritter, *Die Erdkunde*, t. III, p. 586.

Tchhang-peh Chan ou Grand Mont-Blanc [1] chinois, est large du nord au sud, et étroit de l'est à l'ouest. Sa plus grande dimension est de 300 *ri* du midi au nord, et de 80 à 90 *ri* d'orient à l'occident[2].

La péninsule coréenne est appelée par les Chinois ***Kao-li***, c'est-à-dire « la haute élégance, la très-gracieuse », ou mieux ***Tchao-sien***, « la beauté matinale », et par les Japonais ***Koraï*** ou ***Tsyo-sen***. Les indigènes eux-mêmes emploient, pour désigner leur patrie, ce dernier nom qu'ils écrivent également ***Tsyo-sen***.

Le pays est divisé en huit provinces[3] ou *to* (circonscriptions, cercles), désignées en coréen ainsi qu'il suit :

1° La circonscription de ***Kieng-kouï*** ou de « la Cour », dans laquelle se trouve la principale ville du royaume, nommé Kiêng-dsa (capitale), Han-yang ou Seoul.

[1] Ainsi appelé à cause des neiges perpétuelles qui en couvrent le sommet.

[2] *San-kok tsou-ran*, p. 4, r°.

[3] Ces huit provinces sont subdivisées en quarante et un districts (sinico-coréen *kun*; chinois *kiun*), renfermant trente-trois villes de première classe (sin.-cor. *poû*; ch. *fou*), trente-huit de seconde classe (sin.-cor. *dsioû*; ch. *tchéou*) et soixante-dix de troisième classe (sin.-cor. et chin. *hien*). Voy. *San-kok sou-ran*, pag. 4, v° et suiv., *Wa-Kan San-saï dsou-ye*, liv. LXIV, et le *Tsyô-zen monogatari* (Relation de la Corée) cité par Siebold, *Archiv zur Beschreibung von Japon*, tom. VII, p. 20.

Vers le commencement de la dynastie impériale des Ming (en Chine), Li-tan, roi de Kao-li, fixa sa résidence dans cette ville. La province de Kieng-kouï est, avec la suivante, la patrie des Ui-mak.

2° La circonscription de *Kang-uæn*, ou de « la Source du fleuve », est située à l'est de la précédente. C'est dans ses montagnes que le grand fleuve Han-kang prend sa source. L'ancien pays des Ui-mak comprenait la plus grande partie de cette province et de la précédente.

2° La circonscription de *Hoang-haï* ou « de la Mer Jaune », située au nord de la province royale, sur le golfe de Pe-Tchi-li. C'est l'ancien pays des Kao-li et des Ma-han.

3° La circonscription de *Pyœng-an* ou de « la Paix parfaite », est située au nord de la précédente et au nord-ouest de la péninsule coréenne, sur la frontière du pays des Mandchoux, dont elle est séparée par le large fleuve Ori-kang.

4° La circonscription de *Kyœng-kyœng*, située au nord-est de la Corée, dans l'ancien territoire d'Outsou. Elle confine le pays des Mandchoux au nord, et est bornée de ce côté par la grande montagne Païk-tou-san (le Mont à crête blanche), et par le fleuve Touman Kang.

6° La circonscription de *Ts'young-ts'yœng*, au

sud de la province royale, faisait partie de l'ancien royaume de Pe-tsi. Ce fut la patrie primitive des Mahan.

7° La circonscription de *Tsyæn-la*, située à l'extrémité la plus mériodionale de la presqu'île coréenne, est la patrie originaire des Pyœn-han. Elle est très-fréquentée par les Japonais qui se rendent en Corée pour y trafiquer. L'île de Quelpart (ou de Tan-ra), sur laquelle vint échouer en 1653, le navire hollandais *De Sperver*, et dont Hamel de Gorcum nous a donné la description [1], est située à peu de distance de la province de Tsyæn-la.

8° La circonscription de *Kyæng-syang*, située à l'est de la précédente et au sud-est de la Corée, fait face à la grande île du Nippon (Japon). Ce fut primitivement la patrie des Sin-han, et, à une époque moins éloignée, le royaume Sin-ra. Dans la partie méridionale se trouve l'ancien pays de Mimana. Tsin-tsyou, la seconde ville de la Corée, se trouve dans cette province.

L'histoire de Corée, comme celle de la plupart des nations orientales, commence par une série d'épisodes fabuleux. Nous voyons apparaître tout d'abord

[1] La relation originale de Hamel de Gorcum, rédacteur historiographe du bâtiment le *Sperver* (l'Épervier), a paru en 1668 à Rotterdam sous le titre de *Journal van de ongelukkige voyagie van't jacht* De Sperver, *gedestineerd na Tayowan, in't jaar* 1653.

un homme surnaturel qui, rencontré sous un arbre de santal (*tan mou*), est élu roi par les indigènes :

Originairement ce pays n'avait point de roi. Vers le temps de Yao [1], un homme surnaturel vint s'établir sous un arbre de santal; les indigènes en firent leur chef. On l'appela *Tan-kiun* * « Prince du Santal » ; son royaume reçut le nom de *Tchao-sien* * « beauté du matin ». Sa résidence fut d'abord *Ping-jang* *; plus tard il la transporta à *Pe-yo.* * Dans la huitième année du règne de *Wou-ting* [2], il alla sur les monts Asta et devint esprit [3].

Ce n'est que vers le commencement du douzième siècle avant notre ère que les premiers documents historiques sur la Corée furent recueillis par les historiens chinois. Lors de la fondation de l'empire des Tcheou (1134 av. J.-C.), le prince Ki-tse, de la famille souveraine des Chang, après la chute de cette dynastie, résolut d'émigrer sur les bords du fleuve

* Les astérisques indiquent dans cet article les noms coréens orthographiés à la manière chinoise.

[1] L'empereur Yao régnait en Chine 2257 ans avant notre ère.

[2] La huitième année du règne de l'empereur Wou-ting, de la dynastie des Chang, correspond à l'an 1324 avant notre ère. C'est la première année du vingt-troisième cycle sexagénal.

[3] Voy. *Wa-Kan San-saï dzou-yé*, liv. LXIV, p. 7, v°.

[4] Ce fleuve, désigné aujourd'hui sous le nom de *Ta-tong*

Paï-syou[4] et d'y fonder un nouvel État. Les *Siœn-pi* formaient alors la population de la partie de la Corée où il vint se fixer et où il établit sa résidence, nommée Pyœng-jang. Quelques années plus tard (an 1119 avant J.-C.), il fit hommage de sa principauté à Wou-wang des Tcheou, et reçut, en échange de la suzeraineté qu'il offrit à cet empereur, le titre de Roi du Tchao-sien.

Pendant la guerre des États (de 403 à 222 av. J.-C.), la Corée fut soumise au royaume de Yen; puis elle tomba au pouvoir de Ui-mak, chef puissant du pays des Huns, dont les successeurs parvinrent à dompter les Weï-me et les Wo-tse, et qui furent reconnus vassaux du Céleste-Empire par les princes de la dynastie des Han. Mais bientôt des différends s'élevèrent entre Yeou kin*, petit-fils de Weï-man, et Wou-ti, empereur de Chine, qui donna des ordres pour qu'on attaquât le roi du Tchao-sien et qu'on détruisît sa puissance. Wou-ti parvint à se rendre maître des états de ce dernier et les convertit en quatre provinces chinoises.

Vers la fin du premier siècle, la Corée, après avoir été abandonnée par la Chine, tomba au pouvoir de chefs indigènes qui se disputèrent les rênes du gouvernement. De leur inimitié surgirent des partis qui, en guerroyant entre eux, parvinrent à diviser la Corée. Alors

Kang, est situé au nord-est de la province de Hoang-haï ; il se jette dans le golfe de Pé-Tchi-li,

parurent trois royaumes célèbres : celui du nord s'appela *Koré*; celui du centre, *Paik-tse*, et celui du sud, *Sinra*. Ils se maintinrent jusqu'au milieu du septième siècle, quelquefois en paix et souvent en guerre, soit entre eux, soit avec leurs voisins. Enfin, après avoir été alternativement soumis aux armes victorieuses des Sinra et des Koré, le Tchao-sien tomba au pouvoir de Wang-kiun, roi de Koré, qui avait successivement conquis les États de Sinra et de Paik-tse. Dès lors la presqu'île coréenne prit le nom de Koré et le conserva jusqu'à la fin du quatorzième siècle.

Dans la vingt-cinquième année de la période *houng-wou* du règne de Taï-tsou des Ming (1392), Li-tching-koueï usurpa le trône de Koré et prit le nom de Tan. Il envoya une ambassade à l'empereur de Chine pour lui faire hommage de son royaume et lui demander en même temps de donner à ses états un nom honorifique. Tai-tsou leur rendit leur ancienne dénomination de *Tchao-sien* « beauté du matin ».

Les Mandchoux, maîtres de la Chine, portèrent leurs armes en 1827 dans le Tchao-sien, où, après avoir été vainqueurs, ils conclurent un traité d'aillance avec Li-tsoung qui en était roi. Quelques années après, les Coréens, s'étant révoltés contre l'empereur Tai-tsou, furent de nouveau investis par les troupes chinoises, qui obtinrent sur eux de grands succès et

contraignirent Li-tsoung à se déclarer vassal des Mandchoux. Dès lors le monarque chinois le confirma roi du Tchao-sien et lui fit de riches présents.

Aujourd'hui la Corée est gouvernée par un roi qui se reconnaît vassal de l'empereur de Chine, mais dont l'indépendance n'en est pas moins réelle. Ce roi envoie tous les trois ans, il est vrai, un ambassadeur porter un tribut à la cour de Péking[1], mais il reçoit en échange de riches présents; et quant à ce qui touche l'organisation de son royaume, il est bien rare que le Fils du Ciel s'en préoccupe d'une manière quelconque. S'il arrive par hasard à celui-ci d'adresser une observation au roi de Corée sur son gouvernement, ce n'est que pour conserver son titre purement nominal de suzerain et non pour intervenir dans la politique de son vassal.

Les huit provinces qui composent la monarchie coréenne sont administrées par des gouverneurs investis d'une autorité presque illimitée, mais perpétuellement responsables de leurs actes. Le reste du peuple est réparti en quatre classes : les religieux, les soldats, les artisans et les laboureurs ou paysans.

L'armée coréenne n'est guère comparable qu'à l'armée chinoise, ce qui n'est pas beaucoup dire en sa

[1] Mac-Leod, *Voyage to the Yellow sea*, pag. 51.

faveur. Elle se compose d'une agglomération désordonnée d'individus de tout âge et de toutes les tailles, le plus souvent déguenillés et ignorant le plus simple maniement des armes. Ces individus, fournis par chaque province à la requête du roi, doivent se rendre à la capitale équipés à leurs frais et avec assez de munitions pour tirer cinquante coups à balle [1].

Les armes ordinaires des soldats coréens sont le fusil à mèche, la lance, le sabre, l'arc et les flèches. Les armes des Japonais leur sont généralement bien supérieures. Quant à l'artillerie coréenne, elle est, depuis longtemps, dans le plus piteux état.

La marine coréenne se compose de jonques ainsi que de quelques petits navires armés de canons et construits, dit-on, la plupart à l'imitation des galères portugaises. Ces petits navires ont ordinairement deux mâts soutenant une voile en natte de paille attachée à une longue vergue, de telle façon qu'on peut la ferler ou la déferler sans difficulté, au moyen d'une poulie placée en travers, à l'extrémité du mât [2].

Les habitants actuels de la Corée paraissent originaires de l'Asie centrale et le produit d'un mélange de

[1] Hamel, *Jour. van de voyag. van't jacht De Sperver, loc. cit.*

[2] Siebold, *Reise nach Japan* (traduction française de Montry et Fraissinet, t. V, p. 9.)

plusieurs nations appartenant à la race mongole. Par leurs caractères anthropologiques, ils se rapprochent des Chinois et surtout des Japonais [1].

Le Coréen est d'ordinaire robuste et d'une taille supérieure à celle des Japonais. « L'ensemble de leurs traits, dit Siebold, porte en général le caractère de la race mongole : la largeur et la rudesse de la figure, la proéminence des pommettes, le développement des mâchoires, la forme écrasée de la racine nasale et les ailes élargies du nez, la grandeur de la bouche, l'épaisseur des lèvres, l'apparente obliquité des yeux, la chevelure roide, abondante, d'un noir brunâtre ou tirant sur le roux, l'épaisseur des sourcils, la rareté de la barbe et enfin un teint de couleur froment, rouge jaunâtre, les font reconnaître, au premier abord, pour des naturels du nord-est de l'Asie [2]. » On rencontre

[1] Les Coréens se rattachent évidemment à la race mongole par leur physionomie et par toute la configuration de leur personne. M. von Siebold, dont nous reproduisons les rapports un peu plus loin, croit avoir reconnu deux races distinctes parmi les Coréens qu'il eut l'occasion d'observer dans le cours de son voyage au Japon. Ce fait est du reste parfaitement d'accord avec l'histoire coréenne, qui nous donne le peuple habitant actuellement la péninsule orientale du continent asiatique, comme le produit d'un mélange de plusieurs races distinctes et parlant des langues différentes. Cf. Siebold. *Archiv zur Beschreibung von Japan*, part. VII, pag. 4 ; Klaproth, dans le *Journal asiatique*, t. III (1829), pag. 42 et suiv.

[2] Siebold, *libr. cit.* (trad. franç., tom. V, pag. 4).

en outre, en Corée, une race qu'il faut évidemmen distinguer de la précédente, et qui, par certains traits caractéristiques, tendrait à se rapprocher du type caucasien.

La nation coréenne, contrairement aux autres nations de l'extrême Orient, est divisée en plusieurs castes.

La première, celle de la noblesse, jouit seule, par simple droit d'hérédité, de tous les priviléges, de tous les honneurs. Instinctivement attachée au gouvernement despotique qui la protége, elle s'efforce de maintenir les classes inférieures et productrices dans la plus triste et la plus fatale ignorance.

La seconde caste, celle de la bourgeoisie, tient le milieu entre la noblesse et le bas peuple. Elle acquiert par le commerce des richesses dont elle jouit dans l'ombre, et ceux d'entre ses membres auxquels la fortune devient le plus propice, parviennent à prendre rang dans la première classe de la société et à profiter des nombreux priviléges qui lui sont exclusivement réservés.

La troisième caste comprend la partie la plus laborieuse de la société coréenne, les producteurs, en un mot. L'état abject dans lequel cette malheureuse caste a été plongée par la noblesse du pays est des plus effrayants, et tout porte à croire que tant que durera l'organisation politique actuelle de la Corée, il n'y

aura pas d'amélioration possible dans le sort de cette classe extrêmement nombreuse de la population.

La condition de la femme en Corée paraît également très-infime. La polygamie y est ordinaire, et chaque homme a le droit d'entretenir autant d'épouses qu'il peut en acheter et en nourrir. Dans les classes élevées, les femmes sont renfermées dans les « appartements *intérieurs* » sortes de gynécées où elles sont garanties de tout contact *extérieur*; et lorsqu'elles sont dans la nécessité de sortir, elles se font conduire dans des espèces de palanquins ou chaises à porteurs rigoureusement fermées qui les dérobent aux regards indiscrets des passants. A la campagne et à la promenade, elles portent ordinairement des ombrelles, qui, à demi fermées, suffisent pour leur cacher presque tout le visage. Dans les classes populaires, on observe beaucoup moins ces règles sévères de l'étiquette et de la bien séance coréennes.

Le bouddhisme est la religion dominante en Corée. Il fut introduit dans cette presqu'île vers la fin du quatrième siècle de notre ère par des religieux chinois. Cette religion s'est promptement altérée, et, avec le concours des bonzes et des sorciers, elle est devenue en peu de temps un tissu des plus étranges et des plus ridicules superstitions. Il existe en outre, chez les Coréens, une sorte de culte des Génies qui se rappro-

che du sintoïsme japonais. Enfin, les pratiques des disciples de la doctrine de Confucius et le culte des Taosse [1] comptent également dans ce pays un assez grand nombre d'adhérents.

Le commerce de la Corée a été jusqu'à présent presque exclusivement intérieur et local. Ce n'est guère qu'en Chine, en Tartarie et dans quelques ports du Japon que les Coréens ont entrepris de trafiquer; et encore le négoce qu'ils font avec ces pays ne paraît-il pas bien considérable. Le commerce entre les provinces, au contraire, est très-actif et très-florissant.

L'industrie est peu avancée en Corée, et presque tous les produits indigènes sentent l'enfance de l'art. On y fabrique des poteries et des porcelaines de très-médiocre valeur; des ustensiles de fer, des instruments tranchants et des armes blanches de qualité inférieure. La plupart des tissus du pays sont

[1] Les *Tao-sse* ou Sectateurs de la Voie (*tao*) professent une doctrine qu'ils attribuent à Lao-tse, philosophe chinois du sixième siècle avant notre ère, auquel on doit le célèbre ouvrage connu sous le nom de « le Livre de la Voie et de la Vertu » (en chinois : *Tao-Teh-King*). Le culte actuel des taosse, mêlé d'un assez grand nombre de pratiques bouddhiques, paraît très-étranger à l'esprit du livre de Lao-tse, mais il se concilie davantage avec plusieurs autres ouvrages également attribués au même philosophe. Voy. notamment notre traduction du *Yin-tchi-wen* (le Livre de la Récompense des bienfaits secrets) dans les *Ann. de phil. chrét.*, 4e sér., tom. XIV pag. 23 et suiv.

grossiers : il faut cependant en excepter des soieries d'un travail véritablement admirable, quelques bonnes cotonnades, des toiles d'ortie et de belles étoffes de crin. Le papier de Corée mérite également d'être cité avec éloges : il est de beaucoup supérieur en solidité au papier de Chine, et, comme celui-ci, il est très-propre à recevoir l'écriture tracée au pinceau.

Les animaux de la faune coréenne sont très-variés. Dans les forêts, on y chasse, parmi les bêtes féroces, le tigre, la panthère, l'ours, le loup et surtout le sanglier. Les lièvres, les canards sauvages, les cailles et les tourterelles y pullulent.

Les Coréens trouvent de quoi alimenter plusieurs branches de leur industrie et de leur commerce dans divers produits de provenance animale, parmi lesquels les plus importants sont : les jeunes cornes de cerf, les fourrures ou peaux provenant des bêtes fauves des montagnes et des bois, les poils d'une espèce de renard avec lesquels les Chinois fabriquent leurs meilleurs pinceaux et que dans ce but ils font venir de Corée ; etc., etc.

La pêche est également pratiquée sur une grande échelle par les Coréens. Elle contribue considérablement à l'alimentation du pays.

Parmi les principaux produits du règne végétal en Corée, nous citerons le riz, qui constitue la base de

la nourriture du peuple ; le maïs, le froment, le millet; le chanvre, l'ortie blanche (*urtica nivea*) ; le fameux *jinseng* des Chinois, etc.

Les arbres à fruits croissent en grand nombre dans toute la presqu'île, et leurs produits sont de bonne qualité et abondants. Parmi ceux que nous connaissons, se trouvent le cerisier, le pêcher, l'abricotier, le poirier et le pommier. La vigne se rencontre en Corée, mais elle paraît y avoir été importée de Chine, car le mot employé en coréen pour désigner le raisin est emprunté à la langue chinoise.

Les essences forestières de la Corée mériteraient une attention toute particulière ; mais, jusqu'à présent, le défaut de synonymie européenne des noms des arbres indigènes nous empêche d'en donner la liste. Les chênes, les châtaigniers, les pins et divers autres conifères, les ormes et les micocouliers s'y remarquent fréquemment.

Le règne minéral est richement représenté en Corée. Il y existe de riches mines d'or, d'argent, de fer, de cristal de roche, de soufre, de charbon de terre ; mais elles sont pour la plupart inexploitées. Les salines du pays sont également très-productives.

Par sa situation avancée sur la mer Jaune, la Corée commande sur les eaux qui baignent la Chine septentrionale et conduisent par le fleuve Peï-ho jusqu'aux

environs de Péking. D'un autre côté, elle présente une sentinelle avancée qui semble avoir pour consigne d'arrêter la marche sans cesse envahissante de la Russie dans l'Asie centrale. Ouverte au commerce de l'Europe et à la colonisation française [1], cette belle presqu'île deviendrait au point de vue politique une des contrées les plus importantes de tout l'extrême Orient.

[1] Plusieurs journaux ont parlé, il y a quelques mois, d'une concession territoriale que le roi de Corée aurait offerte à la France moyennant certaines conditions. Voy. sur ce sujet, la *Revue orientale et américaine*, (octobre 1858), t. I., p. 47; les journaux *la Presse* (1er février 1859), *la Patrie* (21 févr. 1859), et la brochure intitulée : *La France dans les mers asiatiques* (Paris, 1858; in-8°).

L'EMPIRE D'ANNAM.

L'Annam, que l'on désigne souvent sous le nom de l'une de ses parties, la Cochinchine, est l'un des plus puissants États de la presqu'île transgangétique. Baigné à l'est et au sud par la mer de Chine, il s'étend au nord jusqu'aux frontières chinoises, et est confiné à l'ouest par le Siam et le royaume de Tchieng-maï qui est aujourd'hui tributaire de la cour de Bangkok [1]. L'empire se compose du royaume de Tongkin, de la Cochinchine, du Kamboje, du Siampa et d'une partie

[1] L'Annam est situé entre le 100° 18′ et le 107° 8′ de longitude orientale (méridien de Paris) et entre le 8° 15′ et le 23° 10′ de latitude boréale.

du Lao[1]. La superficie territoriale de ces diverses contrées est d'environ 300,000 kilomètres carrés.

Le climat de l'Annam, naturellement chaud, est rafraîchi par les vents alizés[2]. Les pluies abondantes qui

[1] A ces contrées, il faut ajouter le territoire des Moï. Les Annamites entendent sous la dénomination de Moï diverses tribus très-infimes dans l'échelle de la civilisation qui habitent les montagnes qui séparent la Cochinchine du Kamboje. Ces tribus sont encore à peu près inconnues.

[2] Il faut toutefois se garder de caractériser d'une manière générale et absolue le climat de la Cochinchine. La température de l'atmosphère diffère notablement dans les différentes parties de l'Empire. Dans la zone la plus méridionale, qui comprend le Kamboje et une partie de l'ancien Siampa (entre le 8° et le 11° lat. bor.), les pluies durent de juin à septembre ; vers la fin d'août le thermomètre donne à 6 heures du matin 26° centigrades, à midi 29°, et à 6 heures du soir un peu plus que le matin. Dans la saison sèche, la température de cette zone est supérieure à celle du reste de l'Annam. — Dans la seconde zone, qui comprend la moyenne et la haute Cochinchine (approximativement entre le 11° et le 18° lat. bor.) jusqu'à la vieille muraille du Tongkin, les saisons sont renversées: la saison sèche dure pendant la mousson sud-ouest, tandis que la saison humide se passe durant la mousson nord-est. — Dans la troisième zone, composée en grande partie de terrains plats et alluvionnaires, comme au Kamboje, les saisons sont analogues à celles de ce dernier pays et exposées à l'influence de la mousson sud-ouest. Les pluies durent de mai à août, et l'inondation annuelle a lieu vers le mois d'octobre. La chaleur de l'été est parfois accablante, et le thermomètre marque 40° centigr. Voy. le Dr Mallat de Bassilan, dans le *Moniteur de la Flotte* du 27 mars 1859 (Cf. cependant le *China Mail* du 30 décembre 1858).

arrosent le pays durant près de six mois de l'année, de la mi-septembre à la mi-mars [1], fertilisent le sol d'une riche et vigoureuse végétation ; et, grâce à la production spontanée des terres, les indigènes trouvent de quoi se nourrir sans s'adonner à la culture, ce qui fait du reste qu'ils sont généralement peu enclins au travail.

Les Cochinchinois appartiennent à la race dite mongole. Leur teint est ordinairement olivâtre, tirant plus ou moins sur le brun, suivant les provinces. Dans les classes supérieures, moins exposées que les autres aux effets du climat, la couleur de la peau est beaucoup plus claire et parfois à peu près blanche. Ils tiennent à la famille chinoise par la noirceur de leurs cheveux, caractère qui dès l'antiquité a fait désigner les habitants du Céleste-Empire sous le nom de *Li-ming* « le peuple aux cheveux noirs » [2]. La barbe est rare dans l'Annam, mais aussi elle y est très-estimée.

[1] Cf. la note ci-dessus. « En Cochinchine, les pluies s'établissent à la fin d'octobre et continuent jusqu'en mars, pendant qu'à Saï-gon cette période est presque à la fin ou au commencement de septembre, quand à Hué et à Tourane elle débute vers la mi-octobre. » Mallat de Bassilan, *loc. citat.*

[2] L'expression *li-ming* (le peuple aux cheveux noirs), se rencontre dans le *Chou-king*, l'un des plus anciens livres chinois. Dès les temps primitifs de l'histoire de Chine, on employait cette expression comme propre à distinguer la nation chinoise des *barbares*, c'est-à-dire des autres peuples de l'Asie. Cf. Henri Kürz, dans le *Journal asiatique*, 1830, p. 401.

Quant à la force corporelle, les habitants de l'Europe paraissent généralement l'emporter sur ceux de la Cochinchine, où la chaleur du climat, la nourriture et certains usages pernicieux ont contribué à efféminer les hommes. Toutefois il faut se garder de trop généraliser cette remarque, qui ne doit être rapportée qu'à certaines parties de la population. Quant à la durée de la vie, elle passe pour être très-longue dans l'Annam, surtout dans l'intérieur du pays.

Il est très-difficile de préciser le chiffre de la population soumise aujourd'hui à l'empereur d'Annam. D'après les renseignements qui nous sont parvenus, elle s'élèverait approximativement aujourd'hui à 28,000,000 d'âmes, non compris les tribus sauvages qui habitent les montagnes et certaines régions incultes. Cette population paraît devoir être répartie de la manière suivante : 19,000,000 d'habitants pour le Tongkin, 7,500,000 pour la Cochinchine, et environ 1,500,000 pour le reste de l'empire. Le Kamboje augmenterait la population de plus de 1,800,000 âmes, si ce royaume pouvait être encore considéré comme dépendant de l'Annam. Il est bon d'ajouter que la population de toute cette partie de l'Indo-Chine s'accroît rapidement de jour en jour dans la partie orientale et méridionale, tandis que du côté de l'ouest et du nord-ouest, elle tend plutôt à diminuer.

Plusieurs raisons semblent expliquer cet accroissement rapide de la population de l'empire annamite. Les femmes sont nubiles vers l'âge de douze ou treize ans. Elles sont généralement très-fécondes. Toutes allaitent leurs enfants par elles-mêmes, et si quelques circonstances viennent s'opposer à ce qu'elles en agissent ainsi, c'est seulement à des parentes ou à des alliées qu'elles confient le soin de nourrir leurs nouveau-nés. Loin de chercher à se débarrasser des enfants comme le font les Chinois, les Annamites s'efforcent, au contraire, de s'en procurer, même à prix d'argent, le plus grand nombre possible, d'autant plus que leur nourriture n'est jamais une charge dans une contrée si productive.

La pluralité des femmes est très-commune dans l'Annam, et les sérails des grands, d'où l'on a chassé les eunuques, sont quelquefois remplis d'un assez bon nombre de femmes. « La polygamie, dit le Père de la Bissachère, qui dans d'autres pays est contraire à la population, n'a point dans celui-ci cet inconvénient, et paraît même lui être propice. Ce n'est pas que la légère supériorité qui peut se trouver dans le nombre des naissances des femmes puisse être une juste cause de leur pluralité dans le mariage ; mais cette pluralité, qui communément n'est recherchée que par la volupté pour varier les jouissances, a dans ce pays un autre

objet : l'accroissement de la famille. Toutes les femmes qu'on épouse sont fécondées autant que le permettent les forces de l'époux. » On serait tenté de croire qu'avec un nombre multiplié de femmes, la discorde doit régner sans cesse dans les ménages : ce cas est pourtant assez rare, et il paraît tout naturel à la femme du second ordre d'être l'humble servante de la première femme ou de celle qui, devenue mère, a acquis par là des titres à la primauté. On a vu de jeunes femmes demander pour une amie à leur époux une place dans le lit nuptial, à l'égal d'elles-mêmes, et cela sans autre motif que d'introduire dans la famille une fille forte, intelligente, capable, en un mot, de rendre des services par son activité et sa bonne entente des affaires intérieures.

Le caractère des Annamites, surtout dans les classes pauvres, est généralement droit et honnête. On peut résumer ainsi qu'il suit leurs qualités et leurs défauts ordinaires : ils sont généreux, pleins de respect pour leurs parents et leurs ancêtres, doux, affectueux, braves à la guerre, gais et peu lascifs, fiers, paresseux et gourmands. « Le Tonkinois, dit un célèbre voyageur missionnaire qui a résidé dix-huit ans dans ces contrées [1], connaît le besoin des âmes tendres, le besoin d'aimer et d'être aimé; par où il faut

[1] Le Père de la Bissachère.

entendre non-seulement cette affection dont le germe existe dans la différence des sexes, mais cette union des âmes indépendante des sexes, volupté pure, exempte d'inégalités, de troubles, de remords. Le Tongkin est la patrie de l'amitié ; c'est là qu'elle se manifeste par les symptômes les plus honorables et par les procédés les plus ingénieux : l'inégalité des fortunes effacée, et la division des propriétés anéantie. » Ce portrait, esquissé par un voyageur dont on ne saurait récuser l'impartialité, est d'accord avec les renseignements les plus modernes qui nous sont parvenus de la péninsule indo-chinoise.

La constitution politique de l'empire d'Annam se rapproche, sous beaucoup de rapports, de celle de la Chine. L'État n'est qu'une grande famille administrée et dirigée par un père qui est l'Empereur. Ce père est souvent un peu rigide et oublieux du soin de ses enfants, il faut l'avouer ; mais cependant il est père, pour le moins en théorie. Il a peut-être trop souvent en main le fouet ou le rotin ; parfois il abuse peut-être aussi de son autorité pour s'engraisser aux dépens de sa maigre famille ; mais à cela près, c'est un honnête et saint homme qui connaît par cœur toutes les sentences et les maximes de la pieuse antiquité ; et sous ce rapport on peut dire sans crainte que S. M. l'empereur d'Annam est un Chinois dans toute la force du

terme. Il est vassal de la cour de Chine, ou du moins il passe pour tel. L'investiture des souverains de Cochinchine par un envoyé extraordinaire de Péking consacre jusqu'à un certain point les droits de suzeraineté de la Chine sur l'Annam ; mais à part ce privilége nominal, ce dernier pays est indépendant du Céleste-Empire. Il faut dire cependant qu'en diverses circonstances S. M. Tu-duk, qui occupe actuellement le trône annamite, a cru devoir rappeler sa position subalterne au Fils du Ciel, pour obtenir de lui quelques avantages et les moyens de consolider sa puissance ébranlée. C'est ainsi que, dans ces derniers temps, une ambassade extraordinaire a été envoyée de Hué à Péking pour solliciter l'intervention de l'empereur Hien-foung dans l'affaire du Kamboje, qui s'était constitué en État indépendant. On croit même que l'ambassade était venue solliciter des secours contre l'invasion française que l'on redoutait déjà à Tourane et dans ses parages.

Il est facile de comprendre qu'avec son système de gouvernement despotique, l'Empereur est sans cesse en garde contre ses sujets, dont il redoute les vengeances. Afin de rendre le peuple inoffensif, il lui est sévèrement défendu de porter des armes, même des armes blanches. Pour ce qui est de l'armée, il n'a guère plus de crainte à avoir de ce côté, et cela pour

deux motifs : d'abord parce que les chefs sont bien nourris et non moins bien abreuvés ; ensuite, parce que les soldats sont tellement abrutis, qu'ils sont incapables de toute initiative.

Mais il existe une classe d'individus qui donne parfois du fil à retordre à l'Empereur lui-même, et qui, unie comme une troupe de bandits légaux, ruine les populations et constitue, avec les bonzes, une des plaies incurables du pays ; je veux parler de la classe des grands mandarins, qui, du reste, ne diffère de celle des petits mandarins qu'en ce que l'une entreprend en grand le brigandage et la concussion, tandis que l'autre se contente d'accaparer ce qu'a abandonné dédaigneusement la rapacité des hauts personnages. Et n'allez pas supposer qu'il y ait un moyen de mettre un terme à ces exactions sans cesse renouvelées et impunies. Adressez-vous une plainte au magistrat de la province, soyez sûr que votre requête demeurera comme non avenue, bienheureux encore si vous en êtes quitte à si bon marché. Le magistrat n'a garde de remuer dans la fange de ses sous-administrés, la fange pourrait lui jaillir à la figure. Vous plaignez-vous ensuite à un ministre, et, en dépit de cause, envoyez-vous une requête à l'Empereur lui-même, le ministre d'abord évitera de s'occuper de cette plainte dont le bruit pourrait arriver jusqu'aux oreilles

impériales et dévoiler les vices d'une mauvaise administration dont il serait jugé le premier coupable ; puis, afin de couper court à une affaire aussi fâcheuse, il fera arrêter et pour le moins emprisonner le plaignant, tandis qu'il s'emparera du placet à l'Empereur; ce placet détruit, le différend se terminera de la manière « la plus avantageuse ». Les populations savent aujourd'hui à quoi s'en tenir à ce sujet, et elles sont pour la plupart tellement habituées à cet état de choses, que c'est tout au plus si l'on peut dire qu'elles murmurent tout bas.

L'organisation militaire de la Cochinchine est assez mal connue. Le nombre d'hommes que l'empereur d'Annam peut mettre sur pied est extrêmement variable. On dira peut-être que dans ce pays tout homme un peu robuste est par cela seul soldat, et qu'ainsi la milice cochinchinoise doit être imposante. Cela n'est vrai que jusqu'à un certain point. Les mandarins, dont la rapacité n'est jamais en défaut, au lieu de déclarer au gouvernement tous les hommes de leur juridiction aptes au service, omettent facilement de signaler ceux qui savent comprendre les choses; et outre cela, ils affectent à leur service personnel un bon nombre de gens inscrits sur les cadres de l'armée.

La milice annamique comprend six corps, dont le premier sert à la garde du palais impérial. Les cinq

autres sont placés sous les ordres de grands mandarins militaires, et subdivisés en régiments d'environ douze compagnies de cinquante hommes chacune, à la tête desquelles se trouvent deux mandarins dont les grades correspondent à ceux de capitaine et de lieutenant. Le nombre des grades est de sept pour les mandarins militaires ; celui de lieutenant est de tous le plus infime. Quant aux soldats, ils sont disposés par chambrées de six hommes commandés par un *premier* et un *second*, ce qui répond assez bien au caporal et au fourrier. Les grands mandarins ont un tel pouvoir sur les troupes, qu'ils peuvent y faire mettre à mort des soldats sans prendre l'avis de qui que ce soit ; ils disposent également des grades et des récompenses de tout genre.

La cavalerie est presque inconnue aux Cochinchinois, qui n'ont guère de chevaux que pour les mandarins ou pour les courriers. Les éléphants, qui jouaient naguère un grand rôle dans les combats et auxquels était souvent due la victoire, disparaissent de jour en jour de l'armée annamique, et depuis l'introduction des armes à feu, ils ne servent plus guère qu'au transport des bagages, des armes, des munitions, des machines de guerre, etc.

Tout soldat peut parvenir aux grades supérieurs s'il s'en rend digne par quelque action d'éclat. L'Empereur

leur alloue, par jour, une ration de riz qui équivaut à peu près à un de nos litres. Quant à la solde qui est très-minime et au vêtement qui est fort grossier, ce sont les districts qui doivent les leur fournir. Le costume militaire des Cochinchinois est très-impropre au service, et l'air ridicule de leurs satellites, jambes nues et tête emplumée, n'est guère de nature à terrifier les ennemis au pied de leurs murailles.

Le sol de l'Annam est fertile au delà de toute expression. Ce n'est pas que nous voulions dire par là qu'il soit bien cultivé, tant s'en faut ; nous entendons seulement parler du rendement naturel et spontané du pays, qui est supérieur de beaucoup à celui des plus riches parties de la Chine, et même du Siam.

Le riz est une des productions les plus importantes des campagnes ; sa qualité est supérieure. Dans les endroits où l'eau fait défaut, on y plante le riz sec, qui donne des grains moins beaux, il est vrai, que le riz aquatique, mais également nutritifs et abondants. Les rizières fournissent d'ordinaire deux récoltes chaque année, et on trouve encore le moyen, entre la première récolte et le second ensemencement, d'y planter des légumes qui ont tout le temps désirable pour venir à terme et fructifier.

Parmi les autres végétaux de l'Annam, il faut surtout citer ici le *Zea mais* ou blé de Turquie, le millet, le

chanvre, le *Rhia* ou ortie textile, la pomme de terre, l'igname, la patate, la noix d'arec, le bétel, le thé, le tabac, l'ananas. Parmi les arbres, il faut principalement mentionner le palmier, le cocotier, le bananier, le bambou, l'oranger, le citronnier, le laurier à cannelle (*Laurus myrrha*, Lour.), le caféier, le poivrier, le giroflier, le mûrier, le cotonnier, l'indigotier, le pêcher, l'amandier, le prunier.

L'Annam produit également diverses essences très-propres à la menuiserie et à l'ébénisterie. Les indigènes exploitent l'arbre qui fournit le vernis, le bois de fer, le bois d'aloès, le bois d'aigle dont le parfum est très-recherché, etc.

Pour ce qui est des plantes médicinales, tinctoriales et industrielles, très-communes en Cochinchine, elles sont trop peu connues pour que nous essayions d'en parler ici [1].

Les richesses minérales de l'Annam ne sont guère moins considérables : on y trouve des mines d'or, d'argent, de cuivre, de fer extrêmement pur, d'étain, de sel, de salpêtre. Ces mines sont pour la plupart inexploitées [2]. Les rivières charrient en abondance des par-

[1] On peut cependant consulter avec fruit sur ce sujet la *Flora Cochinchinensis* du botaniste Loureïro.

[2] Les mines d'or les plus riches se trouvent du côté de la province chinoise du Yun-nan ; celles d'argent avoisinent Chih-la, une des villes frontières de la Chine.

celles d'or, et on rencontre parfois des pépites assez volumineuses de ce métal à la surface même du sol. Certaines pierres précieuses y sont assez communes, notamment les rubis et les grenats.

Les arts et l'industrie sont loin d'avoir atteint à la perfection dont ils seraient susceptibles dans des contrées aussi heureusement dotées par la nature. En effet, les produits des Cochinchinois sont généralement inférieurs à ceux de la Chine. Ils fondent assez mal les métaux, et la fabrication de leurs armes est d'habitude défectueuse. Chez eux la fonte des canons dans les arsenaux de Hué a fait cependant d'incontestables progrès. Il n'en est pas moins vrai que les articles européens les plus recherchés en Cochinchine sont toujours les armes blanches et les armes à feu. La porcelaine du pays ne peut rivaliser avec la moins belle porcelaine chinoise ou japonaise. Les manufactures indigènes produisent des tissus de qualité supérieure. Les cotonnades y sont tellement belles, qu'on les préfère souvent aux étoffes de soie, bien que ces dernières aient atteint un haut degré de perfection : la teinture seule réussit assez mal, ce qui fait que les soieries cochinchinoises l'emportent de beaucoup par la qualité du tissu sur l'apparence extérieure.

Depuis longtemps le commerce de l'Annam est à peu près exclusivement concentré dans les limites de cet

empire. Il n'y a cependant aucun doute qu'une fois ouvert à la civilisation, il ne s'y forme de grands centres de négoce. Le commerce intérieur se fait aujourd'hui par le cabotage; et grâce aux fleuves et aux canaux, les marchandises peuvent être assez facilement transportées dans les diverses provinces. Il faut ajouter toutefois que les Cochinchinois envoient encore de loin en loin quelques bâtiments chargés de leurs produits en Chine, au Siam, dans la péninsule de Malâka, principalement dans les endroits fréquentés par les Anglais, et même à Batavia. Les relations de l'Annam avec le Japon paraissent avoir entièrement cessé.

En résumé, la Cochinchine est un pays qui présente les plus grandes ressources, et qui, par les produits du sol, doit tenir une place éminente parmi les contrées de l'Orient. Sa situation, au point de vue du commerce, est des plus avantageuses; et si l'Annam jouissait des bienfaits de la civilisation européenne, il deviendrait bientôt un des empires les plus riches et les plus florissants du monde.

LE KAMBOJE.

I

Le Kamboje s'appelait anciennement *Kampoutcha*. Il formait un royaume très-puissant dont la domination s'étendait sur la plus grande partie du Lao et de la Cochinchine, jusqu'aux frontières du Tongkin. Le Siam même reconnaissait alors la suprématie du Kamboje et en était tributaire. Ce ne fut que sous le règne célèbre du roi de Siam Pra-Ruang, que les Siamois reconquirent leur indépendance, et changèrent leur nom en celui de *Thaï* « libres, » pour rappeler cette époque mémorable de leur histoire. A partir de ce moment, le Kamboje commença à resserrer de jour en jour ses limites, et après avoir soutenu de fré-

quentes guerres avec ses voisins, il eut à souffrir, en 1750, une invasion des Annamites qui s'établirent sur tout le territoire de Saï-gon.

Sur ces entrefaites, le roi Ong-tong mourut (1785). Comme l'anarchie régnait alors sur la Cochinchine, la régence fut confiée au beau-fils du feu roi, et le jeune héritier présomptif du trône fut envoyé à Bangkok, où le roi de Siam le prit sous sa protection. Les Siamois crurent que cette circonstance leur fournirait un moyen d'établir leur puissance sur le Kamboje ; et dans cet espoir, ils ne renvoyèrent point dans son pays le jeune prince, bien qu'il eût atteint l'âge voulu pour prendre en mains les rênes du gouvernement. Le régent du Kamboje, instruit de ce qui se passait, se fit alors (1809) proclamer roi, au préjudice de son cousin retenu prisonnier à la cour de Bangkok.

A cette nouvelle, les Siamois firent sortir le jeune prince de prison; et, sous prétexte de vouloir rétablir l'héritier légitime, ils marchèrent contre le régent usurpateur, Celui-ci demanda en toute hâte du secours aux Annamites, qui s'empressèrent de répondre à son appel. Une armée cochinchinoise vint s'établir dans le Kamboje, et peu de temps après, les Annamites et les Siamois conclurent un traité en vertu duquel ils conservèrent, les uns et les autres, le territoire que leurs troupes occupaient. La partie

occidentale du royaume échut en partage à la cour de Siam ; le reste fut donné à l'empereur d'Annam, qui maintint nominalement sur le trône le roi de Kamboje. Quant aux deux jeunes princes, ils furent de nouveau emmenés à Bangkok, où on les garde actuellement en captivité, tout en leur rendant les honneurs dus à leur rang [1].

Aujourd'hui le Kamboje, désigné par les indigènes sous le nom de *Khmer*, se réduit à un petit État vassal et tributaire de l'empire d'Annam. Le roi ne possède qu'un titre purement honorifique. Le pays est occupé par une garnison cochinchinoise et régi par des mandarins annamites.

Borné au nord par le pays de Siampa, à l'est et au sud par la mer de Chine, à l'ouest par les possessions kambojiennes du royaume de Siam, le Kamboje présente une plaine continue, baignée par un des plus larges fleuves de l'Asie méridionale, le Mè-Kong [2]. Ce

[1] Pallegoix, *Description du royaume Thaï*, t. I, p. 29 ; Gützlaff, dans le *Journal of the Roy. Geographical Society*, 1849, p. 108.

[2] Le Mè-kong est désigné à sa source sous le nom de *Lan-tsan* ; un peu plus vers le sud et avant d'entrer dans le Lao, il est appelé par les Chinois *Kieou-loung-Kiang* « la rivière des neuf dragons ». Ce beau fleuve est navigable jusque dans le Yun-nan. Des villes et des villages chinois, lao et kambojiens, ont été bâtis en grand nombre tout le long de son parcours.

magnifique cours d'eau prend sa source en Chine, dans la province du Yun-nan, sur les frontières du pays de Si-fan, par 27° 20′ de latitude boréale. Il est très-fréquenté par les jonques et bateaux de commerce, qui profitent de cette voie pour échanger les produits du Kamboje avec ceux du Siam, du Lao et de l'empire chinois. Outre le Mè-Kong, il faut citer, parmi un grand nombre d'autres rivières, le fleuve qui conduit à Saï-gon et qui prend le nom de cette capitale.

Saï-gon, résidence du prince tributaire ou vice-ro de Kamboje, est située par 104° 23′ de longitude orientale (méridien de Paris), et par 10° 50′ de latitude boréale. La ville s'étend à huit ou dix milles environ au nord-ouest de la rive septentrionale du fleuve de Saï-gon, qu'on a mis en communication, au moyen d'un canal, avec le fleuve de Kamboje. Ce canal, dont l'étendue dépasse 4 myriamètres, et dont la largeur est d'environ 20 mètres sur une profondeur de 8 mètres, a été creusé en moins de deux mois par vingt-six mille ouvriers, au milieu de forêts impraticables et de marais fétides.

Une citadelle défendait la ville lorsque les forces hispano-françaises s'en sont emparées. Cette citadelle, armée d'environ 200 bouches à feu, en fer et en bronze, ne renfermait pas moins de 20,000 armes à main, et 85,000 kilogrammes de poudre en caisses ou

en barils, non compris les poudres en gargousses, les cartouches et les pièces d'artifice. Les projectiles y étaient en même proportion. Les magasins renfermaient enfin, outre une quantité prodigieuse de munitions et d'ustensiles de toute sorte, une caisse contenant de l'argent monnayé du pays pour une valeur de 130,000 francs, et assez de riz pour nourrir six à huit mille soldats pendant un siége d'une année [1]. Cette citadelle, construite par des ingénieurs français sous le règne de Ghia-Loung, n'a pu résister que quelques heures [2] aux attaques du petit corps expéditionnaire français et espagnol, commandé par le vice-amiral Rigault de Genouilly.

II

Saï-gon renferme 180,000 à 200,000 habitants. Les Kambojiens sont naturellement sobres, et sous un gouvernement libéral, ils formeraient une population de bons travailleurs. Une ration de riz et quelques poissons secs suffisent pour leur nourriture, et ce ré-

[1] Voyez le Rapport du vice-amiral Rigault de Genouilly sur la prise de Saï-gon, dans le *Moniteur universel* du 14 avril 1859.

[2] Ceci surprendra moins, si l'on se rappelle ce que nous avons dit plus haut (pag. 134) en parlant de l'armée annamite, que l'on aurait généralement tort de vouloir distinguer de celle du Kamboje.

gime ne les empêche pas de se livrer avec énergie aux labeurs les plus pénibles. On leur reproche d'être plus paresseux que les Cochinchinois eux-mêmes, mais ce serait bien plutôt sur les institutions du pays qu'un tel reproche devrait tomber : les incessantes déprédations des grands, et en général la rapacité de toute la gent mandarine enlevant aux peuples tous les fruits de ses peines, on comprend facilement qu'il ait un penchant prononcé pour l'oisiveté.

La condition de la femme passe avec raison pour fournir la mesure de civilisation à laquelle un peuple est arrivé. Quelques mots sur la femme kambojienne trouveront donc naturellement ici leur place.

La polygamie est ordinaire au Kambodje, surtout dans les classes opulentes ; mais, à part la première épouse, les autres femmes sont généralement considérées comme des êtres abjects, et, à peine sorties de la couche du maître, elles sont placées au rang le plus infime de l'esclavage.

Les jeunes filles sont nubiles vers l'âge de neuf à dix ans ; aussi les établit-on de très-bonne heure. Il n'est pas rare, surtout parmi les personnes riches, de rencontrer des femmes mariées qui n'ont pas plus de sept ans. Une fois sous le toit conjugal, elles se font couper les cheveux, les jeunes filles ayant seules le privilége de porter les cheveux longs.

Un officier chinois qui visita le Kamboje en 1295, affirme que des prêtres de Bouddha ou des Tao-sse sont chargés d'enlever la virginité aux jeunes filles auxquelles on se dispose à donner un époux. La cérémonie qui a lieu en cette occasion est désignée en chinois par l'expression *Tchin-than*. On a coutume de combler de présents le bonze chargé de cette mission, car la loi du pays veut que chaque moine ne satisfasse qu'une seule jeune fille par année. C'est ce qui fait que les filles pauvres demeurent souvent jusqu'à onze ans sans pouvoir se marier [1].

Les Kambojiens, ainsi que nous l'avons dit, passent pour être plus paresseux que les Cochinchinois [2]. Satisfaits de peu, ils ne font rien pour s'en-

[1] Ces détails, bien entendu, doivent rester sous la responsabilité de l'écrivain chinois auquel ils sont empruntés. (Voy. *Tchin-la Foung-thou-ki*, édit. de la Société asiatique, p. 36, et la trad. franç. de Rémusat, *Nouv. mél. asiat.*, t. I, p. 116 et suiv.) Cet officier avoue lui-même que la cérémonie du Tchin than ne lui est pas bien connue, « parce qu'aucun Chinois n'obtient la permission d'y assister ». Voici cependant la traduction du passage où l'auteur raconte ce qu'il a pu apprendre touchant cette étrange coutume : « Audivi illum cum virgine simul in proximum cubiculum ingredi, ibique eam, manu adhibitâ, constuprare. Manum deinde in vinum immittit, quo, si quibusdam crediderit, pater, mater, proximi tandem atque vicini, frontem signant; si aliis, vinum ore ipsi degustant. Sunt et qui sacerdotem puellæ, pleno coïtu misceri asserunt, alii contrà contendunt. »

[2] Voy. pag. 143.

richir, ni en pratiquant l'agriculture, ni en s'adonnant au négoce ; aussi tout le commerce du pays est-il entre les mains des étrangers. Ce sont les Annamites qui font le petit trafic : l'importation et l'exportation sont à peu près exclusivement réservées aux Malais et aux Chinois. Ces derniers tirent du Kamboje une quantité plus considérable d'ivoire, de cuir et d'os d'éléphant ou de rhinocéros que d'aucun autre pays [1].

On doit attribuer à la mauvaise organisation politique du Kamboje l'état languissant de ce royaume. Le despotisme du prince retire à ses sujets le goût du travail et les porte à passer leur existence dans l'ombre, l'oisiveté et le vice. A quoi servirait, en effet, à un Kambojien d'exceller dans un art, dans une branche quelconque de l'industrie? A rien, si ce n'est à devenir plus que tout autre l'esclave du maître, pour lequel il faudrait désormais travailler sans relâche et sans rémunération ; de là vient que tous les indigènes qui auraient de l'aptitude pour un certain genre d'occupation, ont bien garde de le faire savoir au dehors et de cultiver des dispositions qui pourraient les conduire à la plus malheureuse existence.

Dès le moment où le travail, au lieu de produire des

[1] Voy. Gützlaff, dans le *Journal of the Roy. Geographical Society*, 1849, p. 125.

fruits à ceux qui s'y adonnent, devient au contraire une source inépuisable de calamités et d'asservissement, il est tout naturel que les Kambojiens choisissent le *far-niente* pour condition habituelle de leur vie. Passer dans le sommeil une grande partie du jour, chercher à s'hébéter le reste du temps au moyen de substances narcotiques et soporifiques, attendre pour fin suprême l'anéantissement[1], voilà en peu de mots le programme de l'existence pour ces malheureuses populations dégradées de la vieille Asie.

La religion dominante du Kamboje est le Bouddhisme. On rencontre, il est vrai, dans ce pays, comme en Chine, des Tao-sse et des disciples de l'Ecole des Lettrés[2], mais ils sont, relativement aux bouddhistes, en très-petite minorité.

Le Bouddhisme au Kamboje a conservé, là peut-être plutôt que partout ailleurs, son cachet primitif. Au

[1] Je ne puis accepter en principe,— et cela pour plusieurs motifs graves que je me réserve d'exposer ailleurs, — qu'il faille entendre l'anéantissement par le mot *Nirvana*, qui désigne dans le bouddhisme la fin suprême de l'homme ; mais je suis tout disposé à admettre que cette explication a bien pu être celle de certains bouddhistes tombés dans une condition abjecte et malheureuse. Pour de pauvres hères, comme malheureusement on en compte beaucoup en Asie, la destruction de soi-même peut bien être, par moments, le seul et unique desideratum.

[2] Par l'Ecole des Lettrés, il faut entendre les disciples de

lieu d'être une religion réformée comme au Tibet, il s'est perpétué ainsi qu'à Ceylan, sans de trop grandes altérations. Il ne faudrait pas cependant en conclure que l'esprit original de la doctrine de Sakya-Mouni y soit encore manifeste et intelligible; là, comme partout ailleurs, la religion s'est dégradée avec le temps, et, en se compliquant d'une foule de légendes inventées avec plus ou moins d'esprit, le sens de ses dogmes s'est perdu sous une couche épaisse de pieuses oraisons et de litanies. Il ne serait cependant pas impossible que parmi les livres religieux du Kamboje [1], il s'en trouvât quelqu'un de nature à nous éclairer sur les dogmes et les principes encore si peu et si mal connus du Bouddhisme indien.

La gent monacale est extrêmement nombreuse au Kamboje. Elle forme une fourmilière d'êtres pour la plupart inutiles, qui grugent le pays à belle dent, et ne l'enrichissent de rien, si ce n'est de prières. Une foule de bonzes passent leur vie à mendier. L'aumône qui leur est donnée est réputée très-profitable au salut des âmes.

la doctrine morale de Confucius qui compte des sectateurs dans la plupart des contrées de l'extrême orient.

[1] Les deux livres sacrés les plus répandus au Kamboje sont intitulés: l'un *Satra Traypoum*, l'autre *Satra Pâpithom*. — La Bibliothèque impériale de Paris possède un certain nombre de manuscrits kambojiens traitant de matières religieuses; jusqu'ici ils n'ont pas encore trouvé d'interprètes.

Les pagodes et les monastères bouddhiques pullulent au Kamboje. Les enfants vont y apprendre à lire, à écrire et à connaître les principaux dogmes de la religion. A part les moines employés à l'instruction de la jeunesse, il y en a qui ont pour emploi la copie des livres sacrés ou religieux. Il est certains ouvrages bouddhiques à la reproduction desquels plusieurs bonzes associés consacrent laborieusement leur existence toute entière.

III

La faune du Kamboje est aussi riche que variée. Elle comprend les animaux les plus grands et les plus sauvages de la création.

Les éléphants vivent par troupes nombreuses dans les immenses terres incultes du pays. On parvient assez facilement à les apprivoiser et à les domestiquer. Ces puissants animaux, d'un usage journalier à la guerre, servent de bêtes de somme pour le transport des marchandises, et de bêtes de selle pour les hauts personnages. Un grand mandarin du Kamboje, suivant le Père Bouillevaux [1], ne peut se

[1] *Voyage dans l'Indo-Chine*, p. 195.

dispenser d'entretenir plusieurs éléphants et plusieurs femmes, sous peine d'être confondu avec le vulgaire. Les éléphants blancs, objets d'un culte tout particulier chez les Barmans et les Siamois, ne sont point vénérés des Kambojiens [1].

Un des animaux les plus utiles aux indigènes, est le buffle. A l'état sauvage, il habite les lieux marécageux : il se distingue par sa force surtout dans la partie méridionale du royaume. A l'état domestique, il est employé au labourage et comme bête de somme.

Les rhinocéros sont plus sauvages et plus grands au Kamboje que dans toute autre contrée de l'Asie. Leur corne, à laquelle on attache des vertus médicinales et magiques, se vend un prix fort élevé [2]. Les cornes blanches avec des veines circulaires, sont les plus recherchées ; les noires ont beaucoup moins de valeur [3]. Les chevaux sont de petite taille ; il en est de

[1] Cf. Crawfurd, *Journal of an embassy to the Courts of Siam and Cochinchina*, tom II, p. 238; Gützlaff, dans le *Journ. of the Roy. Geographical Society*, 1849, pag. 104.

[2] Les indigènes attribuent une foule de vertus merveilleuses aux cornes de rhinocéros, surtout à celles de couleur blanche. Ils prétendent que, si l'on versait une boisson empoisonnée dans une coupe faite avec une de ces cornes, immédiatement elle découvrirait le crime en changeant sa teinte blanche en une teinte noire ou noirâtre.

[3] *Tchin-la Foung-thou Ki* (Description du Kamboje); *Chrestomathie chinoise*, publiée par la Société asiatique, p. 53; Abel-Rémusat, *Nouv. mélang. asiat.*, vol. I, p. 133.

même des bœufs. Les uns et les autres paraissent d'une espèce inférieure à celles de l'Archipel indien. Les indigènes ne mangent ni la chair du bœuf, ni celle du buffle. Ils ne font pas non plus usage du lait, qui est défendu par la religion bouddhique.

Les forêts du Kamboje sont très-peuplées d'animaux, parmi lesquels on distingue des singes, plus forts et plus sauvages que ceux de la Cochinchine ; des tigres, qui ne sont pas inférieurs à ceux du Bengale; des léopards, des panthères, des ours, des sangliers, des renards, etc. On y rencontre également une grande espèce de cerfs, des daims et divers genres de gibier.

Les rats sont communs dans toute la Cochinchine méridionale, et sont d'ordinaire d'assez grande dimension. Heureusement pour les habitants, le chien et le chat sont au nombre de leurs animaux domestiques.

Parmi les oiseaux du Kamboje, il faut mentionner le paon, le perroquet, l'épervier, le corbeau, le cormoran, la grue, la cigogne, le canard sauvage, le faisan; et, dans les basses-cours, la poule, l'oie, d'importation chinoise, etc.

Les serpents et les reptiles ne sont pas rares au Kamboje. Le boa constrictor et diverses variétés de lézards, servent à la nourriture des indigènes [1].

[1] Gützlaff remarque que les estomacs annamiques ne refusent que le bœuf en fait de nourriture. Les chiens et les

La pêche est une occupation très en honneur dans la basse Cochinchine. L'ichtyologie de cette contrée est encore trop peu connue pour qu'on puisse en parler avec quelque connaissance de cause. Qu'il nous suffise de dire ici que le requin est recherché pour sa chair, et que les poissons les plus communs sur les marchés sont des sortes de carpes, de lamproies, de sardines, d'anguilles, etc.

Parmi les amphibies, les tortues et les crocodiles fournissent une matière comestible aux Kambojiens.

Le Kamboje est très-fertile. On y peut faire jusqu'à trois ou quatre récoltes par année [1]; malheureusement comme toutes les contrées naturellement riches, il est d'ordinaire mal cultivé. « Deux buffles, dit un voyageur récent [2], tirent péniblement, au milieu des champs déjà détrempés par les eaux, une mauvaise charrue sans roues; un petit bout de fer, large comme trois doigts, placé à l'extrémité d'un soc grossier tout en bois pénètre dans la terre boueuse, sépare et retourne les racines et les herbes qui ont envahi le champ depuis la dernière récolte. Après avoir labouré, les

rats présentent à ces peuples une chair qu'ils trouvent fort appétissante. *Journ. of the Roy. Geogr. Society*, 1849, p. 105.

[1] *Tchin-la foung-thou Ki*; Rémusat, *Nouv. mélang. asiat.* I, 129.

[2] M. C.-E. Bouillevaux, ancien missionnaire apostolique au Kamboje.

buffles traînent une espèce de herse à une seule rangée de dents, comme un grand rateau, et le chef de l'attelage pèse sur ce rateau en s'y tenant debout, pour mieux nettoyer la risière[1]. Quand le terrain est en bon état, on repique le riz, haut déjà de quatre ou cinq pouces et que l'on avait primitivement semé dans un petit champ pour l'en arracher ensuite[2]. » Le riz, comme on le voit, est pour les Kambojiens, comme pour la plupart des nations asiatiques, le principal objet des cultures; il leur tient lieu de blé[3]. Dans les districts où cette graminée ne prospère pas, on cultive le blé de maïs[4] dont la farine est très-nourrissante.

Plusieurs plantes de la famille des Amomées fournissent également une fécule alimentaire très-abondante et très-précieuse pour les Kambojiens. C'est cette fécule qu'on désigne communément sous le nom d'*arrow-root* (flèche-racine), à cause des propriétés de ce tubercule que les Indiens regardent comme un remède infaillible contre les blessures des flèches em-

[1] Si on en croit l'officier chinois qui rédigea la relation intitulée *Tchin-la feung-thou ki*, après avoir visité le Kamboje en 1295, les Kambojiens ne faisaient usage, à cette époque, ni de bœufs, ni de charrue, ni de herse, ni de faucille, ni de houe. *Libr citat.*, p. 130.

[2] Cf. Bouillevaux, *Voyage dans l'Indo-Chine* (1848-56), p. 197.

[3] Cf. *Journal of an embassy to the Courts of Siam and Cochin-china*, by John Crawfurd, vol. II, pag. 247.

[4] *Zea mays*, Linn.

poisonnées. L'arrow-root est un aliment agréable, anodin et nourrissant[1].

On retire de la noix de terre[2] qui croît à peu près sans culture dans les terrains sablonneux et improductifs, une substance nutritive très-répandue parmi les classes populaires, ainsi qu'une huile usitée pour la cuisine et pour l'éclairage. Les noix de terre se mangent crues, salées ou rôties. Plusieurs espèces d'amomes[3] sont cultivées au Kamboje : l'amome à feuilles étroites[4] forme une des ressources principales des revenus du roi[5]. Le cardamome du Kamboje est très-prisé et s'y écoule à de bonnes conditions.

Outre les plantes que nous venons d'énumérer, on cultive sur une échelle plus ou moins grande, une espèce de tabac de petite dimension, une sorte de plante à thé[6] dont les feuilles, de qualité inférieure,

[1] Crawfurd, *Journal of an embassy to the Court of Siam and Cochinchina*, tom. III, pag. 137.

[2] *Arachis hypogæa*, Linn.

[3] Notamment l'*Amomum globosum*, Lour., et l'*A. hirsutum*, Lour.

[4] *Amomum angustifolium*, Soner. Cette identification botanique n'est pas aussi certaine que les précédentes.

[5] *Three months in Cambodia*, by a Madras offices dans le *Journ. of the Ind. Arch.*, VIII, 203.

[6] Le thé ordinaire de la Chine (*Thea Bohea*, Linn) croît en Cochinchine et au Tongkin ; mais on ne le rencontre pas au Kamboje (Crawfurd, *libr. cit.*, t. II, p. 264.)

sont employées par les classes pauvres de la population; la canne à sucre également de qualité inférieure; le poivre noir [1] qui se débite à des conditions avantageuses sur les marchés de Singapore; l'ananas [2], etc.

Parmi les arbres les plus remarquables, il faut citer l'arbre à vernis [3] qui donne un suc digne de rivaliser avec le vernis du Japon, mais qu'on ne sait pas employer aussi habilement au Kamboje que dans le Nippon; la garcinie [4], arbre élevé et à fruits comestibles, d'où l'on retire par voie d'incision la résine odorante que nous appelons «gomme-gutte»; le mango [5] dont les fruits savoureux, souvent de grande dimension, se vendent à très-bon marché dans le pays [6]; l'arbre à ébène; la nauclée orientale [7], dont le bois dur, pesant et de couleur noire, est susceptible de recevoir un beau poli et d'être employé dans l'ébénisterie; le bois d'aloës ou bois d'ai-

[1] *Piper nigrum*, Lam.

[2] *Ananas sativus*, Mill.

[3] *Rhus vernicifera*, Decand.

[4] *Garcinia Cambogia* ou *Cambogia Gutta*, Linn.

[5] *Mangifera indica*, Linn.

[6] On peut facilement se procurer au Kamboje, un cent de ces excellents fruits pour la valeur d'un dollar. Voy. *Three months in Cambogia*, p. 302.

[7] *Nanclea orientalis*, Linn.

gle[1] que les indigènes de l'Asie orientale brûlent en guise d'encens devant leurs divinités, et dont les racines arrivées à un certain âge fournissent une huile très-aromatique[2]; l'aréquier[3], espèce de palmier qui atteint de hautes dimensions au Kamboje et y produit des noix

[1] *Aloexylon Agallochum*, Lour. — Plusieurs variétés d'Agalloches encore assez imparfaitement définies, sont désignées dans le commerce sous le nom de *Bois d'Aloës*, à cause de la saveur qui leur est propre, ou bien sous le nom de *Bois d'aigle*, parce que sa couleur rappelle jusqu'à un certain point le plumage de cet oiseau. Ce bois renferme une résine tellement âcre qu'il suffirait d'en jeter quelques parcelles sur l'orbite de l'œil pour produire la cécité. De là est venu la dénomination d'*Excœcaria* donnée par les botanistes au bois d'aloës.

[2] Une autre espèce d'Agalloche (l'*Agallochum verum*, Lour.) fournit une écorce avec laquelle on fabrique du papier. Voy. Loureiro, dans les *Memorias de la Academia Real das Sciencias de Lisboa*, t. II, p. 413.

[3] *Areca Catechu*, Linn. — C'est avec le périsperme de noix d'Arec que l'on fabrique le bétel dont les populations de l'Asie orientale et de l'Inde consument une si excessive quantité. Les habitants de ces contrées prétendent mâcher le bétel à cause de ses propriétés stomachiques et digestives; mais c'est beaucoup plutôt à cause des vertus excitantes de cette composition dans laquelle il entre ordinairement de la chaux. Les Indiens, en mâchant le bétel, rejettent la première salive que la chaux a rendue caustique; après quoi, ils continuent à sucer leur *chique* jusqu'à ce qu'ils l'aient complétement absorbée. — Les noix de bétel du Kamboje passent pour les meilleures de toute l'Asie; il y en a de trois espèces : de rouges, de noires et de petites.

fort estimées [1] ; le cinnamome [2] dont l'écorce, comme celle du camphrier, est évaluée à un très-haut prix en Chine et dans tout l'extrême Orient, à tel point que cette substance forme le principal article des présents que l'empereur d'Annam envoie en tribut à la cour de Pé-king [3] ; le cotonnier du Kamboje dont les produits vraiment supérieurs l'emportent de beaucoup sur ceux du Bengale [4] ; le murier [5], cultivé dans quelques régions pour la nourriture des vers à soie ; plusieurs espèces de bananiers [6] ; l'indigotier ; le li-tchi [7] ; le figuier d'Inde ; le pêcher, l'oranger, le pamplemousse, le citronnier, le grenadier, etc.

Jusqu'à présent le Kamboje passe pour être assez pauvre en produits minéraux et surtout en substances

[1] Crawfurd, *Journ. of an embass. to Siam and Cochinchina*, t. II, p. 260.

[2] *Cinnamonum Loureirii*, Ness.

[3] Gützlaff, dans le *Journal of the Roy. Geographical Society*, 1849, p. 103.

[4] Crawfurd assure que sur les marchés de Canton, le coton de Cochinchine est évalué 20 0/0 de plus que celui du Bengale *Journ. of an embassy to Siam and Cochinchina*, t. II, p. 263.

[5] *Morus alba*, Linn.

[6] Le *Musa paradisiaca*, Linn., ou Bananier commun : le *M. Coccinea*, Andr. ; le *M. Corniculata*, Lour. ; le *M. Nana*, Lour. ; le *M. Odorata*, Lour. ; etc.

[7] *Euphoria Li-tchi*, Desf. (ou *Dimocarpus Lychi*, de Loureiro).

métalliques. Le fer est, dit-on, le seul métal qui s'y rencontre en quelque abondance [1].

[1] Cf. Crawfurd, *libr. cit.*, t. II, p. 258; Gützlaff, dans le *Journ. of the Roy. Geograph. Society*, 1849, p. 104.

LE ROYAUME DE SIAM

I

Le royaume de Siam est situé au sud de l'Asie orientale, entre la Chine, l'Annam, la Barmanie et les pays habités par les Malays de l'archipel indien [1].

Les limites territoriales de ce royaume ont été plusieurs fois resserrées, depuis l'établissement des Européens sur ses côtes. Cependant, dans l'état actuel, il présente encore une vaste superficie comprise entre le 96e et le 103e degrés de longitude orientale (méridien de Paris), et entre le 5e et le 22e degrés de latitude

[1] Nous devons une partie des renseignements contenus dans cette notice à des communications orales de Mgr Pallegoix, vicaire apostolique de Siam, avec lequel nous avons étudié, il y a quelques années, les premiers éléments de la langue *thaï*.

boréale. Son étendue est évaluée approximativement à 12300 milles géographiques; sa longueur est de près de 500 lieues, et sa largeur ne mesure pas moins de 150 lieues de parcours.

Le nom de Siam (chez les indigènes *Sayam*), était primitivement celui d'une race d'hommes au teint brun et à l'aspect mongol qui s'était établie sur les bords du fleuve Mè-nam « la mère des eaux », et dans les pays avoisinants. Aujourd'hui les Siamois se désignent eux-mêmes sous le nom de *Thaï*, c'est-à-dire « hommes libres », probablement en commémoration de leur affranchissement du joug de Kamboje, sous le règne de P'ra-Ruang (vers l'an 650 de notre ère)[1].

Deux rois gouvernent le royaume de Siam. Le premier, P'ra-Borom-Inthara-Maha-Mongkut, entre les mains duquel se trouve en réalité le pouvoir souverain, est d'un caractère très-libéral et ami du progrès; il accueille avec bienveillance les étrangers qui abordent dans ses états; il y tolère les religions nouvelles et les protége même lorsqu'elles comptent un

[1] Le royaume de Siam est appelé aujourd'hui par les indigènes *Muang-Thaï*, c'est-à-dire le pays des hommes libres, par les Malays *Siam*, par les Chinois *Sien-lo*, par les Cochinchinois *Nuœk Chiêm*, par les Japonais *Syamlo*. Quant au nom de Siam, par lequel nous avons l'habitude de désigner cette contrée, il vient du mot thaï *Sayam* qui signifie « brun, ocre rouge », et fait allusion à la couleur de la peau des Siamois.

certain nombre d'adhérents. Nos sciences excitent vivement son intérêt, et il en suit le développement avec plaisir et sollicitude par la lecture des ouvrages européens qui parviennent jusqu'à lui. Il entend parfaitement la langue anglaise qu'il écrit même avec une certaine facilité. Il comprend également le pali, ou langue sacrée de la presqu'île au delà du Gange, le sanscrit et un peu le latin. On lui doit quelques améliorations dans l'organisation intérieure de son pays. A peine monté sur le trône, il songea à développer le commerce et l'industrie indigènes au delà des étroites limites où on les avait resserrés naguère. Il ouvrit de grandes voies de communication pour faciliter les rapports des provinces avec la capitale, construisit plusieurs forts et entreprit la tâche difficile de réformer le système vicieux de la marine de guerre qu'il enrichit de plusieurs vapeurs. On lui doit enfin la fondation de l'imprimerie royale de Bangkok, dont quelques productions sont déjà parvenues jusqu'à nous. Cette imprimerie a été récemment chargée de la publication du Recueil des lois de Siam et de plusieurs autres ouvrages utiles restés jusque-là en manuscrit dans les mains de quelques privilégiés de la fortune.

Grâce aux progrès réalisés chez les Siamois sous le règne de ce prince, le royaume de Siam est, peut-être plutôt qu'aucun autre état de l'Asie orientale, prêt à

s'allier à la grande famille des nations de l'occident, où il sera sans doute respecté autant qu'il le mérite. Le dernier traité conclu à Bangkok, le 18 avril 1855, entre la reine de la Grande-Bretagne, d'une part, et les deux rois de Siam, d'autre part, représentés par des plénipotentiaires anglais et siamois nommés à cet effet par leur gouvernement respectif, et plus récemment le traité conclu avec la France [1], contiennent des clauses qui sont de nature à étendre les relations de l'Europe avec ce grand royaume de l'Inde transgangétique.

Le second roi de Siam, qui est plutôt en réalité premier ministre que toute autre chose, porte le titre de *vangna*. Celui qui en remplit actuellement les fonctions est nommé P'ra-Paramenthon-Ramesouen-Mahisvaret. Il parle et écrit l'anglais avec une élégance peu commune, et on le considère avec raison comme un des hommes les plus éclairés de son pays. De même que le premier roi, il habite Bangkok, capitale du royaume de Siam.

Le droit de ratifier les arrêts de mort est un privilége réservé au premier souverain. C'est pour cette raison qu'on le qualifie du titre de *Seigneur de la vie*. La fortune et l'existence même des Siamois dépendent

[1] Ce traité a été conclu à Bangkok, le 15 août 1856.

du seul caprice de ce maître absolu qu'aucun de ses sujets n'oserait voir passer sans se prosterner la tête contre terre, dans la crainte qu'un de ses satellites ne crevât les yeux du malheureux qui aurait eu l'impudence de regarder de face la personne sacrée du roi. « Le monarque, dit Turpin dans son *Histoire de Siam*, ne voit dans ses sujets qu'un vil troupeau d'esclaves, obligé de travailler pour lui pendant six mois de l'année. Mais quoique son pouvoir soit illimité, la fidélité de ses sujets ne lui est pas suspecte. Il ne peut se dissimuler que celui qui peut tout oser est sans cesse réduit à tout craindre; et une triste expérience lui a appris que plus on étend les priviléges, plus on multiplie ses ennemis, et que le trône du despotisme est souvent souillé du sang de celui qui l'occupe. »

Il est presque inutile d'ajouter que, dans un état constitué de la sorte, l'agriculture, les arts et l'industrie ne peuvent atteindre au développement dont ils seraient susceptibles sous l'influence d'une organisation politique meilleure qui permettrait aux peuples de profiter librement du fruit de leur labeur. Au Siam, le laboureur n'a garde d'améliorer, au prix de ses fatigues, les produits du sol livré à son travail, car il s'attend sans cesse à ce que la supériorité de ses produits les lui fasse arracher des mains sans la moindre

rémunération, sinon toujours par le prince, du moins par un gouverneur de province ou par quelque autre mandarin dont la fortune dépend seulement de ses plus ou moins fréquentes déprédations.

La puissance militaire de Sa Majesté siamoise, bien que parfois supérieure à celle des rois ses voisins, n'en est cependant pas moins dans une condition extrêmement infime. Sauf quelques compagnies de soldats chrétiens, disciplinées à l'européenne, l'armée siamoise manque complétement d'une organisation militaire capable de la mettre à même de parer aux éventualités.

Ce n'est guère que depuis une vingtaine d'années que l'on s'est préoccupé de former au Siam une armée régulière. Les nouveaux régiments organisés suivant les principes de la stratégie européenne ont été placés sous le commandement d'officiers anglais qui exercent chaque jour les indigènes au maniement des armes.

L'armée siamoise comprend environ 10,000 hommes de troupes régulières et d'artillerie. Les armes dont elle fait usage sont : le canon, le fusil, le mousquet, l'arbalète, le sabre, le poignard, le glaive à deux tranchants, le coutelas, divers genres de lance et la hallebarde. Certaines compagnies ont pour arme défensive un petit bouclier de bois, couvert d'une peau de bête fauve.

La cavalerie, aujourd'hui désorganisée, portait adis le sabre, le bouclier, l'arc et la lance[1]. La solde de l'armée est assez mal réglée; un soldat reçoit d'ordinaire la valeur de 36 francs d'argent monnayé par année[2].

Les femmes ne sont pas exclues de la milice siamoise. Tout au contraire, elles fournissent un corps d'élite que le roi attache à sa personne. A l'âge de treize ans, les jeunes filles destinées à faire partie de la garde sont admises dans les cadres de l'armée; elles continuent à en faire partie jusqu'à vingt-cinq ans, époque à laquelle elles entrent dans la réserve. Dès lors elles quittent le service personnel du roi, et sont chargées de la garde des châteaux et autres propriétés de la couronne. « Elles font, en entrant dans l'armée, vœu de chasteté [3], et ne peuvent violer à cet égard leurs promesses que dans le cas où elles seraient désignées par le roi lui-même pour être admises au nombre de ses femmes légitimes, ce qui arrive quelquefois; mais alors ce prince, obéissant plus à sa raison qu'à ses sentiments, ne fait pas tomber son choix

[1] Bernhardi Vareni, *Descriptio regni Japoniæ et Siam*, p. 116.

[2] Suivant le père Grandjean, dans la *Revue de l'Orient*, 1845, VI, 258.

[3] Nous empruntons les détails qui suivent à un curieux article inséré dans le *Moniteur de l'Armée* de 1856.

sur les plus belles, mais sur celles qui se distinguent par leur supériorité dans le maniement des armes et dans tous les exercices militaires. L'espoir de cette récompense entretient une émulation extraordinaire dans ce bataillon, qui étonne les Européens par son apparence martiale, son habileté aux exercices et aux manœuvres, et par son excellente discipline. Le costume que portent ces femmes est très-riche. Leur grande tenue se compose d'une robe de laine blanche brodée d'or, d'un tissu très-fin qui leur descend jusqu'au genou ; d'une cotte de mailles souple et légère qui recouvre cette robe, et d'une cuirasse dorée, destinée à protéger le haut du corps ; les bras sont libres, afin de ne pas les gêner dans le maniement des armes. Un petit casque doré recouvre la tête de ces jeunes guerrières. Dans cette tenue, qui est celle des jours de réceptions officielles et de grandes solennités, elles ne sont armées que d'une lance, dont elles se servent avec une habileté remarquable. Dans leur petite tenue, beaucoup plus simple que l'autre, elles ont pour arme principale un fusil qu'elles manient avec la même dextérité. Le bataillon comprend quatre compagnies composées de cent femmes chacun, et commandées par l'une d'entre elles ayant le rang de capitaine. Lorsque cette dernière vient à mourir, la compagnie qu'elle commandait se rassemble et se livre

pendant trois jours à des exercices militaires, en présence du roi, qui choisit, pour la remplacer, celle qui lui paraît montrer le plus d'aptitude et de capacité. »

La marine a fait, depuis peu, d'assez rapides progrès dans le royaume de Siam. Au lieu de se composer uniquement de petites jonques à rames, comme il y a quelques années, elle compte aujourd'hui environ cinq cents barques de guerre, quatre frégates et seize corvettes ou bricks de guerre, construits sous la direction d'ingénieurs européens. Le roi actuel a entrepris la tâche difficile de réformer complétement le système vicieux de son ancienne marine, et il l'a déjà enrichie de plusieurs beaux *steamers*.

Le Siam renferme, suivant Crawfurd, de vingt à trente places entourées de murs qui, si on en juge par les fortifications de la capitale, sont faiblement et maladroitement construites et entièrement incapables de résister aux attaques d'un ennemi possédant les moindres notions de stratégie. Les bastions et les remparts de Bangkok, poursuit le voyageur anglais, sont dépourvus des canons que l'on conserve sous des hangars, sous prétexte de les garantir des effets du temps, mais en réalité pour éviter qu'ils soient tournés contre le palais en cas de sédition. Plusieurs forts ont été récemment construits sous la direction d'ingénieurs européens.

« La nation siamoise, dit Mgr Pallegoix [1], est remarquable par sa douceur et son humanité; dans la capitale, qui est très-populeuse, il y a rarement des disputes sérieuses; un meurtre est regardé comme un accident très-extraordinaire, et quelquefois l'année entière se passe sans qu'il y en ait eu un seul. Les *Thaï* reçoivent les étrangers avec bienveillance; ils sont très-zélés pour procurer le bien-être aux voyageurs; les particuliers font, à leurs frais, des sentiers en briques et des ponts en planches; ils bâtissent, de distance en distance, le long des rivières, des salles d'asile où les voyageurs peuvent s'abriter, faire la cuisine et passer commodément la nuit. Les femmes poussent l'attention jusqu'à puiser tous les jours de l'eau dont elles remplissent une grande jarre, placée le long de la route, pour étancher la soif du voyageur. Ce n'est pas seulement envers les hommes que les Thaï exercent leur humanité, mais encore envers les animaux; ils auraient scrupule de tuer un animal quelconque, même une fourmi ou le moustique qui leur suce le sang. A certaines époques de l'année, les personnes riches achètent des barques toutes pleines de poissons, qu'elles font ensuite jeter à la rivière, par le seul motif de commisération envers les animaux : c'est par le

[1] *Description du royaume Thaï ou Siam*, tom. I, pag. 205.

même motif que le roi défend la chasse et la pêche tous les huitième ou quinzième jours du mois. » Ce respect pour tout être vivant et cette horreur du meurtre qui contrastent étrangement avec les sacrifices d'hommes des anciens Mexicains, comme l'a remarqué Alexandre de Humboldt [1], est l'effet de la pratique du bouddhisme, dont on compte encore aujourd'hui de nombreux sectateurs dans l'Inde en deçà du Gange, en Chine, au Japon et dans le royaume de Siam.

Les Siamois sont très-peu vêtus, et leurs enfants très-souvent ne le sont pas du tout, quel que soit le sexe auquel ils appartiennent. Les cheveux de ces derniers sont ordinairement réunis au-dessus du front, où ils sont noués et retenus par une aiguille d'or, d'argent, ou de porc-épic, chez ceux qui n'ont pas de fortune. Les individus plus âgés se contentent de porter une touffe de cheveux au sommet de la tête, qui, partout ailleurs, est complétement rasée. Les Siamois qui s'adonnent à la funeste habitude de prendre de l'opium, sont condamnés par les lois du pays à conserver leurs cheveux assez longs pour en former une queue comme celle des Chinois de la dynastie actuelle.

Le vêtement le plus répandu au Siam consiste en

[1] *Vues des Cordillières*, tom. I, pag. 267.

une pièce d'étoffe qui part de la ceinture et se croise entre les jambes de façon à permettre aux deux extrémités de venir se rejoindre par derrière. Le haut du corps reste habituellement nu ; les jambes et les pieds sont également nus : les mandarins seuls portent aujourd'hui des espèces de pantoufles brodées. Les grands seigneurs se couvrent la tête d'une coiffure en pyramide parfois très-élevée et attachée sous le menton à l'aide d'une petite courroie. Ces bonnets sont souvent ornés de couronnes d'or ou d'argent, insignes d'honneur accordés par le souverain de Siam aux nobles de son royaume. Tous les Siamois ont coutume de se noircir les dents à l'aide d'un suc végétal, afin, disent-ils, de se distinguer de la masse des animaux qui ont les dents blanches.

Le costume des femmes est un peu plus compliqué : outre le vêtement qui leur prend à la ceinture, elles se drapent dans une espèce d'écharpe de soie dont les deux bouts retombent par derrière sur les épaules. Suivant qu'elles sont plus ou moins riches, elles se chargent de bijoux d'or ou d'argent ornés de pierres précieuses, qu'elles portent en bracelets, en sautoir, en boucles d'oreilles et en bagues. Comme les hommes, d'ordinaire, elles n'ont point de chaussure.

L'ameublement des habitations du peuple consiste en quelques nattes de jonc sur lesquelles les Thaï ont

l'habitude de s'asseoir les jambes croisées, à la manière des musulmans. Quelques planches élevées un peu au-dessus du sol leur servent de lit. Des armes, des vases et autres ustensiles de ménage, voilà en peu de mots le complément de tout leur mobilier.

II

La principale source de l'histoire primitive de Siam est un ouvrage intitulé : *Pongsa vadan muang-nua* « Annales des royaumes du Nord [1]. » Il comprend une suite de récits souvent fabuleux et parfois semi-historiques, à partir de l'époque du Bouddha Pra Khôdom (10 siècle avant notre ère) jusqu'à la fondation de la fameuse cité de Youthia [2] ou *Ayouthaya* (en 711 de l'ère de Siam et du Christ 1349.)

Les Siamois emploient deux ères différentes pour la supputation des temps. La première, désignée sous le nom de *Pouthba-Sakkarat* « ère de Bouddha, » date

[1] Ces Annales sont intitulées « Annales des royaumes du Nord » ou du haut Siam, parce que la partie septentrionale du territoire Thaï fut occupée longtemps avant la partie basse ouméridionale, qui est aujourd'hui la plus peuplée.

[2] Youthia est située au nord de Bangkok, à un confluent du fleuve Mè-nam.

de la mort de Somana-Khôdom[1] (543 ans avant J.-C.); la seconde, nommée *Choula-Sakkarat* « petite ère, » remonte à l'an 638 de J.-C.

Cinq cents ans environ avant l'ère chrétienne, et à l'époque où Somana-Khôdom entra en religion, vivaient deux frères de la caste des Brahmes, qui embrassèrent la carrière de *rousi* ou religieux. L'un d'eux s'appelait *Satchanalaï*, l'autre *Sithi-mong-khon*. Leurs descendants habitaient dix villages placés sous la juridiction d'une brahmine, mère de Pra-Saribout, le premier disciple de Somana-Khôdom.

Arrivés à l'âge de cent cinquante ans, les deux frères, prévoyant leur fin prochaine, résolurent, avant de quitter le monde, de donner quelques derniers avis à leurs enfants. A cet effet, le religieux Satchanalaï réunit les plus âgés des dix villages, leur enjoignit de vivre en paix et de garder la foi de Bouddha, de bâtir une ville pour se garantir des attaques des ennemis et d'élire roi celui d'entre eux qu'ils jugeraient le plus digne de ce titre. Il leur recommanda en outre de ne point négliger le culte du feu, et se retira sur une

[1] *Somana-Khôdom* (en sanscrit: *Sramana-Gautana*) est le nom de la dernière incarnation de Bouddha; l'année de sa mort est précisément celle à laquelle les bouddhistes de Ceylan et de l'Inde méridionale reportent l'entrée dans le *Nirvâna* de Sakya-Mouni, le dernier Bouddha.

grande montagne appelée P'ou-chao, où il se livra à la vie contemplative jusqu'à ce qu'il eût atteint un haut degré de sainteté.

Sur ces entrefaites, un vieux brahmane, nommé *Bathama-Ratcha*, assembla les anciens des dix villages: il fut décidé qu'ils édifieraient une ville. On se mit aussitôt à l'œuvre, et la ville fut entourée de murailles hautes de deux toises sur une largeur de trois toises, de manière à former une enceinte de 2,000 toises de long sur 1,000 de large. Au bout de sept ans la ville fut achevée. Alors on y éleva des pagodes pour les prêtres de Bouddha et des temples consacrés au dieu Siva[1], et au dieu Vichnou[2]. Une fois que tous ces travaux furent terminés, les deux religieux, après avoir été adorer le Dieu P'ra-In-Savanthévalok ou Indra[3], vinrent visiter la nouvelle ville et lui donnèrent le nom de *Savant-Thevalôk*[4] en l'honneur du

[1] Dieu de la destruction.

[2] Dieu de la conservation. — La trinité brahmanique (*Trimourti*) résulte de l'union de *Brahma*, principe créateur, de *Vichnou*, principe conservateur et de *Siva*, principe destructeur.

[3] *Indra* est le Dieu véridique du ciel, et plus tard le premier des dieux inférieurs.

[4] Ou par abréviation *Sangkhalôk*. La ville actuelle de Sangkhalôk est située sur un des embranchements du fleuve Mè-nam, sous le 19° de latitude boréale, non loin des limites du royaume de Tchieng-maï.

dieu Indra ; ensuite ils instituèrent roi Bathamma-Ratcha, le plus âgé des chefs des dix villages. Son règne commença la 500e année de Bouddha (43 ans avant J.-C.), ainsi qu'une prophétie l'avait prédit.

Le religieux Sanatchalaï annonça alors qu'il avait caché sous l'arbre *Tong-rang-reng* (l'arbre du nid de vautour), une relique de la tête et l'un des doigts de Somana-Khôdom, qu'il avait coupé lui-même à la mort du Mouni, ainsi que d'autres reliques du même Bouddha qu'il avait reçues à la distribution faite par le roi *Si-Thama-Soha-Ratcha* [1], et il recommanda à ses descendants d'aller chercher ces précieux restes et de les apporter dans leur nouvelle ville. Ce religieux, après avoir ainsi donné ses dernières instructions, s'éleva dans les airs et se retira à P'oup'aluang, où il mourut au bout de sept jours.

Afin de se conformer aux volontés suprêmes du religieux, le roi Si-Thama-Ratcha assembla les Brahmanes et leur ordonna d'aller chercher les reliques de Somana-Khôdom et de les placer dans la ville. Cinq des plus habiles ouvriers furent choisis pour préparer le lieu destiné à renfermer ces reliques. Dès que tout fut prêt, le roi et les Brahmes rapportèrent les ossements avec grande pompe. On les plaça dans un

[1] En sanscrit : *Sri-Dharma-Soka-Radja.*

vaisseau d'or qui flottait dans un bassin préparé à cet effet. Le roi construisit alors un *prathatou* ou sanctuaire pour y déposer ces restes sacrés. C'est là que, depuis cette époque, les prêtres de Bouddha ont toujours été les adorer. De cette façon, les dix villages brahmes devinrent la cité de *Savanthevalôk*.

Le prince *Thama-Kouman*, fils du roi Thamma-Ratcha et le prince *Ousokha-Kouman*, ayant acquis une parfaite intelligence des livres sacrés du Bouddhisme, quittèrent la profession religieuse et furent destinés par leurs parents à devenir rois. En conséquence, des ordres furent envoyés aux habitants de Pantcha-Matchap'am pour qu'ils eussent à bâtir une ville et un palais, et pour qu'ils vinssent reconnaître le prince Ousokha-Kouman pour leur chef. Ce prince prit une femme de la classe des Brahmans et régna à Hari-p'ountchaï, la nouvelle ville, sous le nom de *Si-Thama-Sokka-Ratcha*[1].

Les gens d'Outarakham reçurent également l'ordre de bâtir une ville. Quand elle fut achevée, des brahmes vinrent recevoir le prince *Thama-Kouman* pour leur chef. Cette nouvelle localité prit le nom de *Kamphotcha-Nakhon*, autrement *Muang-Thoung-Yang*.

[1] En sanscrit: *Sri-Dhamma-Sokka-Radja*.

Les habitants de Bourakham reçurent de même l'ordre d'ériger un palais et une ville qui prit le nom de *Pitchaboun-Nakhon* : il leur fut donné pour roi le prince *Singha-Kouman*.

Les souverains de ces quatre pays vécurent dans la plus parfaite union, et conservèrent fidèlement entre eux la plus stricte égalité.

A partir de cette époque et durant cinq cents ans environ, sept générations se succédèrent les unes aux autres jusqu'au règne du roi *Paya-Apayatkham-Mouni* qui régna à *Haripountchaï-Nakhon*.

Ce prince célèbre par sa piété avait coutume de se retirer sur une grande montagne pour y faire ses dévotions. Une nakh[1], attirée par ses vertus, le rencontra un jour dans cet endroit. Il s'établit entre eux une liaison, et le roi avant de partir lui donna son manteau et son anneau. La nakh s'en retourna enceinte dans son royaume souterrain. Quand elle sentit approcher le temps de sa délivrance, comme elle prévit qu'elle allait mettre au monde un être vivant et non un œuf comme toutes les nakh, elle alla accoucher à l'endroit où elle avait rencontré le roi et y déposa son enfant avec le manteau et la bague ; après quoi elle se

[1] *Nakh* répond au sanscrit *naga*, qui désigne un serpent ou un demi-dieu, habitant les régions souterraines.

retira dans son séjour (an 950 de l'ère bouddhique).

L'enfant fut découvert par un chasseur qui l'emporta avec la bague et le manteau, et le confia à sa femme pour qu'elle l'élevât comme son propre enfant [1].

Quelque temps après, le roi voulant faire bâtir un palais, les habitants reçurent l'ordre de venir prendre part au travail. Le chasseur vint de son côté et amena avec lui son fils adoptif. Comme la chaleur était très-forte, le chasseur avait placé l'enfant à l'ombre du palais pour le protéger contre les rayons du soleil, mais le dôme pyramidal du palais s'inclina comme pour indiquer le haut rang de l'enfant, et l'ombre du palais paraissait voler. Le roi, surpris de ce prodige, appela le chasseur et lui demanda de qui était cet enfant. Ce dernier répondit qu'il l'avait trouvé dans la forêt et l'avait l'adopté pour son fils. Le roi lui demanda alors s'il n'avait rien trouvé avec l'enfant. Le chasseur lui répondit qu'il avait trouvé une bague et un manteau. Le roi l'envoya aussitôt les chercher, et ayant reconnu que c'était justement le manteau et l'anneau qu'il avait donnés à la nakh, il n'eut plus de doute que ce ne fût son propre fils. Il récompensa le chasseur, emmena l'enfant dans son

[1] Cette légende présente d'assez singuliers rapports avec celle de Rémus et Romulus.

palais, le nomma *Aroun-Ratcha-Kouman* et l'éleva avec un autre fils nommé *Ritthi-Kouman*.

Le Bouddha Somana-Khôdom avait prédit à la nakh, mille ans auparavant, la naissance d'Aroun-Ratcha-Kouman. Il lui avait annoncé que son fils établirait une ère nouvelle, et que son empire s'étendrait au loin et aurait pour tributaires tous les rois de Tchomp'outhavib (*Jambou dvipa*). C'est ce jeune prince qui régna sous le nom de *P'ra-Ruang* et réunit à ses états le royaume de Sangkalôk.

P'ra-Ruang, l'un des souverains les plus célèbres des annales de Siam, inaugura son règne par l'édification d'un grand nombre de pagodes, parmi lesquelles on cite un temple dans l'endroit même où avaient été enterrés anciennement les reliques du Bouddha-Somana-Khodom. Lorsqu'il eut atteint sa cinquantième année (an 1000 de l'ère bouddhique), il convoqua une assemblée de 500 religieux à l'effet d'instituer une ère nouvelle. La réunion eut lieu dans le temple *Khoka-sing-Kharam* au centre de la ville de Satchanalaï [1].

[1] La ville de *Satchanalaï*, plus connue sous le nom de *Savan-theva-lok* « le monde des anges du ciel » était anciennement une capitale dans la partie nord du royaume de Siam. On la trouve indiquée aujourd'hui sur les cartes géographiques sous le nom de *Sangkhalok*, sur un des embranchements du fleuve Mènam, non loin des frontières du pays de Tchieng-maï, par 19° lat. sept. et 99° long. orient. (méridien de Paris).

Les rois de *Tchom-p'ou-thavib*, c'est-à-dire ceux de *Thaï*, *Lao*, *Mon*, *Chin*, *P'ama*, *Langka* et de *P'rahm* vinrent à cette réunion. Ce fut là que le roi P'ra-Ruang donna l'alphabet thaïainsi que ceux de Tchieng-Thaï, Mon-Thaï, P'ama-Thaï et Khom-Tchieng. L'ancienne écriture des *P'ra-Tham* (livres sacrés de Bouddha) fut dès-lors abandonnée, et les livres religieux ne furent plus écrits qu'avec l'alphabet *Khom*.

Le roi de la Chine, appelé roi de *Makhatha*, n'ayant point assisté à l'assemblée convoquée pour l'établissement d'une ère nouvelle, P'ra-Ruang résolut de s'en venger. En conséquence, il fit voile avec son frère Rithi-Kouman pour la Chine, où, par la faveur des dieux, il parvint heureusement en un mois. A l'arrivée des Siamois, le ciel se couvrit de nuages tellement épais qu'on ne put plus apercevoir le soleil et la lune. A ce prodige toute la Chine fut troublée. Le roi de Makhatha assembla alors tous ses mandarins pour les consulter sur ce qu'il y avait à faire.

Il envoya un officier visiter les côtes pour s'assurer si des ennemis ne s'y étaient point montrés. L'officier, après avoir examiné toutes les côtes, ne put rien apercevoir, si ce n'est un vaisseau de neuf toises manœuvré par des Siamois. Il alla immédiatement rendre compte au roi de Chine de ce qu'il avait vu. Celui-ci se rappela alors une prophétie qui annonçait

que deux frères Siamois traverseraient l'Océan pour se procurer des épouses et que l'un d'eux serait souverain de tout le *Tchom-p'ou-Thavib* et établirait une ère nouvelle à la place de l'ère bouddhique. Persuadé qu'il serait inutile de leur résister, il donna aussitôt des ordres pour les recevoir avec tous les honneurs dus à leur rang. Il rendit hommage au roi P'ra-Ruang, le plaça sur son propre trône et lui donna sa fille en mariage. Il fit en outre construire un navire pour amener à Siam la princesse et les présents qu'il fit à son nouveau gendre. Quand les réjouissances des noces furent terminées, le roi P'ra-Ruang, s'embarqua avec la princesse et cinq cents chinois que le roi de Chine avait donnés pour cortége à sa fille. Au bout d'un mois, le navire arriva sain et sauf à Satchanalaï, car à cette époque la marée remontait jusqu'à cette ville.

P'ra-Ruang était un prince accompli en toutes choses et il possédait toutes les sciences. Le roi de Kamboje lui ayant envoyé, pour le tuer, un homme qui avait le don de disparaître sous terre à son gré, le roi P'ra-Ruang, par la puissance de ses paroles, changea cet homme en rocher, et délivra ainsi ses sujets du tribut qu'ils étaient obligé de payer chaque année à la Cour de Kamboje.

Le roi P'ra-Ruang ayant un jour lancé un cerf-volant,

la corde vint à casser, et le cerf-volant emporté par le vent fut pris dans la pyramide du palais du roi de *Nakhon-Tong-Ou*. Ce roi qui avait été primitivement un esclave du roi de Siam et s'appelait *Ou*, était devenu roi par la protection des dieux. En courant après son cerf-volant, le roi P'ra-Ruang arriva à la chute du jour à la ville de Tong-Ou. Il resta dans le vestibule du palais, et durant la nuit il alla dormir avec la fille du roi de Tong-Ou, sans que personne ne s'en aperçut. Le matin il ordonna au roi Ou de venir l'aider à recouvrer son cerf-volant. Pour cela, il obligea le roi à le porter sur ses épaules; et, comme élevé de la sorte, il ne pouvait pas encore atteindre son cerf-volant, il monta sur sa tête. Une fois qu'il eut obtenu ce qu'il désirait, il s'en retourna dans son pays. La princesse ayant alors averti son père de ce qui s'était passé pendant la nuit dans son palais, celui-ci envoya à la poursuite de P'ra-Ruang qui fut pris et ramené à Tong-Ou. Ils lui enlevèrent les intestins sans qu'il s'en aperçut, puis ils le laissèrent aller. De retour à son palais, le roi P'ra-Ruang appela son fils le prince *P'a-Soucha-Kouman* et lui dit qu'il allait au bain et que s'il ne revenait pas, il n'aurait qu'à prendre en main les rênes du gouvernement. Le prince crut que son père plaisantait et ne fit pas attention à ses paroles. Cependant le roi Ruang s'étant élancé dans l'eau sur un banc de sable au mi-

lieu de la ville plongea et disparut pour toujours[1].

Ainsi finit le règne en partie mythique du plus célèbre monarque de Siam durant la période antérieure à la fondation de Youthia. L'époque intermédiaire entre la mort de P'ra-Ruang et l'édification de cette ville est principalement remplie par les guerres des différents petits Etats qui se partageaient alors le Siam, et surtout entre les tribus Thaï et Lao qui ne cessaient point de guerroyer les unes contre les autres. Un mendiant difforme, métamorphosé par Indra[2] en un prince superbe, devient ensuite souverain de Kamboje sous le nom de *P'aya-Krek*; et trois générations plus tard, une princesse, la dernière de sa race, épouse un homme puissamment riche qui devient ainsi roi sous le titre de *Paya-Outhong*, et érigea la fameuse cité de *Kroung-Thèp-Maha-Nakhon-Si-Ayouthaya*, « la ville des bons génies, la grande tourque, l'inexpugnable », aujourd'hui Youthia.

L'histoire de Siam, postérieure à la fondation de

[1] Ces documents sur les temps primitifs de l'histoire de Siam ont déjà été mis à profit par Mgr Pallegoix dans la *Descript. du roy. Thai* (t. II, p. 58); notre traduction a été faite sur une version anglaise anonyme qui, comme on pourra s'en assurer, renferme d'intéressants détails qui manquent dans le travail du savant évêque de Mallos. Nous avons revu avec soin l'orthographe de tous les noms propres sur le texte original siamois.

[2] Le Dieu du Ciel. (Voy. p. 172, n.).

Youthia (712 de l'ère de Siam, 1350 de J.-C.), nous offre d'abord le récit d'une suite de règnes pour la plupart très-courts et sans importance, puis celui du roi *Intharatcha* (1401-1430) à la mort duquel ses deux fils, ambitieux du trône, se tranchèrent mutuellement la tête; la régence de la reine incestueuse *Si-Souda-Chan* (1527-1529) qui périt avec son fils, transpercés d'un glaive par un des grands mandarins du royaume; le règne de *Maha-Chakrap'at-Ratcha-Thirat* (1529-1552) qui prit la capitale du Kamboje; les victoires du roi de Pégou et la captivité d'un grand nombre de Siamois, parmi lesquels se trouvait le roi de Siam *Mahentharat-Trivat* (1555); la défaite des Pégouans et leur captivité sous *P'ra-Naret* (1564), prince qui réunit sous son sceptre le pays de *Tchieng-Mai*, tous les états *Lao* et le *Motama* (Martaban); le règne de P'ra-Naraï (1656-1688) sous lequel un grec Constantin Faulkon[1] obtint la dignité de premier ministre et introduisit de nombreuses réformes dans l'organisation politique du Siam; environ un siècle plus tard (1766),

[1] Constantin Faulkon, plus connu sous le nom de Constance était d'origine vénitienne. Il naquit en 1648 à Custode, village de Céphalonie où son père était gouverneur, et après de nombreuses aventures devint ministre de Siam. Ce fut lui qui reçut les envoyés du roi de France à la Cour de Youthia, ainsi que les troupes françaises auxquelles furent livrés, en 1687, les deux places fortes de Bangkok et de Merghi. On peut lire l'histoire toute romanesque de la vie de Constan-

les incursions des Barmans sur le territoire de Siam et le juge de Youthia, qui, après avoir soutenu un siége de deux années consécutives, finit par être réduite en cendres ; l'année suivante (1767) les victoires du grand roi *P'aya-Thak*, primitivement gouverneur d'une province du nord. Ce prince, après s'être successivement emparé du port de *Chantaboun* sur le golfe de Siam et de la ville de *Kankao* sur les frontières de la Cochinchine, soumit le Kamboje à son autorité, extermina les barmans, reprit les états de Tchieng-Maï et de Ligor et mourut assassiné par ordre de son premier ministre (1782) ; et une suite d'événements de moindre intérêt pour nous jusqu'au règne du souverain actuel qui fut intronisé le 3 avril 1851, sous le titre de *P'ra-Paramenthon-Maha-Mongkout* [1].

tin Falcon, et de sa mort tragique, dans l'intéressante *Vie de M. Constance* du R. P. d'Orléans, publiée à Tours en 1690.

[1] Ce qui signifie littéralement : le Seigneur suprême, la grande couronne. Le mot *P'ra* (écrit souvent *phra*, l'*h* indiquant une aspiration du *p*, mais non une transformation de cette lettre en *f*) se rencontre dans une foule de mots siamois, religieux et historiques : c'est une altération du sanscrit *prabhou* « Seigneur, maître ». — On voit que la dénomination du roi de Siam est plutôt un assemblage d'épithètes qu'un nom proprement dit. C'est qu'à Siam, comme en Chine, il est défendu d'appeler le souverain par son petit nom : on doit toujours le désigner par quelques-unes des expressions respectueuses et emphatiques qui composent l'interminable série de ses titres.

III

La population du royaume de Siam, d'après des calculs approximatifs, serait de 6,000,000 d'hommes, dont 3,500,000 de race indigène et le reste affecté aux Chinois et aux Malays. De nombreuses portions du territoire thaï sont inhabitées et d'autres ne renferment qu'un nombre d'individus extrêmement minime en raison de leur étendue. Il faut dire, il est vrai, que l'intérieur du pays est encore très-imparfaitement connu, et que, plus on s'éloigne des bords de la mer, plus on rencontre des lieux inexplorés par les voyageurs européens et par conséquent inconnus à nos géographes.

Le royaume de Siam est baigné par le *Mĕ-nam* «la mer des eaux», large fleuve aux nombreux affluents, qui prend sa source dans les montagnes de Yun-nan, en Chine, et vient se jeter dans le golfe de Siam, à huit lieues de la ville de Bangkok, après avoir parcouru une étendue territoriale d'environ 300 lieues. Ce fleuve auquel les campagnes doivent en grande partie leur fertilité, semblable au Nil, inonde et submerge la plaine tous les ans, à des époques déter

minées. Au mois de juin, les eaux commencent à prendre une teinte rougeâtre empruntée au limon du sol qu'elles entraînent dans leur impétuosité ; et bientôt elle s'accroissent jusqu'à ce qu'enfin, vers la fin du mois d'août, elles débordent dans la plaine à ce moment sillonnée par d'innombrables petites embarcations qui vont et viennent en tout sens. « C'est un spectacle bien agréable, dit Turpin, qu'une étendue de dix lieues qui offre en même temps l'image d'une mer et d'une campagne couronnée d'épis. On ne voit de terrains secs que quelques terrasses de distance en distance, sur lesquelles sont bâtis de grands temples d'idoles. Les épis qui s'élèvent sur la superficie des eaux, s'abaissent avec docilité sous les barques et se relèvent ensuite sans avoir été endommagés[1] ! »

Le Mĕ-nam est facilement navigable dans toute sa longueur ; c'est la seule voie de communication par laquelle peut se faire avantageusement le commerce intérieur et même celui du Siam avec le Sud de la Chine. La capitale du Tchieng-maï, l'un des principaux États tributaires du royaume de Siam, se trouve également située sur un des affluents de ce fleuve. La barre seule présente des difficultés à la navigation. A marée haute, elle offre tout au plus une pro-

[1] *Hist. civ. et nat. du roy de Siam*, tom. I, pag. 17.

fondeur de douze pieds d'eau, ce qui force les navires à la passer avant de compléter leur chargement. Il faudrait de grands travaux pour remédier à cet obstacle qui est de nature à nuire au commerce étranger avec l'intérieur du Siam.

Le Siam, proprement dit, est divisé en quarante-et-une provinces de premier ordre [1], administrées chacune par un *p'aya* ou grand mandarin. A celles-ci, il faut ajouter une vingtaine de provinces de second et

[1] Voici les noms des quarante-et-une grandes provinces du royaume de Siam: Cinq au NORD: 1° Sang-khalôk; 2° Pitsalôk ou Pitsanoulôk; 3° Kampeng-pet; 4° Fitchai; 5° Rahêng. Dix à L'EST: 1° Pettchaboun; 2° Boua-tchoum; 3° Sarabouri; 4° Nopabouri; 5° Nakhon-nayok; 6° Pachim, 7° Kabin; 8° Sasœng-Sao ou Petriou; 9° Battabong; 10° Panatsanikhom. Neuf au CENTRE: 1° Nonthabouri ou Talat-Khouan; 2° Pak-tret; 3° Pathoummathani ou Sámkhôk; 4° Youthia ou Kroung-kao; 5° Ang-thong; 6° Muang-Prom; 7° Muang-in; 8° Tchaïnat; 9° Nakhon saván. Sept à L'OUEST: Muang-sing; 2° Soupannabouri au Soupan; 3° Kanchanabouri ou Pakprëk; 5° Ratchabouri ou Rapri; 5° Nakhon-tchaïsi; 6° Sákhonbouri ou Thà-chin; 7° Samout-songkhram ou Mê-khlong. Dix au SUD: 1° Nakhon-khuen-khan ou Pakhlat; 2° Samouthaprakan ou Pak-nam; 3° Tchalabouri ou Bang-Plasoi; 4° Rayong; 5° Chantabouri ou chantaboun; 6° Thoung-yaï; 7° Pettchabouri ou Piprî; 8° Tchoumpon; 9° Tchaïya; 10° Tchaláng ou Saláng. Nous avons cru utile de reproduire ici cette nomenclature, parce que celle qu'à publié Mgr Pallegoix (*Descrip. du roi Thaï*, I, 66) est rédigée suivant un système d'orthographe des plus imparfaits et assez souvent inintelligible pour les personnes qui n'en n'ont point reçu la clef.

de troisième ordre régies par des mandarins de rang, inférieur.

Bangkok [1], capitale du royaume et siége du gouvernement siamois, est de construction fort récente: elle renferme plus de 400,000 habitants, dont une forte partie est de provenance étrangère: les Chinois, à eux seuls, forment à peu près la moitié de la population.

Le palais du premier roi, bâti sur les rives du fleuve Më-nam, est renfermé dans une enceinte de hautes murailles. Il est orné de nombreuses sculptures se terminant par des flèches élevées, pour la plupart resplendissantes de l'or dont on les a recouvertes. Les parties inférieures des bâtiments ne sont pas moins remarquables, grâce aux riches peintures dans lesquelles les indigènes ont développé toutes les ressources de leur art. « Dans cette vaste enceinte du palais, dit un témoin oculaire [2], il y a un tribunal, un théâtre pour les comédies, la bibliothèque royale, d'immenses arsenaux, des écuries pour les éléphants blancs, des écuries pour les chevaux de prix et

[1] *Bang-kok*, signifie en langue siamoise, « le village des oliviers sauvages ». On appelle également cette ville *Kroung-Thep*, « la ville des bons génies ».

[2] Mgr Pallegoix, évêque de Mallos, qui a résidé plus de vingt-quatre ans dans le royaume de Siam.

des magasins de toute sorte de choses; on y voit aussi une superbe pagode dont le pavé est recouvert de nattes d'argent et dans laquelle sont deux idoles ou statues de Bouddha, l'une en or massif de quatre pieds de haut, l'autre faite d'une seule émeraude d'une coudée de long, évaluée par les Anglais 200,000 piastres (plus d'un million) [1]. » Des postes militaires sont placés de distance en distance tout autour du palais pour veiller à la garde du Roi.

Les maisons des particuliers, communément de bois, sont élevées sur des piliers, dans la prévision des inondations. Il y en a aussi de bâties en briques, et ce sont les plus recherchées, par cela seul qu'elles sont moins sujettes à provoquer ces tristes incendies qui ravagent fréquemment des centaines d'habitations en un jour. Les maisons des pauvres sont construites en bambou et couvertes de feuilles de palmier; elles sont toutes entourées de vastes et magnifiques jardins et disséminées çà et là sans ordre bien arrêté.

Les voies les plus fréquentées dans la ville sont le

[1] Les émeraudes sont très-recherchées en Asie. On sait que les principales mines de ces superbes gemmes se trouvent en Amérique. Celles de la Nouvelle-Grenade notamment, ont fourni pendant de longues années les plus magnifiques émeraudes du monde. Voy. Ferdinand Denis, dans la *Revue orientale et américaine*, 1859, tom. I, pag. 172 et suiv.

fleuve et les canaux : ils sont constamment sillonnés de jonques aux formes aussi bizarres que variées. Un certain nombre d'entre elles sont alignées de chaque côté du courant et remplies de marchandises de toutes espèces, de manière à former un long bazar où les habitants viennent acheter les articles qui sont nécessaires à leur consommation.

Au nord de Bangkok se trouve la nouvelle ville de *Youthia* et les ruines de l'antique cité qui portait ce nom. Ces ruines, au milieu desquelles on retrouve les restes du palais et des pagodes royales, recèlent de nombreux trésors enfouis lors de la prise de Youthia. Parmi les monuments que l'on retrouve encore dans cet endroit, on remarque surtout des statues gigantesques recouvertes d'airain qui n'ont pas moins de 50 à 60 pieds de haut [1]. Suivant plusieurs voyageurs, cette célèbre cité aurait compté jadis jusqu'à deux cents temples dans son sein [2]. La nouvelle ville acquiert de jour en jour une plus grande étendue : elle est peuplée d'indigènes et d'émigrants Chinois ou Malays. Dans ces derniers temps, elle est devenue un centre commercial qui ne manque pas d'une certaine importance.

[1] Voy. Mgr. Pallegoix, *Descr. du royaume Thaï*, t. I, p. 86.
[2] Cortambert, *Géographie universelle*, tom. IV, pag. 33.

Après les deux villes qui viennent d'être mentionnées, la plus importante pour le commerce européen, est *Chantaboun* ou *Chantabouri*, sur le golfe de Siam. Sa population est un mélange de Siamois, de Chinois et d'Annamites ou Cochinchinois. Les cultures des environs de Chantaboun et de la province du même nom, sont très-florissantes. Elles fournissent en abondance du tabac, du sucre, du poivre, du riz, des patates, des ignames, des fruits tels que des cocos, des amandes nommées *Kabok*, des noix d'arek, des dourions, des mangues, des cardamomes, etc. Jusqu'à présent, le commerce d'exportation a été le monopole des Chinois et des indigènes; celui d'importation, s'est fait par quelques jonques chinoises chargées des produits de la Chine[1].

Tels sont les seuls points du royaume de Siam qui ont attiré l'attention des Européens. L'heureuse situation de tout le pays, jointe aux inondations fréquentes du Mĕ-nam et de plusieurs autres fleuves qui, à l'instar du Nil, fertilisent au loin les terres qu'ils envahissent périodiquement, explique la magnificence des produits innombrables de cette contrée. Considéré au point de vue du commerce, le Siam est appelé à une position distinguée parmi les contrées de l'Asie

[1] Voy. notre article sur CHANTABOUN, dans le *Dictionnaire universel du commerce et de la navigation*, édition Guillaumin.

orientale et de l'Inde. « Sous un bon gouvernement, a dit Gützlaff, Siam serait supérieur au Bengale, et Bangkok à Calcutta ».

IV

De tous les animaux que l'on rencontre au Siam, l'éléphant est le plus célèbre ; il atteint assez souvent la hauteur de 11 à 12 pieds et quelquefois il en dépasse 13. Les éléphants blancs sont très-honorés ; et, dans ces derniers siècles, on pratiquait à leur égard des cérémonies analogues à celles des Egyptiens pour le bœuf Apis. A peine la nouvelle de la découverte d'un éléphant blanc parvenait-elle aux oreilles royales, que Sa Majesté ordonnait de lui pratiquer un chemin d'honneur au travers des forêts jusqu'à la plus proche rivière qui communiquât avec le fleuve Mënam. Là il était reçu par des mandarins de rang élevé, installé dans un riche jonque bigarrée de brillantes couleurs rehaussées d'or et d'argent ; puis, escorté de cinquante à soixante barques garnies de rameurs et de musiciens, il entrait triomphalement dans la capitale où il était reçu par le roi qui lui conférait

alors un nom pompeux et le titre de mandarin de premier ordre.

Les chevaux sont très-rares dans le Siam ; mais en revanche on y rencontre beaucoup de singes, d'orang-outans, d'écureuils, de chiens, de cerfs, de daims, de chevreuils, d'élans, de gazelles ; des tigres, des rhinocéros ; des cochons, des sangliers, des porc-épics, des lièvres, des chats et des rats.

Au nombre des oiseaux, il faut citer le paon, le coq et la poule sauvages, les perroquets de toutes sortes , le petit aigle, le vautour, l'ibis, le pélican, le corbeau, la chouette, la chauve-souris, le merle, le karien, oiseau aquatique dont la hauteur dépasse celle de l'homme, l'oie, les poules d'eau, les sarcelles, les alcyons d'un bleu éclatant, et plusieurs espèces de colibris au plumage resplendissant des plus vives couleurs.

Les crocodiles se rencontrent fréquemment dans les rivières ; il en est qui atteignent jusqu'à vingt-cinq pieds de long. Parmi les autres reptiles, il faut mentionner les caméléons, les lézards ailés ou dragons, le boa et diverses espèces de serpents, de vipères et de grenouilles.

Les insectes forment une véritable calamité au Siam ; leur multitude infeste tous les lieux. Aussi les maisons (surtout celles du peuple), dans lesquelles ils

séjournent pour faire leurs dégâts, sont-elles généralement inhabitables pour les étrangers.

Les rivières du Siam sont d'ordinaire très-poissonneuses; et leurs produits, joints à ceux de la pêche marine, présentent aux populations indigènes une abondante source d'alimentation.

La flore du royaume de Siam est extrêmement riche et variée. Les chaleurs tropicales de ce pays y font naître la plus vigoureuse et la plus riche végétation; et le sol se couvre, à peu près sans culture, de tout ce que les indigènes peuvent désirer pour leur subsistance. Les fruits et les légumes y sont à très-bon marché. Le riz est très-commun et se vend à vil prix : il forme la base de la nourriture du peuple. Les palmiers et les cocotiers produisent des amandes extrêmement grosses et très-recherchées : leur lait offre une boisson tout à la fois sucrée et rafraîchissante. Le durion donne un fruit dont les lobes renferment une chair blanche excellente, d'un goût supérieur à celui de la meilleure crême. On rencontre de tous côtés en grande abondance l'ananas, l'oranger, le citronnier et le pamplemousse. Le paysage, le mangoustan, le jaquier, le raboutan, l'arbre à pain, le manguier, le figuier, les li-tchi, le bananier, l'amandier, le prunier, la goyave, le papayer, le corossol et une foule d'autres arbres qu'il serait trop long d'énumérer ici, pro-

duisent de telles quantités de fruits que souvent les indigènes ne se donnent pas même la peine de les recueillir, n'ayant que faire de leur surabondance. Le sucre, le café, le poivre et le tabac sont également des sources de richesses pour le Siam : on en fait une exportation considérable. A la liste de ces productions, on peut ajouter l'indigo, la gomme de Kamboje ou gomme-gutte, le coton, la gutta-percha et d'autres substances végétales usitées dans l'industrie.

Le règne minéral est richement représenté dans le royaume de Siam. L'or s'y rencontre en grains et même en pépites dans plusieurs localités. La plus célèbre mine de ce métal est celle de *Bang-Tapan*, située dans la province de Tchoumpon, vers la partie la plus étroite de la péninsule de Malâka et sur le golfe de Siam. On recueille également de l'or à *Ratchan*.

L'étain est de tous les métaux le plus commun dans le royaume de Siam ; c'est la véritable richesse minérale du pays. Les mines sont exploitées par les Chinois qui en tirent de grands profits. Le cuivre et le fer sont aussi très-abondants ; ce dernier métal se vend à bas prix sur les marchés de Bangkok. Les Français entreprirent sous le règne de Louis XIV d'exploiter les mines de cuivre qui, depuis cette époque, ne l'ont plus été que par les Chinois. Elles sont

situées dans les environs de Louvo. Le plomb se rencontre en assez grande quantité dans un endroit appelé *Pak-prek*, dans les montagnes des tribus barbares de Lawa qui exploitent seules ce métal. Ces mines sont argentifères. Enfin le zinc et l'antimoine se trouvent dans lès montagnes de *Rapri*, à l'est du fleuve Mè-nam.

Certaines pierres précieuses sont très-communes au Siam. On y découvre des rubis et des grenats à la surface même du sol et en grande quantité ; mais ils sont inférieurs à ceux d'Ava. La province de Chantaboun en produit en abondance ainsi que des topazes, des saphirs d'un bleu foncé, des hyacinthes, du cristal de roche, du quartz hyalin dit œil-de-chat, etc. Jusqu'à présent les indigènes ont peu profité de ces richesses par suite de leur ignorance dans la taille et le polissage des pierreries; aussi, les abandonnent-ils à vil prix aux marchands chinois qui savent en retirer leur juste valeur par l'importation qu'ils en font, chaque année, dans les différentes villes du Céleste-empire.

Si les Siamois ne sont pas nés guerriers, on ne peut nier du moins qu'ils ne soient commerçants. L'activité qui règne partout dans l'intérieur du pays en est la preuve. Avec des libertés qui manquent au Siam, l'industrie atteindrait facilement à un développement considérable.

Les productions naturelles du pays, comme nous l'avons vu, sont aussi nombreuses que variées. Exploitées avec habileté, elles deviendraient une source inépuisable de richesses pour la nation siamoise qui vit du reste avec beaucoup de sobriété et dans l'ignorance de ces besoins raffinés qui contre-balancent d'ordinaire les progrès réalisés dans les grands centres de civilisation.

Les denrées de la vie commune sont au Siam à très-bas prix. Pour n'en citer que peu d'exemples, la mesure de riz suffisante pour la nourriture d'un homme pendant un mois, ne coûte, dans les années ordinaires, que quinze sous; une poule se vend trois sous; à certaines époques de l'année, on peut acheter un cerf pour quatre ou cinq francs ; le sucre ne vaut que trois ou quatre sous la livre [1] ; et ainsi de la plupart des autres substances destinées à l'alimentation du peuple.

Les principaux articles à retirer du Siam sont, parmi une foule d'autres que je suis forcé de passer sous silence, l'étain, le fer, le plomb et l'or en poudre ; les rubis, les grenats, les topazes et les saphirs ; l'ébène et divers bois précieux pour la tabletterie; une série variée de substances tinctoriales ; du sucre, du café, du riz mondé, du poivre, du sel, du tabac,

[1] Mgr Pallegoix, *Mémoire sur la mission de Siam*, p. 7 ; *Description du royaume Thaï*, t. I, p. 18 et 19.

du coton, de l'huile de plusieurs provenances, du bois d'aigle, de rose et de safran ; de l'ivoire, des écailles de tortue, des cornes de rhinocéros, de buffle et de cerf ; des plumes, des fourrures de bêtes fauves ; des peaux de rhinocéros et de buffles ; des poissons secs, surtout des sardines salées, etc.

L'industrie manufacturière proprement dite n'a pas été jusqu'à présent développée au Siam autant qu'elle eût dû l'être au sein d'une contrée aussi privilégiée de la nature. Dans un pays où la femme est condamnée aux travaux les plus rudes et les plus fatigants, et dans lequel les hommes, peu préoccupés d'un avenir auquel les institutions locales leur défendent de songer, passent leur vie dans l'oisiveté, l'ivresse et le sommeil, on ne peut guère espérer de supériorité dans les arts qui exigent pour prospérer un travail persévérant joint à une liberté normale d'action. Néanmoins, on rencontre au Siam des fonderies, des ébénisteries où l'on façonne des meubles et des coffres incrustés avec un goût tout oriental, des verreries, des lamineries d'or, des distilleries, des tuileries, etc.

Le principal objet d'importation paraît devoir être le coton [1]. Si l'on s'arrange de manière à le transporter économiquement dans l'intérieur des terres, il est

[1] *The Singapore Free Press*, vol. XXII, 14 mai 1855.

appelé à devenir bientôt une branche de négoce aussi étendue que fructueuse. Quant à présent, les produits français qui peuvent s'écouler avantageusement dans le royaume de Siam se réduisent à des étoffes de cotons en tous genres, surtout de couleur rouge, du fer, des armes, ainsi que des instruments ou machines pour l'agriculture et l'industrie, en quantités modérées. Les soieries et la plupart des objets de luxe ou de consommation, ne pourraient entrer en concurrence avec les produits chinois qui plaisent pardessus tout aux indigènes. Il n'est cependant pas à douter que le nombre des marchandises d'importation européenne n'augmente, lorsque les Siamois auront pu se convaincre de la supériorité et de la variété infinie de nos produits. Il n'a pu en être ainsi jusqu'à ce jour, le commerce ayant été le privilége presqu'exclusif des Chinois, des Arabes et des Malays qui sont depuis longtemps au Siam les agents du négoce continental et maritime.

L'EMPIRE BARMAN

I

La Barmanie ou Ava formait en 1822 un des États les plus puissants et les plus étendus de la presqu'île Indo-Chinoise. Il s'étendait du 10° au 28° de latitude boréale et confinait au nord la province chinoise du Yun-nan et le Tibet; à l'ouest les provinces anglaises du Bengale et le territoire des radjas de Tipoura; à l'est l'empire d'Annam et le Siam ; et était baigné au sud et au sud-ouest par les eaux de l'Océan indien. De cette façon, toute la vallée d'Assam, le Katchar, le Manipour, l'Arakan, le Pégou, le Martaban se trouvaient compris dans les limites de la monarchie Barmane.

A la suite de la guerre anglaise de 1824, l'empire d'Ava a considérablement resserré ses limites, et en vertu du traité de paix signé à Yandabo, le 24 février 1826, les provinces d'Arakan et de Ténassérim (com-

prenant les États de Martaban, de Tavoy et de Merghi) sont tombées au pouvoir de la Compagnie anglaise des Indes-Orientales; en outre, le gouvernement Barman s'est vu dans l'obligation de renoncer à toute prétention sur l'Assam.

La reprise des hostilités en 1852 fut de nouveau funeste aux Barmans qui perdirent la magnifique province de Pégou et avec elle le littoral qu'ils possédaient sur le golfe de Bengale. Aussi l'empire d'Ava, pendant longtemps le plus grand et le plus puissant des États de la presqu'île Indo-Chinoise, n'ayant plus aujourd'hui un seul point sur la mer, se voit entouré de toutes parts de puissances envieuses qui menacent chaque jour de resserrer ses frontières ou même de l'anéantir complétement.

Dans ses limites actuelles, la Barmanie peut se diviser en quatre parties principales, savoir: 1° Le Barmah septentrional peuplé par des tribus très-diverses; 2° le Barmah proprement dit, habité généralement par les purs Barmans; 3° l'ancien royaume Pégou ou vice-royauté barmane de l'Henzawadi et royaume primitif des Talain; 4° Les pays tributaires Chan ou Lao qui s'étendent des montagnes des Karens-Rouges à la rivière de Kamboje[1].

[1] Voy. Captain Henry Yule's *Narrative of the Mission sent to the Court of Ava in* 1855, p. 271.

A l'apogée de sa grandeur, l'empire Barman passe pour avoir eu une population de 17 millions d'âmes; mais ce nombre paraît exagéré. D'après le recensement de 1826, le Barmah proprement dit (non compris les peuplades tributaires, barbares ou sauvages) renfermait 1,831,487 individus. On peut évaluer aujourd'hui la population de tous les États dépendants de la Cour d'Ava de 3 millions à 3 millions six cents mille âmes [1].

La région de la Barmanie proprement dite est baignée par quatre grands cours d'eau, dont le principal, l'*Irrawadi*, prend sa source dans les hautes montagnes du Tibet, parcourt l'empire d'Ava du nord au sud, et rejoint l'Océan indien par de nombreuses embouchures

[1] Cf. Yule's *Narrative*, p. 290. Les divers auteurs qui ont essayé de préciser le chiffre de la population de l'empire barman ont, pour la plupart, considérablement varié. En comparant leur énoncé, il est important de faire attention à la date à laquelle ils ont écrit, et de rechercher (en tant que cela est possible), ce qu'ils ont compris dans leur essai de dénombrement. Symes, en 1795, portait la population de la Barmanie à 17 millions d'âmes; M. Cortambert ne peut guère estimer actuellement cette population qu'à 3 millions; enfin une revue anglaise de Canton, s'appuyant sur l'autorité d'un européen qui a résidé pendant vingt ans dans le pays, élève à 10 millions le nombre des habitants de la Barmanie, y compris les provinces d'Arakan et de Salwen, appartenant aujourd'hui à l'Angleterre. — Cf. Colonel Symes's *Embassy to Ava*, t. II, p. 353; Cortambert, *Géographie universelle*, t. IV, p. 27; *Chinese repository*, t. II, p. 500.

sur les bords du golfe de Martaban. Ce magnifique fleuve, qui reçoit dans sa course plusieurs rivières abondantes, présente une nappe d'eau qui a rarement moins d'un mille de largeur, et qui mesure souvent trois à quatre milles d'une rive à l'autre[1]. C'est par l'Irrawadi que se fait tout le commerce des indigènes avec les étrangers et surtout avec les Européens. Les trois autres principales rivières sont : le *Salouen*, le *Kiendwen* qui se jette dans l'Irrawadi et le *Setang*. Ce dernier est plutôt un bras de mer qu'une rivière.

Le siége actuel de la monarchie barmane est *Amarapoura* « la cité immortelle », fondée au dix-huitième siècle[2] par le roi Mentârâgyi-P'ra, quatrième fils du célèbre Alompra. Cette ville, située sur la rive gauche de l'Irrawadi, est entourée d'un mur de briques d'environ douze à treize pieds de haut avec un parapet crénelé. Un fossé de seize à dix-huit pieds de profondeur et d'environ quatre-vingt pieds de large a été creusé à une centaine de pieds des murs d'enceinte. Il n'y a pas de canon montés sur les bastions, aussi ces sortes de fortifications ne servent-elles à rien pour la défense de la ville[3].

Amarapoura est de forme carrée et sillonnée de voies

[1] *Two years in Ava*, by (Trant) an officer on the staff of the Quarter-Master-General's department, p. 2.

[2] En 1783. Voy. Hughe's *Treasury of Geography*, pag. 586

[3] Voy. Yule's *Narrative*, p. 132.

de communications disposées symétriquement. Le palais impérial occupe le centre de la royale cité et compte trois enceintes successives. A chaque coin de la ville, et en dedans de ses murs, se trouve une grande pagode.

Les rues d'Amarapoura sont larges et assez propres quand le temps est beau. La plupart des maisons sont construites en bambou et élevées légèrement au-dessus du sol à l'aide de pieux en bois, comme cela se pratique dans le royaume de Siam. La population totale de la ville ne dépasse pas 100,000 âmes. On y compte un très-petit nombre d'Européens, et parmi eux quelques Français.

Ava[1] est après Amapoura la cité la plus importante de l'empire. Elle fut trois fois la capitale de la Barmanie et florissait lors du fameux traité de Yandabo (1826) entre la Compagnie des Indes-Britanniques et le Roi P'agyi-daou. Crawfurd qui visita alors cette ville comme ambassadeur du Gouverneur-général de l'Inde, rapporte que vue à distance, avec ses nombreux temples aux hautes flèches blanches ou dorées, Ava

[1] L'orthographe du nom indigène est *Angwa*, et signifie « un vivier ». Les Hindous et les Malays ont altéré la forme de ce mot dont ils ont fait *Awa*. Les Européens, à leur tour, ont désigné par *Ava*, non-seulement la capitale de la Barmanie, mais encore cet empire tout entier. Cf. Crawfurd's *Journal of an Embassy to the Court of Ava*, t. II, p. 2.

présentait un aspect magnifique et imposant, mais que l'illusion diminuait singulièrement lorsqu'en se rapprochant l'on tentait de se livrer à un plus minutieux examen.

Sagaing qui fut plus d'une fois, pour quelque temps, la métropole de l'empire, est située sur la rive droite de l'Irrawadi, en face d'Ava. Cette ville d'une assez vaste étendue est entourée d'un large fossé et de remparts de briques, très-massifs, mais en ruine. La plupart des habitations sont de pauvres cabanes en bambou. De vastes jardins, d'ordinaire bien cultivés, entourent ces sortes de huttes, construites au hasard et sans qu'on puisse soupçonner aucun plan. Dans les environs de la ville, on remarque sur les hauteurs d'innombrables temples en ruine, tant anciens que modernes. Sagaing est le principal entrepôt de coton de la Barmanie; il s'en exporte une grande quantité pour la Chine. La population de cette ville est très-active et très-commerçante[1].

Après les trois cités que nous venons d'énumérer, il n'y a plus guère que *Bamo* qui ait attiré jusqu'à présent, par son importance commerciale, l'attention des

[1] Voy. Capt. Hiram Cox's *Journal of a residence in the Burmhan Empire*, p. 48.

Européens. Cette ville, située sur l'Irrawadi[1], au sud-ouest de la province chinoise du Yunnan, est le grand centre de négoce entre la Barmanie et la Chine. La population se compose principalement de Lao ou de Chan, des provinces Chan, dépendantes de la Chine ; les marchands sont pour la plupart Chinois ou Barmans ; on y rencontre aussi un assez grand nombre d'Assamois[2]. Le coton y est aussi le principal objet d'exportation pour la Chine ; après cet article viennent l'ivoire, les noix d'arec, le bétel, les nids d'oiseaux, etc. Les Chinois, apportent en échange de ces produits, des marchandises manufacturées, des thés, du papier, etc [3].

II

L'Ava est gouverné par un monarque absolu, qui dispose à son gré des biens, des propriétés et même de la vie ou de la mort de ses sujets [4]. Comme les sou-

[1] Par 24° 9' de latitude boréale et par 94°42' de longitude orientale (méridien de Paris).

[2] *Journ. of the asiat. Societ. of Bengal*, 1836, t. VII, p. 257.

[3] Dr Gützlaff, dans le *Journ. of the Roy. Geograph. Society*, 1849, t XIX, p. 46.

[4] Voici comment s'exprime à cet égard le P. Sangermano : « Je pense qu'il n'y a pas dans le monde un monar-

verains de l'Annam et du Siam, l'empereur Barman a le droit d'employer sans leur donner aucune rétribution tous ceux qui sont capables de satisfaire ses exigences ou ses caprices. On a prétendu que ce prince avait également le droit d'amener sur sa couche toutes les femmes du pays, mariées ou non mariées, qui pouvaient lui plaire; ce fait paraît entièrement controuvé. L'empereur qui occupe en ce moment le trône d'Ava, Mendoh-Men, est un homme supérieur doué d'une intelligence et d'une perspicacité peu communes. Ses dernières relations avec les représentants de l'empire Indo-Britannique ont montré combien il y avait de finesse, d'habileté et de diplomatie dans sa manière d'agir et dans son langage. Il faut ajouter que depuis quelques années ce monarque est entré dans une voie nouvelle qui tend à devenir de plus en plus libérale.

L'impératrice actuellement régnante est la demi-

que aussi despotique que l'empereur barman. Il se considère et est considéré par ses sujets comme le seigneur absolu des existences, des propriétés et des services personnels de ses sujets; il élève et abaisse, accorde et enlève les honneurs et les dignités; et, sans aucune forme de procès, peut mettre à mort, non-seulement les criminels coupables de fautes capitales, mais encore tout individu qui viendrait à lui déplaire. » William Tandy's *Description of the Burmese empire*, p. 58. Cf. Crawfurd's *Journ. of an Embassy to the Court of Ava*, t. II, p. 136.

sœur de son époux. La coutume des princes Barmans de ne choisir des femmes légitimes que parmi leurs proches parents [1], remonte à une époque très-reculée [2]. Cet usage a pour but de conserver pur de tout mélange étranger, le sang auguste et sacré des ancêtres des premiers souverains d'Ava.

Le gouvernement de sa majesté Barmane se compose de quatre ministres d'État (*Woungyi*) qui constituent

[1] Ces sortes d'unions de consanguinité rapprochée sont communes parmi les nations de la presqu'île indo-chinoise, chez lesquelles une loi veut que ce soit le *fils de la sœur*, et non le fils, à qui échoit héréditairement le trône. Cette coutume est en usage parmi les Kasias des monts Sylhet, peuple sans doute allié aux Barmans ; on la retrouve à Tipoura, à Siam et dans diverses contrées de l'ancien et du nouveau continent. — Cf. Yule's *Narrative*, p. 86, et dans le *Journ. of the asiat. Soc. of Bengal*, 1844, t. XIV, p. 625; Phayre, dans le *Journ. of the Asiat. Soc. of Bengal*, 1844, t. XIII, p. 39; De Laloubère, *du Royaume de Siam*, t. I, p. 199 ; Buchanan-Hamilton, dans *Brewster's Edinb. Journ. of Science*, v. II, p. 51; Purchas, *His Pilgrimes*, Part. II, lib. VII, ch. 5, § III ; Ibn-Batoutah, *Voyages* (trad. Defrémery et Sanguinetti), t. IV, pp. 76, 388; Washington Irving's, *Life of Colombus*, t. IV, ch. 9; etc., etc.

[2] La même coutume existait dans la race royale de *Sakya-Mouni* (Hardy, *Man. of Buddh.*, 133 ; Voy. également Foucaux, *Rgya-tcher-rol-pa*, t. II, p. 412). Du reste, l'union entre frère et sœur était loin de répugner aux nations orientales de l'antiquité. Les livres sacrés de Zoroastre invitent aux mariages entre proches (*Yasna*, hh. 20, 34, 50) ; l'union des frères avec leurs sœurs, chez les anciens Perses, est constatée par plusieurs auteurs de l'antiquité.

le conseil suprême de l'empire (*Hlwot-daou*, « Haute-Cour ». Il n'y a pas précisément de département spécial affecté à chacun d'eux ; ils s'occupent les uns et les autres de toutes les affaires du pays quelqu'en soit la nature. Les décisions de ces ministres sont enregistrées par le greffiers de la Cour (*Tsaré-daou-gyi*, « Grands écrivains royaux ») ou par les auditeurs impériaux (*Than-daou-zen*, « receveurs de la royale-voix ») et soumises au Monarque par les ministres du palais (*atwen-woun*, « ministre de l'intérieur ou de la maison de l'Empereur ») dont le nombre est aujourd'hui fixé à quatre. Ce sont ces derniers qui reçoivent directement les ordres qui émanent de la couronne ; toutefois les Woungyi, ou ministres délibérants ne leur sont en rien inférieurs. C'est même à l'un de ces derniers qu'il est réservé de remplir au palais les fonctions du roi en son absence. C'est en outre, à ces mêmes ministres que sont tout d'abord transmises les décisions impériales dont ils entendent la lecture respectueusement tournés du côté du trône, dans la salle affectée au Grand-Conseil pour les séances extraordinaires. Enfin, des ministres d'un ordre inférieur appelés *Wundouck*, assistent les Woungyi dans leurs travaux et siégent avec ceux-ci dans la Haute-Cour, mais à un rang plus infime.

Dans la plupart des cités barmanes un peu popu-

leuses, il y a un tribunal, composé d'un gouverneur, d'un mandarin des taxes royales, d'un ou de deux juges et d'un nombre égal de greffiers. Les gouverneurs de provinces sont souvent munis de pleins pouvoirs qui leur confèrent le droit de vie et de mort sur tous leurs administrés, sans grandes formes de procès. Il faut ajouter, il est vrai, que s'ils sont investis d'une puissance judiciaire absolue, ils sont responsables de leurs actes vis-à-vis du souverain qui lui-même les juge sans autre code que son bon plaisir ou sa mauvaise humeur. Il existe cependant un recueil de lois intitulé *Dammasat*[1], mais les juges barmans oublient assez souvent d'y recourir.

Les revenus de la couronne proviennent d'une foule d'impôts que l'empereur prélève sur tous les individus soumis à son autorité[2]. Il perçoit un droit de 10 pour cent sur les marchandises importées par les étrangers dans les différentes parties de ses États. Le Trésor impérial s'enrichit en outre de la fortune et des biens des indigènes qui sont réputés morts sans héritiers.

La milice barmane est généralement mal organisée, et les armes dont elle se sert pour la plupart de très-

[1] En sanscrit: *Dharma sâstra.*

[2] Suivant un auteur anglais (Blackie's *Imperial Gazetteer*, vol. I, pag. 535), le revenu de l'Empereur d'Ava ne s'élèverait pas au-dessus de 625,000 francs.

mauvaise qualité. La plupart des fusils que possèdent les soldats barmans sont à mèche ; quelques-uns sont à silex.

Dans ces derniers temps on a engagé [1] l'empereur Mendoh-Men à faire l'acquisition de fusil à capsules pour les troupes régulières nouvellement organisées.

La bravoure est un des caractères éminents de l'armée barmane qui, disciplinée et organisée à l'européenne, pourrait devenir redoutable aux occidentaux eux-mêmes. On nous rapporte que dans plusieurs documents secrets adressés à la Cour des directeurs de la Compagnie des Indes, il aurait été formellement déclaré que si l'introduction d'armes de bonne qualité dans l'Ava était prohibée, cet empire tomberait en peu d'années au pouvoir britannique ; tandis qu'au contraire, si l'on permettait d'introduire en Barmanie des armes bien conditionnées, la conquête de ce pays serait longue et dispendieuse pour ne pas dire impossible, et que de longtemps il n'y aurait pas de sûreté pour les Anglais dans les portions du territoire barman annexées par les derniers traités à l'empire indo-britannique.

En effet il est aujourd'hui avéré que la puissance militaire de l'empire d'Ava dépend moins du nombre

[1] Le général d'Orgoni, Français, attaché au service de la cour d'Ava.

de ses soldats que de la qualité des fusils ou autres armes à feu mises à leur disposition. Tout sujet barman étant indistinctement susceptible d'être compris dans les cadres de l'armée, il suffit d'un ordre du Monarque transmis aux gouverneurs des provinces par les Ministres d'État pour obtenir sur-le-champ une imposante levée d'hommes; mais, il faut ensuite que le gouvernement se mette à même de pourvoir à l'armement de ces cohortes improvisées, et c'est presque toujours là que réside la difficulté.

La Barmanie ayant abandonné à l'Angleterre tout son littoral, ne peut plus avoir de marine. La navigation de l'Irrawadi seule lui est permise, mais encore dépend-elle du bon plaisir des Anglais qui pourront, quand ils le voudront, défendre aux Barmans de sortir de leur pays par cette voie unique, et aux nations européennes de profiter de ce fleuve pour atteindre jusqu'aux frontières de l'empire d'Ava.

III

Les Barmans paraissent s'éloigner du type mongol peut-être plus qu'aucun autre peuple de l'Inde transgangétique. Ils sont d'ordinaire de taille moyenne

et bien proportionnés. Leur teint couleur olivâtre, parfois assez foncé, n'offre rien de repoussant: au contraire, ils ont quelque chose d'assez agréable dans les manières et d'intelligent dans le regard. On se lie facilement d'amitié avec eux.

La coutume du tatouage est commune dans le royaume d'Ava[1]. Les hommes se tatouent habituellement le corps et les jambes. Leurs cuisses sont presque toujours noircies[2] de piqûres dans lesquelles ils introduisent un mélange de noir de fumée composé de suie, d'huile de sésame et du fiel d'un poisson, le *mirga* de l'Inde. Sur les bras et dans la partie supérieure du corps, ils sont plus sobres de tatouage, et là ils lui donnent une couleur rouge, à l'aide du vermillon[3]. Quelques individus se font dessiner sur le

[1] Le tatouage était en honneur à Ava du temps de Marco-Polo, ainsi qu'il est consigné dans la relation de ses voyages. Voyez *Mémoires de la Société de Géographie* t. I, p. 411; Charton, *Voy. anc. et mod.*, t. II, p. 357, n.

[2] On attribue la coutume des Barmans de se tatouer les cuisses de manière à les rendre toutes noires, à une ancienne reine d'Ava qui, à une époque, où les femmes étaient délaissées, obtint du roi, son époux, un ordre qui imposa ce tatouage aux hommes, afin de reporter tous les attraits du côté du beau sexe qui, depuis lors, laisse entrevoir la blancheur de ses cuisses, par une ouverture latérale du vêtement. Sangermano's *Descript. of the Burmese empire* (transl. by Tandy), p. 124.

[3] Crawfurd's *Journal*, t. II, p. 96.

corps des figures d'animaux réels ou fantastiques, prennent plaisir à montrer ces ornements bizarres. On qualifierait un homme non tatoué de l'épithète déshonorante « d'efféminé » ; c'est ce qui fait que les Barmans sont tous indistinctement plus ou moins tatoués [1]. Les femmes se barbouillent souvent le corps et celui de leurs enfants avec une espèce d'argile blanche et avec diverses autres substances qu'elles considèrent comme très-propres à relever la beauté[2].

L'habillement le plus ordinaire des Barmans se réduit à une pièce d'étoffe dont ils se ceignent les reins, et qui laisse à nu le reste du corps. Les mandarins et les gens de classe élevée portent une sorte de camisole assez large et une espèce de pantalon.

Mais ce qui est le plus caractéristique dans le costume barman, c'est un mouchoir blanc plié en forme de bande dont ils s'entourent la tête, en ayant soin, à l'endroit du nœud, de laisser paraître debout et saillantes les deux extrémités du tissu. Leurs cheveux sont réunis sur le haut de la tête et fixés au moyen d'une grosse aiguille. Afin de les conserver parfaitement noirs et brillants, ils les oignent chaque jour avec de l'huile de sésame. Hommes et femmes se teignaient

[1] Crawfurd's *Journal of an Embassy to the Court of Ava*, t. II, p. 96.

[2] *Chinese repository*, t. II, p. 502.

naguère les dents en noir ; aujourd'hui, cette coutume paraît être tombée en désuétude [1]. Un grand nombre d'indigènes marchent pieds-nus, d'autres portent des espèces de sandales faites de bois ou de cuir.

Le mobilier des Barmans est extrêmement simple. Une natte étendue par terre et un petit oreiller forment toute leur literie ; et encore l'oreiller est-il un objet rare, qu'ils remplacent souvent par un morceau de bois. Parfois, ils ont de mauvaises couvertures de coton. Quelques coffres et coffrets, des vases et des ustensiles de ménage complètent tout leur ameublement. Depuis quelques années cependant, il a été introduit à Ava, pour les riches personnages du pays, des meubles de fabrication européenne ; mais, jusqu'à présent, les indigènes les considèrent plutôt comme des objets de luxe que d'utilité réelle.

La nourriture des Barmans est loin d'être recherchée: souvent elle est sale et répugne aux Européens. Elle consiste surtout en riz bouilli tout simplement dans de l'eau, sans sel, en une ou deux sortes de purées, l'une acide, l'autre douce, mais composées toutes deux d'herbes et de feuilles d'arbre, assaisonnées de *napi*, espèce de poisson à demi pourri. Toute herbe ou

[1] Crawfurd's *Journal*, t. II, p. 97.

feuille d'un arbre quelconque, pourvu qu'elle ne soit pas absolument vénéneuse, entre dans ces mets, dont les plus exquis sont ceux qui renferment la chair de quelque animal mort[1].

Les femmes jouissent à Ava, suivant le général d'Orgoni, d'une condition avantageuse. Elles sont libres de leur personne et peuvent agir et circuler partout à leur gré, dans l'intérieur des villes et à la campagne. Il n'y a pas de harem comme dans la plupart des autres empires d'Orient; et même à la cour, où la polygamie est permise, on ne rencontre plus d'eunuque.

Au dire d'un voyageur anglais digne de foi, le colonel Symes[2], naguère ambassadeur anglais à la cour d'Ava, les femmes ne seraient pas aussi heureuses. Les Barmans, suivant cette autorité, ne considèrent pas la femme comme appartenant au même degré de la création que l'homme, et la loi elle-même établit une distinction injurieuse entre les sexes.

Chez les Pégoux, des femmes deviennent esclaves pour payer des dettes qui, le plus souvent, ont été contractées par d'autres que par elles, et, de la sorte, elles se voient contraintes de trafiquer de leurs charmes.

[1] Sangermano's *Description of the Burmese empire*, p. 124, 125.

[2] Michael Symes's *Account of an Embassy to the Kingdom of Ava* (édit. in-4°), pp. 216, 217, 313, 318 et *pass.*

Cet abus provient de la nature même des lois du Pégou qui veulent que le débiteur qui ne peut payer ses dettes, devienne esclave de son créancier jusqu'à ce que, par son travail, il se soit complétement acquitté. Bien plus, il arrive quelquefois que les parents du malheureux débiteur, considérés comme solidaires, encourent le même esclavage et sont soumis aux mêmes conditions. « La désolation dans laquelle cette loi inhumaine plonge des familles entières, poursuit Symes, est impossible à décrire. Des femmes innocentes sont souvent arrachées au confort et au bonheur de la vie domestique, et, par l'imprudence ou le malheur du chef de la famille dont elles n'ont peut-être pas à se plaindre, sont vendues au licencieux directeur du Tackally qui, si elles possèdent des attraits, les prend à un haut prix, et se rembourse au moyen des produits de leur prostitution. » Les Barmans d'ailleurs n'ont aucun scrupule de louer leurs filles et même leurs femmes à des étrangers qui viennent passer quelque temps parmi eux ; ils ne voient à cela aucun inconvénient, et la femme, à leur point de vue, n'en est aucunement entachée.

L'éducation de la jeunesse est généralement confiée aux bonzes ou religieux bouddhistes. Malheureusement le nombre des Barmans qui se livrent sérieusement à l'étude est peu considérable. Les moines

sont à peu près les seuls qui aient quelque connaissance en littérature ; ils savent lire, écrire et réciter par cœur certains passages de livres de piété. Comme toutes sortes de prétextes sont bons pour quitter les ordres, beaucoup d'indigènes se font talapoins quand ils sont jeunes, ce qui leur permet de consacrer tout leur temps à l'étude ; quand ils se trouvent suffisamment instruits, ils jettent le froc aux orties, et rentrent, sans plus de façon, dans la vie privée[1]. Les abus, conséquence forcée de cette manière d'agir ont contribué à jeter, parmi le peuple, la défaveur sur les moines bouddhistes qui ne sont souvent bons qu'à mendier et à réciter des formules religieuses dont ils ne comprennent pas même le sens.

La religion des Barmans est le bouddhisme. Tel qu'on le pratique encore de nos jours à Ava, il ne paraît pas différer d'une manière essentielle de celui de Ceylan, du Siam ou du Kamboje[2]. Le culte bouddhique cependant et la discipline monastique passent pour s'être conservés plus purs en Barmanie que partout ailleurs[3]. La dernière incarnation du Bouddha[4],

[1] Voy. le Rév. Gogerly, dans le *Journal of the Ceylon branch of the Roy. Asiat. Society* (Colombo, 1846), vol. I, p. 86.

[2] Crawfurd's *Journal of an Embassy to the Court of Ava*, t. II, p. 120.

[3] Capt. Yule's *Narrative*, p. 241.

[4] *Sakya-Mouni.*

y est adorée sous le surnom de *Gôdama* [1], qui n'est qu'une légère altération du sanscrit *Gâutama*[2].

Sous le règne de Mentaragyi-p'ra, sixième prince de la dynastie du fameux Alompra (1781-1819), une doctrine hérétique se répandit dans l'empire [3]. Cette secte semble s'identifier avec les *Zodi* [4] qui, bien que Barmans d'origine, pratiquent un culte tout différent de celui de Gôdamâ. Ils ne croient pas à la métempsycose et pensent que chacun recevra, immédiatement après sa mort, la récompense ou la punition éternelle qu'il aura méritée. Ils reconnaissent un *Nât* ou Génie doué de la puissance et de la science absolues et créateur de l'univers. Les images de Gôdama, les bonzes, les pagodes et tout ce qui tient de près ou de loin au culte bouddhique, sont pour ces sectaires des objets de mépris [5].

Le christianisme n'a pas fait de nombreux prosé-

[1] Le Rév. Cephas Bennett, missionnaire américain à Ava, a publié une traduction de la vie de *Gôdama*, composée d'après les traditions barmanes, sous le titre de *Malalengara Wotton*. Voy. *Journal of the American oriental Society* (New-York, 1853), vol. III, p. 1.

[2] *Gâutama* est un surnom indien du Bouddha, emprunté au chef de sa race. Foucaux, *Rgya-tcher-rol-pa*, t. II, p. 227, n.

[3] Judson's *Essay*, dans Wayland's *Life*, t. I, pp. 182, 214, 216, 219, 236.

[4] Sangermano's *Descript. of the Burmese empire*, p. 86 ; Yule's, *Narrative*, p. 241.

[5] Sangermano, *loc. cit.*

lytes parmi les Barmans ; il en a été de même de l'islamisme [1]. Aujourd'hui, toutes les religions sont indistinctement tolérées dans le royaume d'Ava.

Les Barmans sont actifs et industrieux. Avec des institutions politiques plus libérales et des garanties contre l'invasion étrangère, le commerce d'Ava acquerrait, en peu d'années, une extension considérable. Pour le moment, il se borne à un trafic intérieur d'une importance secondaire. La position incertaine de la cour d'Ava vis à vis de l'Angleterre contribue à éloigner les négociants européens de ce pays, dont toutes les côtes, ainsi que nous l'avons dit, sont placées sous l'autorité britannique.

Le commerce local se fait d'ordinaire par le cabotage, les rivières étant les voies les plus fréquentées. C'est également par les rivières que les Chinois se rendent avec leurs marchandises dans les principaux centres de l'empire pour y trafiquer. L'Irrawadi est, chaque année, parcouru par une quantité considérable de navires et de joncques chargés de toutes sortes de produits du sol ou de l'industrie manufacturière. C'est par ce fleuve, large et profond, que peuvent seul se faire les transactions commerciales des Barmans avec les nations européennes autres que l'Angleterre.

[1] Crawfurd's *Journal*, t. II, p. 125.

IV

Le règne animal est richement représenté dans le royaume d'Ava. On y rencontre, à l'état domestique, le bœuf dont on fait surtout usage dans les pays élevés; le buffle mâle non châtré et le buffle femelle, employés principalement au labourage, de préférence au bœuf dans les pays bas[1]; le cheval, de petite taille, peu usité comme bête de somme et presque jamais comme bête de train, mais utilisé comme bête de selle[2]; le chien, de la plus dégoûtante espèce, en quantité tellement prodigieuse qu'il est des localités où ils dépassent celui des habitants [3]; le chat, également très-commun par tout le pays, etc., etc. Quant à l'âne, le mouton et la chèvre ils tiennent peu de place dans l'économie rurale des Barmans [4].

L'éléphant est commun dans les épaisses forêts de la Barmanie. On a prétendu qu'il y en avait eu jusqu'à

[1] Crawfurd's *Journ. of an Embass. to the Court of Ava*, t. II, p. 220.
[2] Crawfurd, *libr. cit.*, p. 221.
[3] Will Tandy's *Descript. of the Burmese empire*, p. 153.
[4] Crawfurd, *libr. cit.*, p. 222.

six mille dans les écuries impériales[1]. Ils sont, pour la plupart, de très-grande dimension et l'emportent, sous ce rapport, sur ceux des autres parties de l'Inde. La possession de ces animaux est un monopole de la couronne, et ce n'est que par une faveur extraordinaire que les souverains barmans s'en départissent quelquefois en faveur de leurs plus illustres mandarins. La chasse aux éléphants est une des occupations les plus attrayantes des Barmans. On parvient à s'emparer de ces énormes pachydermes, en envoyant des femelles apprivoisées dans les parties des forêts qu'ils fréquentent. Aussitôt que les mâles les aperçoivent, ils se mettent à les suivre et ne les quittent plus, quels que soient les obstacles qui se présentent sur leur passage. On parvient ainsi à les amener dans des enclos préparés pour les recevoir ; mais il arrive parfois, qu'aussitôt prisonniers, ils deviennent tellement furieux, qu'il n'y a pas d'autres ressources que de les tuer à coups de fusil, pour se soustraire à leur rage. Quand on parvient le premier jour à les apaiser, il est facile de les dompter complétement et de les domestiquer.

Dans les forêts, on rencontre un grand nombre d'animaux sauvages, notamment diverses espèces de tigres, le léopard, le chat sauvage, le rhinocéros, le san-

[1] Symes's *Embassy to Ava*, 2[e] édit., vol. II, p. 264.

glier, le porc-épic. L'ours habite les montagnes du Martaban, actuellement possession anglaise. Les cerfs et les daims vivent dans les bois par troupes souvent très-considérables. Enfin, d'innombrables variétés de singes, de tout pelage et de toutes grandeurs, fréquentent les parties boisées du pays.

Parmi les oiseaux, il faut mentionner l'aigle, le faucon, le vautour, le corbeau, la corneille, le moineau, le paon, le perroquet et diverses espèces de pigeons et de tourterelles. Dans les lieux marécageux, on trouve un grand nombre de grues, de cigognes, de pélicans et d'ibis. Ava possède aussi plusieurs variétés de canards et des oies sauvages en abondance. Beaucoup d'oiseaux du pays ont un plumage resplendissant des plus vifs reflets. Les Chinois de la province du Yun-nan font un grand commerce de ces plumes ; on prétend, dit le P. Sangermano, qu'ils ont le secret d'en extraire les couleurs au moyen d'eau forte[1].

Les serpents pullulent dans les forêts d'Ava; il y en a d'une foule de variétés différentes, et de très-dangereux ; quelques-uns sont comestibles. Le P. Sangermano affirme[2] que le plus grand ennemi de ces terribles animaux est une espèce d'araignée, désignée par les indigènes sous le nom de *pangou* ; le venin de cet

[1] Sangermano, *libr. cit.*, p. 152.

[2] *Description of the Burmese empire*, p. 156.

insecte est généralement mortel, et le serpent auquel elle s'attaque, meurt inévitablement. Le pangou, dont le savant jésuite Carpolin nous donne une si effrayante description, ne serait-il pas un peu parent de la fameuse araignée du maréchal de Saxe [1] ?

Les crocodiles et les tortues abondent sur le bord des rivières et des petits cours d'eau. Ces derniers amphibies sont très-recherchés dans le pays pour leur chair et pour leurs œufs. On mange également la chair et les œufs de plusieurs sortes de reptiles ; une espèce de lézard de grande dimension appelé dans la langue indigène, *talagoja* [2], y est fort appréciée.

Comme au Siam, les insectes sont la véritable plaie du pays. Il en fourmille une telle quantité qu'on ne parvient que très-difficilement à se soustraire à leurs piqûres. Que l'on soit dans la campagne ou dans la ville, dans l'intérieur des habitations ou sur les rivières, le jour ou la nuit, partout, on est contraint de prendre des précautions contre les innombrables moucherons, cousins, moustiques ou autres insectes qui infestent le pays. On parvient à s'en débarrasser, quoiqu'ils soient souvent imperceptibles, par des fumigations de tabac ou de soufre ; mais elles ne suffisent

[1] Voy. Guérin, dans son *Dict. d'hist. nat.*, au mot ARAIGNÉES.

[2] Suivant l'orthographe du P. Sangermano, *libr. cit.*, p. 154.

pas toujours pour détruire les mille-pieds qui courent dans les lits et dans les vêtements, ni les scorpions, dont les blessures vénéneuses sont quelquefois mortelles.

Le règne végétal n'est pas moins riche à Ava que dans les autres contrées de l'Inde transgangétique. On y rencontre les plus beaux arbres de la zone torride : le palmier, dont on retire, à part les fruits, une liqueur aussi agréable qu'abondante, et dont les feuilles sont employées soit à la couverture des maisons soit en guise de papier à écrire [1] ; le cocotier, également recherché pour ses amandes et pour son jus délicieux, fournit encore, par sa rude écorce, une substance excellente pour la fabrication de cordes et de câbles de vaisseaux ; le bananier, couvert pendant toute l'année de régimes nourrissants ; l'oranger, le citronnier, le grenadier, le manguier [2], le papayer [3], dont les fruits sont si communs qu'ils n'ont presque aucune valeur dans le pays ; l'indigotier, aujourd'hui en rien inférieur à celui du Bengale ; le cotonnier, de deux espèces, l'une rougeâtre et très-

[1] Un grand nombre de manuscrits barmans sont gravés au stylet sur des olles ou feuilles de palmier, taillées de forme oblongue et réunies en volume entre deux petites planchettes attachées par une cordelette.

[2] En Barman, *tharet* (*Mangifera indica*, Linn.).

[3] *Carica papaya*, Linn.

estimée, l'autre blanche et plus commune ; le bambou, l'arbre à thé, le poivrier, le tamarin et une foule d'autres végétaux ligneux dont on n'a pas établi la synonymie botanique.

Les essences forestières les plus répandues à Ava sont : le bois de teck, employé dans les bâtiments et dans la construction navale ; le *thingan*[1], dont on se sert pour faire des bateaux et surtout pour creuser des jonques ; le *soundry* des Indiens[2], également estimé dans les arsenaux ; plusieurs espèces de chênes ; le catéchu[3], dont on retire un jus nommé terre de catéchu, terre japonaise ou cachou, et que les Barmans emploient dans la préparation de leur bétel[4] ; l'arbre à vernis, qui fournit à l'ébénisterie et à la marquetterie indigène le principal ingrédient des meubles de laque[5], etc., etc.

Outre les arbres dont nous venons de parler, il faut encore mentionner le *cunini*[6], le *saingaun*[7] et le

[1] Le *thingan* des Barmans répond à l'*Hopea odorata*, Roxb.

[2] *Heritiera robusta* (?).

[3] *Acacia catechu*, Willd.

[4] Voyez p. 155.

[5] Crawfurd's, *Journ. of an Embassy to the Court of Ava*, p. 211.

[6] Espèce de *Sterculia*, plante de la famille des Malvacées de Jussieu.

[7] Identifié également avec l'*Hopea odorata* (et non *Lopea*, comme écrit le P. Barbe.

tanembin[1] dont on extrait par incision une huile employée pour faire des torches, et d'un usage commun dans la peinture ; le *kieben*[2], dont le bois, d'un beau rouge, entre dans l'ébénisterie sous le nom d'acajou de Pinang.

Les plantes les plus utiles de l'agriculture barmane à part les arbres que nous venons d'énumérer, sont : le riz, dont on fait habituellement deux récoltes par année ; le millet d'Inde[3], cultivé dans le haut pays pour être récolté en hiver ; le blé, de bonne qualité, mais moins prisé que le riz par les indigènes ; la canne à sucre [4], jusqu'à présent assez négligée à Ava ; le sésame [5], qui fournit l'huile aux Barmans ; le tabac [6], cultivé principalement dans les provinces supérieures, etc., etc. Une plante sarmenteuse, dont la racine est appelée dans le pays *gno-houi*[7], fournit un très-beau principe colorant jaune usité pour la teinture de

[1] Espèce d'*Artocarpus*, famille des Amentacées, de Link.

[2] *Sendonis Merguina* (?), ainsi nommé par le P. Barbe.

[3] En barman, *praong-bòu* (*Sorghum vulgare*, Pers.).

[4] Appelée *kran* en barman.

[5] En barman, *n'han* (*Sesamum indicum*, Linn.).

[6] Le nom du tabac est *s'ha* et signifie, comme en siamois, « médecine ». Crawfurd en induit que cette plante, lors de son introduction dans ces contrées, était usitée en thérapeutique et considérée comme un remède infaillible. *Journ. of an Embassy*, etc., p. 216.

[7] Voy. le P. Barbe, dans le *Journ asiat.* de 1839, t. VII, p. 449.

la soie. Malheureusement les indigènes ne sont pas encore parvenus à le fixer d'une manière permanente.

Les principaux métaux se rencontrent dans l'empire barman. L'or y est recueilli en petite quantité dans le sable des rivières ; les montagnes du Lao passent pour en renfermer en plus grande abondance, ainsi que de l'argent, du cuivre, du plomb, de l'étain, de l'arsenic, du soufre et de l'antimoine. Le fer est commun dans presque toutes les parties de la contrée.

En fait de pierres précieuses, on recueille à Ava un grand nombre de rubis, des topazes, des améthystes orientales, des grenats et des saphirs bruts. On donne, comme très-abondantes, les mines d'ambre, de jaspe et de marbre ; les unes et les autres sont renommées pour la beauté de leurs produits.

LE TIBET.

Le Tibet est une des contrées les plus intéressantes et les moins connues de l'Orient. Sa situation géographique au cœur de l'Asie centrale et aux derniers confins de la puissance anglaise dans l'Inde, lui donne cependant une importance politique des plus considérables. Le système de son gouvernement, sa religion réformée, ses bizarres institutions, les mœurs de ses habitants, les présomptions de la science qui tendent à placer vers ces hautes régions le berceau du genre humain naissant à la conscience [1], tout en un mot, jusqu'à sa langue d'un phonétisme peut-être unique, nous

[1] Renan, *De l'origine du langage.* — C'était aussi dans ces parages, vers les plaines de la Tartarie, que d'Alembert plaçait le berceau de la civilisation humaine (*Correspondance avec Voltaire*, p. 259).

fournit dans ce pays une source inépuisable d'étude et de méditation. La nature elle-même semble avoir pris plaisir d'exciter notre curiosité en nous cachant ces mystérieuses contrées du lamaïsme au sein des plus colossales montagnes du globe.

En effet, s'il est un obstacle qui puisse retarder la marche rapide des races envahissantes de l'Europe, c'est assurément cette longue chaîne de monts et de pics gigantesques qui dominent l'Inde et forment une sorte d'enceinte à tout ce vaste plateau de la Chine occidentale qu'on désigne sous le nom de *Bod* ou *Tibet*. Outre les innombrables difficultés que présente la condition orographique de cette contrée, surtout à l'ouest et au sud, l'accès en devient en quelque sorte impossible aux voyageurs par suite des mœurs barbares et souvent féroces de la plupart des tribus sauvages qui vivent dans les gorges de l'Himâlaya [1]. Du côté de la

[1] Le nombre des tribus diverses qui habitent la région de l'Himâlaya est très-considérable. M. Hodgson (*Papers*, p. 64) les classe de la manière suivante :

I. — RÉGION DU NORD : Les *Bhôtia* (Cis-Himâlayens, appelés *Palousén*, *Rongbo*, *Sêrpa*, *Kâthbhôtia*, etc.), qui s'étendent sur toute la ligne des ghâts, et qui, avec le nom, ont conservé intacts les caractères linguistiques et physiques, et même les mœurs, les coutumes, les vêtements de leurs frères transnivéens.

II. — RÉGION CENTRALE : Dans cette région, on trouve également confinés, mais chacun dans leur territoire parti-

province chinoise du Sse-tchouen, le passage serait moins dangereux, mais les lois du Céleste-Empire l'interdisent formellement aux Européens. Il resterait sans doute la route septentrionale, notamment par la région du Koukounor ; mais cette voie ne nous est pas encore connue, et le fût-elle, les Russes seuls auraient les moyens d'en profiter. Il y a donc tout lieu de craindre que le Tibet ne soit un des pays qui tardent le plus longtemps à s'ouvrir à la science et à la civilisation européennes.

I.

Marco Polo fut un des premiers voyageurs qui nous

culier, de l'est à l'ouest : les *Michmi* et *Mirri*, les *Bor* et *Abor*, les *Aka*, les *Dapla* (à l'est du Bhoûtan), les *Lhopas* (dans le Bhoûtan), les *Lepchas* ou *Deoundjongmaro* (dans le Sikim), les *Limboû* ou *Yakthoumba*, les *Yakha*, les *Khombo* ou *Kirânti*, les *Murmi* ou *Tamar*, les *Newâr*, les *Sounwar*, les *Tchepâng*, les *Kousoûnda*, les *Goûroung*, les *Magar*, les *Kha* ou *Khasia* (dans le Népal), les *Kohli*, les *Garhwali*, les *Kanet*, les *Dogra*, les *Kakka*, les *Bamba*, les *Gakar*, les *Dardou*, les *Doûnghar* (à l'ouest du Népal).

III. — RÉGION BASSE : Les *Kotlché*, les *Bodo*, les *Dhimal* (dans le Sikim et à l'est), les *Kitchak*, les *Palla*, les *Hayou*, les *Thârou*, les *Denwar*, les *Koumha*, les *Bhrâmou*, les *Dahi* ou *Dari*, les *Kouswâr*, les *Bhotia* (et non *Bhôtia* dans le Népal), les *Boksa* (dans le Koûmâoun), les *Khâtir*, les *Awan*, les *Djandjoh*, les *Tchib* et les *Bahoa* (de l'ouest de Koûmâoun à l'Indus).

aient donné quelques renseignements sur le Tibet. Malgré le caractère trop souvent romanesque de sa relation, on y trouve des faits curieux dont il a été possible de vérifier l'exactitude. La relation du père Andrada, datée de l'an 1624, ne nous apprend guère rien de plus. Les documents publiés par les missionnaires de Péking l'emportent de beaucoup en intérêt sur toutes les publications antérieures, mais ils sont loin de nous satisfaire au point de vue de la précision et du nombre des détails. Les relations anglaises de Bogle et de Turner se lisent avec plaisir et eussent été d'un grand secours à la géographie, si leurs auteurs eussent demeuré plus longtemps dans le pays qu'ils nous décrivent et qu'ils n'ont fait qu'entrevoir. Les *Souvenirs* de MM. Huc et Gabet sont amusants; et, au caractère scientifique près, ce sont des volumes très-recommandables. On pourrait en dire autant du *Voyage* de M. l'abbé Krick. Plusieurs narrations anglaises, qui ont paru à une date récente, se distinguent précisément par les qualités et les défauts contraires : elles sont d'une lecture souvent fastidieuse, mais les faits qu'elles renferment sont de nature à étendre le domaine de la science et à nous instruire. Les documents publiés à Calcutta en 1857, d'après l'ordre du gouvernement du Bengale, par M. Brian Houghton Hodgson, élargissent le cadre encore exigu des connaissances que nous avons pu

acquérir de la condition actuelle du Tibet. Enfin, on attend avec impatience les travaux que se proposent de publier les frères Schlagentweit dont toute l'Europe connaît la rare et admirable aptitude pour tout ce qui touche de près ou de loin aux investigations géographiques.

Le voyageur, qui marchant vers le nord, franchit les frontières du Népal, se voit bientôt engagé de toutes parts au milieu d'une vaste chaîne d'âpres montagnes qui va se confondre à l'Occident avec les monts de l'Hindou-Kouch et aboutit du côté de l'Orient aux limites septentrionales de l'Assam. Il est dans l'*Himâlaya*, c'est-à-dire dans le « séjour des neiges[1] ». Devant lui apparaissent les plus hautes régions du globe; car, en certains endroits, les cîmes himâlayennes se perdent à plus de 8,500 mètres au-dessus du niveau des mers, c'est-à-dire à une élévation au moins double de celle du Mont-Blanc; à chaque instant il se trouve engagé dans d'étroits sentiers où il peut à peine éviter le vertige que causent les insondables précipices qui l'entourent de tous côtés ; et, pour franchir les innombrables détours de la montagne, il doit tantôt pénétrer dans des zônes de neiges perpétuel-

[1] Le mot *himâlaya* est composé de *hima* « la neige », et *âlaya* « endroit de », c'est-à-dire « contrée neigeuse, séjour de neiges ».

les, tantôt franchir de légers ponts de bois suspendus à des hauteurs incommensurables au milieu d'un atmosphère de nuages ou de brouillards [1].

Au delà de l'Himâlaya, s'étend un vaste plateau que l'on regarde généralement comme la région culminante du globe. Il est borné, au nord, par la chaîne du Kouën-lun que les Chinois donnent pour la plus élevée de l'Asie, et qui, si on la considère dans son ensemble comprenant l'Hindou-Khouch et les Elbours persans, forme, avec les Cordillières des Andes les plus grands soulèvements longitudinaux que présente la surface de notre planète [2]. Plusieurs contrées sont renfermées dans ces gigantesques frontières : la principale est le Tibet. Au nombre des autres les géographes mentionnent le Ladak à l'ouest, le Boutan à l'est, et au nord des pays à peu près inconnus, parmi lesquels celui des Khor-Khatchi est, dit-on, le plus considérable.

De toutes les parties du globe, il n'en est aucune qui soit habitée à une aussi grande altitude que le Tibet. On rencontre telle ville de ce pays construite à près de 5,000 mètres au-dessus du niveau de la mer [3], c'est-à-

[1] Cf. Wells Williams, *The Middle Kingdom*, t. I, p. 190.

[2] Humboldt, *Recherches sur les chaînes de montagnes et la climatologie comparée*, t. II, p. 413.

[3] La ville de Daba, par exemple, est située à 4,786 mètres au-dessus du niveau des mers.

dire à une hauteur supérieure à celle des derniers pics de nos Alpes.

Les montagnes de l'Himâlaya se prolongent du nord-ouest au sud-est sur une étendue de 2,900 kilomètres de longueur. Leur moyenne largeur est d'environ 145 kilomètres, le maximum de 180 et le minimum de 110. Elles présentent une succession continue de vastes pics, excessivement obliques et ne formant que des vallons fort étroits: les vallées proprement dites y sont très-rares[1].

On a fait la singulière remarque que le versant septentrional de l'Himâlaya était beaucoup moins couvert de neiges perpétuelles que le versant méridional[2]. La limite de ces neiges qui du côté sud commence à 5,800 mètres au-dessus du niveau de la mer, n'existe du côté du nord, qu'à une élévation de 7,800 mètres. De même, ce dernier côté est beaucoup mieux boisé que celui du sud. Sans cette particularité providentielle, le climat de la partie du Tibet voisine des frontières du Sikkim, ne serait comparable, sous la latitude du Sahara, qu'au climat des terres polaires!

Le P. Huc remarque avec raison que le Tibet est tout à la fois le pays le plus riche et le plus pauvre du

[1] Hodgson's *Papers*, p. 62.

[2] Voy. sur les neiges perpétuelles des monts Himâlaya, les *Annales de chimie*, t. XIV, p. 22 et 52.

monde : riche par les métaux précieux qu'il renferme en abondance, pauvre par tout ce qui contribue au bien-être du peuple. L'or s'y rencontre en pépites, en filons et en grains, dans le lit des rivières. A l'ouest de Hlassa, on en trouve plusieurs mines extrêmement fécondes. L'argent est commun à Li-Hang ; on cite comme très-productives les mines de fer de Rywulte, et celles de mercure et de cinabre natif, situées près de Bathang. Dans diverses localités, le cuivre, le plomb et plusieurs pierres précieuses, notamment le lapis-lazuli et la turquoise, se recueillent en quantité considérable.

La végétation du Tibet, comparativement à celle des contrées voisines des deux presqu'îles indiennes et de la Chine, est souvent maigre et clairsemée. Il ne faut cependant pas trop généraliser cette observation, car les frontières de certaines régions de l'Himâlaya, du Boutan par exemple, surpassent tout ce que nous connaissons de plus magnifique en ce genre.

Au dire de l'un des témoins oculaires les plus compétents[1], l'Himâlaya serait particulièrement propre à l'établissement des Européens. « Un cultivateur de notre race en bonne santé, poursuit-il, pourrait avoir sa demeure à 4 ou 6000 pieds au-dessus du niveau de la mer, et les fermes, soit à cette élévation soit plus ou moins haut,

[1] M. Brian Houghton Hodgson, of the Bengal Civil Service.

de telle sorte qu'il puisse obtenir avec la plus grande facilité des « produits quasi-tropicaux » et « quasi-européens » ; et à défaut de santé et de force, le colon, comme le visiteur, jouirait de l'immense avantage de pouvoir changer complétement de climat sans dépense et sans fatigue de voyage; et cela outre la ressource d'avoir un accès facile aux eaux médicinales généralement répandues dans l'endroit, et dont l'efficacité a été reconnue pour la guérison d'un grand nombre de maladies.... Aucun juge compétent ne saurait douter que l'Himâlaya ne soit une région éminemment favorable à la santé; il suffirait du reste, pour le démontrer, de signaler les muscles admirablement développés, la pureté de la peau, la physionomie animée, la bonne conformation du corps et la forte charpente osseuse des indigènes, dont la santé et la vigueur non moins que la faculté d'endurer la fatigue et de porter de lourds fardeaux, ont été notoirement constatés [1]. »

La faune du Tibet, telle qu'on la connaît jusqu'à présent, est loin d'être riche. Les animaux les plus remarquables et les plus caractéristiques qui la composent sont : le *Yak* ou bœuf grognant, une espèce de buffle ; le cheval et le chien sauvage ; le daim à musc

[1] Hogdson's *Papers*, p. 1, 2.

qui se plaît dans les zones les plus glaciales des montagnes ; le lynx, le cerf, le renne, le chamois, l'antilope et l'hémione, pachyderme qui, comme l'indique son nom, tient à demi de l'âne et du cheval.

Parmi les animaux domestiques, on cite surtout les chèvres à poils longs et soyeux, les moutons à tête et jambes noires dont la chair séchée est un des aliments les plus répandus dans le pays, les chameaux, les chevaux, les mulets, etc.

Plusieurs animaux féroces fréquentent les montagnes du Tibet. Le tigre de l'Inde, ce terrible habitant des régions tropicales, reparaît lui-même au milieu des froides régions transhimâlayennes. Ce fait remarquable qui paraît contredire jusqu'à un certain point nos données en géographie zoologique, ne doit cependant pas trop surprendre, puisqu'on a rencontré des tigres identiques à ceux de l'Inde dans la Sibérie, au-delà du 53e degré de latitude boréale [1]. Après le tigre, viennent le léopard et l'ours, dont on mentionne deux espèces, l'une noire et l'autre blanche.

II

La civilisation du Tibet ne saurait être comparée à au-

[1] Voy. les curieux renseignements que donne à cet égard Ehrenberg, dans les *Annales des sciences naturelles*, t. XXI, d. 387 et sq.

cune autre civilisation asiatique. Le bouddhisme qui seul pourrait la rattacher à l'Inde et à la Chine, y a pris un caractère distinct et *sui generis*. On ne connaît encore que d'une manière très-imparfaite les particularités du bouddhisme tibétain; et les livres de nature à nous renseigner à cet égard manquent en Europe, ou n'ont pas trouvé d'interprètes. Il faut donc se garder de rien préciser sur une question si complétement environnée de ténèbres.

On a déjà beaucoup écrit sur le bouddhisme; et cependant la science en est encore à se demander si la fin suprême de ce culte, le *nirvâna*, n'est pas autre chose que l'anéantissement [1]. Il nous répugnera toujours de croire que la religion du globe qui compte le plus d'adeptes fervents et enthousiastes, ne promette à l'homme d'autre avenir que la destruction. Qu'on évite de s'y tromper : les promesses d'outre-tombe ne sont pas d'une médiocre influence sur la propagation des doctrines qui s'en font les garants. Ceci me rappelle ce que me disait un jour, à propos de l'avenir du christianisme dans l'Orient musulman, un Arabe distingué, vieillard octogénaire, avec lequel je fis, il y a deux ans, la traversée de France en Angleterre : « Le christianisme ne

[1] M. Barthélemy Saint-Hilaire, qui professait depuis longtemps l'opinion d'Eugène Burnouf sur le *nirvâna* (à savoir l'anéantissement) vient de publier un livre où il insiste plus que jamais sur cette conclusion. Voy. *Le Bouddha et sa religion*, pass. et surtout dans l'Introduction aux pp. IV, XXII, etc.

nous offre que des privations en ce monde et peu de bonheur réel dans l'autre ; l'Islamisme, au contraire, nous permet quelques joies ici-bas et nous annonce là-haut des félicités sans nombre : concluez vous-même. » La conclusion était facile : le respectable vieillard était convaincu que jamais le Christianisme ne parviendrait à supplanter la foi de Mahomet.

Si donc la promesse d'une existence meilleure est un des plus puissants mobiles dont il soit donné aux grands instituteurs des religions de se servir pour augmenter le nombre de leurs adeptes, est-il croyable qu'une religion qui compte, comme le Bouddhisme, plus de 350 millions de sectateurs, c'est-à-dire à peu près deux fois autant qu'il y a de chrétiens de toutes les églises, catholiques, protestants et grecs[1], est-il possible, dis-je, qu'une telle religion conclue par le retour au chaos de tous les éléments de la création ?

Le Tibet est le véritable empire des prêtres. Les prêtres y sont riches, les prêtres y sont maîtres, les prêtres y gouvernent, les prêtres y sont tout. Aussi n'y a-t-il aucun peuple parmi lequel il y ait autant d'hommes consacrés à la religion, aucun pays où l'on rencontre à chaque endroit autant de temples, de pa-

[1] Le nombre des Bouddhistes égale à lui seul celui des sectateurs de toutes les religions connues, si on en excepte l'Islanisme.

godes et de couvents, aucun point du globe où il y ait tant d'or accumulé pour satisfaire aux superstitions religieuses du peuple[1]. Les autres classes de la société sont subordonnées à cette caste toute-puissante qui, absorbant à elle seule les ressources de l'État, ne laisse à la population laïque que le travail, les privations et la misère. La triste condition des Tibétains ne les empêche pas cependant de professer le plus profond respect pour leurs bonzes et pour tout ce qui tient au culte. Nulle part on ne rencontre plus de ferveur religieuse, plus de foi ascétique. Chaque soir, après le coucher du soleil, le peuple vient s'accroupir en plein air, dans les principaux quartiers et sur les places publiques[2], pour entonner des hymnes et des litanies à la gloire du Bouddha; partout on entend retentir la fameuse formule: *Om mani padmè hoûm*[3].

Parmi les innombrables lamas qui encombrent les monastères et les pagodes, il en est qui passent leur temps à copier ces immenses collections de légendes

[1] Gützlaff, dans le *Journal of the Roy. Geographical Society*, t. XX.

[2] La même coutume se retrouve chez les Parsis de l'Inde. Dans certaines parties de la Suisse on rencontre aussi quelque chose d'assez analogue à cet usage.

[3] Voy. sur cette curieuse formule, Klaproth, dans le *Journal asiatique* (1831) t. VII, p. 185.

bouddhiques qui, par leur étendue, l'emportent sur tout ce que nous pouvons imaginer de plus long en fait de livres[1]. Quelques-uns de ces lamas s'occupent à commenter ces interminables écrits, de façon à les allonger encore. D'autres se contentent d'en propager les exemplaires manuscrits. C'est un titre qu'ambitionne maint religieux bouddhiste que d'avoir copié tel ou tel ouvrage, depuis le premier feuillet jusqu'au dernier.

Il y a des bonzes qui passent leur vie à mendier, et quelque pauvres que soient les populations auxquelles ils s'adressent, ils sont sûrs de ne pas demander en vain. Les Tibétains les appellent *ghé long*[2], ils forment à eux seuls une population considérable, et sont, pour la plupart, fort abrutis. Couverts de haillons, souvent sales et crasseux, ils parcourent nonchalamment les villes et les villages, où ils payent en prières les nombreuses aumônes qu'on leur donne.

Enfin il est des lamas qui, à l'instar des fakirs de l'Inde, passent leur vie dans une sorte d'extase contemplative. Tantôt ils s'hébètent en tournant une queue de

[1] Le célèbre ouvrage tibétain nommé *Kandjour*, ne renferme pas moins de mille quatre-vingt-trois traités; réuni au *Dandjour*, il forme dans l'édition en quatre langues un ensemble de 1392 volumes in-f°.

[2] Le mot tibétain, *ghé-long*, par lequel on désigne les bonzes mendiants, répond au sanscrit *bhikchou*.

vache entre leurs mains ; tantôt ils ne prennent qu'un repas par semaine et se condamnent à ne reparaître au milieu des hommes qu'une fois tous les trois ans.

Telle est, en peu de mots, cette innombrable classe d'hommes inutiles qui, véritables vampires, absorbent sans cesse la richesse du pays. Peut-être existe-t-il, dans les replis secrets de cette civilisation tibétaine, encore si peu connue, des germes cachés de vie et d'avenir; peut-être, au fond de quelque cloître solitaire, des hommes purs dès passions du monde, cherchent-ils la solution des grands problèmes de l'humanité et préparent-ils à l'écart d'une multitude envieuse et ignorante l'éclosion du grand mot de l'avenir; peut-être enfin cette étonnante doctrine qui sut attirer plus d'adeptes qu'aucune autre religion du monde, doctrine qu'à coup sûr nous ne connaissons pas encore, a-t-elle su initier quelques hommes aux mystères de la vie humaine et au secret de ses origines. C'est ce que nous ignorons et ce que nous ignorerons sans doute longtemps encore. Mais ce qu'il paraît moins téméraire d'affirmer, c'est que la foule des lamas consume dans de stupides dévotions, une vie d'ignorance et de préjugés.

Le célibat est imposé aux lamas; on prétend même que, eu égard au nombre considérable de bonzes, il est une des causes du peu d'habitants que renferme le Tibet. Sur une superficie de 1,560,000 kilomètres

carrés, la population supposée (le nombre exact est inconnu) n'est que de dix millions d'âmes, ce qui répond tout au plus à la population des contrées les plus désolées, comme, par exemple, la Russie orientale et la Sibérie.

A côté des couvents d'hommes, il y a des couvents de femmes. On désigne, en tibétain, les religieuses sous le nom de *ghé-long-ma*, qui répond au mot sanscrit *bhikchouni*.

A plusieurs points de vue, l'existence des couvents dans un pays civilisé est très-regrettable, et cela d'autant plus qu'ils retirent de la grande famille humaine, pour les reléguer dans un isolement égoïste, des êtres de l'un et l'autre sexe, qui étaient utiles dans le monde et qui cessent de l'être dans le cloître. Les couvents de femmes ont peut-être plus encore que ceux d'hommes de graves inconvénients [1], sans parler des vices nombreux qui s'enracinent si vite et si profondément dans la solitude des couvents. Les congrégations de religieuses ont le défaut de forcer la compagne de l'homme à faire violence à sa nature, à son caractère et à sa mission, pour devenir, par la routine et par la

[1] Napoléon Ier déplorait les couvents de femmes. « On ne peut pas calculer, disait-il, la perte pour un état, de dix mille femmes cloîtrées... On pourrait tout au plus permettre les vœux à cinquante ans. » *Journal de Madame Campan.*

contrainte, un être absolument inutile et dégradé. Les couvents ont eu leur raison d'être dans l'Inde, où la veuve allait chercher dans leur morne solitude un refuge contre le mouvement tumultueux d'un monde auquel elle avait cessé d'appartenir, et un sanctuaire où elle pouvait faire revivre par de pieux souvenirs quelques traits d'une image aimée. Mais, au Tibet, où la sainteté du mariage, au dire de tous les voyageurs, est universellement méconnue, ces cénacles de femmes ne paraissent être que la triste conséquence de cet esprit monastique qui engourdit et stérilise toute la force vitale des peuples de l'Asie moyenne.

Le gouverneur du Tibet est placé sous la suprématie du *Dalaï-ama*, souverain-pontife, dont la juridiction religieuse s'étend, non-seulement sur les tribus indigènes, mais encore sur toutes les peuplades mongoles ou mandchoues, et même sur les nombreux bouddhistes de l'empire chinois. Un prince lama, nommé *Nomekhan*, gouverne en son nom. Mais comme la royauté a été abolie au Tibet depuis la défaite de Djour-med-nam-dyal par les Chinois, en 1750[1], deux grands mandarins, envoyés de Péking, l'assistent dans ses fonctions et constituent avec lui le pouvoir exécu-

[1] Klaproth, *Nouv. Journ. asiat.*, t. IV, p. 126. Tout le Tibet avait été conquis par Khang-hi, la 59e année de son règne (1720), mais la dignité royale y avait été maintenue.

tif du pays, sous la haute direction du Grand-Lama.

Le Dalai-Lama est le représentant de Bouddha, comme le pape est celui de Jésus sur la terre [1]. De même que le souverain de Rome est élu par les princes de l'Église, les cardinaux, de même le souverain de Lhassa est nommé par les princes du lamanisme, les Khoutouktous. Seulement le pontife tibétain étend sa juridiction sur un nombre d'âmes presque double de celui du pontife italien. Comme les Mikado, ou souverains spirituels du Japon, les Dalai-Lama ne sont pas censé mourir; ils passent successivement, de corps en corps, par une sorte de transmigration perpétuelle.

III

Les mœurs de ce singulier pays ne sont pas moins curieuses à étudier que sa constitution géographique et politique. Les plus bizarres coutumes s'y rencontrent;

[1] « Le clergé lamaïque offre beaucoup de rapports avec le clergé catholique romain, dit le docteur Hüllmann; le Tibet est l'État de l'Église ou le patrimoine des deux papes du lamaïsme, le Dalai-Lama et le Tichou-Lama; les Koutoukhtous sont les archevêques et les nonces. La foule des lamas exerce une hiérarchie semblable à celle des prêtres romains. » *Historisch-kritischer Versuch ueber die Lamaische Religion*, p. 41.

et, de quelque côté qu'on les envisage, elles contrastent d'une façon singulière avec ce que nous connaissons du reste de l'Asie.

De ces coutumes, celles qui se rapportent à la condition de la femme, sont à la fois les plus étranges et les plus caractéristiques. Tandis que dans l'Inde, la Chine, le Turkestan, la Perse et la plupart des autres contrées de l'Orient, la pluralité des femmes est tolérée par la loi, au Tibet c'est la pluralité des hommes que l'usage a reconnu; ce n'est plus la *polygynie*, c'est la *polyandrie*. Du moins telle a été l'impression de la plupart des voyageurs qui ont séjourné au-delà de l'Himâlaya et qui ont cherché à s'initier aux mystères de la vie tibétaine.

Dans les plus anciennes épopées de l'Inde, on a cru découvrir des traces de polyandrie. La légende des Pandavas, qui fait le fond du *Mahâbhârata*, par exemple, raconte que les cinq fils de Pandou, s'appuyant sur « la voie de ceux qui les ont précédés », épousèrent en commun la belle Drâupadî et la comblèrent alternativement de leur amour [1]. Un autre poëme non moins célèbre, le *Râmâyana*, chante les appas de la charmante Gangâ, que tous les dieux réunis obtien-

[1] Voy. la note qui précède la traduction d'un fragment du *Mahâprasthanikaparva*, par M. Foucaux.

nent en mariage du vieil Himavat[1]; et ailleurs il nous montre les mêmes dieux partageant tous ensemble les faveurs de la délicieuse Varouna, qui, comme la Vénus grecque, vient de sortir souriante de la blanche écume des flots [2].

Reste à savoir si l'on n'a pas exagéré la valeur ethnographique de ces épisodes, où l'imagination vagabonde du poëte ne se fait jamais faute du merveilleux et de l'extraordinaire? L'histoire enfin peut-elle s'enrichir de faits mêlés de la sorte à des légendes où apparaissent en scène tous les dieux et les déesses de la mythologie, lorsque ces faits présentent un contraste aussi criant avec ce que nous savons de la civilisation de l'Inde ancienne et du Tibet?

La plupart de nos voyageurs, il est vrai, nous parlent assez longuement de la polyandrie et nous la dépeignent comme une coutume fort répandue dans la région himâlayenne. Dans les classes pauvres, suivant ces témoins oculaires, elle est la règle, et la monogamie l'exception. Les frères d'une même famille se marient tous avec une seule et même femme, que le plus âgé, en sa qualité d'aîné, a le privilége de choisir. L'épouse tibétaine, répandant ainsi ses faveurs avec une égale tendresse, prend en main la direction des affaires,

[1] *Râmâyana*, âdikanda XXXVIII, sl. 17-19.
[2] *Râmâyana*, âdikanda XLVI, sl. 27-28.

administre la fortune commune et pourvoie aux besoins des membres de la famille. Puis, quand il lui est né un certain nombre d'enfants, elle les partage tant bien que mal entre leurs différents pères [1].

Ces données, il faut l'avouer, présentent de sérieuses difficultés, et les explications qu'on nous fournit à leur égard sont loin d'être satisfaisantes. La pauvreté du peuple, dans un pays où l'on trouve des sommes considérables pour l'entretien des pagodes et des lamaseries, n'a pu être la cause d'une coutume qui détruit tout à la fois la poésie du cœur, le sentiment de la famille et les instincts de la religion. L'inégalité numérique des sexes — qui par parenthèse n'a pas été prouvée — n'est pas un argument plus sérieux. Et quant à l'origine religieuse qu'on a voulu donner à ce désordre social, les textes sur lesquels on cherche à l'appuyer n'en fournissent nullement la preuve. Ensuite avons-nous des raisons suffisantes pour prêter une entière confiance aux voyageurs qui nous parlent de la polyandrie [2], lorsque d'autres n'en disent pas un mot, ou,

[1] Cf. Kœppen, *Die Religion des Buddha*, t. II, p. 322.

[2] Voici, par exemple, ce que nous dit sur les femmes du Tibet, Marco Polo, voyageur auquel on attribue cependant une assez grande confiance : « Il est voir qe nul homes prenneroit une pucelle à feme por rien dou monde, et dient qu'ele ne i vaillent rien se elle ne sunt usés et costumés co maint homes. Et por ce se n'espoisent in tiel mainere, car je

comme Pallas, en contestent l'existence? Enfin n'y a-t-il pas à craindre qu'on ait attribué à la civilisation tibétaine un fait anormal qui, bien que produit en son sein, n'en saurait être une conséquence? Un Tibétain, qui serait venu passer quelques jours à Paris, ignorant nos mœurs et parlant à peine notre langue, ne serait-il pas dans le cas de rapporter dans son pays que les Français sont polyandres, et que la principale cérémonie de leur culte consiste à manger des pains à cacheter? Sommes-nous exposés à de moindres contre-sens, lorsque sur la foi d'un touriste, plus ou moins léger dans

voz di que quant les jens d'autres estranjes païs passent por cele contrée, et il ont tandu lor tendes por herbergies, adonc les vielles femes des chastiaux et des casaus menent lor files jusque à cestes tendes, et cesti à vingt et à quarante, et à plus et à moin, et le donent à des homes por ce qu'il en faicent lor voluntés, et qu'ils gigent con elles. Adonc les homes le prenent et si gaudent cun elles, et le tienent tant con il velent iluec, mès avant ne arieres ne les puent moiner. Et puis quant les homes ont fait à lor volunté d'eles et il se velent partir, adonc convient qe done à celle femes con cui il a jéu, aucune joie ou aucun seingn por celle que le puisse monstrer quant ille se vient à marier, q'ele a eu amant. Et en tel mainere cascune pucelle convent que aie plus de vingt signaus à son cuel, por mostrer que asez amant et asez homes sont jéu cun li; et celle qe plus ont soignaus et plus puent mostrer qe ont eu amant, et qe plus homes sunt jéu cun elle, *celle est tenue meior et la prenent plus voluntier*, et dient qu'ele est plus grasieuse que les autes. » *Voyages de Marco Polo* (ms. de la Bibl. imp.), ch. cxv, et édit. de la Société de Géographie, p. 127.

ses appréciations, nous essayons de caractériser des contrées lointaines et de définir les civilisations dont nous méconnaissons les plus simples ressorts. Un écrivain distingué de la presse française [1], s'appuyant sur la plupart de nos géographes qui ont admis sans contrôle les allégations de Duhalde et d'autres sur la polyandrie, n'a-t-il pas été conduit à dire : « Il est certain que chez les Gonds ou Khonds, les femmes jouissant de la liberté la plus complète, choisissent autant d'amants qu'il leur plaît, sans attirer aucune pénalité sur leur tête, tandis que le mari parjure à la foi, devient un objet de mépris public. Bien plus, les hommes célibataires *n'ont pas le droit de refuser les avances que leur fait une femme mariée.* » (!)

De telles assertions n'ont pas besoin d'être réfutées : elles se réfutent suffisamment d'elles-mêmes. Le motif qui nous a engagé à en faire mention a été de montrer comment les données plus ou moins exactes des voyageurs, groupées et coordonnées par les ethnographes, peuvent accroître et répandre dans le domaine de la science les plus regrettables erreurs.

J'avoue cependant qu'en rapprochant ce que disent de la polyandrie les Européens qui ont pénétré au delà de l'Himâlaya, on est amené à croire que cette déplora-

[1] M. Alexandre Bonneau, dans l'*Encyclopédie du dix-neuvième siècle*, t. XXVIII, p. 792.

ble habitude existe jusqu'à un certain point parmi les populations tibétaines où elle perpétue ses funestes effets. Les auteurs les plus anciens, Hérodote lui-même, nous mentionnent le fait ; la plupart des explorateurs récents le confirment, et tous sont d'accord pour dépeindre les mœurs des Tibétains comme extrêmement dissolues.

Une fois que la poésie et les aspirations désintéressées du cœur ont abandonné les foyers d'un peuple, il est bien difficile qu'il ne s'embourbe rapidement dans les ornières du vice et de la dépravation. L'Orient nous en fournit une bien triste preuve. Ce qui n'existe chez nous que dans l'obscurité et dans les recoins impurs et désavoués de la société, s'y produit au grand jour, aussi bien sous le dôme des palais que dans les plus humbles demeures. L'Inde s'enorgueillit de ses bayadères dont les danses obscènes réjouissent les loisirs de ses princes et de ses grands. L'Asie musulmane s'habitue aux plus honteuses pratiques, et la Chine moderne rivalise avec l'antique Babylonie par ses raffinements de luxure et de débauche.

Les progrès de la critique historique, il est regrettable de l'avouer, nous font voir sous un bien triste jour des choses que notre imagination s'était plue à colorer des plus vives couleurs. L'Égypte, que l'antiquité nous représentait comme un foyer de lumières et que plusieurs milliers d'années ont vénérée à ce titre,

n'a plus, depuis les travaux des disciples de Champollion, le prestige dont elle jouissait avant la naissance de l'égyptologie. La Chine, trop vantée par des écrivains enthousiastes du dernier siècle, ne nous apparaît plus que comme le pâle et monotone foyer des éternels lieux communs de Confucius et de ses disciples. L'Inde, à qui on attribuait des sciences approfondies à une époque très-reculée, perd son prestige avec les découvertes modernes qui démontrent l'inexactitude de ses connaissances [1]. Le Tibet enfin, qui avait si fortement excité la curiosité de l'Europe et ouvert un vaste champ à nos conjectures, ne semble s'être caché derrière l'Himâlaya que pour dérober au reste du monde la fausse lueur de sa civilisation.

Quand on réfléchit à toutes ces constatations de l'inexorable et froide critique, l'esprit le plus fort se prend à trembler ; et contemplant avec un morne regard plus de quarante siècles d'histoire accomplie, il se demande si notre civilisation avec ses misères, ses faiblesses et ses incertitudes, est l'avoir collectif des innombrables générations qui nous ont précédés, et le plus parfait résultat qu'ait pu accomplir l'humanité pendant ses longues et douloureuses périodes d'existence?

[1] Voyez notamment les savantes recherches de M. Biot, sur l'ancienne astronomie indienne, dans le *Journal des Savants*, de 1859.

LE LADAK

D'APRÈS LA RELATION ANGLAISE DU MAJOR M. CUNNINGHAM.

On désigne sous le nom de Ladâk[1] un petit état situé dans la partie la plus occidentale des pays habités par les Tibétains bouddhistes. Sa proximité des possessions anglaises de l'Inde a attiré plusieurs fois l'attention du gouvernement britannique qui le considère, non sans raison, comme la clef anglaise de l'Asie centrale. Parmi le petit nombre d'ouvrages qui ont été publiés sur cette contrée par des témoins oculaires, celui du major Alexander Cunningham[2] mérite d'autant plus l'attention que l'auteur, doué de connaissances solides et vastes, a eu l'avantage de visiter deux fois le

[1] Ladâk, en tibétain *La-tags*. Cette contrée est aussi appelée *dMar-youl* ou *dMar-po-youl* « terre rouge », ou *Kha-chan-pa* « terre de neige ».

[2] *Ladâk, physical, statistical, and historical; with Notices of the surrounding countries,* by Alexander Cunningham, Brevet Major, Bengal engineers. London 1854, gr. in-8°.

Ladâk, en 1846 et en 1847, et de s'y rendre par des voies différentes.

Les limites géographiques du Ladâk sont, au nord, les monts Kârâkoram qui le séparent du district chinois de Khotan ; à l'est et au sud-est, les districts chinois de Roudok et de Tchoumourti; au sud, les districts de Lahoul et de Spiti, qui faisaient primitivement partie du Ladâk, mais qui sont aujourd'hui annexés aux possessions anglaises de l'Inde; à l'ouest enfin, le Kachmir et le Balti. Sa plus grande longueur est du nord-ouest au sud-est, depuis la tête de la rivière Dras (73° 10' long. orient. de Paris.,) jusqu'à Tchibra, sur l'Indus (77° 30' long. or.), ce qui représente une distance de 240 milles ; sa plus grande largeur est depuis la passe des monts Karakoram (35° 10' lat. nord), jusqu'à la passe de Rotang, dans le Lahoul (32° 25' lat. nord) ; sa superficie totale est de 30,000 milles carrés.

Les indigènes du Ladâk se donnent le nom de *Bod-pa* (prononcez *Bot-pa*) : ils parlent la langue tibétaine et professent la religion bouddhique. Moorcroft [1], en 1822, estimait leur nombre à environ 165,000. Csoma de Kōrōs [2], qui résida quelque temps dans le Zanskar, peu après la visite de Moorcroft, prétend que la population du Ladâk se compose de 20,000 familles.

[1] *Travels in the Himâlayan provinces*, t. I, p. 320.
[2] *Journ. of the Asiat. Societ. of Bengal*, t. I, p. 121.

M. Cunningham, d'après des informations puisées à plusieurs sources différentes arrive au chiffre de 168,000 habitants, ce qui s'accorde avec celui de Moorcroft autant qu'on peut le demander dans des recensements approximatifs.

Le type des indigènes du Ladâk est celui de la famille Tatare à laquelle appartiennent également les Tibétains leurs voisins. Les traits de leur visage caractérisent nettement leur affinité avec les peuples de race Mongole, les Kalmouks et les Tongouses, qu'ils surpassent en vigueur et en stature [1]. Le climat fortifiant des hautes régions qu'ils habitent, et un certain mélange de sang hindou, paraissent être les principales causes de cette supériorité physique. « La figure du Boti, dit le major Cunningham, est large, plate et carrée ; ses mâchoires sont hautes, sa bouche large, et son front étroit. Son nez est large, écrasé et d'ordinaire très-relevé, avec de grandes narines, et peu ou point de parois. Ses yeux sont petits et étroits, et la paupière supérieure a une forme particulière et anguleuse qui est fort laide. La couleur des yeux est presque toujours noire ; on en voit cependant parfois des bruns et même des bleus. Les angles inférieurs sont inclinés par suite de la tension de la peau sur les grandes mâchoi-

[1] Voy. Pritchard, *Natural History of Man*, p. 217.

res ; les paupières au lieu de se trouver en droite ligne parallèles à la bouche, comme chez les Européens, forment un angle très-obtus dans la direction du bas. Il en résulte pour les yeux eux-mêmes une apparence d'obliquité très-désagréable. Les oreilles sont proéminentes, très-grandes et très-épaisses : elles ont aussi des lobes particulièrement longs, et sont, tout compris, environ une fois et demi plus étendues que celles des Européens. La bouche est large, avec des lèvres pleines et tant soit peu saillantes. Les cheveux sont noirs, grossiers et épais, et ordinairement crépus. »

On ne saurait être trop réservé quand il s'agit de considérations générales sur le caractère des peuples. De telles considérations, presque toujours fort épineuses, sont souvent impossibles. Il serait téméraire de hasarder des appréciations sur un peuple qui, comme celui du Ladâk, nous est montré sous d'aussi ternes, pour ne pas dire sous d'aussi fausses couleurs. Une société qu'on nous donne comme essentiellement monacale, et qui, dans certaines pratiques religieuses, semble s'élever à l'idée d'une existence d'outre-tombe, n'aurait pas su organiser la famille sans violer les liens les plus sacrés de cette même famille, sans apporter une souillure de tous les instants dans les rapports de l'homme et de la femme!

Voilà cependant ce que nous trouvons dans les récits des voyageurs et en particulier dans celui qui nous occupe.

« La plus remarquable institution sociale des Botis, dit le major Cunningham, est la polyandrie, qui ne se rencontre que parmi les frères d'une même famille. Chaque famille de frères n'a qu'une épouse en commun. Le nombre des maris est ordinairement de deux, mais il n'est pas rare qu'il y en ait trois et même quatre. Cette coutume n'est naturellement pratiquée que parmi les pauvres; car les riches, comme dans la plupart des pays orientaux, ont généralement de deux à trois femmes suivant les circonstances. La polyandrie est le principal obstacle à l'augmentation de la population; et quelque révoltante quelle puisse être, à nos sentiments, cette mesure a été très-politique dans un pays pauvre qui ne produit pas assez de nourriture pour ses habitants. »

Cette prétendue « institution sociale » que mentionnent, il est vrai, la plupart des voyageurs au Tibet et au Ladâk, n'a été expliquée nulle part, ce me semble, d'une manière satisfaisante. On remarque même, dans les observations des différents auteurs, des contradictions si flagrantes, qu'il devient très-difficile, sinon impossible, de savoir à quoi s'en tenir. Comment concilier en effet les données de Turner, qui attribue la

polyandrie à l'insuffisance des femmes, avec celles de Moorcroft, qui prétend que les deux tiers de la population sont du sexe féminin?[1] Ce qu'il s'agit de savoir, c'est si la pluralité des époux a dans la région tibétaine le caractère d'une institution ou au moins d'une coutume consacrée par le temps et par la sanction publique, ou bien s'il ne faut y voir qu'un désordre tout-à-fait exceptionnel, dont l'analogue, dans ce cas, se retrouverait facilement partout ailleurs. Il faut y regarder à deux fois, je le répète, quand on veut apprécier les mœurs d'un peuple, et se garder surtout de tirer des conclusions trop promptes de faits mal constatés et par conséquent mal compris.

Les cérémonies funèbres varient au Ladâk suivant le rang du défunt. Quand c'est un homme riche, un grand nombre de lamas se réunissent et lisent des prières jusqu'à ce que le corps soit brûlé, ce qui d'ordinaire n'a pas lieu avant quinze ou vingt jours. Quand c'est un pauvre, quelques lamas seulement s'assemblent pour lire des prières pendant quatre ou cinq jours, (jamais plus d'une semaine), durant lesquels le corps reste dans

[1] De la sorte la population mâle est réduite à un tiers de la population totale du pays. Si on ajoute à cela que les fils cadets se font presque toujours lamas, il en résulte que le nombre des époux se trouve de beaucoup moins considérable que celui des femmes.

la maison mortuaire. On place un drap au-dessus de la porte d'entrée en signe de deuil. Chaque jour les lamas sont régalés d'aliments et de thé; et, après que le corps a été brûlé, ils héritent des vêtements et de la vaisselle du défunt.

Quand c'est un grand qui meurt, comme le Gyalpo ou un des Kahlon, son cadavre après avoir été gardé le temps voulu dans la maison mortuaire, est conduit au *pour-khang* ou lieu de crémation. On le brûle alors dans un vase de métal, et on en pétrit soigneusement les cendres pour en faire une image du défunt. Puis on élève un *tch'orten*, pyramide destinée à recevoir l'urne funéraire (*pour-gam*) dans laquelle on dépose, outre la figurine, les objets suivant : 1° du blé, de l'orge, du riz et des pois ; 2° des perles, des chapelets de corail, des turquoises; 3° de l'or, de l'argent, du cuivre, du fer (en monnaies ou en vases); 4° des rouleaux de prières et écrits sacrés; 5° des fragments de la sainte *Choupka*, et de bois de sandal rouge et blanc.

Le corps du grand lama revêtu de ses habits ordinaires, est renfermé dans un cercueil (*pour-gam*), avec les genoux élevés jusqu'au menton et liés aussi étroitement que possible dans la position d'une personne assise. Auprès du corps sont placés l'assiette et la tasse du défunt, son rouleau de prières et tous ses ustensiles

religieux, ainsi que les chapelets, minéraux et métaux qui symbolisent habituellement la royauté. On y joint des images de Sakya Thoûbba, de Djamya, de Tchanrazik, et celle du lama lui-même. Le cercueil est ensuite déposé dans une pyramide (*tch'orten*), devant laquelle on place pendant un certain temps de la nourriture et de l'eau en offrande, ainsi qu'une lumière qui brûle toute la nuit.

Ces usages funèbres du Ladâk diffèrent sensiblement de la coutume tibétaine, qui veut que les corps des défunts soient livrés par morceaux aux chiens et aux vautours.

Il paraît toutefois que cette coutume n'a pas été de tout temps étrangère au Ladâk. L'intention manifeste qu'elle dénote de faire rentrer toutes les dépouilles mortelles dans le courant de la création, se retrouve sous une forme bien autrement bizarre chez les *Padæi* d'Hérodote, qui habitaient justement la région du Paristan [1]. Ces Asiatiques, suivant le célèbre historien grec, avaient l'habitude de tuer leurs parents, lorsqu'au déclin de l'âge ils commençaient à souffrir des infirmités, et d'en engloutir les restes mortels dans leurs propres entrailles.

Le Ladâk avait anciennement pour maître, un prince

[1] Le Paristan et la ville de Pader se trouvent situés dans la partie occidentale du Ladâk.

despotique qui prenait le titre de *Rgyal-po* « roi ». La direction des affaires était placée entre les mains d'une sorte de *Bangki-kahlon* «ou premier ministre». «Le roi, dit Cunningham, était satisfait de son ministre et de son peuple, toutes les fois que le premier lui procurait des ressources suffisantes pour ses plaisirs et que le second ne venait pas troubler son paisible repos par ses plaintes. Le roi ne faisait absolument rien, si ce n'était lorsqu'un événement extraordinaire venait le relancer. »

Depuis 1846, le Ladâk est soumis à la puissance du Mahârâdja Goulâb Sing, ainsi que les districts de Gilgit et de Tchalâs; et ce même prince, dont les domaines, il y a une vingtaine d'années, se réduisaient au petit pays de Djammou, règne maintenant (1854) sans conteste sur le Kachmir et le Tibet occidental, depuis les sources du Chayok, jusqu'à celles de la rivière de Ghilghit.

Les revenus du Ladâk peuvent s'élever à environ 8,000 livres sterling (200,000 fr.). Ils proviennent principalement de l'impôt sur les bâtiments. Les terres ne produisant pas suffisamment pour la nourriture du peuple sont dégrevées de taxe foncière.

Il n'y a pas d'armée régulière au Ladâk ; mais chaque famille ou maison, dans toute l'étendue du pays, est obligée de fournir un soldat équipé au premier

appel du gouvernement. Ceux qui ont des chevaux sont placés dans la cavalerie, les autres enrôlés parmi les fantassins. Beaucoup portent des boucliers et quelques-uns des casques ; leurs armes sont l'épée, le mousquet à mèche, l'arc et la flèche. On les assemble au son tambour. Ils doivent tous indistinctement pourvoir à leur nourriture. Aussi sont-ils d'habitude accompagnés par un membre de leur famille qui se charge de transporter sur son dos les provisions alimentaires.

LE KHANAT DE BOUKHARA [1].

Il est, au centre de l'Asie, une vaste contrée aride et sablonneuse, à laquelle la nature semble avoir refusé à peu près tout ce qui contribue au développement des civilisations. Cette contrée, qu'on nomme assez improprement Turkestan, se compose d'un certain nombre d'oasis disséminés çà et là au milieu de steppes immenses et séparés de toute communication avec le reste du monde asiatique par des déserts le plus souvent impraticables. Si on ne la considérait que eu égard aux productions du sol et de l'industrie indigène, elle ne présenterait assurément qu'un bien médiocre intérêt

[1] On prétend que Boukhâra signifie « un lieu de réunion pour les savants. » Toujours est-il que le titre ou nom honorifique de cette ville célèbre est en arabe *darulym* « la maison de la science ».

au sein du continent asiatique, ailleurs si merveilleusement doté par la nature et le travail de l'homme. Mais une circonstance d'un autre ordre et qui touche aux questions les plus graves de la politique orientale, fait de Boukhâra une des localités les plus importantes de l'Asie centrale. Cette circonstance tient à la situation de ce khanat entre les territoires occupés par les Russes aux bords du lac d'Aral, et par les Anglais au nord de la presqu'île cis-gangétique. Au moment où les nations européennes s'efforcent de pénétrer l'Orient de toutes parts, et où les frontières moscovites et britanniques se rapprochent de jour en jour, l'occasion nous a paru favorable pour rappeler en peu de mots la condition actuelle du khanat de Boukhâra et l'état de ses relations avec les autres territoires de la Tartarie indépendante.

Il est difficile de préciser quelles peuvent être les limites de la Boukhârie; et cela d'autant plus que le khan lui-même n'en sait pas trop grand'chose. Dans un pays entouré de déserts et où la capitale n'est elle-même qu'un oasis au milieu de vastes plaines sablonneuses, on ne songe pas beaucoup à s'occuper de la délimitation des frontières. De là, cette incertitude qui règne dans les géographies et à laquelle il est très-embarrassant, pour ne pas dire impossible, de porter remède. Jusqu'à présent la délimitation proposée par le

baron George de Méyendorff paraît avoir prévalu. Elle circonscrit la Boukhârie entre le 37° et le 41° degrés de latitude boréale et entre le 61° et le 66° degrés de longitude orientale (méridien de Paris), de manière à former un territoire d'environ dix mille lieues carrées.

Le climat de Boukhâra passe pour salubre. L'hiver y est froid, mais jusqu'à un certain point assez tolérable. L'été, au contraire, la chaleur y est souvent accablante pendant le jour; durant la soirée seulement l'atmosphère se rafraîchit un peu. La belle saison commence vers la première quinzaine de mars et se prolonge jusqu'en octobre. Au printemps, aussitôt après les pluies qui durent habituellement pendant tout le mois de février, la végétation croît comme par enchantement et la campagne se couvre de la plus agréable verdure. Alors le tableau le plus délicieux s'offre à la vue des voyageurs. Les oasis reprennent leur aspect pittoresque au milieu de bouquets d'arbres touffus dont le brillant feuillage balancé par les vents vient se confondre sur l'azur foncé du ciel presque toujours dégagé de nuages. L'activité renaît dans les campagnes, et le peuple en foule se répand dans toutes les directions pour s'adonner au travail et au commerce.

Le chiffre de la population du khanat s'élève, dit-on, à trois millions et demi d'habitants. A part

les indigènes qui sont de race persane et les conquérants Uzbeks, on rencontre peut-être à Boukhâra un plus grand nombre de Juifs que dans aucune autre localité de l'Asie; on y trouve également quelques négociants Hindous, et des esclaves appartenant à toutes les nations voisines. La traite des blancs, qui est une des principales ressources du pays, contribue à y entretenir une quantité d'étrangers faits prisonniers par les brigands Turkomans qui infestent surtout la partie méridionale de la Tartarie.

On estime aujourd'hui à deux cent mille âmes, la population de la ville de Boukhâra [1]. A l'époque où écrivait Méyendorff (1820) elle n'était évaluée qu'à soixante-dix mille habitants. Les indigènes, ou comme on les appelle dans le pays les *tadjiks*, forment les trois-quarts du peuple. Ils s'adonnent surtout au commerce et à l'industrie. Remarquons toutefois qu'il est impossible de rien préciser sur le chiffre de la population, soit de la Boukhârie entière, soit de Boukhâra, les recensements n'étant pas en usage dans le pays [2].

[1] La ville de Boukhâra est située par 39° 48' lat. bor., et 62° 6' long. orient. (méridien de Paris).

[2] Des motifs superstitieux veulent qu'on évite tout dénombrement de population. Les indigènes s'abstiennent non-seu-

Boukhâra a beaucoup perdu de la splendeur dont elle jouissait autrefois sous la dynastie des Sassanides. Néanmoins elle compte encore parmi les plus célèbres centres d'instruction de l'Orient musulman [1]. Un grand nombre de littérateurs distingués y ont pris naissance, et tous les écrivains iraniens de la Perse et de l'Inde se font un honneur d'y avoir séjourné quelque temps, comme les savants de l'Europe moderne à Rome ou à Athènes. Chaque année on y voit arriver des étudiants qui viennent non-seulement du Turkestan, mais encore de plusieurs autres pays de l'Asie centrale [2].

Le chef de la Boukhârie porte le titre de *khan*; on le désigne aussi sous celui d'*émir-el-moumenin* « Commandeur des croyants ». Il appartient à la race tartare dite Uzbek, la même qui règne à Khiva. Le khan reconnaît le sultan des Turcs pour son suzerain. De là vient qu'à chaque nouvel avénement, une ambassade boukhâre se rend avec pompe à Constantinople, où elle va déposer de riches présents aux pieds du khalife. De son

lement de compter le nombre des habitants d'une localité mais encore celui des bêtes de leurs troupeaux, persuadés qu'agir autrement leur porterait malheur.

[1] Savelief, *Bouchara ve* 1835 *godou*, in-8°, p. 13.

[2] Savelief, *loc. citat.*

côté le sultan envoie au khan une magnifique robe, un riche exemplaire du Coran, et souvent même un morceau de l'étoffe précieuse qu'il offre de temps à autre pour recouvrir la kâaba dans la grande mosquée de la Mecque, étoffe qu'il fait revenir à sa capitale, comme un objet de vénération lorsqu'elle commence à se détériorer. Les relations de la Boukhârie et de la Porte ont été parfois tellement étroites que lorsque cette dernière puissance a été en guerre avec la Perse, elle n'a eu rien de plus pressé que d'envoyer des émissaires près du khan, pour l'engager à inquiéter le chah par de fréquentes incursions sur son territoire.

Le khan dispose à son gré des biens et même de la vie de ses sujets. Toutefois l'exercice de son pouvoir est modéré par un sorte de pression occulte des *oulémas*, membres du clergé musulman, dont l'influence sur les populations indigènes n'a pas cessé d'être prépondérante. Une espèce de *divan* composé d'un nombre plus ou moins considérable de hauts dignitaires choisis par le khan et présidés par lui, forme le Conseil d'État et le Cabinet. C'est là que se traitent toutes les affaires importantes du pays. A voir le khan vêtu d'une magnifique robe de soie, coiffé d'un large turban blanc surmonté d'une aigrette de plumes ornée de diamants, lorsqu'il se rend à la mosquée, précédé du

Coran et suivi des grands de sa cour et du clergé local, on dirait un puissant souverain régnant sur de vastes territoires et de nombreuses populations. Cette illusion ne tarde pas à disparaître quand on retrouve ce même personnage dans la vie privée, au milieu de son palais, s'occupant à prendre une part cachée au commerce de ses peuples ou passant ses jours dans l'oisiveté et la débauche. La crainte d'être empoisonné ou assassiné par quelque courtisan envieux de son trône et de ses richesses vient seule troubler l'existence voluptueuse de ces inutiles souverains des déserts.

Le chiffre des revenus du khanat est très-variable, la vie nomade de la nation boukhâre rendant la perception des impôts extrêmement incertaine et difficile. Des sommes considérables n'en sont cependant pas moins affectées à l'entretien des *mollahs* et des mosquées. Ce qui n'est pas englouti par le clergé sert en grande partie à l'équipement de l'armée.

Les forces militaires du khan de Boukhârie peuvent, dit-on, s'élever au besoin à 80,000 soldats. Elles ne se composent guère que de cavalerie; les hommes en sont braves, les chevaux excellents, les armes détestables. Dans ces dernières années seulement, il a été introduit à Boukhâra quelques armes à feu de fabrication européenne. Il n'y a pas à douter

que les soldats boukhâres, s'ils étaient instruits comme ceux de l'Iran, par des officiers français, ne deviennent d'excellentes troupes. Ils auraient toutes les qualités qui constituent la bonne milice s'il ne leur manquait l'instruction.

Boukhâra passe avec raison pour la localité la plus importante du Turkestan, au point de vue du commerce qui s'y centralise. Bien que cette ville ne soit qu'un oasis jeté au milieu des déserts, sans elle les pays situés au nord de la mer Caspienne et de l'Aral seraient privés de la possibilité de communiquer avec la plus grande partie de l'Asie méridionale, — la Perse, l'Afghanistan et l'Inde[1].

De ce centre partent, en plusieurs directions opposées, des caravanes qui se chargent de l'importation et de l'exportation des produits du sol et de l'industrie asiatiques.

La Russie est depuis longtemps le principal débouché pour ces caravanes ; c'est aussi de ce côté qu'elles se rendent le plus volontiers. La route la plus courte est celle qui passe par Khiva, traverse les plaines situées entre l'Aral et la mer Caspienne, et atteint par Saraïtchikof la ville d'Astrakan, pour aboutir, en remontant le Volga, à Nijni-Novogorod, où se tient la

[1] Savelief, *Bouchara*, p. 13.

fameuse foire de ce nom. Malgré sa brièveté, ce chemin n'est pas le plus suivi. Il est incommode par suite de la disette d'eau qu'on y éprouve. Aussi les Boukhâres ne le choisissent-ils que lorsqu'ils sont en parfaites relations avec le khan de Khiva. Sans cela, ils risqueraient fort d'être pillés par les Kirghis de la petite horde, qu'on pourrait surnommer les Bédouins de ces déserts. Dans tous les cas la caravane doit payer au khan de Khiva le droit de libre transit. De là vient que les marchands de Boukhâra préfèrent souvent, pour aller en Russie, la route tracée au milieu des campements des Kirghis de la grande horde disséminés à l'orient du lac d'Aral. Ce trajet est bien plus long que l'autre, car avant d'arriver au bassin du Volga, il faut traverser Orembourg, Orsk, Troïtsk, Pétropavlosk ou Semipatinsk[1].

Après les caravanes destinées à commercer avec la Russie, les plus considérables sont celles qui se rendent à peu près tous les mois à Mechhed, capitale de la province persane du Khorassan. Les caravanes qui vont en Chine, remontent habituellement dans la direction nord-est vers Khokand, d'où elles passent par Marginan et Ouch (*Takt-i Soleïman*); elles traversent ensuite les montagnes et arrivent de la

[1] Savelief, *Bouchara*, p. 14-15.

sorte jusqu'à Kachgar, dans le Turkestan chinois [1].

Ce qui contribue le plus à la faiblesse des États orientaux, ce qui a perdu l'indépendance des souverains de l'Inde, ce qui causera l'asservissement de tous les États de l'Asie centrale, c'est leur mésintelligence mutuelle et l'absence de relations diplomatiques régulières entre les uns et les autres. Rien n'est plus facile à diviser que les princes asiatiques. Le khan de Boukhâra n'a rien à redouter que de l'Angleterre et de la Russie ; c'est cependant de ces deux nations, de la dernière surtout, dont il se méfie le moins. Il voit des ennemis, partout où une politique intelligente voudrait qu'il ne cherchât que des alliés et des amis. Il entretient bien, il est vrai, certains rapports avec la cour de Perse, et quelques autres États voisins, mais la cordialité n'est pas la qualité prédominante de ces rapports. Khiva, par exemple, un des États les plus puissants de la Tartarie indépendante, se trouve forcément en contact avec Boukhâra : la situation limitrophe des deux pays en est la première cause, les grands intérêts du commerce de chair humaine en sont la seconde. Malgré ces considérations et plusieurs autres qu'on comprend sur le champ en portant les yeux sur la carte, il existe entre les deux pays, une inimitié

[1] Savelief, *Bouchara*, p. 15.

plusieurs fois centenaire, qui n'attend qu'une circonstance pour éclater. Voilà ce qui causera la chute de la puissance des Khans de Boukhârie et de tous les autres princes du Turkestan, le jour où la Russie et l'Angleterre auront renoncé à se mesurer à distance.

LA PERSE CONTEMPORAINE [1].

Depuis quelques années, il s'est manifesté dans tout l'Orient une réaction considérable tendant à assimiler la plupart des populations de l'Asie et de l'Afrique du Nord avec celles qui constituent la grande famille européenne. Cette réaction est surtout remarquable parmi les nations musulmanes que des événements récents, d'un haut intérêt pour leur avenir, ont réveillées de leur longue somnolence et appelées à un rôle désormais plus actif dans le domaine de la politique universelle.

Situé entre l'Inde, la Turquie et les provinces Caucasiennes, c'est-à-dire entre l'empire ottoman et les con-

[1] Nous devons la plupart des renseignements qui font la base de cet article à notre excellent ami, M. Alexandre Chodzko, ancien consul de Russie en Perse, ainsi qu'à des communications obligeantes de S. E. Ferroukh-Khan et des membres de la dernière légation iranienne à Paris.

trées envahies successivement par l'Angleterre et la Russie, l'empire de Perse tient de nos jours une position des plus importantes sur le continent asiatique ; et, malgré sa situation sur les confins militaires de ces deux grandes puissances insatiables de conquêtes, il peut, sans désespérer pour sa liberté et son avenir, résister aux orages qui grondent sans cesse à ses côtés. Toutefois, bien que l'intégrité de l'empire persan soit désormais en quelque sorte une condition de l'équilibre européen, il n'en est pas moins vrai que le gouvernement iranien occupe une place difficile qu'il ne pourra conserver dans toute son indépendance que par une organisation politique de plus en plus conforme à celle des nations occidentales.

La cour de Téhéran a commencé à le comprendre : et bien que le système d'organisation intérieure de la Perse ne soit pas suffisamment efficace pour amener les améliorations désirables, on ne peut nier que des progrès réels se soient manifestés depuis neuf ans que règne Naçir-Eddine-Chah.

Il manque aux nations asiatiques, pour atteindre au niveau des États européens, non-seulement une bonne organisation militaire, mais encore et surtout la connaissance des sciences européennes. De cette ignorance leur vient cette tactique militaire arriérée, l'usage de ces armes de guerre pour la plupart si im-

parfaites et si inférieures aux nôtres; en un mot, l'impossibilité matérielle de présenter pour la défense, et au besoin pour l'attaque, ces procédés perfectionnés qui ont constitué parmi nous la stratégie à l'état de science. L'organisation intérieure de ces contrées se ressent de la même infériorité. Le défaut de ces précieuses connaissances qui ouvrent tant de branches diverses à notre industrie, de ces instruments si bien appropriés au travail de nos fabriques, de ces machines de tous genres enfin qui fonctionnent dans nos ateliers et qui mues par la vapeur produisent avec une rapidité si prodigieuse; telles sont, parmi bien d'autres, les causes de l'immobilité des nations asiatiques et ce qui leur retire les moyens de soutenir au besoin le rang qu'elles doivent occuper en face des puissances étrangères. D'autre part, cette insuffisance de la production manufacturière, réduisant à très-peu de chose le champ des transactions commerciales, les rapports des États asiatiques avec les autres nations du monde menacent chaque jour de s'amoindrir; et, encore pour cette raison, il leur est impossible d'entretenir des relations diplomatiques régulières avec des pays qui leur paraissent trop étrangers à leurs intérêts pour y maintenir à grands frais des représentants dont l'utilité serait cependant d'autant plus grande pour eux qu'ils ont moins les

moyens de pourvoir par leurs propres ressources à la défense de leurs frontières et à l'intégrité de leur territoire.

Le chef du gouvernement persan a compris, plus tôt peut-être que les princes des contrées avoisinantes, combien il avait d'améliorations à introduire dans ses États, pour les faire entrer dans des voies de progrès et de civilisation. Il lui reste encore beaucoup à faire, mais on peut d'autant plus espérer pour l'avenir de l'Iran, que ces dernières années, bien que troublées parfois par des discordes intestines et par l'influence trop prépondérante du clergé indigène, ont été fécondes en résultats et en tendances libérales, surtout si on les compare aux époques antérieures.

Sous le règne du souverain actuel Naçir-Eddine-Chah, une École polytechnique, où l'on enseigne les principales langues européennes ainsi que les sciences exactes et naturelles a été instituée à Téhéran. Une École des arts et métiers y a également été fondée. L'industrie de la métropole s'est enrichie de filatures, de fabriques de toiles imprimées, de papiers et de cristaux. Dans les provinces, plusieurs villes nouvelles ont été élevées ou réédifiées; d'autres ont reçu des fortifications. On a construit des digues pour maintenir le cours des rivières, des ponts pour en faci-

liter la traversée, etc. Partout enfin les monuments publics ont été restaurés ou rebâtis à neuf [1]. Pour ce qui est de l'ordre intellectuel, les abus jusqu'à présent irrémédiables du clergé persan, ont été supprimés ; et la ligne de démarcation entre le pouvoir temporel et religieux a été distinctement tracée. Les Mollahs, grâce aux mesures prises par le gouvernement ont été réduits à l'accomplissement des devoirs prescrits par le Coran, sans qu'il leur soit laissé la liberté de se mêler aucunement des actes qui sont du ressort des autorités civiles ou militaires. Enfin la question de l'abolition de la peine de mort en matière politique est à l'ordre du jour à Téhéran.

En ce moment même, le gouvernement persan s'occupe avec plus d'activité que jamais d'introduire parmi ses sujets les connaissances scientifiques et industrielles qui leur manquent encore. A cet effet, trois jeunes gens attachés à l'ambassade envoyée cette année (1858) en France, doivent achever à Paris les études qu'ils ont commencées à l'École polytechnique de Téhéran, dans trois spécialités différentes : la médecine, les sciences mathématiques et les sciences naturelles. Au premier examen, il a été reconnu que

[1] Voyez l'intéressante notice de notre savant orientaliste, M. Alexandre Chodzko, sur *Naçir-Eddin-Chah*.

leurs études étaient une excellente préparation pour l'enseignement supérieur auquel ils étaient appelés.

Jusqu'à présent on a peu profité, en Perse, de la vapeur pour l'industrie et la locomotion. D'une part, la difficulté de se procurer de l'eau en quantité suffisante et à peu de frais, a empêché d'introduire les grandes machines à chaudières dans les usines. D'autre part, le peu de profondeur des rivières, rendant impossible l'emploi des grands bateaux pour le cabotage, et la répugnance qu'éprouvent les Persans depuis un temps immémorial à posséder une marine, ont fait qu'on n'a pas encore eu occasion d'employer la vapeur pour la navigation.

La question des chemins de fer, ces puissants auxiliaires de la civilisation universelle, est moins oubliée en Perse qu'on ne l'a généralement cru. Plusieurs projets sont à l'étude. Les lignes destinées à faciliter les rapports avec l'Europe seraient les premières effectuées. Le projet qui nous paraît le meilleur consiste dans l'ouverture d'une voie ferrée entre Tébriz (Tauris) et Téhéran (sur une distance de 400 milles anglais). Au moyen de cette voie, on n'aurait qu'un court embranchement à y ajouter pour atteindre l'Araxe, sur les frontières des provinces caucasiennes de la Russie, dans lesquelles on a décidé la construction de plusieurs lignes de chemins de fer con-

duisant à la Mer Noire. La route des caravanes qui conduit de Tébriz à Trébizonde est impraticable pendant l'hiver et en tout temps infestée par les incursions des brigands kurdes; de cette façon, elle pourrait être évitée. Les marchandises amenées par cette voie aux diverses rades de la Transcaucasie se rendraient sans difficulté et directement soit à Constantinople, soit à Odessa, soit aux embouchures du Danube qui, par suite de récentes conventions internationales, deviennent les portes du commerce de l'Europe centrale.

Un autre embranchement partant de Téhéran à Méchédiser (à environ 120 milles anglais l'un de l'autre), qui n'en est séparé que par une distance de trois journées de caravanes, aboutirait à la mer Caspienne. Inutile de signaler l'immense avenir que ce petit réseau pourrait offrir au commerce de la Perse avec Astrakan et les autres parties de la Russie qui doivent être reliées aux embouchures du Volga au moyen de chemins de fer actuellement en voie d'effectuation.

La réalisation des lignes ferrées qu'on vient d'indiquer sommairement serait favorisée par la nature même du sol sur lequel elles devraient être établies. A l'exception d'un groupe de monticules peu considérable du côté de Kyzilouzène, la route de Tébriz à Téhéran offre une plaine aussi parfaite qu'on aurait pu le désirer. Quant au parcours de l'embranchement

de Tébriz à la Transcaucasie, il présente quelques accidents de terrain, mais ils sont déjà en partie nivelés par suite des travaux faits pour la grande route de communication entre la Russie et la Perse.

Le tronçon de Téhéran à Méchédiser serait, il est vrai, plus difficile à construire, à cause de la chaîne des montagnes du Démavend qu'il faudrait traverser. Toutefois, d'après l'avis des ingénieurs européens que Naçir-Eddine-Chah et son père avaient déjà consultés à ce sujet, il n'y aurait pas là de difficulté sérieuse ou du moins insurmontable.

Méchédiser, qui n'est aujourd'hui qu'une bourgade presque insignifiante, deviendrait par ce moyen une des villes les plus vastes et les plus commerçantes de la province de Mazandéram. Elle est située à l'embouchure même de la rivière Baboul qui sert déjà à un commerce de cabotage très-actif et par lequel se fait le transport des marchandises d'importation et d'exportation envoyées chaque année par les négociants russes et persans. La condition actuelle de Méchédiser n'a pas permis d'y établir l'entrepôt de ce commerce qu'on a dû transporter à Barfourouch qui est éloigné d'environ cinq lieues de la côte. Les entourages marécageux de cette dernière ville, joints aux fondrières et aux forêts qui en rendent l'approche très-pénible, assureraient rapidement la primauté à

Méchédiser, si la ligne y conduisant était arrêtée.

L'avenir de la Perse dépend donc de l'extension rapide de ses rapports avec l'Europe, car elle aura besoin sans doute de recourir à l'Europe pour réaliser ses grandes voies ferrées. L'ambassade persane, actuellement à Paris [1], a été à même de comprendre l'importance et le nombre des améliorations à introduire dans l'organisation intérieure de la Perse et dans ses relations extérieures : elle a déjà conclu de nombreux traités avec les puissances occidentales et avec des compagnies industrielles, traités qui ne manqueront pas d'étendre prochainement l'industrie de cet empire au dedans et son commerce d'exportation au dehors, sources de richesses devenues désormais nécessaires à la Perse comme à la généralité des nations asiatiques. Les premières qui auront compris leur position présente et leur avenir, détourneront loin d'elles les éventualités fâcheuses et se rendront dignes de participer un jour au grand banquet de la communion des peuples.

[1] L'ambassade extraordinaire de Ferroukh-Khan qui résida à Paris depuis 1857 jusqu'au milieu de l'année 1858.

LE NIPPON

OU

ARCHIVES JAPONAISES DE M. VON SIEBOLD.

De tous les ouvrages qui ont paru jusqu'à présent sur l'empire Japonais, il n'y en a pas de plus considérable et de plus digne d'étude que celui dont M. von Siebold a entrepris la publication sous le titre de *Nippon*, ou Archives pour la description du Japon[1]. Il est sans doute à regretter qu'une telle publication n'ait pas été achevée, que pour ainsi dire il n'y ait pas même une seule partie qui ne réclame un complément. Mais quand on songe à la quantité prodigieuse de matériaux que renferment les parties publiées, on se plait à oublier les lacunes pour ne songer qu'aux richesses scientifiques que le travail y a accumulées.

[1] ***Nippon. Archiv zur Beschreibung von Japan und dessen Neben und Schutzlaendern***, nach japanischen und europaeischen Schriften und eigenen Beobachtungen bearbeitet von Ph. Fr. von Siebold. Leyden, 1832-1839, 5 vol. in-folio.

Avant Siebold, on avait déjà beaucoup écrit sur le Japon. Malheureusement tous les livres rédigés sur cette intéressante contrée n'avaient pas contribué à nous donner des connaissances claires et précises. Les innombrables écrits que répandaient à profusion aux siècles derniers les Pères de la compagnie de Jésus, ne sont assurément pas sans utilité pour nous faire apprécier les pays dont ils traitent, et cependant il faut avouer que la précision a été si peu leur qualité prédominante, qu'après les avoir lus, on ne sait trop quel parti tirer des renseignements qu'ils renferment. Après les Lettres et les Avis des Pères de la compagnie de Jésus, nous devons aux Hollandais les meilleures descriptions du Japon. Celles de Kœmpfer [1] et de Thunberg [2] sont les plus célèbres; et à plus d'un titre, elles méritent la réputation dont elles jouissent. L'une et l'autre ont été rédigées par des témoins oculaires, doués de connaissances scientifiques étendues,

[1] L'ouvrage de Kœmpfer avait été rédigé primitivement en hollandais. Acheté par sir Hans Sloane, il fut traduit en anglais, et parut pour la première fois sous le titre de: *The History of Japan*, with an Account of the ancient and present State and Government of that Empire, etc. Translated from the high dutch manuscript of the author, by J. J. Scheuchzer. London, 1827-28, 2 vol. in-fol. avec planches et cartes.

[2] La relation de Thumberg parut d'abord en langue suédoise, sous le titre de : *Resa uti Europa-Asia-Africa*, Upsal, 1789-93; 4 vol. in-8°.

mais auxquels il a manqué la connaissance de la langue chinoise et de la langue japonaise, également indispensables à quiconque veut pénétrer à fond la civilisation du Nippon. Ces deux célèbres voyageurs demeurèrent trop peu de temps au Japon pour dévoiler les mystères d'une nation que tous les efforts de son gouvernement cherchaient à maintenir dans l'ombre. Siebold, au contraire, demeura plus de sept années consécutives au Japon, il vécut au milieu des indigènes, y trouva des amis et des élèves dévoués, et obtint de la sorte sur tous ses devanciers les plus inaprécia-bles avantages. Aidé dans ses recherches et dans ses travaux par plusieurs lettrés éclairés du Nippon, il parvint à se former des collections d'autant plus précieuses qu'elles avaient été créées avec discernement et connaissance de cause. Une foule de touristes, chargés d'objets de provenance étrangère, ne nous apprennent rien parce qu'ils ont laissé à l'aveugle hasard le soin de remplir leurs caisses et leurs valises. Ce que rapporta Siebold, livres et manuscrits, échantillons d'histoire naturelle, objets d'arts et d'ethnographie, tout vint enrichir la science de faits nouveaux et inattendus.

De retour en Europe, M. Philip Franz von Siebold s'occupa de mettre en ordre les nombreux matériaux qu'il avait recueillis ; et afin d'en tirer le meilleur parti possible, il associa à ses recherches le docteur

J. Hoffmann, Hollandais, savant distingué, qui entreprit avec ces nouveaux secours l'étude jusqu'alors complétement ignorée de la langue japonaise. Les livres bilingues, japonais et chinois de la collection Siebold, durent fournir les moyens de mener cette étude à bonne fin. Les connaissances du docteur Hoffmann en chinois, lui furent également d'un grand secours, et, après un certain temps, il se trouva en état d'ajouter aux documents recueillis dans le pays par M. von Siebold, les renseignements, pour le moins aussi précieux, que renfermaient les livres japonais mis à sa disposition.

Il résulta de cette collaboration le grand ouvrage intitulé *Nippon* (le Japon), qui renferme, ce nous semble, cinq parties distinctes : la première, philologique et en quelque sorte la clef des autres; la seconde, géographique et descriptive ; la troisième, historique ; la quatrième, mythologique et religieuse ; la cinquième, scientifique, consacrée tout spécialement à plusieurs des branches de l'histoire naturelle.

I

Je ne m'étendrai pas longuement sur la partie philologique des *Archives* de M. von Siebold, le sujet pré-

sentant un caractère trop spécial ponr être traité simultanément avec les autres sections de l'ouvrage. Quelques mots ne seront cependant pas déplacés, ne fût-ce que pour constater en passant la haute valeur de la littérature japonaise dont les richesses sont demeurées jusqu'à ce jour complétement ignorées.

Les Japonais sont essentiellement amis des lettres. Dans toutes les familles, même les plus pauvres, on rencontre des livres. Les villes du Nippon de quelque importance, ont une ou plusieurs grandes bibliothèques; et celles de Yédo et de Myako comptent parmi les plus riches du globe. Le nombre des imprimeries au Japon est considérable et le commerce de la librairie y est des plus florissants. Malgré les procédés peu expéditifs de la xylographie, une quantité de publications nouvelles vient satisfaire chaque année la curiosité du public. Les dames japonaises passent pour des lectrices infatigables, et beaucoup de jolis volumes illustrés de figures, en noir ou en couleur, sont imprimés exprès pour elles [1].

[1] Dans le catalogue de la collection de M. von Siebold, on trouve mentionnés un certain nombre d'ouvrages spécialement destinés aux femmes et aux jeunes filles. A part les ouvrages scientifiques qui ne sont pas sans attraits pour les dames japonaises, on y rencontre les titres de plusieurs livres du genre de nos romans ou de nos morales en action, tel que le *Kon-ze tei-fou-zen* « Histoire des femmes qui, dans ces derniers

La littérature japonaise offre une variété de genres qui contribue à lui donner une nouvelle valeur. Il n'en est peut-être aucun qui n'y soit représenté. Outre les ouvrages religieux et philosophiques, les traités de sciences exactes et naturelles, de médecine et d'industrie, elle compte des livres d'histoire, des romans, des poëmes de toutes sortes [1], des drames, des comédies, etc. Il ne manque que des interprètes pour les traduire et pour nous en faire saisir le caractère et les beautés.

Parmi le très-petit nombre de livres japonais purement littéraires parvenus jusqu'à nous, un seul a été l'objet d'une version européenne. C'est une nouvelle d'un romancier bien connu au Japon, et nommé *Riou-teï Tané-fiko* [2]. M. le docteur Auguste Pfizmaïer qui s'est efforcé de rendre l'original en allemand, a

temps se sont rendues célèbre par leur chasteté » en cinq volumes; le *Ye-hon kô-fou no ten* « histoire illustrée des femmes pieuses » en un volume, etc. — Voy. *Catalogus librorum et manuscriptorum Japonicorum a* Ph. Fr. de Siebold *collectorum*, in-fol.

[1] Le catalogue de la collection de Siebold mentionne, entre autres livres qu'il serait curieux de connaître, un art poétique intitulé : *Ka-dô meï mok sɛô*, en trois volumes; un poëme épique en sept chants; plusieurs recueils d'épigrammes, etc.

[2] La collection de M. von Siebold renferme un autre roman également recherché du même auteur et intitulé : *Otoba Tansitsi. Womina besi Tatoyéno avasima* « Les amours de la jeune Otoba et du marchand Tansitsi ». Yédo, 1822; 2 vol. in-8.

traduit le titre [1] par ces mots : « Six paravents considérés comme la représentation du monde passager » [2]. L'auteur a pour but de prouver la fausseté d'un proverbe japonais, suivant lequel les hommes, semblables à des paravents, seraient incapables de *droiture*. Avec le peu de connaissances que nous avons jusqu'à présent des mœurs japonaises, le travail de M. Pfizmaïer, malgré ses nombreuses imperfections, peut passer pour un tour de force philologique; et quelle que soit la quantité des passages qu'il n'a pu rendre d'une manière claire et précise, on doit lui savoir gré d'avoir le premier osé aborder un texte japonais dépourvu de toute explication étrangère.

La singularité de quelques scènes, jointe à la couleur toute particulière du récit, font de la nouvelle de *Tané-fiko* un petit écrit plein d'originalité et d'intérêt. La préface suffira pour en donner une certaine idée :

> Ce qu'on ne trouvera pas dans ce livre, ce sont d'abord des exploits contre l'ennemi, des magiciens, de la sorcellerie, des contes de fées, des chacals, des loups et des crapauds. Des arbres généalogiques, des bijoux, et autres choses vaines ne s'y trouveront pas davantage. La similitude de nom entre le père et le fils, entre le frère aîné et le frère cadet, des coffres scellés et des aiguilles de tête, des révélations des dieux et de Bouddha par les songes, des glaives

[1] *Oukiyo sin kata rok maï byô-bou.* Yédo, 1820; 2 vol. in-8°.

[2] *Sechs Wandschirme in Gestalten der vergänglichen Welt.* Ein japanischer Roman. Wien, 1847 ; in-8.

meurtriers tournés les uns contre les autres, choses qui font glacer le sang, ne s'y rencontrent en aucune façon. Persuadé de la fausseté du proverbe : « Les hommes et les paravents ne peuvent pas se tenir droits », nous avons rassemblé sur six paravents (lesquels dédaignent d'être pliés), c'est-à-dire sur ce papier fragile, orné de dessins, les courtes inspirations du *Bon conseil*, et nous les avons offertes au public sous les formes nouvelles de ce monde périssable.

N'étendons pas davantage cette digression, et revenons à notre sujet.

Après les romans qui ont le mérite d'initier aux mœurs des peuples et de nous en faire connaître les petits et les grands travers, les pièces de théâtre japonaises, les drames antiques surtout, rédigés dans la langue sonore et sacrée de Yamato, ont pour nous un intérêt philologique de premier ordre. Les parties publiées des *Archives* de M. von Siebold — il faut le regretter — ne traitent pas de ces inappréciables monuments de la littérature du Nippon ; et il est à craindre que cette lacune tarde à être remplie, d'autant plus qu'il n'existe qu'un nombre fort restreint d'ouvrages de ce genre dans les bibliothèques publiques des principales villes de l'Europe.

Les livres d'histoire ne sont guère mieux connus, bien que plusieurs traductions d'ouvrages historiques aient déjà été publiées[1]. Cela provient, sans

[1] *Annales des empereurs du Japon* (traduction d'Isaac Titsingh, revue par Klaproth). M. Hoffmann, dans le *Nippon*, t. VII, p. 88, caractérise ainsi cette version française du

doute, des difficultés inhérentes aux textes purement japonais, difficultés qui ont engagé les orientalistes à ne s'occuper que des livres chronologiques, dont le style, en grande partie chinois, est ordinairement de la plus monotone simplicité. Les véritables historiens n'ont pas été abordés; et c'eût été cependant par leur seule lecture qu'on aurait pu acquérir une juste idée du mérite de cette branche de la littérature japonaise. Nous avons étudié plusieurs portions de deux célèbres chroniques : l'une, intitulée *Daï-feï-ki* ou Histoire de la grande paix (recouvrée), est un récit des guerres civiles qui désolèrent le Japon, depuis le règne du mikado Daï-go II jusqu'à la fin de l'ère de la Vertu éclatante, sous le règne de Ko-mats II (c'est-à-dire de 1320 à 1393), et qui aboutirent à la pacification de l'empire, en réunissant sous le même sceptre les deux États qui partageaient alors le Japon, sous le titre de « Cour du Nord » et de « Cour du Sud » ; l'autre, connue sous le nom de *Fei-ke mono gatari*, ou Histoire de la Maison de Feï-ke, renferme le tableau

Nippon-wô daï itsi-ran : « Was die des ersten (l'ouvrage en question) angeht, weichen mehr als zwei Drittel des Buches von Sinne des Originals ab. » — *Wa-Kan-nen-keï*, oder *Geschichtstabellen von Japan*, aus dem originale uebersetzt von Dr J. Hoffmann. — A ces deux volumes, on peut ajouter les extraits de plusieurs historiens japonais renfermés dans la grande collection de M. von Siebold.

des guerres et des événements tragiques qui ont signalé l'époque désastreuse de la lutte des deux illustres familles de Feï-ke et de Gen-si, lutte qui s'est terminée par le triomphe de la dernière et l'anéantissement de sa rivale. Ce second ouvrage a peut-être un caractère plus romanesque que le premier, mais la forme n'en est pas moins concise, bien que le style en soit plus attrayant.

Les collections européennes de livres japonais dont j'ai pu avoir connaissance renferment surtout des traités d'histoire naturelle. Les manuels de botanique y tiennent le plus de place. Faut-il en conclure, comme le veulent certains voyageurs, que le Japon est tout à la fois un jardin d'herborisation et une terre promise pour les botanistes? Les catalogues de nos bibliothèques le feraient croire.

Pour quiconque veut entreprendre l'étude d'une littérature, les premiers livres nécessaires sont les Dictionnaires et les Encyclopédies. Ces sortes d'ouvrages sont, au Japon, très-répandus, et rédigés avec un soin tout particulier. Les grands lexiques japonais sont des travaux qui dénotent une profonde érudition, et ils seraient d'une utilité immense pour nous, si les mots y étaient rangés dans un ordre alphabétique de nature à faciliter les recherches. Malheureusement ces lexiques sont composés pour les indigènes et non pour

nous; d'où il résulte que leur usage est extrêmement pénible, surtout pour ceux qui n'ont pas souvent l'occasion d'y recourir [1].

Les orientalistes connaissent, depuis assez longtemps, l'existence d'un ouvrage en quatre-vingts volumes, que l'on a l'habitude de désigner sous le nom de « grande Encyclopédie japonaise » [2]. C'est un livre instructif, rempli d'une foule de notices intéressantes sur toutes sortes de sujets, mais qui a le défaut de porter une date déjà assez ancienne. Une nouvelle édition de cet ouvrage, ou un autre du même genre, de date plus récente, nous initierait sans doute à une foule de faits curieux relatifs aux sciences, aux arts et à l'industrie des insulaires de l'Extrême-Orient.

Après ce grand ouvrage, rédigé principalement en chinois, le catalogue de la collection de Siebold mentionne encore plusieurs publications encyclopédiques dont nous avons pu avoir connaissance. L'une d'elles, intitulée *Kin-mo dzou-i*, porte la date de la 1re année *Kwan-sei* (1789) et renferme vingt-et-un livres ornés de figures auxquelles sont jointes de petites notices

[1] Voyez, sur la nature et la disposition des dictionnaires japonais, les Remarques que nous avons publiées dans le *Journal asiatique*, 5e série, t. XI, p. 256 et suiv.

[2] Le titre de cette encyclopédie est *Wa-Kan-san-saï-dzou-yé*. Une analyse, ou plutôt un index en a été publié par Abel Rémusat, dans le XIe volume des *Notices et extraits des manuscrits*.

pour l'instruction de la jeunesse : il ne sera pas consulté sans intérêt pour notre propre instruction, surtout si l'on considère l'état encore infime où en sont nos connaissances relatives au Japon. Un autre, le *Nippon San-kaï meï-san dzou-yé*, renferme une série de notions extrêmement curieuses sur les principaux produits que les Japonais tirent de leurs îles ou des mers qui les environnent. Sans parler de l'article sur la fabrication de la porcelaine japonaise qui a déjà été traduit [1], cette encyclopédie renferme une série de monographies, parmi lesquelles je me bornerai à citer celles qui sont consacrées à la fabrication du *Saké* [2], liqueur fermentée fort répandue dans tout l'archipel de l'Extrême-Orient ; aux abeilles [3] et à la cire [4] qui en provient ; à la chasse aux ours [5], à la pêche d'une foule de poissons divers, etc., etc.

II.

Le nom de Japon, chez les indigènes *Nip-pon*, signifie « l'origine du soleil, le soleil levant », et s'ap-

[1] Cette notice sur la porcelaine (*Yaki-mono*) a été traduite en français par M. Hoffmann et insérée dans le *Journal asiatique*, 1855, t. V, p. 198.

[2] Section *Yaké-tsoukouri*

[3] En japonais : *Fatsi-mits.*

[4] En japonais : *Mitsou-ro.*

[5] En japonais : *Kouma-wo torou.*

plique spécialement à la grande île de l'archipel japonais. On se sert, dans le même sens, du mot *Yamato* « le pays des montagnes », bien que cette dénomination soit plus particulièrement consacrée à la province dans laquelle se trouve la cour du Mikado. Les Japonais appellent tout le territoire qui leur est soumis Daï-Nippon, « le grand Nippon ».

Le Japon proprement dit se compose des trois grandes îles, Nippon, Kiou-siou et Si-kok, et des plus petites, Sado, Tsou-sima, Awadzi, Tanéga-sima, Iki, Yakou-sima, Oho-sima, Fatsi-dsyô-sima, Amakousa, Firato, etc.; des groupes de Oki —, Gotô —, Kosiki —, et Nana-sima, et d'une quantité prodigieuse d'îlots et de rochers. Les pays voisins considérés comme dépendances de l'empire, sont l'île de Yéso et les Kouriles du sud, savoir Kouna-siri (*Kounachir*), Sikotan (*Tchikotan*), Yetorop et Ouroup; la partie méridionale de l'île de Krafto [1], et l'archipel de Mou-nin-sima (*Bonin*). Il faut joindre à ces îles, et parmi les pays protégés, les îles Lout-chou, dont le groupe septentrional est en grande partie habité par des Japonais. De la sorte, l'empire du Japon (*Daï-Nippon*) s'étend du 121° 03' au 148° 30' long. or. (mérid. de Paris), c'est-à-dire de Yona-kouni,

[1] Une correspondance adressée du Japon au *Journal des Débats* a annoncé la cession de cette portion de Krafto à la Russie.

l'île la plus occidentale du groupe loutchouan du sud, à la petite île de Ribountsiriboi, la plus orientale de celles qu'on appelle *Drie Zusters*, au nord de Ouroup, — et du 24° 16' au 50e lat. bor. environ, c'est-à-dire de Fasyôkan, la plus méridionale du groupe loutchouan du sud, au cap de Rionaï, possession japonaise la plus septentrionale à Krafto [1]. Le nombre total des îles et îlots de l'empire japonais s'élèverait de la sorte au chiffre de 3850 et sa superficie territoriale serait de 7320, 0326 milles carrés [2], dont 699, 6140 doivent être aujourd'hui retranchés par suite de la ces-

[1] Witsen, *Noord-en Oost-Tartarye*, vol. II, p. 39 et suiv.; cité par Siebold, *Mathematische und physische Geographie von Japan*, p. 18.

[2] Un tableau détaillé présentant la superficie et la circonférence des îles de l'empire japonais, a été publié par M. von Siebold (*Mathém. und phys. Geogr.*, p. 21). M. Cortambert a donné ce tableau en français (*Géog. univers.*, t. III, p. 364), d'après M. Ed. Fraissinet, qui, en le traduisant, a oublié d'en indiquer la provenance. D'après ces données, la superficie territoriale du Japon, exprimée en lieues carrés de 25 au degré, serait de 20171, et non de 20877 d'après le calcul de M. Fraissinet, ($7520{,}0326\ ^{m.c}. = \left(\frac{25^{m.c}}{15\ l}\right)^2 \times 7520{,}0326 = 20171{,}081\ ^{l.c}.$). La perte territoriale que l'empire japonais vient d'éprouver tout récemment étant de 1927 lieues carrés ($699{,}6140\ ^{m.c}. = \left(\frac{25^{m.c}}{15\ l}\right)^2 \times 699{,}6140 = 1927{,}856$), l'étendue actuelle de l'État se trouve réduite à 18243,225 lieues carrées.

sion de Krafto, dont on a apprécié ainsi l'étendue [1].

Le climat des îles du Japon est beaucoup plus froid que celui des contrées de l'Europe occidentale placées sous les mêmes latitudes. L'âpreté relative du climat asiatique, comparé à celui de nos contrées, a d'ailleurs été déjà plusieurs fois constatée. Le sud de l'île de Yéso, sous la latitude de Madrid, endure des hivers très-vifs, durant lesquels le thermomètre descend jusqu'à 15° au-dessous de zéro (Réaumur). Entre le 38° et le 40° de latitude nord, sur le parallèle de Lisbonne, la glace recouvre les lacs et les fleuves jusqu'à une profondeur suffisante pour qu'on puisse les traverser à pied sans danger. Le riz ne croit déjà plus dans l'île de Tsousima (34° 12' lat. bor.) et le blé ne parvient que difficilement à sa maturité dans les environs de Matsmayé. (41° 30' lat. bor.). Sur la côte sud et sud-est du Japon, la température est plus douce, grâce à la haute chaîne de montagnes qui garantit le pays des vents glacés de l'Asie. De ce côté, on rencontre déjà le palmier, le bananier, le myrte et autres végétaux de la zone torride, entre le 31° et le 34° de latitude nord; dans certaines localités, on cultive avec succès la canne à sucre, et les rizières produisent annuellement deux récoltes.

L'orographie japonaise attira tout particulièrement

[1] Cf. *Land-und Seereisen*, pp. 21-22.

l'attention de M. von Siebold; mais la liberté dont il jouissait était le plus souvent insuffisante pour réaliser les travaux qu'il avait en vue. Pendant son voyage de Naga-saki à Kokoura, il put obtenir des données précises sur le *Woun-zen Daké* « le mont des sources d'eau chaude », volcan encore en activité, situé dans la partie orientale de Fi-zen, et que l'on peut considérer comme une des bouches à feu de l'immense fleuve souterrain qui, des îles Moluques et des Philippines, atteint, par les archipels Loutchouan, japonais et kourilen, la presqu'île du Kamtchatka, d'où il continue sa course vers le nord pour aller expirer au sein des glaces éternelles des régions polaires. La hauteur de ce volcan est de 1,253 mètres[1]. Sa terrible irruption de 1792 a maintenu jusqu'à présent la terreur parmi les indigènes qui habitent ses environs. Le Woun-zen Daké a la forme d'une pyramide tronquée. Son aspect raboteux et inculte, son large cratère éboulé d'où s'exhalent sans cesse de la vapeur et de la fumée qui se condensent en d'épais nuages, montrent avec évidence qu'il a dû causer de nombreux sinistres et qu'il est en état d'en produire encore. Cette opinion est d'ailleurs confirmée par la présence des

[1] M. von Siebold doit la mesure de ce volcan à un de ses élèves japonais, le Dr Kesak, à qui il avait enseigné les opérations barométriques, pour la détermination des hauteurs.

nombreuses sources perpétuellement en ébullition qu'on rencontre sur ses flancs, et par les nouveaux cratères qui se manifestent çà et là au milieu de montagnes sorties du fond de la mer et aujourd'hui complétement écroulées.

Les chroniques indigènes, suivant M. von Siebold, ne parlent d'aucune irruption de ce volcan avant la fin du dernier siècle ; bien qu'il soit hors de doute qu'il y en ait eu au moins mille années auparavant. L'édification, sur le rivage, d'un temple au Génie de la Montagne, sous le règne du mikado Mon-mou-Ten wô [1], donne à croire que les habitants de la contrée avoisinante avaient cherché par ce moyen à calmer la colère de la terrible divinité qui présidait aux irruptions. Les preuves historiques de cette affirmation sont du reste superflues, puisque l'examen géologique du Woun-zen-Daké ne laisse aucune espèce d'incertitude à cet égard.

L'archipel japonais renferme cinq villes qualifiées du titre d'*impériales*, parce qu'elles ne sont point soumises au régime féodal et relèvent directement de l'autorité du Séo-goun. Ces cinq villes sont : Myako, Yédo, Oho-saka, Naga-saki et Sakaï. M. von Siebold a séjourné dans les quatre premières, mais presque toujours

[1] De 697 à 707 de notre ère.

trop peu de temps pour en acquérir une connaissance plus que superficielle.

La résidence de l'illustre voyageur à Dé-sima lui a permis cependant de recueillir un certain nombre de renseignements précis sur le port de Naga-saki, auquel est attenante, comme on sait, la factorerie hollandaise. *Naga-saki*, dont le nom signifie littéralement « un long promontoire », est située sur une presqu'île dans la partie occidentale de l'île de Kiou-siou [1]. La défense du port est confiée alternativement au prince de Fi-zen et au prince de Tsi-kousen qui entretiennent à leurs frais une garnison et les jonques de guerre destinées à la défense de la baie. La population de la ville s'élevait en 1826 à 29,127 habitants, non compris les fonctionnaires publics et les membres du clergé, dont le nombre total s'élevait à environ 6,000 âmes. La ville et ses dépendances renfermaient 92 rues, 11,451 maisons, 62 pagodes ou monastères, un grand temple, et cinq petites chapelles consacrées au culte des génies tutélaires du pays ou *Kami*. Outre les deux palais de l'État, les principaux édifices sont ceux qu'occupent le gouverneur, l'intendant des domaines impériaux, le commandant militaire, les deux maires, la chambre de commerce, le bureau des interprètes pour

[1] Par 32° 45' de lat. bor. et par 127°31'25" long. orient. (méridien de Paris.)

le chinois, le coréen et le hollandais, les chargés d'affaires des princes de Satsouma, de Tsou-sima et autres. On cite enfin à Naga-saki, une prison, une maison de fous, des magasins publics, un arsenal, un chantier pour mettre à l'abri les petits bâtiments de guerre, un jardin botanique, une place de grève, plusieurs théâtres et une foule de maisons à thé (*Theehäuser*) et d'autres lieux fréquentés par des danseurs et des musiciens. Le commerce de Naga-saki est des plus animés [1].

Au sud-ouest de Naga-saki, se trouve *Dé-sima*, nom qui signifie «île avancée». C'est un îlot artificiel construit de 1635 à 1636 aux frais du Syô-goun *Iyé-mits*, pour assigner aux Portugais une résidence déterminée, dont ils ne pussent sortir qu'avec l'autorisation du gouvernement. La forme de cet îlot est celle d'un éventail ouvert. On raconte à ce sujet que lorsqu'on demanda au grand-général quelle forme il voulait qu'on donnât à l'îlot projeté, l'autocrate japonais se contenta de montrer son éventail [2]! Un mur de basalte protége

[1] Voy. pour plus de détails, sur Naga-saki et son commerce, l'article que nous avons consacré à cette ville dans le *Dictionnaire du commerce et de la navigation*, publié par Guillaumin.

[2] M. de Siebold pense, avec raison, que cette anecdote est pleinement historique. Le rôle de l'*éventail* au Japon, dans toutes les circonstances de la vie, est des plus importants.

Dé-sima de l'envahissement de la mer qui, à marée haute, se trouve encore à six pieds au dessous de l'île. La communication avec Naga-saki a lieu à l'aide d'un pont de pierre, dont le passage est soigneusement gardé. Une autre entrée appelée par les Hollandais *waterpoort*, « porte marine », est ouverte aux vaisseaux ancrés devant la ville. C'est de ce côté que se trouvent les habitations et les magasins de la factorerie. Un jardin botanique créé par M. von Siebold d'après l'ordre du gouvernement néerlandais, forme la principale promenade de l'endroit.

L'art de la navigation a fait des progrès considérables au Japon surtout depuis quelques années. Il n'y

Partie intégrante du costume national, il est porté aussi bien par les hommes que par les femmes, par les soldats que par les moines. C'est sur son éventail que le riche dépose l'offrande qu'il remet au pauvre, et encore sur un éventail que le seigneur reçoit les friandises dont il se régale. L'éventail s'abaisse devant les grands et les accompagne même à la cour, où il sert, en les rafraîchissant de la chaleur du jour, à leur faire prendre en patience les longueurs de l'antichambre. C'est le voile derrière lequel la beauté dérobe son sourire et ses émotions ; c'est le jouet qu'agite nonchalemment sa main rêveuse. C'est l'instrument que le maître d'école tient en main pour punir, et en même temps, l'objet favori qu'il possède pour récompenser. Un éventail, placé sur un plateau de forme particulière, annonce au criminel de famille noble la sentence qui le condamne, et c'est au moment où il tend les mains en actions de grâces vers ce funeste présent, que le bourreau doit accomplir son œuvre.

était cultivé à l'époque du voyage de M. von Siebold que d'une façon assez rudimentaire. Par suite du système exclusif de la politique des Séo-gouns, le commerce maritime se bornait à un simple cabotage, ce qui ne nécessitait pas des connaissances nautiques bien étendues pour ceux qui s'y adonnaient. Néanmoins la fréquence des relations entre les ports de l'archipel avait déjà contribué à répandre parmi les insulaires un goût prononcé pour la navigation et pour tout ce qui touche de près ou de loin à la science maritime. On ne peut nier d'ailleurs que les Japonais soient particulièrement doués pour la tactique navale. La position exceptionnelle de leurs îles, leur heureuse situation respective, tout, jusqu'à l'inclémence de leurs mers, devait développer chez eux, de bonne heure, des instincts nautiques. L'histoire nous rapporte, en effet, que près de sept siècles avant notre ère, leur prince Sin-mou avait déjà une flotille de guerre assez puissante pour favoriser la marche rapide de ses conquêtes. Les relations fréquentes du Japon et de la Corée furent plus tard le signal d'une ère nouvelle pour la marine japonaise. Le nombre des vaisseaux s'accrut considérablement en peu d'années, et des améliorations furent introduites dans le système de leur construction. « Les vaisseaux japonais, dit M. von Siebold, sont faits de bois de cèdre, de sapin et de camphrier; on emploie

rarement le pin, l'ormeau et d'autres sortes d'arbres. Leur structure se distingue par une cale presque imperceptible; par l'absence des lambourdes, par un miroir ouvert et par un avant qui se termine en poulaine. Le mât, composé de plusieurs pièces, porte une seule et grande voile. Les clous et la doublure sont en cuivre. On protége la coque contre les vers en la chauffant, car on ne connaît pas l'usage du goudron. Les cordages sont en chanvre ou en tiges de feuilles de palmier à balai [1], quelquefois aussi en paille de riz. Les voiles sont tissées en coton, si ce n'est sur les petites embarcations où elles sont simplement en nattes de jonc. Les ancres, en fer, ont quatre bras et ressemblent au *dreggen* hollandais. Sur les bâtiments légers, on emploie, au lieu d'ancres, des crampons de bois, qu'on fait aller à fond au moyen d'une pierre. Les vaisseaux marchands ont de huit à dix-huit ken [2] de longuenr, sur quatre ken au plus de large. Ils peuvent charger cent cinquante tonneaux de marchandises » [3]. Ajoutons, en nous appuyant sur la relation américaine du commodore Perry, que les Japonais

[1] *Chamærops excelsa* Thunb. (le *Rpahis flabelliformis*, de Linné fils.)

[2] C'est-à-dire de 15m 272 à 34m 362 millimètres.

[3] *Voyage au Japon* (partie traduite en français par MM. Montry et Fraissinet), p. 218.

auraient perfectionné depuis longtemps leur manière de construire les navires, si la politique méfiante du gouvernement n'y avait mis de continuels obstacles. La crainte de voir s'établir de fréquents rapports avec les nations voisines, par suite du développement de la navigation, a engagé la cour de Yédo à ne permettre aux marins japonais d'entreprendre que le péryple des côtes de l'empire.

Pendant le cours de ses pérégrinations, M. von Siebold eut l'occasion d'examiner les divers genres de navires dont se servent les Japonais. Les détails qu'il nous fournit à cet égard méritent d'être rapportés. Les vaisseaux de guerre (*ikousa-foune*) ont un pont double avec une galerie à l'arrière, ou un pont simple sans galerie. Les vaisseaux de surveillance (*ban-foune*) sont répartis en deux classes : les *mi-wokouri* sont des bateaux d'ordinaire assez petits et surmontés d'un pavillon; les *koudzira-foune* sont plus grands, susceptibles de voguer en pleine mer et assez semblables aux baleiniers, dont on leur a donné le nom. Les vaisseaux marchands (*akinaï-foune*) ont un miroir ouvert, un entrepont et le pavillon sur le tillac ; ceux qui font spécialement le voyage de Yéso et des contrées septentrionales se nomment « vaisseaux du nord » (*kita-foune*), tandis que ceux qui parcourent les îles du sud se divisent en deux catégories : ceux dont le parapet a

des sabords (*sakaï-foune*) et ceux qui n'en ont pas (*inake-foune*). Les vaisseaux de bois (*Isawa-foune*) sont des embarcations légères, employées principalement pour le transport du bois à brûler, et n'ayant d'autre endroit habitable que le fond de cale et une hutte de paille sur le pont. Parmi les bateaux de pêcheurs (*dzouri-foune*), on distingue les baleiniers (*koudzira-foune*) et les barques pour la pêche du thon, *katsouwo-foune*. Les bateaux pour le transport des poissons vivants (*ikisou-foune*) ont une porte dans le fond de cale qui reçoit l'eau d'en bas par une ouverture grillée. Les jonques d'agrément (*asobi-foune*) sont répandues sur les fleuves et dans les baies; une partie d'entre elles ont sans doute l'usage joyeux des jonques fleuries (en chinois : *Hoa-tcheou*) du Céleste-Empire.

Les voies de communication sont nombreuses et pour la plupart excellentes au Japon. Il existe, dans plusieurs provinces, des routes de poste dont la construction remonte à des temps fort reculés, puisqu'il en est déjà question dans les annales japonaises, dès l'époque de la fameuse impératrice Zin-gou. Elles sont généralement très-bien entretenues. Les fréquentes rencontres de voyageurs avec leur cortége ont fait décider par la police que, en pareil cas, chacun devait prendre à gauche, comme cela a lieu du reste en Angleterre.

Les distances dans tout l'empire se calculent en *ri* [1] depuis le *Nippon-basi* « pont du Japon » à Yédo, qu'on considère comme point de départ. Par une singulière bizarrerie, les pays habités par les Yéta (hommes considérés comme impurs, parce qu'ils tuent et écorchent les animaux domestiques) ne comptent pas, quelle que soit l'étendue du terrain qu'ils occupent, dans l'évaluation générale du territoire.

Le service postal se fait au moyen de courriers qui se rendent à des époques fixes aux stations principales, d'où partent d'autres courriers pour la distribution des lettres dans les localités secondaires. L'administration générale des postes réside à Oho-saka, qui est, comme nous l'avons déjà dit, la première ville commerçante du Japon. Une sorte de télégraphie, au moyen de feux mouvants (*Fô-kwa-daï*), met rapidement en communication les différentes localités, lorsqu'il s'agit d'une affaire importante, comme serait, par exemple, l'arrivée d'une armée ennemie. Des auberges et des hôtels garnis pour les voyageurs se rencontrent à tous les relais de poste. Partout, on est sûr de pouvoir prendre des bains chauds. Les tavernes à thé (*Tsya-ya*) et les maisons de joie

[1] Le *ri* japonais, composé de 36 *matsi* = 114 m 45. Le degré, suivant la Cour des astronomes de Yédo, comprend 28 $\frac{1}{2}$ de *ri*.

(*Zyorô-ya*) restent ouvertes jusqu'au milieu de la nuit.

Le nombre des ponts est très-considérable au Japon. On n'en compte pas moins de soixante-dix-neuf à Oho-saka et de soixante-quinze à Yédo. Les ponts de pierre sont rares et habituellement n'ont qu'une arche. Les ponts de bois, au contraire, sont fort communs et se remarquent sur tous les larges fleuves ; celui d'*Okasaki* mesure trois cent quatre-vingt-dix-sept mètres.

Pour faciliter aux voyageurs les moyens de se guider dans leur route, non-seulement les Japonais ont publié des cartes très-détaillées, mais encore des *Itinéraires* où l'on trouve une foule de renseignements utiles, qui satisfont aux désirs du touriste sur tous les points de sa course. J'ai eu l'occasion de jeter les yeux sur plusieurs charmants petits volumes de ce genre qui font partie de la collection du Musée britannique. Ils mériteraient d'être connus et étudiés par ceux qui composent des *Guides* à l'usage de nos voyageurs.

III

Le berceau de la civilisation japonaise, suivant M. von Siebold[1], a été la partie méridionale de l'île

[1] *Geschichtliche Uebersicht der Entdeckungen der Japaner ven Ihrem eigenen Lande und Ihren Neben-und Schutzländern*, à la suite du *Land-und Seereisen*, p. 122.

actuelle de Kiou-siou, qui portait dans la haute antiquité le nom de Tsoukou-si[1]; ce fut la résidence des aïeux de l'empereur Zin-mou, fondateur de la monarchie japonaise et premier mikado, avec lequel commence la période authentique de l'histoire du Japon. Les expéditions conquérantes de ce prince et les guerres qui eurent lieu plus tard avec la Corée, Yéso et Lou-tchou, ont successivement étendu le champ des découvertes des Japonais, tant sur leur propre territoire que dans les pays voisins ou protégés par eux. Les ouvrages japonais nous donnent les événements suivants, comme déterminant les principales époques de ces découvertes : constitution de l'empire des Mikado, par Zin-mou (660 av. n. è.); campagne du prince Yamato-Také contre les Atsouma Yébisou, sauvages orientaux (110 de n. è.); expédition maritime de l'impératrice Zin-gou en Corée (201); conquête de Moutsou-Yéso, et d'une partie de l'île de Yéso, par le prince Abeviravou (658); exil du prince Tamé-tomo à Oho-sima (1156); fuite du prince Yosi-tsoune, d'Osyou à Yéso (1189); assujettissement des Yéso, par Nobou-firo (1443), sous Yosi-firo (1594) et Nori-firo (1670); expédition conquérante de Taï-ko

[1] *Tsoukou-si* vient de *tsoukou* « cracher » et de *si* « la pourpre ». Cet ancien nom de Kiou-siou a trait, dit-on, au cinabre qui colore encore de nos jours la côte sud-ouest de cette île.

Fidé-yosi en Corée (de 1592 à 1597) ; et finalement la conquête des îles Lou-tchou, par Yosi-fisa, prince de Satsouma (1609) [1].

D'après ce qui précède, le terme le plus reculé de la chronologie japonaise serait le septième siècle avant notre ère. M. von Siebold penche à croire que les Japonais possédaient, avant cette époque, des connaissances chronologiques. L'histoire de Chine, observe-t-il, remonte à près de 2000 ans avant la fondation de la dynastie des Mikado. Il n'est guère imaginable que les Chinois soient demeurés sans aucune espèce de rapport avec des îles aussi voisines de leur pays que celles du Japon, pendant tant de siècles. Toujours est-il que les historiens chinois et japonais gardent le plus profond silence sur ces expéditions hypothétiques, et qu'il sera par cela même bien difficile, pour ne pas dire impossible, de leur donner le caractère d'authenticité qu'on est en droit d'exiger.

La plus profonde obscurité règne également sur la provenance des aïeux de Zin-mou. Les traditions fabuleuses les font habiter depuis des milliers d'années sur les monts Taka-tsiho, dans le pays de *Hihoga* [2], où leurs ancêtres à eux-mêmes, les dieux du ciel (*Ten-zin*),

[1] *Land-und Seereisen*, pag. 123.
[2] Le Fiouga de nos jours.

s'étaient établis des millions d'années auparavant. Quant à Zin-mou, les annales indigènes le font partir de Hihoga avec son expédition, en l'an 667 avant notre ère, doubler le cap Miya-saki [1], longer la côte de Fiouga, par le détroit de Hayasou-kado, qui sépare l'île de Kiou-siou de l'île de Si-kok. De là, il se rendit à Yéno-miya, dans le pays d'Aki, et y choisit son quartier d'hiver. L'année suivante il navigua sur la côte de Kii [2], et atteignit jusqu'à Taka-sima [3], où il établit sa résidence.

Après avoir employé trois années dans cet endroit à l'équipement de ses vaisseaux et à d'autres préparatifs, il s'embarqua avec son expédition conquérante pour la région maritime de Tsouno-kouni (baie actuelle d'Oho-saka). Il entra à l'embouchure du Naniva-gawa (le fleuve au rapide courant) et en remonta le cours jusqu'à Sira-kata, dans la province de Kavatsi. Il laissa ses vaisseaux dans ce port et marcha avec ses troupes sur Tatsou-ta « le champ des dragons », dans la province de Yamato, où un ennemi puissant se présenta à sa rencontre. Il se trouva dans la nécessité de se replier en arrière et résolut de mettre à la voile à Naniwa pour se rendre à Kii, afin de

[1] Cap Cochrane.
[2] Bingo et Bitsyou.
[3] Aujourd'hui Ko-sima.

tomber de là sur le dos de l'ennemi. C'était un voyage plein de dangers, car il fallait traverser un courant rapide, le détroit de Linschoten. Il prit terre dans le port Kouma-no Ara-saka, au sud-est de la province de Kii; et, à la suite de différentes aventures, il pénétra dans l'intérieur du pays où il réussit, après de longs et rudes combats, à se rendre maître du Yamato. Il se construisit un palais dans la chênaie Kasi-fara, au pied du mont Wounebi, et monta sur le trône de Yamato. Telle était l'étendue du Japon, connue en l'an 660 avant notre ère. L'empire de Zin-mou ne doit pas être étendu dans le Nippon au-delà de la province de Sagami, vers le 35° de latitude nord.

A partir de cette époque jusqu'au temps du dixième mikado Syou-nin [1], les provinces de Fitatsi, de Keno [2], Sinano et Kosino [3] formèrent les frontières du Yebisou-no kouni « le pays des sauvages », qui se nomme également Mitsi-no wo-kou [4]. La soixante-cin-

[1] En l'an 97 avant notre ère.

[2] Actuellement *Simo-tsouke* et *Ko-tsouke.*

[3] Actuellement Yetsi tsyou.

[4] M. von Siebold traduit à tort les mots *mitsi-no wok* par « die innerste, entfernteste Weg »; ils signifient simplement « l'extérieur du pays », le mot *mitsi*, litt. en latin « via », signifiant aussi « regio ».

quième année du règne de ce même prince [1], la cour eut pour la première fois connaissance de la Corée, notamment des provinces de Minama et de Sinra [2]. Sous le douzième mikado, Keï-kô, des révoltes éclatèrent au sud et à l'est de l'empire. Le mikado marcha en personne contre la tribu des Kouma-oso dans le Tsoukousi [3]; mais ce fut au prince de Yamato-také qu'il fut donné de les assujétir pour la première fois. Ce héros célèbre marcha aussi contre les sauvages de l'est, nommés *Atsouma yébisou*, peuplades indépendantes dans la partie orientale du Nippon. Son expédition partit [4] du Yamato vers la côte orientale de Isé, de là par Owari à Mikawa, Tohodomi, Sourouga jusqu'à Sagami, d'où il passa à Fousa [5], s'embarqua et doubla la pointe sud-est du Nippon [6]. De là il pénétra dans le pays des sauvages, jusqu'à la région où se trouve actuellement la ville de Sendaï, c'est-à-dire environ jusqu'au 38° de latitude nord. Toutes les tribus indépendantes, dont il envahit le territoire, se soumirent au héros

[1] En l'an 33 avant notre ère.
[2] Actuellement Kyœng-syang-to.
[3] De 82 à 88 de notre ère.
[4] En 110 de notre ère.
[5] Aujourd'hui Awa, Simosa et Kadzousa.
[6] Daï-do-saki et daï-hô-saki, *Witte hoek* et *Zanduinige hoek*, Vriès.

de Yamato; aussi s'en retourna-t-il victorieux par le pays de Tsoukouba [1] à Sakawori dans le Kaï, où il avait l'intention d'établir sa résidence. Un soulèvement à Sinano ne tarda pas cependant à le rappeler en campagne. De Kaï, il continua sa route par Mousasi et s'avança jusqu'à Kami-tsouké. A la frontière du Sinano, près d'Ousoufi, il fit une répartition de ses troupes, en envoya une moitié à Kosi sous le commandement de Kibitsou-higo, conduisit l'autre moitié en personne à Sinano et dompta les séditieux. A Owari, il voulut de nouveau entrer en coalition avec Kibitsou; mais il mourut d'une maladie qu'il avait contractée en traversant la montagne Ibouki, dans le Nohono. Au pays d'Isé [2], la campagne du prince Yamatotake étendit considérablement la connaissance des pays situés dans la partie orientale et septentrionale du Nippon, et contribua à l'affermissement de l'autorité des mikado[3]. Les expéditions qui eurent lieu par la suite contre les Coréens et les Yéso, achevèrent de donner aux Japonais des notions exactes sur les différentes parties du Nippon et sur les autres îles qui l'avoisinent.

[1] *Geschichtliche Uebersicht der Entdeckungen der Japaner von Ihrem eigenen Lande*, etc. p. 123.

[2] Actuellement Fitatsi.

[3] En l'année 111 de notre ère.

L'histoire de l'empire japonais, fondé, comme nous l'avons dit, près de sept siècles avant notre ère, comprend, depuis Zin-mou jusqu'au commencement de ce siècle (1817), cent vingt-et-un souverains ou mikado. Parmi ceux-ci, on compte dix impératrices, dont le règne a été fécond en grands événements. Plusieurs d'entre elles se sont succédées à si peu d'intervalle qu'on aurait pu croire, pendant un temps, que le Japon était gouverné par des femmes. En effet, de 687 à 769, le beau sexe occupa cinq fois le trône, tandis que trois princes seulement purent s'y asseoir. Les soixante-deux premiers empereurs portent, à la suite de leur nom, le titre de *ten-wô* « l'auguste du ciel » ; leurs successeurs ont changé ces mots pour celui de *in* qui signifie dans les livres bouddhiques « palais », et témoigne de leur foi à la doctrine de Sakya. Le quatre-vingt-unième mikado, An-tok, porte le titre de *ten-wô*, parce qu'il mourut, dit-on, avant d'avoir approfondi les principes du bouddhisme. Entre les années 1336 et 1392, le Japon fut divisé en deux cours, désignées dans les historiens sous les titres de cour du Nord [1] et cour du Sud [2].

Quant à la lignée héréditaire des Séo-goun (lieu-

[1] En japonais : *fok-tsyo.*
[2] En japonais : *nan-tsyo.*

tenants-impériaux), commença en 1186, avec le règne de Mina-motono Yori-tomo. Elle compte quarante-trois princes depuis cette époque jusqu'à la fin du dix-huitième siècle [1].

IV

A l'origine des choses, suivant la tradition populaire des Japonais, les éléments essentiels de la création n'étaient pas encore séparés, et le ciel se trouvait confondu avec la terre dans le chaos primordial.

La matière inerte, à un instant donné, se sentit agitée par deux forces opposées qui rompirent les liens des éléments dans le chaos. La matière impure et pesante s'abaissa et forma la terre, en même temps que la matière pure et vaporeuse se dégageait pour former le ciel. Alors, entre la terre et le ciel naquit un grand génie, nommé *Kouni-toko tatsi-no Mikoto :* « l'Auguste perpétuellement existant (debout) dans l'empire ». Ce personnage, dont on reporte l'existence à d'innombrables millions d'années avant notre ère, paraît, dans la mythologie japonaise, répondre au *Pouan-kou* de la mythologie chinoise.

Après Kouni-toko tatsi-no Mikoto viennent six au-

[1] Pour plus de détails, voy. notre *Mémoire sur la chronologie japonaise* (Paris, 1857), in-8°.

tres génies, qui complètent la dynastie des génies célestes. Le dernier, I-za-nagi-no Mikoto, a toujours été l'objet d'une vénération particulière de la part des Japonais. Les historiens du Nippon, qui se plaisent à remonter jusqu'aux époques anté-historiques, considèrent I-za-nagi et son épouse I-za-nami, comme représentant le principe mâle et le principe femelle, analogues au *Yin* et au *Yang* de la dualité chinoise [1].

Tel est le point de départ de la religion primitive des anciens habitants du pays des montagnes (*Yamato*). Objets d'une vénération constante, ces mythes, qui remontent à une antiquité inappréciable, se sont conservés en faveur aussi bien dans la cabane du paysan que dans le palais du souverain; et, quoique le culte des *Kami* ne soit plus la religion dominante du Japon, il n'en est pas moins protégé par l'État, révéré de l'empereur et aimé du peuple.

La religion nationale est désignée, en langue japonaise, sous le nom de *Kami-no mitsi* « voie » ou « doctrine des Kami ». Ce n'est que plus tard qu'on l'a appelée *Sin-tô*, ce qui n'est autre chose que la traduction chinoise de sa dénomination indigène. On emploie, pour l'ancien culte des génies, le mot

[1] *Beitrage zur Geschichte von Japan* (Nippon III).

Sin-tô, en opposition avec *Bout-tô*, le culte bouddhique apporté plus tard de l'Inde dans les îles de l'archipel japonais.

Le bouddhisme, ou doctrine du Bouddha Sakya-mouni (lequel naquit le huitième jour du quatrième mois de l'an 1027 avant notre ère), fut transporté en Chine en 65 de Jésus-Christ, et de là en Corée en 372, d'où il arriva finalement au Japon en 552, sous le règne du mikado Kin-myô. On envoya de Corée, sous le règne suivant [1], les livres sacrés du Sakya, des idoles, des moines, des nonnes et des sculpteurs d'idoles; il n'en fallut pas davantage pour assurer l'établissement définitif du bouddhisme dans le pays. L'introduction de ce culte étranger éprouva d'abord une certaine résistance de la part des indigènes. Le peuple ne voulait souffrir aucun dieu étranger à côté de ses ancêtres divinisés, et les mikado qui, grâce à cet attachement de leurs sujets, se voyaient l'objet d'honneurs divins, désiraient conserver cette prérogative et pour eux et pour leur race. Mais bientôt les adroites manœuvres des bonzes triomphèrent de tous les obstacles, et la nouvelle religion fut ouvertement prêchée et même protégée.

L'époque la plus florissante du bouddhisme, au Ja-

[1] Sous le mikado Bi-tats Ten-wô (de 572 à 585 de notre ère).

pon, est comprise entre le septième et le commencement du neuvième siècle. Toutefois, cette doctrine fut loin de se conserver pure, et un mélange d'idées et de cérémonies empruntées au sintoïsme fut bientôt le résultat du contact de ces deux religions. Vers le commencement du treizième siècle, le bonze Sin-ran [1] institua la secte *Ikko-zyou*; et, un peu plus tard, le bonze Nitsi-ren [2] fonda la secte *Hokke-zyou*. L'une et l'autre se répandirent dans tout le royaume, mais principalement la première, qui, sous le nom de *Syô-tô Sinsyou*, « nouvelle secte de Syô-tô », est demeurée jusqu'à présent la plus en faveur.

L'introduction du christianisme, au milieu du seizième siècle, fit éprouver un violent coup au bouddhisme japonais; il approchait même de sa ruine, dit M. von Siebold, mais la chute des chrétiens lui permit de se relever avec plus de vigueur que jamais.

A côté du sintoïsme et du bouddhisme, il existe une troisième doctrine, appelée *Syou-tô* [3], qui repose sur la morale de Confucius et est cultivée par les classes supérieures et instruites de la population. Les ouvrages du philosophe chinois furent introduits originairement dans les années 59 et 282 de notre ère au

[1] Vivait de 1174 à 1264.
[2] Vivait de 1222 à 1283.
[3] En chinois : *Jou-tao* « voie des lettrés ».

Japon, où ils jouissaient déjà d'une haute estime à l'arrivée du bouddhisme. Un temple fut élevé au fondateur de cette morale, sa mémoire est célébrée par des fêtes annuelles, aux environs du temple qui lui est consacré on a fondé des écoles, et c'est là encore que fleurissent de nos jours les plus célèbres académies.

Dans la doctrine des Sintoïstes, le soleil jouit, comme divinité, de la plus haute vénération. Viennent ensuite, dans un rang inférieur, les autres kami, qui eux aussi sont vénérés à un degré plus ou moins élevé, suivant la part qu'ils ont prise jadis au gouvernement de ce monde, ou suivant l'influence qu'ils ont exercée sur la destinée des hommes, sur leur bonheur ou sur leur malheur [1]. L'homme fervent ne peut s'adresser directement à la divinité du soleil; aussi certains kami sont-ils en quelque sorte des intermédiaires ou entremetteurs entre lui et l'Être suprême. Ces kami portent le nom de *Syou-gozin*, demi-dieux [2], génies gardiens et tutélaires. On croyait les reconnaître dans chacun des phénomènes extraordinaires de la nature; et, comme les animaux

[1] « Ihr untergeordnet erscheinen die übrigen Kami's, die wieder in dem Masse, als sie früher an der Regierung dieser Welt Antheil nahmen, oder auf die Schichksale der Menschen, auf deren Glück oder Unglück, Einfluss hatten, in einem höheren oder niederen Grade verehrt werden. »

[2] « Beïgötter. »

passent également pour avoir rendu des services dans la vie aux kami, on les vénère aussi comme *Syou-go-zin*, serviteurs des kami.

Les descendants de la race du dieu du soleil sont considérés comme les héritiers du trône et des vertus de leur aïeul céleste. Il en fut ainsi de Zin-mou, conquérant célèbre et fondateur d'un nouvel État dans le Royaume d'îles. Ses vertus divines se sont transmises avec vénération dans toute la lignée des empereurs, ses descendants, qui, qualifiés du titre de « Fils du Ciel », constituèrent la maison des mikado.

Dans la personne de chaque prince régnant de cette maison, le sintoïsme fait revivre l'esprit du dieu du soleil. Il rend les honneurs divins à son représentant, et enseigne même qu'une fois par an tous les dieux du pays se réunissent sur son trône. Son âme est immortelle, et cette doctrine établit chez le peuple la croyance à une vie ultérieure. Le sintoïste se propose pour but, il est vrai, d'être heureux durant son existence terrestre ; mais il a une notion, quelque obscure et imparfaite qu'elle soit, de l'immortalité de l'âme, d'un état continu de bonheur ou de malheur, de prospérité ou de misère au delà de cette vie. A l'idée de l'immortalité s'attache pour lui celle de la récompense du bien et du châtiment du mal, ainsi que d'un lieu où l'âme arrive après cette vie. Des juges célestes exigent

qu'il leur rende compte de ses actions. Le paradis[1] échoit en partage au bon et il entre dans le royaume des *Kami*; les méchants sont punis et précipités dans l'enfer [2]. Le sintoïsme prescrit aux croyants des instructions pour obtenir la félicité terrestre et pour s'assurer ensuite de la consolation dans l'autre vie. Ces instructions se résument dans les suivantes : « Pour servir les kamis, on doit entretenir du feu pur, porter dans le cœur la foi et la vérité, présenter des offrandes fraîches et pures, prier que le Kami accorde la santé et la prospérité, le pardon des fautes, et que l'âme du pécheur soit purifiée, afin qu'il reste exempt de tout mal » [3]. En conséquence, le sintoïste s'efforce : 1° d'entretenir du feu pur; 2° par la pureté de la vie d'annoncer la pureté de l'âme; 3° de célébrer les jours de fête [4] et les jours sacrés ; 4° d'entreprendre des pèlerinages; 5° de servir les Kamis

[1] *Taka-ma-naka-hara.* — [2] *Neno kouni.*

[3] Les cinq maux principaux qui peuvent frapper l'homme sont: 1° le feu du ciel et en général tous les accidents de la nature; 2° la maladie; 3° l'indigence; 4° l'exil; 5° la mort prématurée.

[4] Les principales fêtes de Kamis sont: celles d'*Ama-terasou oho Kami*, dieu du soleil (Sonnengottheit), de l'héroïne *Zin-gou*, du dieu de la guerre *Fatsi-man*, du héros de *Souwa*, du dieu de la lune *Sosa-no wo-no Mikoto*, du *Ten-sin* de *Ten-man-gou*, du dieu de paravent, du Mikado à Kimo (Schirmgott), du dieu de l'eau *Midzou-no kami*, du porteur d'épis de riz Inari (Reissahrentrager), du dieu de la mer, *Yebisou*, etc.

chez soi ainsi que dans les lieux publics, et de leur présenter des prières et de pures offrandes.

Le bouddhisme au Japon, comme partout ailleurs où il a pénétré, se manifeste sous deux aspects très-tranchés. Dans les basses classes du peuple, il se réduit à un culte grossier et superstitieux, où tous les dogmes disparaissent sous une innombrable quantité d'idoles et de reliques. Dans les classes éclairées, au contraire, il repose sur tout un système de doctrines profondes et abstraites, que l'Orient n'a jamais su dépasser [1]. Ce système, d'après les informations recueillies par M. von Siebold, est basé sur les principes suivants : « L'homme est sorti de rien et n'a rien qui puisse éveiller dans ses semblables l'idée du mal. Une âme, de nature spirituelle, anime le corps humain; c'est une émanation de

[1] M. von Siebold va plus loin. Il résulterait des autorités japonaises dont il a pu prendre connaissance que la distance qui sépare le bouddhisme populaire du bouddhisme ascétique est telle, qu'il faut voir d'un côté un culte tout matériel et fétichiste, tandis que de l'autre existe une religion fondée sur une adoration intérieure et spirituelle de la divinité. « Die Dogmen und der Cultus des Buddhismen, so wie auf Japan besteht, lassen sich, nach Angabe japanischer Schrift gelebrten in zwei Klassen, in die höhere und in die niedere Glaubenslehre eintheilen. Diese macht die Volks religion aus, und äusserst sich in einem sinnlichen Cultus und Bilderdienst, jene *ist die Religion der Priester, gegrunde auf eine innere, geistige Gottesverehrung.* » Voy. *Pantheon von Nippon*, p. 36.

la divinité, qui habite dans cette enveloppe pour diriger les actions humaines. Le devoir de l'homme est de se garantir contre les impressions pernicieuses du monde extérieur, ce qu'il peut faire en ne suivant que les impulsions de la divinité qui repose en lui. Le corps humain fait de rien, après la mort, retourne à rien. L'âme subsiste au delà de la vie : celle du méchant erre éternellement dans des espaces infinis, celle du bon, dans le palais du dieu unique, où elle repose jusqu'à ce que les habitants de la terre ayant besoin de l'assistance d'un homme bon, elle soit renvoyée de nouveau dans ce monde sous une forme humaine ». Cet exposé succinct des principaux dogmes du bouddhisme éclairé du Japon, s'il est parfaitement exact, démontre une fois de plus combien cette doctrine se présente sous des aspects divers dans les nombreuses contrées où elle a pris racine.

V

M. von Siebold est avant tout naturaliste. Aussi les parties de son grand ouvrage consacré à l'histoire naturelle sont-elles sans contredit les meilleures. Doué de solides connaissances dans les différentes branches de la science, et surtout dans la botanique qn'il a toujours cultivée avec amour, il était hors de doute qu'au

sein de la contrée qu'on a appelée « le jardin des botanistes », il ne trouvât une ample moisson à recueillir. Sa flore [1] et sa faune [2] japonaises en font témoignage : malheureusement comme presque toutes les publications entreprises par l'illustre voyageur, elles n'ont pas été achevées.

Les données anthropologiques recueillies par M. von Siebold ont été insérées à la suite de son voyage : elles sont jusqu'à présent les plus précises qui aient été recueillies dans l'intérêt de l'ethnographie de l'Asie orientale. Pendant longtemps, on a confondu la race japonaise avec la race coréenne, et même avec la population chinoise du Céleste-Empire. Plus tard Klaproth, au contraire, ne trouvant pour ainsi dire aucune analogie entre la langue japonaise et les idiomes du continent asiatique, se crut en droit de conclure à l'autonomie de la race qui habite le Nippon. Des ob-

[1] *Flora japonica*, sive plantæ quas in imperio japonico collegit, descripsit, ex parte in ipsis locis pingendas curavit Ph. Fr. de S., et digessit Dr J. G. Zuccarini. Lugd. Batav., 1835 ; in-fo.

[2] *Fauna japonica*, sive descriptio animalium, quæ in itinere per Japoniam suscepto, annis 1823-30, collegit, notis, observationibus et adumbrationibus illustravit Ph. Fr. de S., conjunctis studiis C. J. Temminck, H. Schlegel, pro vertebratis, atque W. de Haan pro invertebratis elaborata. Lugduni Batavorum, 1833-1850 — (I, Mammalia, 1833 ; II, Aves, 1850 ; III, Reptilia, 1838 ; IV, Pisces, 1842 ; V, Crustacea, 1850); 5 vol. in-fo.

servations rigoureusement scientifiques de M. von Siebold, non moins que des progrès de la philologie nouvelle [1], il résulte, d'une façon à peu près incontestable, qu'il faut considérer les Japonais comme un rameau distinct de la race tartare, très-voisin du rameau coréen [2], mais dont la civilisation, tout en remontant à des temps extrêmement éloignés, date cependant d'une époque postérieure à leur établissement dans le grand archipel de l'Extrême-Asie.

Les principaux caractères anatomiques qui peuvent servir au classement des races humaines, sont ordinairement ceux qui dépendent de la forme et de la capacité du crâne, des linéaments du visage, de la couleur de l'iris, de la nature et de la disposition du système pileux, de la configuration des autres parties du squelette, et enfin de la nuance de la peau [3]. Chez les peuples de l'Extrême-Orient, la structure des yeux est

[1] Voy. les observations que nous avons consignées, à ce sujet, dans notre *Introduction à l'étude de la langue japonaise*, p. 58.

[2] Au point de vue anthropologique surtout, les Japonais et les Coréens offrent les plus grands rapports de ressemblance. Voy. à la p. 116 de ce volume.

[3] Il ne faut cependant tenir compte de ces caractères anatomiques qu'avec de grandes réserves. La comparaison de l'occiput chez les différentes races humaines, suivant M. Aitkens Meigs, placerait les Japonais et les Loutchouans dans deux classes distinctes. (*Proceed. of the Acad. of natur. scienc. of Philadelphia*, 1860; pp. 404, 414, 415.)

des plus caractéristiques. Aussi, M. von Siebold s'est-il appliqué tout particulièrement à l'examen ophthalmographique des Japonais. Les renseignements qu'il a recueillis à ce sujet se trouvent consignés dans une des sections de ses archives, dont voici la traduction [1].

L'obliquité des yeux, qu'on a considérée comme un signe caractérisque dans les linéaments du visage de la race chinoise, n'est à proprement parler qu'une obliquité des paupières, un abaissement de celles-ci vers le nez. Ce n'est pas quelque chose d'accidentel ni de factice, mais le résultat d'une conformation particulière de la partie extérieure des yeux, conformation fondée sur la charpente osseuse du crâne et du visage.

Cette apparente obliquité, qui se présente souvent avec une petitesse frappante de l'ouverture de l'œil, est déterminée par la structure particulière de l'os frontal et des os de la face, ainsi que par la forme des paupières qu'elle engendre.

Chez ces peuples, l'arcade sourcillière [2] se perd vers l'os frontal, de façon à déterminer une sorte de bourrelet moins saillant que large, dans la proémi-

[1] De pareilles études présentent de grandes difficultés de traduction. Afin de ne dénaturer en rien les observations de M. von Siebold, nous nous sommes efforcé de suivre littéralement le texte allemand, toutes les fois que les nécessités de notre langue et la clarté qu'elle exige ne s'y sont pas opposées.

[2] Arcus supraciliaris.

nence nasale [1], laquelle se montre au dessous des *glabella*, plus large et plus allongée que cela ne s'observe chez la race caucasique ; et, à la dépression [2] qui se manifeste là où commence l'os du nez, cette proéminence plonge encore plus profondément. En outre, la partie de l'os maxillaire supérieur [3], qui se rattache au nez, est plus enfoncée, ce qui explique la forme plate et écrasée du nez, par cela même très-raccourci.

L'os zygomatique [4], par suite de l'élargissement des apophyses malaires [5], se trouve repoussé en arrière ; ce qui donne plus d'épaisseur à la paroi extérieure de la partie de l'orbite [6] qui s'étend vers le front [7]. L'apophyse malaire qui tient à l'os frontal [8] est plus aplatie et s'éloigne par conséquent davantage de l'épine nasale [9] là où il se réunit au front, de façon à former un angle moins aigu, ce qui donne à ce peuple une face plus plate et plus large.

Les paupières sont des plis de la peau du visage. Comme cette peau s'applique sur un crâne large et plat et sur des os de la face ayant la même disposition, elle est beaucoup plus susceptible de s'étendre que

[1] Processus nasalis ossis frontis. — [2] Incisura nasalis. — [3] Processus nasalis ossium maxillarium superiorum. — [4] Ossa zygomatica. — [5] Processus zygomaticus. — [6] Superficies orbitalis ossis zygomatici. — [7] Processus frontalis ossis zygomatici. — [8] Processus malaris ossis frontis. — [9] Spina nasalis.

cela n'a lieu pour la constitution craniologique toute différente de la race caucasique; car, chez celle-ci, la peau du visage doit recouvrir les proéminences et lés enfoncements prononcés qui se rencontrent à l'entour des orbites [1].

Par suite de la dépression de la racine du nez, il y a un excès de peau entre les deux yeux. Mais, à raison de la proéminence des os malaires, une plus grande quantité de peau est nécessaire; et tandis qu'un relâchement de la peau a lieu là, ici se produit un étirement qui fait plisser la peau des paupières supérieures; cette peau retombe sur la paupière inférieure à l'angle interne de l'œil, et cela d'autant plus bas que la dépression de la racine nasale lui laisse de quoi s'étendre; la proéminence des os malaires lui donne en même temps plus d'extension, ce qui explique pourquoi l'on remarque plus fréquemment l'existence de ces plis chez les individus jeunes et pourquoi elle est plus apparente chez les individus obèses que chez les individus maigres.

Le peu de dimension de l'ouverture de l'œil tient

[1] M. von Siebold paraît supposer que la peau ne suit pas le développement des os qu'elle recouvre. Cette opinion nous paraît très contestable. Dans l'hydrocéphalie, par exemple, le crâne peut acquérir un volume double, en faisant subir à la peau un accroissement proportionnel.

aussi à cette surabondance de peau. Plus la disposition des os, l'âge, l'abondance de graisse ou d'autres circonstances favorisent la formation de ces plis et l'extension de la peau, plus l'ouverture de l'œil est petite; j'ai même remarqué un cas où plus du tiers du tarse à l'angle intérieur des yeux était couvert, et où la peau était tendue si raide que c'était tout au plus s'il pouvait y avoir une ouverture de quelques lignes entre les paupières.

Dans les cas ordinaires, les angles intérieurs des yeux, chez les jeunes individus, sont couverts par les plis de la peau dont nous venons de parler, à un tel point qu'on peut à peine voir la *valvula semilunaris* et la *caruncula lacrymalis ;* et, comme il résulte de là que la gouttière lacrymale est pour ainsi dire entourée d'une espèce de digue, il arrive fréquemment qu'en pleurant les larmes se déversent dans le nez.

Comme à l'angle interne de l'œil, le pli de la peau retombe obliquement de la paupière supérieure sur l'inférieure, il en résulte pour l'œil une apparence d'obliquité. On rencontre d'ailleurs une pareille disposition de l'œil chez tous les peuples dont la structure craniologique est analogue ; et, jusque chez nos enfants, on remarque, bien qu'à un moindre degré, ce repli de la peau. Je l'ai trouvé particulièrement développé chez les Japonais, les Macassars, les Eski-

maux et quelques autres peuples extra-européens.

La partie externe des yeux présente chez les Japonais et chez les Chinois, ainsi que chez les Coréens et les Cochinchinois, une particularité remarquable. La partie supérieure du blanc de l'œil, au moment où celui-ci s'ouvre, s'enfonce si profondément sous la peau de la paupière supérieure, que les cils eux-mêmes en sont à moitié recouverts. Cela rend plus effilée la ligne que trace la peau de la paupière, en se dirigeant vers l'angle interne de l'œil, et la disposition oblique des paupières n'est que plus frappante au dessous d'une arcade dépourvue de sourcils.

La faune d'une contrée, aussi bien que sa flore, remarque M. Temminck, porte une empreinte des plus caractéristiques des régions au milieu desquelles elle se développe, et en fait en quelque sorte préjuger l'état primordial. En Australie, cette terre encore si énigmatique pour la science, se rencontre toute une série d'animaux à bourse qui lui sont propres, et notamment les singuliers monotrèmes [1], ces curieux mammifères, qui

[1] Le nom de *monotrèmes* (du grec μόνος « seul » et τρῆμα « trou »), a été donné par Geoffroy-Saint-Hilaire à des animaux propres à l'Australie, dont le caractère essentiel est de n'avoir qu'une seule ouverture pour rejeter au dehors la semence, l'urine et les excréments. M. de Blainville les a nommés *ornithodelphes* (du grec ὄρνις « oiseau » et δελφὺς « matrice »), parce que, chez ces animaux, la fonction génératrice, sous certains rapports, les rapproche tout à la fois des mammifères et des oiseaux.

tiennent à la fois des oiseaux et des reptiles. L'Afrique, avec ses immenses déserts et sa végétation où se remarquent tout d'abord de gigantesques euphorbes et d'innombrables plantes bulbeuses, est plus riche en animaux ruminants qu'aucune autre partie du globe.

La zoologie japonaise ne présente pas des espèces moins caractéristiques, et leur étude soulève une infinité de problèmes intéressants, qu'il sera donné, sans doute, à de nouveaux investigateurs de résoudre.

La géologie de l'Asie orientale est encore trop peu connue pour qu'il soit possible de rien déterminer de précis sur l'âge et la formation de l'archipel japonais, sur la soudure supposée de ses îles avec la terre ferme, et en un mot sur l'ensemble des révolutions volcaniques qui ont précédé la dernière époque de son peuplement. L'existence à Yéso d'un ours de beaucoup supérieur en taille à celui qui habite le Nippon, l'absence dans ce dernier pays du tigre royal (*Felis tigris*) et de l'irbis (*Felis irbis*), qui se rencontrent au contraire sur le continent et notamment en Corée, pourraient être jusqu'à un certain point alléguées en faveur de l'isolement primitif des îles de l'Extrême-Orient. Mais de telles préventions ne sauraient faire sortir la question du *statu quo* où elle est demeurée jusqu'à présent.

Le peuplement zoologique est moins nombreux au Japon que dans les îles de la Sonde et même aux Moluques. A part le chat domestique, on n'y a pas encore ren-

contré de carnassiers du genre *Felis;* les genres *Ursus* et *Canis*, au contraire, y sont assez amplement représentés. On trouve également quelques individus des genres *Martes* et *Putorius;* un de l'espèce des singes, l'*Inuus speciosus;* un petaurista nouveau, le *Petaurista leucogenys*, à la robe grise et aux joues blanches; un antilope; une espèce du genre *Sus* et le *Cervus Nippon*, propres à ces îles; deux cheïroptères frugivores; plusieurs petits carnassiers et rongeurs nouveaux et une otarie de grande taille également nouvelle.

A part la petite espèce de porc et le *Lepus mongolicus*, les Japonais n'ont guère de gibier. M. Temminck se demande si ce serait à cause de cette pauvreté que les Japonais ont adopté l'habitude de ne point se nourrir de viande, pour laquelle ils ont même de l'horreur. Le savant naturaliste paraît oublier que cette répulsion pour toute alimentation animale repose sur les idées religieuses en vigueur dans le pays, et que l'usage de la viande est anormal dans une foule de contrées de l'Asie, où la nature ne fait certainement pas défaut, mais où le bouddhisme a surmonté les instincts carnivores des populations.

La même prohibition ne s'étendait pas sur les poissons; aussi les Japonais ont pu devenir, comme le remarque fort bien M. Temminck, une nation essentiellement ichtyophage. Il faut avouer, il est vrai, que les

mers de l'Extrême-Orient étant très-poissonneuses, les indigènes ont dû adopter d'abord une nourriture tout à la fois abondante, copieuse et facile à recueillir.

L'ornithologie japonaise ne semble pas renfermer des espèces qui s'éloigent beaucoup de celles de l'Europe. On y admire de magnifiques gallinacées et peut-être les plus beaux faisans connus.

Dans la série des reptiles, on distingue surtout la salamandre gigantesque (*Triton japonicus*), aux formes les plus bizarres, qui vit dans les eaux limpides des torrents; une crustacée nouvelle, la *Maja Kœmpferi*, dont la circonférence mesure plusieurs pieds et les bras des mâles jusqu'à quatre de longueur, est redoutée des indigènes à cause des blessures qu'elle fait avec ses serres. L'entomologie enfin s'enrichit au Japon de coléoptères d'une grande dimension et d'une rare beauté.

De l'examen général de la faune japonaise et de ses rapports avec la faune européenne, M. Temminck croit pouvoir tirer une preuve nouvelle à l'appui de sa thèse, suivant laquelle « il y a rapport d'organisation, de formes extérieures et de mœurs, entre le plus grand nombre des animaux qui habitent les latitudes correspondantes, quelqu'éloignées que puissent être entre elles les contrées où ils vivent et se propagent en liberté, sans que l'étendue plus ou moins vaste qui les sépare ait en cela

la moindre influence » [1]. Cette observation me semble incomplète. Si l'on admet que la distribution des espèces répond à la nature des climats et non à des migrations causées par des éventualités de divers genres, il faut également tenir compte de la condition du sol, de l'orographie et de l'hydrographie, d'où dépend sans contredit le peuplement végétal des régions, peuplement qui permet ou favorise plus ou moins le développement des espèces animales.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur cette partie du grand ouvrage de M. von Siebold, d'abord parce qu'elle est jusqu'à un certain point étrangère aux matières dont nous avons à nous occuper dans ce volume, et que les sujets qui y sont décrits ne sauraient être analysés en peu de pages; ensuite, parce qu'étant publiées en français, elles excluent un des principaux motifs qui nous ont porté à rédiger cette notice des *Werke über Japan* de l'illustre voyageur néerlandais.

[1] M. Agassiz a poussé plus loin cette hypothèse. D'après lui, les méridiens aussi bien que les degrés de latitude diviseraient les faunes spéciales de chaque pays. Cette dernière hypothèse a été combattue dans un intéressant travail de M. Castaing, inséré dans la *Revue orientale et américaine*, t. II, p. 425.

L'EXPÉDITION AMÉRICAINE AU JAPON

ET LA RELATION DU COMMODORE PERRY.

(1852-1854.)

L'ouverture de l'empire Japonais, si longtemps isolé du reste du monde et fermé à toutes les nations occidentales à la seule exception de la Hollande, est une œuvre américaine. La plupart des tentatives des Européens pour établir des relations politiques et commerciales avec ce pays avaient été mal calculées et imprudentes : toutes avaient échoué.

Le traité qui concéda le territoire de la Californie aux États-Unis, donnant ainsi à cette puissance une position des plus avantageuses sur l'océan Pacifique, le gouvernement de l'Union s'occupa activement de rechercher les moyens d'ouvrir, par cette voie, des relations continues avec l'Orient. Mais pour en arriver là, il se présentait quelques difficultés : la première était de savoir comment on pourrait se procurer, dans le trajet maritime d'Améri-

que en Asie, le charbon de terre, « ce puissant agent minéral de la civilisation », si indispensable pour la navigation au long cours ; ensuite on considérait comme un obstacle sérieux la nécessité où se trouveraient les bâtiments frêtés pour la Chine, de naviguer sans pouvoir jamais descendre à terre, dans les eaux houleuses du Japon, cette « *terra incognita* » située géographiquement en face des États-Unis et entre cette contrée et le Céleste-Empire. En même temps on se demandait si l'isolement dans lequel se tenait la cour de Yédo ne provenait pas plutôt de certaines circonstances momentanées que d'un sentiment inné dans le cœur de ses peuples [1]. L'étude attentive des livres et autres documents [2] que l'on possédait sur le Nippon convainquit le gouvernement américain, que les ma-

[1] Dès 1811, un homme d'État éminent, le prince Arrao Madsi mano Kami, qui était alors gouverneur de l'île de Yéso et des Kouriles, adressa de Mats-mayé un Mémoire à la cour de Yédo pour l'engager à ouvrir ses ports au commerce étranger. Un décret impérial appela bientôt après ce même prince aux hautes fonctions de gouverneur du palais, avec le titre de membre du grand-conseil.

[2] Parmi ces documents, il faut surtout mentionner les mémoires rédigés par M. Aaron Haight Palmer, sur les contrées de l'Extrême-Asie, et les nombreux faits qu'il fit valoir en faveur de la réussite d'une expédition. Voy. sur la motion adoptée à ce sujet par le sénat des Etats-Unis, le *Congressionnal Globe*, du 18 janvier 1855, p. 307, et du 13 février 1857, p. 662.

ladresses ambitieuses des Européens qui avaient cherché à établir des rapports commerciaux avec cet archipel, avaient seules déterminé la fermeture de l'Empire ; et qu'avec une politique large, libérale, franche et forte, on parviendrait à engager des relations d'amitié avec les Japonais. [1]

L'envoi d'une expédition à Yédo fut donc proposée au gouvernement de l'Union. [2] Cette proposition ayant été acceptée, il fut décidé qu'une escadre serait placée sous les ordres du commodore Perry avec la mission pacifique de conclure un traité d'amitié et de commerce avec les Japonais. [3] Le 24 novembre 1852, le

[1] L'entreprise ne laissait pas de paraître aventureuse, et plus d'un organe de la presse américaine émettait des doutes sérieux sur le succès qu'on en attendait. Mais aussitôt qu'elle fut décidée, l'opinion publique se prononça en faveur d'une attitude aussi énergique que le but à accomplir paraissait l'exiger. « Si la présente expédition vient à faillir, disait une feuille politique de New-York, il faut en envoyer une autre, — au besoin même toute une flotte de vaisseaux de guerre, avec ordre de bombarder Yédo en cas de résistance du côté des Japonais. Après s'être engagé si avant, la retraite est impossible. Nous devons arriver à nos fins, dût-il nous en coûter une autre « guerre de l'opium ». Voy. le *Weekly Herald* du 2 novembre 1853.

[2] On pourra consulter, sur les motifs qui ont déterminé l'expédition américaine au Japon, la brochure intitulée : *Documents and facts illustrating the origin of the Mission to Japan* (Washington, 1857) ; in-8°.

[3] Le compte-rendu de cette expédition a été publié par or-

commodore Perry quittait Norfolk pour se rendre au Japon, avec l'intention de toucher à Madère, au cap de Bonne-Espérance et à Singapour. Dans la soirée du 26 mai 1853, l'escadre américaine venait mettre à l'ancre dans les eaux de Nafa, principal port de la grande île Lou-tchou.

I

Au moment où les vaisseaux entraient dans Nafa, le pavillon britannique fut hissé tout à coup au haut d'un mât placé près d'une maison construite sur la pointe d'un rocher en saillie au nord de la ville. C'était la demeure du Dr Bettelheim, israëlite converti, qui

dre du Congrès des États-Unis sous le titre de *Narrative of the Expedition of an American Squadron to the China seas and Japan*, performed in the years 1852, 1853 and 1854, under the Command of Commodore M. C. Perry, United-States Navy, by order of the Government of the United-States. Compiled from the original notes and journals of Commodore Perry and his officers, at his request and under his supervision, by Francis L. Hawks. New-York, 1856 ; in-4°. Deux volumes de documents ont été annexés à cette narration : l'un renferme surtout des renseignements relatifs à la géographie et à l'histoire naturelle, l'autre des observations astronomiques. C'est à peu près exclusivement de la narration que nous avons extrait les faits qui sont renfermés dans cet article.

habitait avec sa famille la grande île Lou-tchou, sous le patronage de la Société pour l'évangélisation des Lou-tchouans. [1] Deux personnes placées au pied du mât paraissaient suivre les mouvements de l'escadre; et au moyen du télescope, on en voyait en grand nombre quitter la ville sous des parasols blancs.

Il y avait à peine deux heures que les navires avaient jeté l'ancre qu'une barque se présenta avec deux fonctionnaires. Lorsqu'ils furent arrivés sur le port, ils firent de profondes salutations et présentèrent un long billet en papier rouge, portant en caractères chinois quelques formules de politesse pour les nouveaux venus. Le commodore, conformément à un plan arrêté d'avance, refusa toute entrevue et ne voulut recevoir qui que ce soit, si ce n'était un des principaux dignitaires de l'île. En conséquence les deux envoyés regagnèrent le rivage.

Le lendemain, les deux visiteurs japonais se représentèrent avec des présents : mais rien ne fut accepté et on ne leur permit plus cette fois de monter à bord; il s'en retournèrent dans la ville, avec une expression évidente d'anxiété et de malaise. On ne tarda

[1] Cette Société, fondée à Londres sous le titre de *Loochoo Mission Society*, a déjà publié plusieurs volumes de rapports dans lesquels on trouve d'intéressants détails sur l'archipel Lou-tchouan.

pas à remarquer dans l'escadre que plusieurs des jonques qui étaient sorties du port intérieur mettaient à la voile pour le nord, c'est-à-dire, suivant toute probabilité, pour le Japon, à l'effet d'annoncer l'apparition de l'escadre dans les eaux de Lou-tchou.

Le 30 mai, vers une heure, une grande jonque amenait des dignitaires Lou-tchouans. Les marins étaient en grande tenue et on avait fait à bord tous les préparatifs désirables pour leur témoigner des marques de respect et produire de l'impression sur leur esprit. Un officier se présenta d'abord avec une carte dont M. Williams, l'interprète de l'expédition, prit connaissance : un instant après, le Régent de Lou-tchou, vieillard vénérable, parut appuyé sur deux de ses officiers ; il était suivi de six à huit autres officiers et d'une douzaine de subordonnés. Le prince, disait-on, n'avait que onze ans et était indisposé, ce qui faisait que le Régent gouvernait en son nom. On tira alors trois coups pour saluer leur arrivée sur le pont, ce qui causa une telle frayeur à quelques-uns des officiers qu'ils tombèrent sur leurs genoux.

Après avoir visité le navire et examiné les machines, non sans quelque trouble, le Régent fut introduit dans la cabine du commodore, où une brillante réception l'attendait. Pendant l'entrevue, qui ne dura pas moins d'une heure et demie, on s'échangea l'assurance d'a-

mitié et de bon vouloir réciproques. Mais lorsque le commodore eut fait part à son hôte de l'intention qu'il avait d'aller lui rendre sa visite au palais de Chouï, le lundi suivant 6 juin, il parut s'engager une consultation et une discussion entre le Régent et ses conseillers. Le commodore l'interrompit en déclarant qu'il était déterminé à se rendre au palais ce jour-là et qu'il s'y rendrait. Il ajouta qu'il comptait sur une réception en rapport avec son rang de commandant d'escadre et de représentant des Etats-Unis dans ces parages.

Le même jour, une expédition de douze personnes, dont quatre coolies chinois, partit pour explorer la partie intérieure de l'île : le 4 juin elle était de retour au port. En même temps, le commodore envoyait à terre deux officiers de l'escadre pour prendre des arrangements avec les autorités dans le but de se procurer une habitation.

Bien que le Régent de Lou-tchou ait dû consentir à recevoir la visite du commodore au palais de Chouï, lui et ses conseillers n'employèrent pas moins toutes sortes d'artifices et de stratagèmes pour l'empêcher de réaliser son projet. D'abord ils lui firent demander de vouloir bien rendre sa visite à Nafa au lieu de Chouï. Ensuite on s'efforça de faire venir le commodore à une réunion avec le Régent, ce qui eût été considéré comme l'acquittement de la visite de ce dernier. En-

fin on imagina d'en appeler aux sentiments d'humanité du commodore, afin qu'il se rendît au palais du Prince et non à la résidence royale. On alléguait pour raison que la reine douairière était malade depuis un an, par suite de la secousse que lui avait produite la réception d'un officier de la marine anglaise qui avait insisté pour aller remettre, à la résidence royale même, une lettre de lord Palmerston au gouvernement de Lou-tchou ; et on donnait à entendre que le renouvellement d'une telle infraction aux usages du palais agraverait la maladie de la reine, si toutefois il n'en advenait pas un résultat fatal.

Le commodore, qui ne crut pas un mot de tout ce verbiage, répondit que justement son devoir exigeait qu'il rendît sa visite dans l'endroit où l'envoyé anglais avait été reçu en audience ; et que, quant à la reine, elle ne trouverait dans cette circonstance qu'un motif de distraction, que même, si elle le désirait, de savants médecins se joindraient à l'escorte, heureux de contribuer par toutes les ressources de leur science à rendre la santé à Sa Majesté.

De guerre las, il fallut se résoudre à recevoir à la résidence royale la malencontreuse visite. Le jour une fois fixé, le commodore se mit en route, avec une brillante escorte d'officiers, de marins et de serviteurs. Le plus grand soin avait été porté à la disposition de cette

escorte, afin que, par son aspect grandiose et imposant, elle causât une impression favorable sur les hauts personnages de la Cour.

A la porte de Chouï, le cortége fut reçu par une foule de dignitaires accompagnés de leur suite, tous vêtus de leurs plus belles robes et portant sur la tête le hatchi-matchi, rouge et jaune, qui est la coiffure particulière de Lou-tchou. Le vieux Régent parut ensuite avec ses trois vénérables coadjuteurs, et après les salutations d'usage, on se remit en marche pour se rendre au lieu de la conférence.

Après avoir inutilement essayé d'introduire le commodore dans la demeure du Régent, où une collation l'attendait, on arriva enfin à l'entrée du palais. Les troupes américaines de l'escorte se formèrent alors en haie et présentèrent les armes, les étendards furent abaissés et la musique entonna l'air de « *Hail-Columbia* ».

Introduit dans la salle d'audience, le commodore fut invité à prendre place sur un siége placé à droite et au haut de la pièce, et ses officiers suivant leur grade furent disposés à sa suite sur une seule rangée. Du côté gauche de l'appartement siégeait le Régent, avec ses trois principaux conseillers ; une double ligne de gens de sa suite se tenait derrière eux.

Après s'être échangé des salutations, on apporta des

tables, sur lesquelles on servit des tasses de thé très-faible, des tranches d'un pain gimgembre fort dur, et des boîtes à fumer. Bref, il était évident que l'on n'avait pas compté sur la visite au palais, et qu'on avait espéré qu'elle s'accomplirait dans la résidence particulière du Régent, où le commodore avait refusé d'entrer et où il consentit à se rendre après une réception d'environ une heure à la résidence royale. Là, au contraire, les plus magnifiques préparatifs avaient été faits pour recevoir les Américains. Des mets de toutes sortes couvraient les tables au milieu desquelles se trouvait un vase de terre rempli de *saki* (liqueur enivrante des Lou-tchouans). On offrit d'abord des tasses de thé à la ronde, puis de très-petites tasses de ce *saki*, qui a le goût de la liqueur. Des bâtonnets de bambou, aiguisés à l'une des extrémités, furent présentés en guise de fourchettes pour prendre les boulettes de viande et de pâte de la soupe, ce qui formait le premier service. Il faut ajouter que les soupes constituaient aussi les sept services suivants du repas qui en comprenait douze. Les quatre mets complémentaires étaient du pain de gimgembre, de la salade de pousses, de fèves et de jeunes têtes d'ognons; un panier qu'on aurait cru rempli de fruits rouges foncé, mais qui ne renfermait en réalité que des boulettes artificielles composées d'une pulpe sucrée recouverte d'une légère enveloppe

de pâte et enfin un délicieux mélange d'œufs battus et d'une racine blanche, délicate et à goût aromatique. Au douzième service, les membres de l'expédition, qui avaient fait honneur au repas, prirent congé du Régent, bien qu'on les assurât qu'il y avait encore douze autres plats à servir. Le commodore fut ravi de cette réception non moins que de la bonne tenue des Lou-tchouans. A son retour, il ne put s'empêcher de dire en parlant de Chouï : « Je n'ai jamais vu de ville plus propre ; on n'y voit ni ordure, ni poussière. Quelle différence avec la saleté des villes chinoises. »

Le 14 juin, l'expédition mouillait dans le port Lloyd, aux Bo-nin-Sima. Trois îles principales forment l'archipel qui porte ce dernier nom : ce sont les îles Peel, Buckland et Stapleton. La végétation, bien que moins belle qu'à Lou-tchou, donne cependant à ces localités un aspect des plus pittoresques.

Le port Lloyd (ainsi nommé en 1827 par le capitaine anglais Beechey) est situé à l'ouest et à peu près au centre de l'île Peel. Son entrée et sa sortie sont faciles et on peut le considérer comme sûr et commode, bien que son ancrage soit très-profond. On peut s'y procurer du bois et de l'eau en abondance. Les rivières qui sillonnent le pays sont très-poissonneuses ; on y rencontre aussi d'excellentes tortues vertes. Au contraire, les oiseaux de terre et de mer y sont d'une sin-

gulière rareté. En fait de quadrupèdes, on y trouve des moutons, des daims, des cochons, des chèvres et une quantité prodigieuse de chats et de chiens.

Seule de tout l'archipel de Bo-nin-Sima, l'île de Peel est habitée. Le commodore Perry y rencontra trente-et-une personnes, dont trois ou quatre Américains de naissance, à peu près autant d'Anglais, un Portugais, et le restant, des insulaires de Hawaï et des enfants nés dans l'île. Ils avaient mis en culture quelques parties du sol, où ils recueillaient une quantité considérable de patates, de blé d'Inde, de courges, d'oignons, de taro et différentes espèces de fruits, surtout des melons d'eau, des bananes et des ananas. Ces produits, joints au petit nombre de porcs et à la volaille élevés dans l'île, trouvaient un rapide écoulement, grâce aux baleiniers qui touchent constamment à ce port pour se ravitailler d'eau et d'autres provisions. En échange, les habitants de Peel recevaient divers sortes de marchandises, surtout des spiritueux. Le sol est excellent et très-propre à une foule de cultures : le tabac et la canne à sucre y viennent notamment dans d'excellentes conditions.

La petite population des îles Peel paraît heureuse et contente. Les habitants, d'origine européenne, sont parvenus à s'assurer un certain confortable. Dans une de leurs habitations, les Américains ont remarqué des

compartiments, quelques meubles, et même quelques lithographies coloriées.

Les insulaires de Hawaïi ou *Kanakas*, ainsi que les désignent familièrement les marins et les commerçants, conservent à peu près les habitudes de leur contrée natale. Leurs huttes, couvertes de palmier, groupées à côté l'un de l'autre, ont quelque chose de l'aspect de leurs villages indigènes. Ils vivent tranquilles sous un climat doux et bienfaisant, sur un sol qui leur rend, pour peu de travail, tout ce qui est nécessaire à leurs besoins. Les Américains et les Européens ont choisi des épouses parmi les femmes Kanaka, dont ils ont apprécié le bon naturel.

La flore de ces îles est celle des contrées tropicales, aussi riche que partout ailleurs sous les mêmes latitudes. D'épaisses forêts de palmiers garnissent les versants des collines, dans l'intérieur du pays, ainsi qu'une foule d'essences dont on pourrait tirer un grand parti pour la construction, pour l'ébénisterie et même pour la tabletterie de luxe.

En résumé, les îles de Bo-nin-Sima, présentent d'excellentes conditions pour l'établissement des Européens. Le commodore Perry a exposé, dans un rapport au gouvernement des États-Unis, combien l'île de Peel présenterait d'avantages pour un dépôt de charbon de terre dans les mers de la Chine et du Japon.

« Mon plan, dit-il, est d'établir une colonie à Port-Lloyd, dans l'île de Peel, la principale de l'archipel Bo-nin, sauf à discuter ensuite la question de souveraineté[1]. »

II

Nous ne suivrons pas le commodore Perry dans sa seconde visite à Nafa qu'il quitta de nouveau le 2 juillet 1853, et nous nous reporterons à son arrivée dans la baie de Yédo, le 7 du même mois.

Il n'avait pas encore jeté l'ancre, que déjà on apercevait une quantité de barques japonaises de surveillance qui quittaient la terre pour venir à la rencontre de l'escadre. Le commodore avait eu la précaution de défendre à tous les navires, à l'exception de celui qu'il montait, de recevoir aucun indigène, et même pour le navire qui portait son pavillon, il avait or-

[1] Voyez les détails du projet de colonisation des îles Bo-nin-Sima, dans la *Narrative of the exped. of an American squadron*, etc., pag. 244, n. Le commodore Perry, après sa première visite au Japon, dont on lira plus loin le récit, envoya aux îles Bo-nin le commandant Kelly qui y trouva un gouvernement constitué par les habitants sous le titre de « Colonie de l'île de Peel (*The Colony of Peel Island*). » Cette circonstance ne l'empêcha pas d'en prendre possession formelle au nom des États-Unis. (*Libr. citat.*, chap. xv.) Voy. également Perry, *A Paper read before the American Geographical and Statistical Society*. New-York, 1856; in-8°.

donné que l'on ne reçût pas plus de trois personnes à la fois. Jusqu'alors on avait eu l'habitude, sur les vaisseaux de guerre, d'accueillir indistinctement sur le pont tous ceux qui se présentaient. Lorsque le *Colombus* ancra dans la baie de Yédo, plusieurs centaines de Japonais vinrent à bord à la fois, et acceptèrent sans hésitation l'hospitalité que leur offrirent les officiers; mais quand il fut question de s'en retourner, ils répondirent par signes que c'était impossible. C'est pourquoi le commodore détermina tout d'abord que les fonctionnaires japonais ne seraient autorisés à entrer en communication que directement avec la *Susquehanna*. Plusieurs chefs des barques exprimèrent par gestes leur mécontentement de ce qu'on ne leur permettait pas de venir à bord, mais les ordres du commodore durent être ponctuellement suivis.

Les barques de surveillance frappèrent les Américains d'admiration. Elles étaient construites de bois sans peinture, avec des avants très-affilés, un large bau, une poupe légèrement conique, et un pur sillage. Elles couraient avec une grande vitesse sur l'eau dont elles semblaient effleurer la surface plutôt que de la pénétrer. Les équipages, dans quelques-unes des principales jonques, se composaient d'une trentaine d'hommes grands et musculeux, dont le corps

asané était nu, à l'exception de la ceinture recouverte d'un morceau d'étoffe.

Une des barques se présenta bientôt devant le vaisseau-amiral. Elle avait à bord un individu avec un rouleau de papier qui renfermait, en *langue française*, un ordre pour que les bâtiments aient à lever l'ancre. Le commandant de la *Susquehanna* refusa de recevoir le messager et la missive, mais il envoya MM. Wells-Williams et Portman, interprètes de l'escadre, le prévenir que le commodore ne recevrait qu'un fonctionnaire du plus haut rang, et qu'il n'avait rien de mieux à faire que de s'en retourner. Comme les interprètes paraissaient embarrassés à s'entendre en japonais, un indigène à bord de la barque dit en très-bon anglais : « *I can speak Dutch.* » Alors M. Portman engagea avec lui une conversation en hollandais qui lui était très-familier. Après une foule de questions auxquelles il ne fut pas toujours répondu, l'interprète japonais dit qu'il y avait à bord le vice-gouverneur d'Ouraga, et proposa que le commodore choisît un officier du même rang pour s'aboucher avec lui. Le commodore, au bout d'un délai motivé, consentit à cette demande et désigna le lieutenant Contee pour le recevoir. Alors le vice-gouverneur, *Nagasima Sabouroske*, accompagné de son interprète qui parlait hollandais, vint à bord et fut reçu dans

la cabine du capitaine où une conférence s'engagea, par le fait avec le commodore, bien que celui-ci restât soigneusement renfermé dans sa propre cabine et ne communiquât que par intermédiaire avec les envoyés japonais.

Le commodore fit savoir au vice-gouverneur qu'il apportait une lettre du Président des États-Unis à l'Empeur du Japon et qu'il désirait s'entendre avec un fondé de pouvoirs de la cour de Yédo pour les formalités qui devaient aboutir à la remise de la pièce originale. On répondit alors que Nagasaki était le seul endroit où, suivant les lois du Japon, il était possible de négocier des affaires étrangères, et qu'il était nécessaire que l'escadre s'y rendît. Le commodore déclara, à son tour, qu'il était au contraire venu à Ouraga parce que cette ville était voisine de Yédo, qu'*il n'irait pas à Nagasaki*, qu'il espérait que la lettre serait reçue convenablement à l'endroit où il se trouvait, que d'ailleurs ses intentions étaient tout à fait amicales, mais qu'il ne souffrirait aucun affront; qu'il ne permettrait pas aux barques de surveillance rassemblées autour des vaisseaux d'y demeurer davantage, et que, si elles ne se retiraient immédiatement, il les disperserait par la force. L'escadre fut bientôt dégagée, et le vice-gouverneur après avoir déclaré qu'il n'avait pas autorité de rien assurer au sujet de la réception de la lettre du

Président, promit que le lendemain matin un officier de rang supérieur viendrait de la ville et serait sans doute à même de fournir de nouvelles informations.

En attendant, et dans l'incertitude si à la dernière extrémité une descente à terre opérée par la force des armes ne serait pas indispensable, le commodore tint à ce que les navires fussent constamment prêts à appareiller au premier ordre et à ce que l'équipage fût maintenu sur le pied de guerre.

Le lendemain matin, au lever du soleil, le brouillard, qui s'était répandu pendant la nuit sur la surface de la baie commença à se dissiper et mit à jour un brillant panorama. Entre Ouraga et la baie intérieure de Yédo, on apercevait d'innombrables villes et villages. Sur les hauteurs, on distinguait plusieurs forts garnis de canons. Des compagnies de soldats en brillant uniforme écarlate allaient de garnison en garnison, les uns avec des drapeaux recouverts de divers insignes, les autres avec de grandes lanternes au haut de longues perches.

Le 9 juillet, un grand mandarin se présenta à bord de la *Susquehanna*, sous le titre de gouverneur et premier fonctionnaire d'Ouraga, pour inviter de nouveau l'escadre à se rendre à Nagasaki, afin d'y remettre la lettre du Président et d'y ouvrir les conférences. Cette proposition fut refusée comme elle l'avait été la

première fois; et les officiers américains délégués déclarèrent au gouverneur que le commodore était décidé, si un personnage convenable n'était pas envoyé pour recevoir les documents dont il était porteur, de descendre à terre avec des forces suffisantes pour les remettre en personne, quelque puissent en être les conséquences. Le gouverneur demanda alors quatre jours pour envoyer à Yédo chercher ses instructions à cet égard. Le commodore ne crut devoir accorder que trois jours pendant lesquels il fit explorer la côte et opérer des sondages dans la baie, afin de se faciliter au besoin les moyens d'une descente armée.

Comme il avait été convenu, le gouverneur d'Ouraga se rendit le 12 juillet à bord de la *Susquehanna*. L'Empereur consentait à désigner officiellement un haut personnage pour recevoir les lettres, mais il déclarait en même temps qu'aucune réponse ne leur serait accordée dans la baie de Yédo, mais seulement à Nagasaki.

En conséquence le commodore notifia dans un mémorandum « qu'il ne se rendrait pas à Nagasaki et ne recevrait aucune communication par l'intermédiaire des Hollandais ou des Chinois; qu'il était chargé de remettre une lettre du Président des États-Unis à l'Empereur du Japon ou à son ministre des affaires étrangères, et qu'il ne la remettrait à personne autre; que si la

lettre amicale du Président à l'Empereur n'était pas reçue et l'objet d'une réponse précise, il considérerait son pays comme insulté et ne serait pas garant des conséquences de cette insulte; qu'il attendait une réponse quelconque dans peu de jours, et qu'il ne recevrait pas cette réponse ailleurs que dans les environs de la baie d'Ouraga, où l'escadre était en station ».

Grâce à cette énergique attitude, le commodore obtint qu'un haut fonctionnaire revêtu de pleins pouvoirs fut envoyé de Yédo par le Taï-koun, pour recevoir la missive du Président. L'envoyé était Toda, prince d'Idzoù. La lettre qui l'accréditait était courte et scellée d'un large sceau.

Le 14 juillet, le commodore, après avoir pris les précautions nécessaires pour éviter un piége de la part des Japonais, se rendit avec une nombreuse escorte au lieu fixé pour la réunion. L'étendard des États-Unis et la large flamme étaient portés par deux marins d'une force athlétique, qui avaient été choisis dans tous les équipages de l'escadre à cause de leur vigoureuse stature. Deux jeunes garçons, costumés pour la cérémonie, précédaient le commodore, portant dans une enveloppe d'étoffe rouge les boîtes qui contenaient les lettres de créance et la missive du Président. Ces documents, de format in-folio, étaient magnifiquement écrits sur vélin, non pliés mais reliés en

velours de soie bleue. Chaque sceau, attaché par des lacs, entrelacés de soie et d'or avec des glands d'or, était renfermé dans une boîte ronde de six pouces de diamètre sur trois de profondeur, faite d'or pur. Chacun des documents, avec son sceau, était placé dans une boîte de bois de rose d'environ un pied de long, avec serrure, gonds et montants tout en or. De chaque côté du commodore marchait un nègre grand et bien constitué, armé jusqu'aux dents, chargé de sa garde personnelle. Ces noirs, choisis pour la circonstance, étaient deux des individus de couleur de la meilleure mine que l'escadre ait pu fournir. Tout ce faste n'avait pour but que de produire de l'effet sur les Japonais.

Arrivé à la salle de réception, le commodore y rencontra Toda, prince d'Idzou, et Ido, prince d'Iwami. L'un et l'autre étaient richement vêtus d'épais brocards de soie entrelacés de figures d'or et d'argent travaillées avec soin.

Pendant toute la durée de l'entrevue [1], ces deux personnages restèrent dans l'attitude de statues, sauf à l'entrée et à la sortie du commodore qu'ils saluèrent gravement et avec affectation. Yézaïmon et ses interprètes remplissaient pour la circonstance les fonctions de maî-

[1] Voy. sur cette entrevue, de curieux détails dans le *New-York Tribune* du 5 novembre 1853.

tres des cérémonies. En entrant, ils prirent place à l'extrémité supérieure de la salle, et s'agenouillèrent devant une grande boîte de laque rouge, destinée à recevoir les lettres. Un instant après, ces lettres furent remises aux envoyés qui les échangèrent contre un accusé de réception.

A la suite de cette cérémonie, l'interprète japonais demanda à quelle époque comptait revenir le commodore, et si son intention était de se faire encore accompagner avec « tous les quatre vaisseaux ». — « Avec tous », répondit le commodore, « et probablement avec davantage, car ces quatre vaisseaux ne forment qu'une partie de l'escadre ».

Le 17 juillet, par une belle matinée, les Américains levèrent l'ancre pour se diriger vers les îles Lou-tchou. Après avoir essuyé une tempête peu après la sortie de la baie de Yédo, ils firent leur entrée à Nafa, le 25 juillet.

III

Quelque temps avant de quitter les îles Lou-tchou, le commodore reçut du gouverneur général des Indes néerlandaises une communication suivant laquelle l'empereur du Japon était mort, peu de temps après

la réception de la lettre du Président. En conséquence de cet événement et à cause des cérémonies relatives au deuil et à la succession au trône, le gouvernement japonais exprimait le désir que l'époque de la visite de l'escadre fût reculée.

Le commodore pensa que cette notification ne devait pas empêcher l'accomplissement de ses projets. Il résolut donc de demander au gouvernement japonais des explications sur la manière dont il avait traité les citoyens américains, jetés accidentellement sur les côtes de l'empire, et de déclarer que le gouvernement des États-Unis ne tolérerait pas plus longtemps de pareils actes. Son dessein était en outre d'essayer d'obtenir l'ouverture d'un ou de plusieurs ports japonais aux vaisseaux américains, et de négocier, si c'était praticable, un traité aussi avantageux que possible pour le commerce.

Aussitôt l'arrivée de l'escadre américaine, des envoyés se présentèrent à bord du vaisseau-amiral, et firent savoir que, conformément à un ordre de l'empereur, les conférences devaient avoir lieu à Ouraga. Le commodore, prétextant le peu de sûreté de ce port pour son escadre, répondit qu'il ne consentirait pas à entrer en négociation dans cette localité ; et que, si un endroit plus convenable et plus rapproché de Yédo ne lui était pas offert, il se rendrait directement à cette capitale,

pour recevoir la réponse aux lettres du Président. Après de nombreux pourparlers, les Japonais offrirent de traiter à Yokou-fama, port situé à peu de distance de Yédo, et possédant un ancrage tout à la fois sûr et facile. Le commodore ayant accepté cette nouvelle proposition, un grand nombre d'ouvriers japonais furent mis à l'œuvre, afin d'élever aussi rapidement que possible une salle pour les conférences.

Le 8 mars, jour fixé pour la première entrevue, le commodore, accompagné d'une escorte d'environ cinq cents hommes de l'équipage, en grand uniforme et armés de fusils, de poignards et de pistolets, se rendit à terre.

Le cortége entra d'abord dans une grande salle, dont le plancher avait été tapissé d'épaisses esteires en paille de riz. De longs et larges sofas, recouverts d'une étoffe rouge, devant lesquels on avait placé des tables, en garnissaient les côtés. Les fenêtres étaient fermées avec des carreaux de papier huilé, à travers lesquels une lumière blafarde éclairait la salle. Des réchauds de cuivre, dans lesquels brûlait du charbon de terre, étaient supportés par des pieds en bois lacqué et donnaient une douce température. Des tapisseries, suspendues tout autour des murs, représentaient des arbres, des animaux et des oiseaux de diverses espèces.

A peine le commodore, ses officiers et ses interprètes

eurent-ils pris place sur leurs siéges à gauche, côté réservé comme place d'honneur, et les employés japonais, en assez grand nombre, eurent-ils choisi la leur à droite, que les commissaires impériaux firent leur entrée dans la salle. Aussitôt les officiers japonais de rang inférieur se mirent à genoux, position dans laquelle ils demeurèrent tout le temps de leur présence.

Une fois que, de part et d'autre, on se fut échangé les compliments d'usage, et qu'on eut pris quelque rafraîchissements, les commissaires, après avoir consulté le commodore, se rendirent avec lui dans une autre pièce qui pouvait renfermer aisément une dizaine de personnes. Les envoyés ouvrirent alors la conférence, après avoir annoncé toutefois que c'était une habitude japonaise de parler lentement. Il était évident qu'ils étaient très-soucieux de procéder avec prudence, et de peser chaque parole avec la précision qui caractérise des diplomates circonspects.

Fayasi Daï-gakou-no Kami, premier commissaire, remit au commodore un rouleau de papier qui était la réponse à la lettre du Président des États-Unis, délivrée au mois de juillet, lors de la précédente visite à Gori-fama. Cette lettre renfermait que les lois de l'empire ne permettaient pas de satisfaire aux vœux du gouvernement américain ; que, depuis la dernière visite du commodore, l'ex-empereur était tombé malade et

était mort; que Sa Majesté le présent empereur était monté sur le trône, mais que les nombreuses affaires que nécessitait ce changement n'étaient pas encore réglées; que, quoiqu'il en soit, il était certain que le nouvel empereur, ayant promis aux princes et grands officiers de l'empire de respecter les lois, ne pouvait pas les violer en faveur des étrangers; qu'un ambassadeur russe, venu à Nagasaki pour communiquer les vœux de son gouvernement, avait dû abandonner la place, aucune nation ne pouvant être satisfaite sur de telles demandes; que, néanmoins, comprenant l'urgence des propositions du gouvernement relativement au charbon, au bois, à l'eau, aux provisions, et au sauvetage des navires et de leurs équipages en cas de détresse, il serait préparé d'ici cinq années un port au choix des Américains, mais qu'en attendant ils pourraient se fournir de charbon à Nagasaki; qu'une fois que la quantité de charbon nécessaire aux Américains et le prix auraient été discutés, il n'y aurait plus qu'à conclure un traité qui serait signé lors de la prochaine réunion.

Sur ces entrefaites, un marin de l'escadre étant venu à mourir, le commodore demanda à ce qu'un lieu de sépulture lui fût accordé. Après quelques objections, les Japonais désignèrent une localité située au pied d'une colline, à peu de distance du village de Yokou-

fama. L'aumônier de la flotte, vêtu de son costume clérical, se rendit alors à terre avec le corps du défunt. Il y fut reçu de la façon la plus courtoise par les autorités japonaises, qui ne montrèrent rien de cette répugnance qu'on leur suppose pour la religion chrétienne et ses ministres.

Une vive curiosité se remarquait sur tous les visages des insulaires, qui s'étaient réunis en foule pour assister à la cérémonie. Toutefois aucun ne se départissait d'une attitude respectueuse, sur tout le parcours du cortége qui avançait lentement aux roulements d'un tambour voilé. La place choisie pour l'inhumation tenait à un cimetière japonais, où l'on apercevait un grand nombre de monuments funéraires et de statues. Un prêtre bouddhiste, vêtu d'une riche étoffe de soie brodée, était déjà rendu au lieu indiqué. Tandis que l'aumônier américain récitait l'office des morts, suivant le rite de l'Église épiscopale protestante, le bonze s'assit sur une natte, devant laquelle se trouvait un autel, avec une série de morceaux de papier, du riz, un gong, un vase contenant du saké et de l'encens. Une fois l'office achevé, on descendit le corps dans la fosse et on le recouvrit de terre, après quoi le cortége se retira. Alors, le prêtre bouddhiste commença la cérémonie particulière de sa religion, frappant sur son gong, récitant son rosaire à grains de verre et de bois, marmottant

ses prières et entretenant l'encens qu'il faisait brûler. Cette seconde cérémonie funèbre durait encore, lorsque les Américains quittèrent le cimetière. Une palissade de bambou fut placée autour de la tombe, et on éleva à côté une petite cabane, destinée à un gardien japonais, qui dut y demeurer un certain temps, conformément aux coutumes du pays.

Quelques jours après cet événement, plusieurs conférences eurent lieu dans le but d'arriver à la conclusion d'un traité; et, le 13 mars, le commodore envoya à terre les présents destinés à l'empereur et aux hauts commissaires. Parmi ces présents se trouvaient, notamment, un télégraphe électrique avec tous les appareils nécessaires pour le faire fonctionner, une locomotive avec tender, wagon et rails, un télescope, des horloges, ainsi qu'une collection de machines et instruments pour l'agriculture et pour l'industrie [1].

Le commodore demandait l'ouverture de cinq ports, dont un immédiatement et deux à une époque ultérieure dans la grande île de Nippon, un dans l'archipel Lou-tchouan, et un à Yéso. Après avoir longtemps cherché à éluder la proposition et tenté en vain de faire accepter Nagasaki pour le port à désigner dans l'île de Nippon, ils déclarèrent qu'ils consentaient à l'ouverture de Simoda, ville située à l'entrée de la baie

[1] Voy. sur ces présents le *China Mail* du 6 avril 1854.

de Yédo, mais que pour ce qui concernait Lou-tchou, c'était un pays très-éloigné, et qu'il n'était pas possible de donner une réponse précise; qu'enfin Mats-mayé, également dans un pays lointain, dépendait d'un prince qui gouvernait par droit héréditaire, et que l'empereur n'avait pas le pouvoir, sans le consulter, d'octroyer l'entrée dudit port.

Le commodore répliqua qu'il ne pouvait quitter le Japon sans avoir une réponse précise sur ces deux derniers points; et que si le prince dont il parlait était un souverain indépendant, il irait en personne à Mats-mayé pour entrer en négociation avec lui. Cette déclaration formelle engagea les Japonais à une nouvelle concession, et il fut décidé que le port de Hakodadé, situé dans la partie méridionale de l'île de Yéso, à peu de distance de la résidence princière, serait ouvert aux navires américains qui pourraient s'y approvisionner de vivres, d'eau et de bois.

A partir de ce moment, les dernières difficultés pour l'ouverture de plusieurs ports japonais ne tardèrent pas à s'aplanir ; et, le 31 mars 1854, le commodore Perry et les commissaires japonais procédèrent à la signature définitive d'un traité de paix et d'amitié entre les États-Unis d'Amérique et l'empire du Japon. En vertu de ce traité, le gouvernement de Yédo, renonçant à sa politique d'exclusion, et entrant

par cela même dans une voie nouvelle, s'engageait à ouvrir aux Américains le port de Simoda, dans la principauté d'Idzou, et le port de Hako-dadé, dans la principauté de Mats-mayé (île de Yéso), afin que les navires de l'Union pussent s'y approvisionner de ce dont ils pourraient avoir besoin. Il était en outre bien dûment stipulé que les navires américains seraient libres de s'adonner au commerce et d'échanger les marchandises de leur cargaison contre les produits indigènes qui se rencontraient dans les ports ouverts, à condition de se conformer aux règlements ultérieurement fixés par le gouvernement japonais. Les navires américains seraient autorisés à entrer dans d'autres ports que Simoda et Hako-dadé, dans les cas de détresse. Enfin tous les avantages que le gouvernement japonais pourrait accorder à l'avenir à d'autres puissances étrangères seraient de droit concédés aux Américains, sans qu'il fût besoin pour cela d'ouvrir de nouvelles négociations, ni de signer aucun nouveau traité.

Peu de temps après la conclusion de ce traité, le commodore se rendit de nouveau aux îles Lou-tchou, où il obtint du gouvernement de Chouï la signature d'une convention accordant aux Américains d'importantes concessions. En vertu de cette convention, les citoyens de l'Union acquirent le droit de commercer à Nafa et d'y approvisionner leurs navires. Les Loutchouans s'engagèrent en outre à traiter avec cordialité

les Américains naufragés, à leur donner tous les secours dont ils pourraient avoir besoin, à leur laisser la liberté de parcourir le pays sans être inquiétés en aucune façon et sans être soumis à aucune surveillance de la part de la police indigène. Enfin, il était convenu que les Américains ne seraient justiciables que des autorités américaines ; que le cimetière de leurs compatriotes à Tumaï serait respecté ; et que des pilotes seraient nommés par le gouvernement local pour attendre l'arrivée des navires des États-Unis, leur faciliter l'entrée du port et leur indiquer un bon ancrage.

Tel est, en peu de lignes, le résumé historique de cette mémorable expédition qui créa une ère nouvelle dans l'histoire du Japon et ouvrit définitivement cet empire à la civilisation et au commerce de l'Occident. Depuis cette époque, les principales puissances maritimes du globe ont demandé et obtenu successivement des traités de plus en plus larges ; et tout porte à espérer que, si les Européens évitent de renouveler les derniers scandales qu'ils ont causés à Yokou-fama par leur honteuse conduite, le Japon non-seulement s'ouvrira entièrement d'ici peu aux voyageurs et aux commerçants européens, mais encore s'assimilera suffisamment à l'Occident pour marcher avec nous dans les voies glorieuses du progrès et de l'avenir.

LES PARSIS

D'APRÈS UN PARSI DE BOMBAY.

Les Parsis comptent parmi les plus intelligentes et les plus honnêtes populations de l'Inde. Plusieurs d'entr'eux ont acquis, dans ces derniers temps surtout, une solide instruction, et se sont appliqués à l'histoire et au développement intellectuel de leur race. Quelques-uns mêmes ont approfondi suffisamment la langue anglaise pour pouvoir écrire en anglais. De ce nombre est M. Dosabhoy Framjee, auteur d'un curieux volume récemment publié à Londres sur *les Parsis* [1], leur histoire, leurs mœurs, leurs coutumes et leur religion.

Une ligne de démarcation nettement tracée sépare

[1] *The Parsees, their history, manners, customs and religion,* by Dosabhoy Framjee London, Smith, Elder and C°, 1858 ; in-8°.

les Parsis des autres populations de l'Hindoustan. Leur manière de vivre, les idées religieuses qu'ils cultivent, tout, jusqu'à la manière dont ils entendent le commerce, les sépare des Musulmans et des Hindous. Ils en ont donné la preuve en refusant de prendre part à la dernière insurrection de l'Inde, et en s'attachant alors plus intimement que jamais à la cause de la civilisation européenne et aux intérêts britanniques.

La nation peu nombreuse mais très-active des Parsis, répandue sur toute la péninsule cisgangétique et principalement à Bombay, se compose des descendants des anciens Persans qui émigrèrent dans l'Inde lors de la conquête de leur pays par les Arabes. On sait qu'une terrible journée, sous le règne du khalife Omar, décida du sort de l'empire persan, près de Nahavand, village situé à 50 milles environ de l'antique cité d'Ecbatane. L'armée persane, composée de 15,000 combattants, ayant été défaite, Yezdedjird abandonna son royaume et chercha le salut dans la fuite, mais il fut traîtreusement assassiné par un meunier à qui on avait confié le secret de son incognito. Avec cet événement se termina, en 651 de notre ère, la dynastie des rois sussaniens de Perse et la monarchie fondée par *Kaïkochrou*, que les Grecs nous ont fait connaître sous le nom de Cyrus le Grand.

La domination musulmane, ainsi établie en Perse, ne tarda pas à se signaler par des actes d'intolérance et de persécution. Le Koran, promené dans les campagnes, appelait les populations à choisir entre l'Islam ou la mort. En même temps les temples consacrés au culte du feu furent détruits ou transformés en mosquées. La population de la Perse, terrifiée par de tels actes de despotisme, embrassa en masse la foi de Mahomet, et laissa de la sorte disparaître presque tous les vestiges de la religion qu'avaient cultivée ses pères.

Cependant quelques Zoroastriens résolurent de rester fidèles à leur culte ; et, pour éviter de se soumettre aux exigeances des conquérants arabes, cherchèrent un refuge contre leurs oppresseurs dans les montagnes du Khorassan. Mais bientôt le prosélytisme musulman alla les poursuivre dans ce refuge, et il leur fallut conquérir encore une fois la liberté au prix de l'exil. Une migration considérable de Parsis vint alors s'établir dans la petite île d'Ormus, à l'entrée du golfe Persique. Poursuivi de nouveau dans cette autre retraite, ils résolurent d'abandonner à jamais la terre de leurs ancêtres, et s'embarquèrent pour l'Inde, dans l'espérance d'y trouver la paix et la libre pratique de leur culte.

Arrivés dans l'Inde, les Parsis surent mériter l'es-

time du radjah et obtenir le droit de pratiquer leur religion sans crainte d'être persécutés. Les plus instruits d'entre eux résumèrent alors dans les seize articles suivants les principaux dogmes de leur foi.

I. — Nous sommes adorateurs de Hormuzd (l'Être suprême), du soleil et des cinq éléments.

II. — Nous gardons le silence pendant le bain, la prière, les sacrifices du feu et les repas.

III. — Nous employons l'encens, les parfums et les fleurs dans nos cérémonies religieuses.

IV. — Nous sommes adorateurs de la vache.

V. — Nous portons le vêtement sacré, la *sadrâ* ou chemise, le *kosti* ou ceinture autour des reins, et le bonnet à deux plis.

VI. — Nous célébrons nos mariages par des chants et la musique des instruments.

VII. — Nous ornons et parfumons nos épouses.

VIII. — Il nous est enjoint d'être généreux dans nos charités, et particulièrement en creusant des citernes et des puits.

IX. — Il nous est enjoint d'étendre nos sympathies aussi bien aux hommes qu'aux femmes.

X. — Nous faisons nos ablutions avec de la *gaomoutra*, un des produits de la vache [1].

[1] Cette cérémonie tient à d'anciens préjugés dont se ressent encore plus d'un dévot. Les religieux les plus fervents,

XI. — Nous portons la ceinture sacrée en priant et en mangeant.

XII. — Nous entretenons le feu sacré avec de l'encens.

XIII. — Nous faisons nos dévotions cinq fois par jour.

XIV. — Nous gardons soigneusement la fidélité et la pureté conjugales.

XV. — Nous pratiquons des cérémonies religieuses chaque année en l'honneur de nos ancêtres.

XVI. — Nous imposons de grandes réserves à nos femmes après leur accouchement.

aussitôt leur réveil, prennent la queue d'une vache et se mettent en adoration devant la place où elle reposait, parce que, suivant eux, Lakchmi, déesse de la Prospérité, est toujours présente où se trouve cette queue. Après cette adoration, ils attendent que la vache ait besoin d'uriner pour tendre leurs mains et les remplir de liquide dont ils avalent une gorgée en se lavant pieusement le corps avec le reste. (De la Flotte, *Essai sur l'Inde*, p. 283-284; Cf. Jourdain, *Myth. ind.*, pp. 27-29). — On retrouve des traces de cette coutume jusqu'en Égypte, où les anciens avaient consacré la vache à Isis ou la Terre qu'on représentait avec les cornes de cet animal (Hérod. *Hist.*, t. II, 41; Jablonsk., *Panthéon*, t. II, pp. 18-19). — Les Indiens, de leur côté, prétendent que la déesse de la Terre, *Bhoumî-dêvî*, a été métamorphosée en vache (*Ezourvédam*, Observ. prélim., pp. 29-30). Aussi les *pandarons* ont-ils coutume de brûler de la bouse de vache dont ils se frottent pour se sanctifier et gagner l'estime des Indiens qui accueillent cette cendre avec des marques de respect.

Cette profession de foi des anciens Parsis n'est plus au niveau de l'état intellectuel des Parsis modernes. M. Dosabhoy Framdji, qui nous la fournit, s'empresse, en la publiant, de prévenir le lecteur contre toute méprise à cet égard. Il fait plus : il montre qu'il a déjà atteint à un haut degré intellectuel, que nous avons à peine franchi en Europe. Au lieu de repousser, avec l'idolâtrie de ses ancêtres, les nobles et saintes croyances de leur religion, il s'attache à établir qu'il existe, au-dessus des pratiques incomprises et dénaturées par la foule, une doctrine supérieure, à laquelle les hommes instruits cherchent à se rattacher.

Le nombre des sectateurs de Zoroastre, y compris les Parsis qui résident aujourd'hui en Perse, n'excède pas 150,000 âmes[1]. Ils habitent pour la plupart Bombay et quelques villes du Goudjerat. Les intérêts du commerce ont porté quelques-uns d'entre eux à s'établir, tant à Calcutta et dans d'autres localités de l'Inde anglaise, qu'en Chine et sur d'autres points de l'Asie.

De tous les peuples qui habitent aujourd'hui la péninsule cis-gangétique, les Parsis sont peut-être ceux qui ont le mieux pris goût à la civilisation européenne. Non-seulement ils se sont familiarisés avec la langue de leurs conquérants britanniques, mais encore

[1] Cf. Allen' s *Indian Mail*, vol. XIX, p. 333.

ils se sont initiés à l'histoire, à la politique, aux sciences et aux lettres de l'Occident. Ils comptent aujourd'hui plusieurs savants distingués qui, par des travaux solides et persévérants, s'efforcent de signaler aux yeux de l'Europe la supériorité et les progrès de leur race.

Persuadés que l'étude de leur religion, en relevant la gloire de leurs ancêtres, est de nature à faire rejaillir sur eux une part de cette même gloire, ils s'attachent à approfondir le sens de leurs dogmes, et à étudier les textes sacrés avec les puissantes ressources de la philologie moderne. Un ouvrage récemment publié à Bombay en langue gouzerati par un savant parsi nommé Sohrabdji Sohapurdji, montre jusqu'à quel point cette intelligente nation est jalouse de rivaliser avec nos orientalistes dans l'étude des écrits de Zoroastre et des sectateurs de sa doctrine [1]. Un autre Parsi, négociant à Bombay, qui résida l'année dernière plusieurs mois à Paris, M. K. R. Cama, avec lequel j'ai eu quelques relations, s'occupait avec ardeur de l'étude du Zend, et se proposait d'aborder la langue sanscrite aussitôt son retour dans l'Inde. Malgré la carrière commerciale qu'il avait embrassée, toutes les questions ayant trait aux Parsis et à la religion de leurs ancêtres

[1] Voy., sur cet ouvrage, l'intéressant mémoire de M. Behrnauer, dans la *Revue orientale et américaine*, t. V, p. 123.

le préoccupaient au plus haut point, et je n'oublierai jamais avec quelle expression d'intérêt il prit connaissance de quelques faits relatifs à d'anciennes migrations zoroastriennes dont les traces paraissent oubliées, et que m'avaient découverts de récentes études [1].

La religion actuelle des Parsis est une des plus anciennes et des plus célèbres. Son époque la plus florissante date de sa fondation, sous le règne de Darius Hystaspès, et atteint à la conquête de la Perse, trois cents ans plus tard, par Alexandre le Grand. Pendant les cinq siècles qui suivirent ce grand événement, le Zoroastrisme parut décliner, mais il fut relevé avec éclat par Ardéchir Babékan, en 226 de notre ère [2].

[1] J'avais eu d'abord l'intention de publier les faits que j'ai recueillis sur ce sujet, avec quelques autres renseignements, également intéressants, que m'avait communiqués S. E. Ferouk-Khan, aujourd'hui ministre du sceau à la cour de Perse. Mais après avoir réfléchi à l'importance que pouvaient avoir de tels faits, s'ils étaient développés comme j'ai la confiance qu'ils peuvent l'être, j'ai cru devoir différer ma publication jusqu'à ce que j'aie pu faire des recherches dans le pays même de ces études.

[2] Ardéchir (Artaxercès) Babékan, fondateur de la dynastie des Arsanides, trouva un puissant appui dans l'élément zoroastrien qui était resté très-considérable en Perse, malgré les persécutions des Arabes. L'influence de la religion parsie était encore tellement grande sur l'esprit de la population parse, que c'est surtout à elle que Babékan doit le triomphe de sa cause. Cf. Silvestre de Sacy, *Mémoires sur les antiquités de la Perse*, p. 168.

Sous le règne de ce prince, on s'efforça de ramener ce culte, déjà dénaturé, à sa pureté primitive, et on traduisit les livres sacrés en pehlewi, qui était alors la langue vulgaire de la Perse. Cette nouvelle période eut pour fin la conquête de l'empire par les Arabes, environ quatre siècles plus tard (en 641 de notre ère).

Les Parsis eux-mêmes, dit M. Dosabhoy Framdji, ne sont pas parfaitement d'accord sur la date exacte de la naissance de Zoroastre. Les auteurs européens de leur côté, sont incertains auquel des cinq philosophes qui portèrent à différentes époques le nom de Zoroastre ils doivent décerner l'honneur d'avoir été le législateur des anciens Perses. L'un de ces Zoroastre est donné comme Chaldéen ou Assyrien, un autre comme Bactrien, un troisième comme Pamphylien, un quatrième comme Arménien, et enfin un cinquième comme Persan. Suivant l'autorité d'un savant Parsi de Bombay, M. Nourozdji Furdondji, l'un des compagnons d'Alexandre Burnes, lors de sa seconde mission à Caboul, qui a consigné ses laborieuses recherches dans un ouvrage publié en 1851 sous le titre de *Tarikh-i-Zurtochti* ou « Discussion sur l'ère de Zoroastre », le législateur perse a vécu dans le courant du sixième siècle avant J.-C., c'est-à-dire sous le règne de Darius Hystaspès, ainsi que cela concorde avec le témoignage des auteurs grecs.

L'histoire légendaire rapporte que lorsque Zertocht, Zerdoucht, Zeratoucht, ou Zoroastre [1], suivant les différentes orthographes, naquit dans la ville de Raï, le gouverneur de la province, prévoyant sans doute la mission future de l'enfant, envoya des agents secrets pour le mettre à mort ; mais la divine providence s'opposa à ses odieux desseins. Une fois arrivé à l'âge de quarante ans, Zoroastre se présenta à la cour du roi Hystaspès, avec le feu sacré (*Ader-Bourzin-meher*) et un cyprès. Il éprouva d'abord de grandes difficultés à faire accepter sa doctrine ; mais, avec l'aide de quelques petits miracles, tout s'arrangea pour le mieux, et le roi lui-même ne tarda pas à se ranger au nombre de ses disciples et de ses plus fervents sectateurs.

Les livres émanés du prophète perse, communément appelés *Avesta*, forment vingt et un *nosk* (*naçka*) ou volumes [2]. Les Parsis ne possèdent que peu de ces

[1] *Djaradachti*, dans les Vêdas; le Ζοροάστρης des Grecs. L'étymologie de ce nom, *Zéréthostro* en zend, n'est pas connue. Anquetil-Duperron ne veut y voir qu'un nom propre, purement et simplement. *Mém. de l'Académ. des Inscript. et Belles-Lettres*, t. XXXI, pp. 387 et sq.

[2] Ces vingt et un *nosk* ou livres étaient primitivement divisés en trois séries, ce qui explique pourquoi le septième porte le titre de *paçtchina* « dernier ». La première de ces séries était spécialement lithurgique, la seconde probablement politique, et la troisième, autant qu'il est possible de le supposer jusqu'à présent, magique et apologiste. M. Oppert,

nosk, le plus grand nombre ayant été détruit, soit lors de l'invasion de la Perse par Alexandre, soit plus vraisemblablement lors de la conquête du pays par les Arabes. Les ouvrages de l'*Avesta* parvenus jusqu'à nous sont : le *Vendidad*, le *Yaçna* ou *Izechné* et le *Vispered*, qui composent le *Vendidad-Sadé*[1]. On rencontre également l'*Ogoum-dêcha*, le *Khordah-Avesta*, les *Yechts*, et des fragments du *Vistasp-Nosk*, de l'*Hadokht-Nosk* et du *Damdad-Nosk*.

Plusieurs orientalistes, notamment Richardson, Kennedy et Jones, ont cru pouvoir affirmer que les livres zends attribués à Zoroastre ont été fabriqués par les Parsis, à leur arrivée dans l'Inde, au septième siècle. D'autres ont pensé qu'ils avaient été écrits du

l'un des savants les plus versés dans la connaissance du zend, nous dit que suivant les Parsis, l'*Avesta* « la doctrine » doit être composée de vingt-quatre livres ; mais qu'elle ne sera complète qu'à la fin du monde, époque où Sosioch, le dernier fils de Zoroastre, viendra sur la terre apporter les trois derniers naçka.

[1] Le *Vendidad-sadé* est, avec le *Yaçna*, grâce aux beaux travaux d'Anquetil-Duperron et d' Eugène Burnouf, la portion de l'Avesta qui nous est la mieux connue. On désigne communément sous le nom de *Zend*, la langue dans laquelle est écrit le *Vendidad*, bien que le nom de langue bactrienne serait peut être plus précis. Le *Yaçna* paraît composé de fragments de diverses époques, les uns très-vraisemblablement contemporains de Zoroastre, les autres des siècles postérieurs jusqu'à la fin de la dynastie des Sassanides. Cf. Martin Haug, *Die Gâthâs Zarathustra's*, 1, p. XIII, XIV, et pass.

temps d'Ardéchir Babékan, restaurateur du culte du feu, au troisième siècle de notre ère. Ces opinions n'ont pas prévalu ; et le professeur Rask, qui s'est occupé spécialement de l'étude des textes zoroastriens, a établi que le zend était une langue vivante, parlée dans la Médie et écrite dans le Vendidad que nous possédons telle qu'elle existait à une époque antérieure à Alexandre le Grand[1]. La thèse de l'antiquité de la langue et des textes zends a été également soutenue et établie par les travaux de MM. Bird, Heeren, Rhode, Grotefend, Foucher, Troyer, Fraser, sir John Malcolm, etc.

M. Dosabhoy-Framdji s'attache à relever l'erreur de ceux qui croient que ses coreligionnaires adorent le feu, le soleil, l'eau et l'air. Les Parsis, dit-il, repoussent eux-mêmes cette calomnie avec indignation. Dieu, étant l'emblème de la gloire, de la splendeur et de la lumière, le Parsi est convié à se tourner devant le feu pour prier, ou à lever ses regards vers le soleil, qui sont considérés l'un et l'autre comme les emblèmes les plus propres à servir d'image au Tout-Puissant. D'ailleurs les historiens orientaux sont unanimes pour dire que les Perses, dès les temps

[1] Voy., pour quelques réserves, Martin Haug, *Die Gâthâs Zarathustra's*, loc. cit. et pass.; et le mémoire du même auteur intitulé : *Ueber die Pehlewisprache und den Bundehesch*, d. 30.

les plus reculés, méprisèrent l'idolâtrie et adorèrent un Dieu unique, créateur du monde, sous le symbole du feu [1]. Les premiers Parsis qui vinrent s'établir dans l'Inde, il est vrai, se virent dans la nécessité, pour obtenir la protection des princes hindous, de se conformer à quelques-uns de leurs usages religieux ; mais, bien que ces usages soient aujourd'hui enracinés chez le peuple, ils sont dédaignés par les Parsis instruits qui cherchent à recouvrer la pureté primitive de leur culte.

Il résulte, je crois, d'une manière incontestable, de la lecture du livre de M. Dosabhoy-Framdji, que la nation parsie, malgré l'ignorance des classes infimes, renferme en son sein des germes féconds de progrès et d'avenir, et que, pour peu que l'Europe lui tende une main amie et secourable, elle ne tardera pas à rompre les chaînes de la servitude et de la somnolence asiatiques, pour entrer dans le grand concert des nations occidentales et pour conquérir avec elles la palme de la civilisation.

[1] Il paraît cependant démontré qu'à plusieurs époques les Perses oublièrent l'idée fondamentale de leur culte, et y introduisirent des dogmes étrangers. On sait d'ailleurs combien ce peuple, dès l'antiquité, adoptait facilement les coutumes des nations avec lesquelles il était en contact. Hérodote nous montre en effet que les Perses ont reçu du dehors le costume, les armes et jusqu'aux raffinements sensuels qui leur étaient inconnus. *Hist.*, I, 135.

LE ROYAUME DU MILIEU

Le Royaume du Milieu (en chinois : *tchoung-koueh*), titre que M. Wells-Williams a donné à son curieux tableau général de la Chine [1], est, comme on sait, l'expression la plus communément usitée pour désigner l'empire chinois. De même que le centre politique du monde social, industriel et religieux était placé par les Romains à Rome, par les Grecs à Athènes, à l'époque où ces deux grandes nations semblaient devoir bientôt dominer l'univers ; de même la Chine, pour avoir répandu jadis, avec sa civilisation, ses sciences

[1] *The Middle Kingdom.* A survey of the geography, government, education, social life, arts, religion, etc., of the Chinese empire and its inhabitants; with a new map of the empire and illustrations principally engraved by J. W. Orr.; by S. Wells-Williams. New-York, J. Wiley, 1853 ; 2 vol. in-8, cart., pl.

morales et philosophiques, exactes et naturelles sur les peuples qui l'entourent, s'est considérée comme le centre immuable des terres civilisées. Les quatre coins du monde (*sse-fang*) forment ses confins, les quatre mers (*sse-haï*) l'entourent de chaque côté.

On n'est pas encore fixé sur l'origine du nom de *Chine*, par lequel les Européens ont coutume de désigner tantôt l'empire chinois tout entier, tantôt la partie de cet empire située en deçà de la Grande-Muraille. On croit assez communément mais à tort que le mot Chine[1] vient d'une célèbre dynastie de souverains de cet empire qui portait le nom de *Tsin*, et dont le chef régnait au troisième siècle avant notre ère. Mais, comme on le sait, les indigènes n'appellent point point ce pays d'un nom semblable au mot *Chine*. Les expressions *Tien-hia* « le dessous du ciel », *tchoung-koueh* « le royaume du milieu », *tchoung-hoa-koueh* « le royaume fleuri du milieu », *Han-koueh* « le royaume des Han », *Tang-koueh* « le royaume des Tang[2] », et autres du même genre, sont les dénominations habituelles dont se servent les Chinois, pour

[1] Les Malays, les Hindous, les Persans, les Arabes et autres nations de l'Asie ont connu ce pays ou les peuples qui l'habitaient, sous des noms tels que *Djin, Tchin, Sin, Sinæ, Tzinista,* etc.

[2] La dynastie des Han commença l'an 206 de notre ère; celle des Thang dura de l'an 618 à 907 de J.-C.

désigner leur terre natale. La dynastie des Thsin, actuellement régnante, appelle l'empire *Ta-thsin-koueh* « le royaume très-pur », ou mieux « le royaume de la dynastie Ta-thsin, la très-pure ».

Les souverains mandchoux ont étendu le territoire de l'empire au-delà des bornes qui le resserraient sous les princes précédents. Les dimensions comprises entre les nouvelles limites ont été établies par M. Culloch, d'après l'examen d'un grand nombre de cartes. L'aire de cette vaste région, d'après cette autorité, est de 5,300,000 milles carrés.

Les Chinois divisent eux-mêmes leur empire en trois parties géographiques principales : 1° les dix-huit provinces qui forment ce que l'on appelle strictement la Chine proprement dite (c'est généralement le territoire conquis par les Mandchoux, en 1664) ; 2° la Mandchourie ; 3° les possessions coloniales, comprenant la Mongolie, l'Ili (y inclus la Dzoungarie et le Turkestan oriental), le Koko-nôr et le Thibet.

Les rivières de la Chine, dit M. Wells-Williams, en sont la gloire ; et aucun pays ne peut se comparer avec elle pour les commodités de la navigation intérieure. Aussi ses peuples considèrent-ils la partie de la géographie relative aux rivières comme la plus intéressante, et lui accordent-ils une attention toute particulière. Quatre grands fleuves parcourent l'empire de

leurs ondes impétueuses : Le *Hoang-ho* « fleuve jaune », ainsi nommé à cause de l'argile qui colore ses eaux, prend sa source dans le *Sing-souh-hai* (autrement appelé *Hotoun-nôr* « la mer des constellations »). Les Chinois y naviguent peu, à cause de la rapidité et de la violence de son cours, et les villes construites sur ses bords sont sans cesse menacées de submersion. Le lit de ce fleuve, surtout dans sa partie inférieure, a été considérablement modifié. Son embouchure, située jadis au fond du golfe du Péh-Tchi-li, se trouve aujourd'hui sous le 34e parallèle, à cent vingt-cinq lieues de distance directe du premier point[1].

Le *Yang-tsze-kiang* « fils de l'Océan » est également appelé *Ta-kiang* « le grand fleuve », ou même *Kiang* « le fleuve (par excellence) ». On ne connaît pas bien l'endroit où il prend sa source. Le cours de ce fleuve majestueux, comparé à celui du fleuve Jaune, est des plus paisibles; sa profondeur est telle, que les plus grands vaisseaux peuvent y naviguer jusqu'à la hauteur de Nan-king, et même au delà. Aucune rivière du monde ne présente un système aussi parfait de cours d'eaux tributaires, et ne fournit autant de ressources pour le commerce fluvial.

[1] Voy., sur ce sujet, le mémoire du regrettable Édouard Biot, dans le *Journ. asiat.*, 4e série, t. I, p. 452 et sq.

Les deux autres grands fleuves de la Chine sont le *Heh-loung-kiang* ou Amoûr, et le *Tarim* ou Yarkana. De ces magnifiques cours d'eau, le fleuve Jaune est le plus célèbre, quoique le Yang-tsze-kiang soit le plus large et le plus utile.

Les dix-huit provinces de la Chine, auxquelles il faut rattacher l'île d'Haï-nan, la partie ouest de Formose, et l'archipel Tchou-san, sont administrées par un gouverneur général ou par des sous-gouverneurs, et divisées en *fou*, en *ting*, en *tchœou*, et en *hièn*. Le *fou*, la première des subdivisions de la province, répond au département et est administré par un mandarin civil, relevant immédiatement du gouvernement provincial. Le *ting* est une portion de la province, plus petite qu'un *fou*, et administrée de la même manière ; quelquefois aussi, le *ting* fait partie inhérente du *fou*. Dans le premier cas on le nomme *tchih-ti*, c'est-à-dire sous « l'ordre immédiat » du gouvernement provincial ; dans le second cas, on le nomme seulement *ting*. Le *tchœou* est une portion territoriale analogue au *ting*, et comme celui-ci tantôt indépendant de tout autre subdivision de la province, tantôt au contraire formant une subdivision du *fou*. Le *hièn*, ou district proprement dit, est une petite subdivision du département, relevant soit d'un *fou*, soit d'un *tchœou* ou d'un *ting* indépendant.

La principale province de l'empire est celle du *Tchih-li*, que l'on écrit souvent sur nos cartes *Peh-tchih-li* (le *Tchih-li* du Nord) pour la distinguer du Kiang-nan, où se trouvait jadis le siége du gouvernement. Le nom de *Tchih-li* indique de la sorte la partie de l'empire où l'empereur tient sa cour, et de laquelle émanent les ordres suprêmes ; de même, les mots *King* ou *King-sse* « la capitale » désignent, non point une ville en particulier, mais toute localité où il plait au Fils du Ciel de venir se fixer avec les grands de son entourage.

La résidence actuelle des empereurs de Chine, *Peh-king* [1] « la capitale du Nord » est située au milieu d'une plaine sablonneuse, à douze milles environ au sud-ouest du Peï-ho, et à environ cent milles ouest-nord-ouest de son embouchure, par 39° 54′ 13″ lat. nord, et par 116° 27′ E., à peu près sur le parallèle de Naples. Pé-king est considérée par les Chinois comme une de leurs plus anciennes cités, bien que cette ville ne devint la capitale de l'empire que lors

[1] M. Wells-Williams transcrit *pé-ï-tching* la prononciation du mot Pé-king par les habitants mêmes de cette capitale. Je crois qu'on arriverait plus près de l'exacte prononciation de ce nom en la notant *pè-ï-kching* et en prévenant qu'il faut donner au *ch* un son moyen entre le chuintement et l'intonation consonnaire de l'*y* (*pè-ï-k-ying*).

de la conquête mongole, sous Koubilaï, vers 1282. Les souverains indigènes de la dynastie des Ming, qui succédèrent aux Mongols, transportèrent leur cour à Nan-king, jusqu'à ce que Young-lo, le troisième d'entre eux, eût rétabli, en 1411, le gouvernement impérial à Pé-king où il est demeuré depuis lors.

En lisant le tableau des mœurs chinoises que nous trace M. Wells-Williams, on est frappé de la sobriété de ce grand peuple qui, malgré la richesse des terres qu'il cultive et la variété infinie de leurs produits, ne s'est point laissé subjuguer (je ne parle pas bien entendu des localités fréquentées par les étrangers civilisés et civilisateurs) par cet excès de luxe et de confortable si fréquent parmi les nations de l'Asie occidentale et de l'Europe. « L'art de la cuisine, dit le savant sinologue américain, n'a pas atteint un haut degré de perfection chez les Chinois. Il ne consiste guère qu'en purées de diverses sortes, dans lesquelles l'ail et la graisse l'emportent de beaucoup sur le poivre et le sel. Les viandes et les légumes sont bouillis et frits ; les mets rôtis sont assez rares. Souvent on cuit ensemble deux ou trois sortes de légumes; les soupes de viande se voient rarement, et l'immense variété de puddings, gâteaux, pâtés, flans, crêmes et autres friandises des pays occiden-

taux est presque absolument inconnue en Chine.»

La stratégie est une science dont la théorie a beaucoup préoccupé les Chinois[1]. Ils ont fait de gros livres sur l'art militaire; mais, à en juger par les combats qu'ils ont engagés avec les Européens, s'ils savent vaincre sur le papier, ils ne sont guère de force à soutenir un choc sérieux sur le champ de bataille. Le soldat chinois est peut-être dégénéré de ce qu'il était autrefois; toujours est-il qu'aujourd'hui il est incapable de tenir tête au dernier soldat européen, et qu'il ne présente à son maître aucune garantie contre les envahissements des puissances occidentales.

Le commerce de la Chine commence à préoccuper les Français eux-mêmes. Bien que le nombre de nos vaisseaux marchands soit encore peu considérable dans les mers de l'Extrême-Orient, surtout si on le compare au nombre des bâtiments anglais et américains, il est incontestable que nous sommes entrés dans une voie de progrès. Nous n'avons pas, il est vrai, de l'opium à importer en Chine, et les produits de nos manufactures ont souvent de la difficulté à rivaliser avec les produits anglais. Mais les nouveaux intérêts de notre

[1] On pourra consulter avec intérêt un curieux exposé de l'organisation stratégique des Chinois, publié tout récemment par M. Jules Picard, sous le titre de : *Etat général des forces militaires et maritimes de la Chine.* Paris, 1860 ; in-8°.

politique nous obligeant à prendre une part active aux affaires d'Orient, nous ne pouvons tarder à fonder d'importants établissements en Asie. Une fois ces établissements formés, nous trouverons, dans les produits de nos cultures coloniales, de quoi alimenter notre commerce d'outre-mer et nous pourrons entrer vigoureusement en concurrence avec l'Angleterre et l'Union américaine, jusqu'à présent les deux seules nations qui profitent réellement du commerce avec la Chine.

LE FLEUVE AMOUR

D'APRÈS LES DOCUMENTS RUSSES.

L'annexion récente du territoire de l'Amoûr aux provinces russes de la Sibérie, réalisée avec une aisance et une promptitude presque incroyables, a attiré de ce côté de l'Orient la sollicitude toute particulière de la cour de Saint-Pétersbourg. Les immenses avantages politiques et commerciaux que présente ce nouveau territoire, les points stratégiques inappréciables qu'il offre à l'armée et à la marine moscovites, et avant tout, la prépondérance qu'il assure aux Tzars sur les destinées de la Chine, ont fait de cette conquête une des plus riches acquisitions que les grandes puissances européennes aient jamais pu accomplir en Asie. Aussi la Russie s'est-elle hâtée de coloniser cette vaste contrée, et les sociétés savantes de l'empire en ont-elles entrepris, chacune suivant sa spécialité, la plus minutieuse exploration. Ce vaste travail n'est pas en-

core achevé, mais déjà de nombreux documents ont été recueillis sur la région de l'Amoûr et sur ses habitants, et d'importantes publications russes ont fait connaître les résultats que la politique soupçonneuse du gouvernement de Pétersbourg n'avait pas intérêt à cacher au reste du monde.

Les obstacles éternels qui empêchent la plupart des ouvrages publiés en Russie de franchir les frontières, ont maintenu dans l'obscurité les investigations des savants et des voyageurs sur le territoire de l'Amoûr. Aussi est-ce avec une vive satisfaction que nous avons vu paraître l'intéressante étude de M. de Sabir [1] sur cette curieuse contrée, étude dans laquelle

[1] *Le fleuve Amoûr. Histoire, géographie, ethnographie*, par C. de Sabir. Paris, 1861; in 4°, pl. — La difficulté que l'on éprouve à se procurer des renseignements sur la bibliographie russe m'engage à citer ici les titres des principaux ouvrages auxquels M. de Sabir a emprunté les faits contenus dans sa relation : P. Hyacinthe, *Statistitkeskoié opisanié Kitoïa* (Description statistique de la Chine); Sverbéef, *Opisanié plavania po Amourou* (Expédition dirigée par le gouverneur général de la Sibérie orientale sur le fleuve Amoûr), dans les *Mém. de la Sect. sibér. de la Soc. de géogr. de Russie*, t. III, 1857; Wénioukof, *Obosrénié réki Oussouri* (Aperçu du fleuve Oussouri), inséré dans le *Wéstnik*, année 1859; Maack, *Voyage sur l'Amoûr*, Saint-Pétersbourg, 1859; Hertsfeld, *Les riverains de l'Amoûr*, (dans le *Bull. de la Soc. de géogr.*, 1857); Permikine, *Voyage sur l'Amoûr*; Boshniak, *Expéditions dans la contrée de l'Amoûr*; *Morskoï Sbornik* (Recueil maritime).

se trouvent exposées les plus importantes découvertes qui ont été effectuées dans ces derniers temps.

L'Amoûr est un des plus grands fleuves de l'Asie orientale. Les Chinois le nomment *Heh-loung-Kiang*, « le fleuve du dragon noir » ; les Mandchoux *Sakhalien-Oula*, et les Mongols *Kara-mourèn*, noms qui signifient tous également « le fleuve noir ». Les indigènes l'appellent *Chilkar* depuis sa source jusqu'aux monts Khingan, et *Mankou* ou *Mamou* (le *Mamour* des voyageurs russes du dix-septième siècle) depuis ces montagnes jusqu'à la mer d'Okhotsk. Le bassin de ce beau fleuve, dont la superficie est évaluée à 38 000 milles, ne le cède en Asie, au point de vue de la longueur, qu'au cours gigantesque du Yénisseï (47 000 m. c.).

On rencontre sur les rives de l'Amoûr une dizaine de peuplades appartenant toutes évidemment au type mongol, mais se distinguant, les unes des autres, par des traits assez nettement caractérisés. Parmi les populations du bassin central du fleuve, les *Orotchones* ont la physionomie des Tongouses, mais sont d'une plus frêle constitution que ces derniers; ils ont les pommettes saillantes, le teint basané, les yeux noirs et petits, le nez épaté, les sourcils rares : leurs cheveux sont noirs, la barbe leur manque. Ils parlent la langue des Tongouses de la Léna, enrichie de mots mandchoux et russes. Habitants du bassin supérieur

de l'Amoûr, les *Manègres* se rattachent sous plusieurs rapports aux Mandchoux et aux Mongols, à la langue desquels ils ont emprunté toute une série de mots. Ils pratiquent le chamanisme et ont des prêtresses, comme les Yakoutes. La peuplade des *Daouriens* se distingue des précédentes en ce qu'elle parle en dialecte tongouse plus doux, et surtout parce qu'elle a subi une influence chinoise dont on retrouve des traces tant dans ses mœurs que dans ses pratiques religieuses mêlées de chamanisme, de lamaïsme et de confucéïsme. Les *Birar* semblent se rapprocher des Manègres, tant au point de vue linguistique qu'ethnographique. La grande peuplade tongouse des *Gholdes* habite au delà des monts Khin-gan. Elle se tatoue le visage en y marquant quelques traits bleuâtres, ordinairement en forme de croix. Dans le bassin méridional du fleuve, on rencontre les *Mangounes* ou *Oltcha*, qui vivent de chasse et de pêche. Leur caractère anthropologique est celui des autres tribus tongouses de l'Amoûr : nez épaté et pommettes saillantes. Comme les Gholdes, ils nourrissent près de leurs habitations des bêtes sauvages qui jouent un rôle dans le culte chamanique : les ours surtout occupent une place distinguée dans leurs cérémonies. Enfin, les *Ghiliakes*, qui paraissent n'avoir pas subi l'influence mandchoue et conservent des mœurs pri-

mitives, habitent la plupart du temps sur l'eau, s'adonnant à la pêche. Dans leur religion, l'ours semble personnifier le bon génie de la nation, et le loup le mauvais génie.

En résumé, le nouvel ouvrage de M. de Sabir, renferme une foule de renseignements curieux sur des régions et sur des peuples à peine connus, et qu'il est nécessaire d'étudier pour obtenir la solution de plusieurs intéressants problèmes du domaine de l'histoire et de l'ethnographie asiatiques.

FIN

INDEX ANALYTIQUE

A

Abeviravou, prince japonais, ses conquêtes à Yéso, page 309.

Accouchement. — des femmes parsies, 371.

Acupuncture, usitée par les médecins japonais, 31.

Adultère. Chez les Aïno, 70, 97. ‖ Voy. Amant, Femme, Polyandrie, Débauche.

Agalloche ou bois d'Aloës, renferme une résine qui produit la cécité, 155.

Agriculture. Immense développement de l'— au Japon, 38, 52.

Aïno, insulaires de Yéso et des Kouriles. Aspect des —, 62, 92 ‖ Femmes —, 63, 96. ‖ Sorte de tatouage des —, 63. ‖ Costume des —, 94. ‖ Caractère des —, 64. ‖ Origine, légende, 73. ‖ Histoire, 74. ‖ Chasse et pêche, 89. ‖ Armes, 66, 95. ‖ Barques des —, 98. ‖ Religion des —, 72, 96.

Aloës (Bois d'). Voy. Agalloche.

Amakousa Collége des Jésuites à —, au Japon, et imprimerie européenne, 31.

Ama-terasou oho-kami, dieu du soleil, chez les Japonais, 322.

Amants. Les femmes mariées chez les Khonds auraient le droit de prendre autant d'— qu'il leur plaît et les hommes mariés n'auraient pas le droit de repousser leurs avances, 250. ‖ Voy. Femmes.

Amarapoura, ville barmane, 202.

Ame. Immortalité de l'— chez les sintoïstes et chez les bouddhistes japonais, 321.

Américains. Les — au Japon, 33, 325.

Ameublement. Voy. Mobilier.

Amour, fleuve de Mandchourie, 384. ‖ Documents russes sur le fleuve —, 389. ‖ Ses différents noms, 390. ‖ Populations riveraines de l'—, 391.

Anatomie. De la structure de l'œil chez les Japonais, 326. ‖ Voy. Anthropologie, Médecine.

Ancêtres. Cérémonies en l'honneur des — chez les Parsis, 371.

Angelis (le Père Girolamo d'), Relation du royaume d'Iezo, 91.

Animaux. Les *Yéta* qui écorchent les — sont considérés comme impurs au Japon, 307. ‖ — Vénérés comme *Syou-go-zin*, au Japon, 321. ‖ — de Yéso, 88. ‖ — de la Corée, 120 ‖ — du Kamboje, 148. ‖ — de Siam, 191 ‖ — de Barmanie, 220. ‖ — du Tibet, 236. ‖ — du Japon, 381. ‖ — Commisération des Siamois pour les —, 167; — morts, fort recherchés pour la nourriture barmane, 215. ‖ Voy. Oiseaux, Poissons, Reptiles, Insectes; Chasse, Pêche; Eléphant, Vache, Loup, Ours, Tigre, Baleine.

ANNAM. Situation, 123. ‖ Climat, observations, 124. ‖ Race, 125. ‖ Population, 126. ‖ Caractère des indigènes, 128. ‖ Constitution politique, 129. ‖ Brigandage et concussion, 131. ‖ Productions, 134. ‖ Industrie et commerce, 136.
Anthropologie. — japonaise, 325. ‖ Voy. Autochthones, Anatomie, Ethnographie, *Yéta*.
Appartements. — Salle d'audience au Japon, 309
Arabes. Emigration des Parsis lors de la conquête de la Perse par les —, 368.
Ardéchir Babékan, relève le culte de Zoroastre, 374.
Arec. Préparation du bétel, 155.
Armée. — coréenne, 114. ‖ — annamique, 132. ‖ — siamoise, régiments de femmes, 163. ‖ — barmane, 209. ‖ — du Ladâk, 261. ‖ — boukhâre, 269. ‖ Voy. Armes, Stratégie.
Armes. — blanches des Japonais, 57. ‖ —des Yézo, 66, 95. ‖ —des Coréens, 115. ‖ — des soldats du Ladâk, 262. Voy Armée.
Asie centrale. Centre littéraire de l'—, 267. Commerce de l'—, 270, 280. Caravanes de l'—, 271. ‖ Voy. Boukhâra, Parsis, Perse, Tibet.
Atsouma-Yébisou, tribus indépendantes du Japon, 75.
Atsouni, plante textile des Yéso, 87.
Autochtones (Races), incivilisables à l'origine de toutes les civilisations 74, *n*.
Ava, ville barmane, 203.
Avesta, recueil de livres Zoroastriens, 376.

B

Babékan. Voy. *Ardéchir Babékan*.
Bain. Les Parsis gardent le silence pendant le —, 370.
Baleiniers japonais, 306.
Barques. Voy. Navires.
Bayadères. Leurs danses obscènes, 251.
Bangki-Kahlon, premier ministre au Ladâk, 261.
Bambou des îles Lou-tchou et du Japon, 54.
Bamo, ville barmane, 204.
Bangkok, capitale du Siam. 187.
BARMANIE. Situation, 199. ‖ Division et population, 201. ‖ Amarapoura, 202. ‖ Ava, 203. ‖ Sagaing, Bamo, 204. ‖ Gouvernement, 205. ‖ Tribunaux, 209. ‖ Revenus, 209. ‖ Armée, 209. ‖ Type des indigènes, tatouage, 212. ‖ Costume, mobilier, nourriture, 213. ‖ Femmes, 215. ‖ Education, 216. ‖ Religion, 217. ‖ Commerce, 219. ‖ Productions, 220. ‖ Eléphants, 221. ‖ Métaux et minéraux, 227.
Bhikchou, religieux mendiant dans l'Inde, 241.
Bhoumê-dêvî, déesse de la terre, métamorphosée en vache, 371, n.
Bibliographie. *Pong-savadan-muang-nua*, Annales de Siam, 170. ‖ *Daï-feï-ki*, célèbre ouvrage historique japonais, 291. ‖ *Dammasat*, code de lois barmanes, 209. ‖ *Wa-kan-San-saï-dzou-yé*, Encyclopédie japonaise et chinoise, 293. ‖ *Oukiyo-sin-kata-rok-maï-byo-bou*, roman japonais, 289. ‖ *Feïké-monogatari*, Histoire de la maison de Feïké, 291. ‖ *San-kaï-meï-san-dzou-yé*, Description des produits de la terre et de la mer, 294. ‖ *Kandjour* et *Dandjour*, recueils bouddhiques, 241. ‖ *Satra trayboum*, *Satra Papithom*, lois sacrées de Kamboje, 147. ‖ *Tao-teh-king*, *Yin-tchi-wen*, livres de la doctrine du *Tao*, 119. ‖ — russe de la région de l'Amour, 390. ‖ Voy. Avesta, Manuscrits Parsis.
Bibliothèque. Très riche—de Yédo, 36.
Birar, peuplade de la région de l'Amour, 392.
Bombay. Les Parsis à —, 368.

Bod-pa. Nom des habitants du Ladâk, 254.
Bonin-sima. L'expédition américaine aux îles —, 346.
Botanique. — primitive des Japonais, 33. ‖ Voy. Pen-tsao, Végétaux.
Boti, peuple du Tibet, 257. ‖ Les — pratiquent la polyandrie, suivant le major M. Cunningham, 257.
Bonzes, chargés d'enlever la virginité aux filles kambojiennes, 144. ‖ — très-nombreux au Kamboje, 147. ‖ Comment les — instruisent la jeunesse en Barmanie, 217. ‖ Les — pullulent au Tibet, 239.
Bouddha. Premier temple de — au Japon, 5. | Somana-Khôdom, dernière incarnation de — chez les Siamois, 171. ‖ Reliques de —, 173, 177. ‖ Statue de — en émeraude, 188. ‖ Voy. Bouddhisme, Somana-Khôdom, Gôdama.
Bouddhisme. Introduction du — au Japon, 5, 19. ‖ — japonais, | obstacles qu'éprouve sa propagation au Japon, 6. ‖ — en Corée, 118. ‖ — au Kamboje, 146. ‖ — en Barmanie, 217. ‖ — au Tibet, 238. ‖ — est la plus nombreuse religion du monde, 239. ‖ Esprit du —, 242. ‖ Sa grande époque, 318. ‖ Ses deux aspects au Japon, 323. ‖ La décadence du — au Japon prépare au culte européen de la Vierge et des saints, 20. ‖ Voy. Bouddha.
BOUKHARA (Khanat de), nom et situation, 263. ‖ Climat, population, 265. ‖ Traite des blancs, 266. ‖ Centre littéraire de l'Asie centrale, 267. ‖ Gouvernement sous la suzeraineté de la Porte ottomane, 267. ‖ Le khan a droit de vie sur ses sujets, 268. ‖ Revenus, armée, 269. ‖ Commerce, 270. ‖ Faiblesse politique, 272.
Bouse de vache, les Pandarons en brûlent pour se sanctifier, 371, n.
Bout-tô, culte bouddhique au —
Brahmanisme. La trinité du — 172. ‖ Voy. Religion.

C

Calendrier, — japonais, son inventeur, 2.
Caravanes de l'Asie centrale, 271.
Cartes géographiques. — des japonais, 37.
Castes. — en Corée, 117. ‖ — des *Yéta*, au Japon, 307.
Cécité, produite par le bois d'aloës, 155.
Ceinture sacrée des Parsis, 371.
Célibat. Imposé aux lamas, 242.
Censeurs. La fonction de — chez les Japonais, 27.
Cercueils. Voy. Funérailles.
Céréales au Japon, 52.
Chantaboun, port de Siam, 190.
Charbon de terre, commun au Japon, 56.
Charité. Devoirs de la — suivant les Parsis, 370.
Chasse des Yézo, 71. ‖ — aux éléphants, chez les Barmanes, 221.
Cheveux — du mikado, coupés pendant son sommeil, 22.
Chemins de fer en Perse, 279.
Chikar. Voy. Amoûr.
CHINE. Origine du mot —, 381. Ses différents noms, 381. ‖ Divisions de l'empire de —, 382. ‖ Rivières de —, 382. | Subdivision des provinces, 364. ‖ Raffinements de luxure et de débauche, 251. ‖ — trop vantée, 252.
Chouï, capitale des îles Lou-tchou, 342. ‖ Extrême propreté de ses rues, 345.
Christianisme au Japon, 00, 319.
Chromo-typographie. Voy. Imprimerie.
Civilisation. Pâleur de la — de l'Orient, 251. ‖ Quelle — résume le mieux l'avoir collectif de l'humanité, 252.
Clepsydres, servaient anciennement d'horloges au Japon.
Climat. — de l'Annam. Observations, 124 ‖ — de Yédo, 86. ‖ — de Boukhâra, 265.

Codes.— japonais. Les premiers législateurs, 2. ‖ Sévérité ancienne des—japonais, 13. ‖ —de lois barmanes, 209. ‖ Voy. ‖ Législation.
Colonie. Avantages de l'île Peel, pour la formation d'une —, 348.
Commerce. —des Japonais, 50, 57. ‖ — des Yéso, 70. ‖ — de la Corée, 119. ‖ — à Boukhâra, 270 ‖ — en Perse, 281.
Confucius. Sa doctrine fourmille de lieux communs, 252.
Consanguinité. — recherchée dans les unions des princes barmans, siamois, etc., 207.
Cornaux du Japon, 57.
Cordelettes nouées, usitées comme moyen mnémonique au Japon.
CORÉE. Situation, 107. ‖ Noms et divisions géographiques, 108. ‖ Histoire, 110. ‖ Gouvernement et armée, 114. ‖ Type des indigènes, 116. ‖ Divisions en castes, 117. ‖ Religion, 118. ‖ Commerce et industrie, 119. ‖ Productions, 121.
Cornes de rhinocéros. Leurs vertus merveilleuses, 149.
Corps humain. Idée des Sintoïstes sur le —, 324.
Costumes —des Aïno, 65. ‖ — du khan de Boukhâra, 268.
Couvents. Innombrables —du Tibet, 240. ‖ — de femmes au Tibet, 243. ‖ Avantages et inconvénients des —, 243.
Crémation. — au Ladâk, 259.
Crimes. Statistique des —au Japon, 13. ‖ — *Si-souda-chan*, reine incestueuse à Siam, 182.
Cuisine. — japonaise, 345. ‖ —chinoise. 386.
Cunningham (Le major M.). Sa relation du Ladâk, 353.

D

Daï-feïno-soumi, espèce d'encre japonaise, 44.
Daï-feï-ki, célèbre ouvrage historique japonais, 291.
Dalaï-lama, Souverain-Pontife du Tibet, 244. ‖ Le — représente le Bouddha comme le Pape représente Jésus-Christ, 245.
Daï-myô, seigneurs féodaux japonais relevant directement du Mikado, 28.
Dharma sastra. Voy. *Dammasat*.
Danses. — des Aïno, 71. ‖ —obscènes des bayadères dans l'Inde, 251.
Dammasat, code de lois barmanes. 209.
Daouriens. Peuplade tongouse de la région de l'Amoûr, 392.
Débauche au Pégou et en Barmanie. 216. ‖ — au Tibet, 248. ‖ — des bayadères de l'Inde, de l'Orient musulman et de la Chine, 251.
Dé-sima, îlot artificiel au Japon, 7, 300.
Dieu.—suivant les Zoroastriens, 378. ‖ Voy. Bouddhisme. Hormudz. Philosophie, *Ten-syo-daï-zin*.
Dissections. Premières — opérées au Japon, 35. Voy. Médecine.
Distances. De San-Francisco à Yédo (Japon), 51.
Djaradchte. Voy. Zoroastre.
Dosabhoy Framdji, écrivain parsi ; son ouvrage analysé, 367.
Drâupadî et ses cinq maris, 246.
Duel fréquent au Japon, 12. ‖ — chez les Aïno, 70.

E

Ebénisterie. — japonaise, sa réputation méritée, 42. ‖ Voy. Vernis, Laque.
Écriture. Introduction de l' — au Japon, 4. ‖ Sa complexité et ses difficultés par la reproduction typographique, 45.
Education. — de la femme japonaise, 15. ‖ — birmane, 216.
Egypte. L'antique — perd son prestige depuis les travaux de l'Ecole de Champollion, 252.
Eléments. (Les cinq) adorés des Parsis, 370
Eléphant. (L') au Kamboje, son culte,

148. ‖ — blanc adoré à Siam, 191. ‖ — en Barmanie, 221.
Emeraude à Siam, évaluée plus d'un million, 188.
Emir-el-Mcuménin « commandeur des Croyants », titre du khan de Boukhâra, 267.
Encre. Fabrication de l'— au Japon, ses diverses qualités, 44.
Encyclopédie japonaise. Article sur les Aïno, 69. ‖ Encyclopédies japonaises, 293.
Enfer, suivant les sintoïstes, 322.
Eponges du Japon, 57.
Ères de Siam, 170.
États-Unis. Expédition des — pour ouvrir le Japon, 336.
Eventail. Rôle important de l'— au Japon, 301.

F

Fakirs. Leur état d'hébétement. 241.
Famille. Désordre de la — chez les Aïno, 68. ‖ Voy.. Polyandrie.
Fatsi-man, dieu de la guerre chez les Japonais, 322.
Faulkon (Constantin), ministre de Siam, 182.
Feike monogatari, célèbre ouvrage historique japonais, 291.
Femmes de Yéso. 63. ‖ Leur tatouage, 63. ‖ Leur costume, 65. ‖ — au Japon, 13. ‖ Impératrices japonaises, 15. ‖ — en Corée, 118. ‖ — de l'Annam, 127. ‖ — au Kamboje, 143. ‖ Les prêtres sont chargés d'enlever la virginité des filles. 144. ‖ Les régiments de — à Siam, 164. ‖ — chargées des plus rudes travaux à Siam, 197. ‖ — en Barmanie, leur location, 215. ‖ — Concert de — au Tibet, 243. ‖ Polyandrie chez les — du Tibet, 246 ‖ — tibétaines, 248. ‖ Les — au Tibet, suivant Marco-Polo, sont d'autant plus recherchées qu'elles ont connu plus d'hommes, 249. ‖ — au Ladâk, 257.
Feu. Culte du — chez les Sintoïses au Japon, 322.
Fêtes des Kami ou génies japonais, 322.
Fok-tsyô, Cour du nord au Japon, 291, 315.
Forêts. Essences du Japon, 53. ‖ — de l'île Peel, 348.
Funérailles au Ladâk, 258.

G

Génies. Culte des — au Japon, 320. ‖ Leur culte en Corée, 119. ‖ — de la montagne, le temple qu'on lui élève pour obtenir sa protection contre les irruptions du *Woun-Zen-daké*, volcan du Japon, 299.
Géologie de Yédo, 84 ‖ — du Japon, 332
Ghé-loung, moines mendiants au Tibet, 241.
Gôdama, dernière incarnation de Bouddha chez les Barmanes, 218.
Goulâb-Sing (Le mahârâdja), gouverne le Ladâk, 261.
Guerre. Vaisseaux de — japonais, 305. Voy. Armée.

H

Habitation des Aïno, 66.
Hakodadé, ville de Yéso, 79.
Himâlaya. Etymologie, 232. ‖ Noms des tribus de l'—, 229 *n.* ‖ Limites des neiges perpétuelles, 234.
Histoire naturelle. Nombre considérable de livres japonais sur cette science, 292.
Hymnes religieuses entonnées sur les places publiques au Tibet, 240.
Hokke-zyou, secte bouddhique au Japon, 319.

I

Ikko-zyou, secte bouddhique au Japon, 319.
Immortalité de l'âme, chez les Japonais. 321.
Imprimerie. Développement de l'—

au Japon, 58. ‖ — en couleur des Japonais, 59.
In, titre des empereurs japonais depuis leur conversion au Boud-dhisme, 315.
Industrie japonaise, 57.
Iza-nagi, génie ou principe mâle de la mythologie japonaise, 317.
Iza-nami, épouse d'Isa-nagi, 317.
Iyé-mitsou, Syô-goun du Japon, construit l'îlot artificiel de *Désima*, 301.

J

JAPON. Origine de la civilisation au —, 1, 3 ‖ Ancienne navigation chinoise au —, 4. ‖ Ecritures introduites au —, 4, 5. ‖ Découverte du — par les Portugais, 7. ‖ Les Hollandais au —, 8. ‖ Supériorité des Japonais, 10, 15. ‖ Condition de la femme, 14. ‖ Impératrices célèbres, 15. ‖ Education des femmes, 15. ‖ Ouverture du —, 49. ‖ Situation politique et commerciale du —, 50. ‖ Distance du — à la Californie, 50 *n*. ‖ Agriculture, 52. ‖ Essences forestières, 53. ‖ Minéraux, 56. ‖ Productions marines, 57. ‖ Industries, 57, 59. ‖ Imprimerie et chromotypographie, 59, 287. — *Nippon*, Archives sur le —, par M. von Siebold, 283. ‖ Auteurs qui ont écrit sur le —, 284. ‖ Divisions géographiques du —, 295. ‖ Superficie territoriale, 296. ‖ Nombre des îles du —, 296. ‖ Climat, 297. ‖ Orographie, 298. ‖ Villes impériales, 299. ‖ Art de la navigation au —, 302. ‖ Voies de communication, 306. ‖ Mesure des distances, 307. ‖ Service postal et télégraphie au —, 307. ‖ Ponts au —, 308. ‖ Découverte des différentes parties du — par les Japonais, 309. ‖ Expédition de Zin-mou au —, 310. ‖ Expédition de Yamato-také, 313. ‖ Nombre des empereurs, des impératrices et des syô-goun, jusqu'au commencement de ce siècle, 315. ‖ Culte des génies, 317, 320. ‖ Bouddhisme au —, 5, 318, 323. ‖ Christianisme au —, 8, 319. ‖ Doctrine de Confucius au —, 319. ‖ Culte du soleil au —, 320. ‖ Faune du —, 331. ‖ Expédition américaine au —, 336,
Japonais. Ouvrages — rédigés pour les dames, 287. ‖ Littérature des —, 288. ‖ Roman —, traduction de la préface, 289 ‖ Livres d'histoire, 290 ‖ Livres d'histoire naturelle, 292. ‖ Connaissances chronologiques des —, 310. ‖ Origine du monde, suivant les —, 316 ‖ Ethnographie, 355. ‖ Caractères anatomiques des —, 326.

K

Kâaba, étoffe de la — grande mosquée de la Mecque, 268.
Kæmpfer. Son ouvrage sur le Japon, 284.
KAMBOJE. Histoire, 138. ‖ Situation, 140. ‖ Saï-gon, 141. ‖ Femmes, 143. ‖ Caractère des indigènes, 144. ‖ Gouvernement, 145. ‖ Religion, 146. ‖ Faune, 148. ‖ Flore et culture, 151.
Kami « génie », chez les Japonais, leur origine, 2. ‖ Leur culte, 317, 320.
Kamoui « Dieu » chez les Aïno, 72.
Kandjour, immense recueil de légendes bouddhiques. 241 *n*.
Kei-kô, empereur du Japon, marche contre les Kouma-oso, 313.
Khan. Titre du souverain de Boukhâra, 267.
Khoutouktous, princes de la religion au Tibet, 245.
Kouni-toko-tatsi-no-mikoto, Génie de la mythologie japonaise, 316.
Kouriles (Indigènes des). Voy. Aïno.
Kouro-siwo, courant du Pacifique

analogue au *Gulf-stream* de l'Atlantique, 51.
Khond. Les femmes — auraient le droit de prendre autant d'amants qu'il leur plaît, et les hommes mariés n'auraient pas le droit de repousser leurs avances, 230.
Khorassan. Migration zoroastrienne dans les montagnes du —, 363.
Kiang, le fleuve chinois par excellence, 383.
Kisaki, impératrice des Japonais, épouse du mikado, 23.
Klaproth. Comment ce savant a traduit le *Nippon-wô-daï-itsi-ran*, 291 *n*.
Koto-siro Ouyé-mon apporte au Japon les secrets de la fabrication de la porcelaine, 40.
Kouma-oso, tribu japonaise, 313
Koung-fou-tseu. Voy. Confucius.
Kulm (Adam), médecin silésien. Traduction de ses *Anatomische Tabellen*, 32.

L

LADAK. Situation, 253. ‖ Population, 254. ‖ Type des habitants, 155. ‖ Polyandrie, 257. ‖ Cérémonies funèbres, 258. ‖ Gouvernement, 260. ‖ Etendue actuelle, 261. ‖ Revenus, impôts, armée, 261.
Lait, son usage prohibé chez les Bouddhistes, 150.
Lakchmi, déesse de la prospérité, présente où se trouve une queue de vache, 371 *n*.
Lamas, prêtres bouddhistes du Tibet, leur multitude, 240. ‖ S'occupent de la copie d'innombrables écrits bouddhiques, 241. ‖ Le célibat leur est imposé, 242. ‖ Funérailles du grand—, 259. ‖ Voy. Dalaï-Lama.
Lapidaire. Voy. Coraux, Emeraude.
Laque. — japonais, sa provenance, ses qualités, 42. Voy. Ebénisterie, Vernis.
Légende. — Sur l'origine du Japon, 4. ‖ —Sur l'origine des Yéso, 73. ‖ —sur l'origine des Loutchouans, 102. ‖ —sur l'origine des Coréens, 111. ‖ — siamoise de Pra-Ruang, 175. ‖ — des *Pandavas*, 246.
Législation. Les premiers codes du Japon, 2. ‖ — au Japon, 14, 26. ‖ — Barmane, 209. Voy. Codes.
Liberté individuelle, très-restreinte au Japon, 27. ‖ — japonaise relative à l'histoire naturelle, 292.
Librairie. Voy. *Amakousa*, Bibliographie, Bibliothèque, Encyclopédie, Histoire naturelle, Imprimerie, Littérature, Reliure.
Li-ming « le peuple aux cheveux noirs », dénomination antique de la nation chinoise, 125.
Linguistique. Voy. Ethnographie, Etymologie.
Linné. Traduction japonaise de son *Systema plantarum*, 33.
Liou-kiou. (Les îles). Voy. *Loutchou*.
Littérature. — sacrée des Parsis, 376. ‖ — siamoise, 170. ‖ — barmane, 209. ‖ — japonaise, 69, 287, 293, 294. ‖ — des dames du Japon, 16. ‖ — tibétaine, 241. ‖ — kambojienne, 147. ‖ — chinoise, 119. ‖ — épique de l'Inde, 246. ‖ Nombreux manuscrits copiés par les lamas du Tibet, 241. Voy. Bibliographie, Bouddhisme, Confucius, Ecritures, Légendes, Législation, Livres sacrés, Manuscrits, Philologie, Taosse.
Livres sacrés. — du Kamboje, 147.
Lloyd (port). Visite du commodore Perry au —, 346.
Locomotive offerte en présent au gouvernement japonais, 363.
Loup. Le — personifie le mauvais génie chez les peuplades de l'Amour, 393. Voy. Ours.
LOU-TCHOU (îles). Situation, race, population, 100. ‖ Condition politique, 101. ‖ Origine des Loucounons, 102. ‖ Commerce et produits, 102. ‖ Climat, 103. ‖ Traité conclu entre — et l'Améri-

que en 1854, ses conditions, 365. Voy. *Chouï*.
Lune. Dieu de la — chez les Japonais, 322.
Luxure. Raffinements de — en Chine, 251. Voy. Femmes.

M

Machines à vapeur. Les Japonais savent fabriquer des —, 34. Voy. Locomotive.
Mahâbharata mentionne un cas de polyandrie, 246.
Maha-Chakrap'at-Ratcha-Thirat, roi de Siam, 182.
Mahenthara-Trivat, roi de Siam, 182.
Mahométans. — s'emparent de la Perse, 368.
Maires du Palais, 24.
Makhatha, roi de la Chine, suivant les annales siamoises, 178.
Mammifères. Voy. Animaux.
Mamou ou *Mankou*. Voy. *Amoûr*.
Mandarins. Grands — de Siam, 186.
Manègres, peuplade du bassin de l'Amoûr, 392.
Mangounes, peuplade de la région de l'Amoûr, 392.
Manufactures. — des Japonais, 57. Voy. Machines.
Manuscrits introuvables au Céleste-Empire, 36.
Mariages. — polyandres du Tibet, 246. Consanguinité recherchée dans les — des princes barmans, 207. Voy. Mœurs, Polyandrie.
Marine. — coréenne, 115. ‖ — aïno, 98. ‖ Progrès de la — au Japon, 303. — a vapeur des Japonais, 34. Voy. Navires.
Maris. Pluralité des —, 246, 250, 257. ‖ La belle Draûpadi et ses cinq —, 246. ‖ Femmes qui trouvent d'autant mieux à se marier qu'elles ont eu plus d'amants, 249.
Matsmayé. Créature de la principauté de —, 78. ‖ Géographie, 59.
Matsou-moto Ryo-zin, directeur de l'Ecole de médecine de Nagasaki, 34.
Maux. Les cinq — principaux suivant les Sintoïstes, 322.
Méchédiser, ville de Perse, 281.
Médecine. — ancienne des Japonais, 31. ‖ Ecole de — fondée par les Hollandais à Nangasaki, 34. Voy. Accouchement, Acupuncture, Dissection, Gempak, Moxa, Vaccine.
Mendez Pinto (Fernand), navigateur portugais découvre le Japon, 6.
Mendiants. Moines — au Tibet, 241.
Mer. Produits de la— du Japon, 57. ‖ Produits de la — de Yéso, 71. ‖ Culte de l'Océan à Yéso, 72. — des Constellations, 383. ‖ Les quatre —, 381.
Merveilleux Voy. Cornes, Préjugés.
Métaphysique. Voy. Ame, Immortalité, Philosophie.
Métaux. Trempe et fonte des — au Japon, 43, 57. ‖ — de Barmanie, 227. ‖ — du Tibet, 235. Voy. Miroirs.
Meubles. Voy. Mobilier.
Mikado, descendant des génies célestes et terrestres, 21. ‖ Leur culte, leur palais, 22. ‖ Epouses et concubines du —, 23. ‖ Les poëles à la cour du —, 23. ‖ L'aristocratie japonaise qui en dépend, 23. ‖ empereurs japonais, nombre de — jusqu'au commencement de ce siècle, 315. ‖ L'esprit du Soleil réside dans chaque —, 321.
Mina-mots, souche de la dynastie actuelle des Séogoun japonais, 315.
Minéralogie. Voy. Métaux, Pierres précieuses.
Minéraux du Japon, 56. ‖ — de Yéso, 89. ‖ — de Lou-tchou, 105. ‖ — de l'Annam, 135. ‖ — du Kamboje, 156. ‖ — de Barmanie, 227. ‖ — du Tibet, 235. Voy. Métaux.
Miroirs métalliques du Japon, 58.
Missionnaires. Le docteur Bettelheim, de la Société des — protestants, à Lou-tchou, 339.

Mi wokouri, espèce de bateau japonais, 305.
Mobilier. — des Yéso, 66. || — des Siamois, 169. || — des Barmans, 214.
Mœurs. — des Yéso, 68. — Pluralité des maris, 246, 250, 257. || Cérémonies en l'honneur des ancêtres, 371. || Silence gardé pendant le bain, 370. || Danses des bayadères, 251. || Prêtres chargés d'enlever la virginité aux jeunes filles, 144. || Célibat imposé aux lamas, 242. || Cheveux coupés pendant le sommeil, 22. || Consanguinités recherchées dans les unions, 207. || Crémation, 259. || Duel, 12,70. || Education des femmes, 15, 216. || Rôle de l'éventail, 301. || Régiment de femmes, 164.
Moines. — mendiants, 241. || Les — pullulent au Tibet, 239. || — occupés à copier des livres bouddhiques, 241 Voy. Bonzes.
Mollah. Entretien des — en Boukharie, 269. || Les — sont réduits en Perse à l'accomplissement de leurs devoirs religieux et ne pensent plus se mêler des affaires civiles, 278.
Monastères nombreux au Kamboje, 148. Voy. Couvents.
Monogamie. — existe au Japon, 14 Voy. Femme, Mariage.
Montagnes. Limite des neiges perpétuelles dans les — himalayennes, 234. || — volcaniques du Japon, 298.
Montesquieu. Comment il comprend la législation japonaise, 12.
Morale. Caractère de la doctrine — de Confucius, 252. || — des Parsis, 370. Voy. Mœurs.
Mosquée. Etoffe qui recouvre la grande — de la Mecque, 268.
Motama. Le pays de —, 182.
Moxa, usité par les médecins japonais, 31. || Sa composition et son emploi, 32 *n*.
Muang-thoung-yang, ville bâtie par les gens d'Outarakham, 174.
Musique. — religieuse des Tibétains, 240.
Musulmans. Différence profonde qui existe entre les — et les Hindous, 368.
Mythologie. Déesse de la terre, chez les Parsis, 371. || Génies des Japonais, 320. || Génies des Coréens, 119. || Dieu des Aïno, 72. || Dieu du Soleil, de la Lune, de la Guerre, chez les Japonais, 322. || Génies ou principes mâle et femelle de la — japonaise, 317. || — des peuplades de l'Amour. 393. || Fêtes principales des génies japonais, 322. Voy. *Amaterasou-oho-kami*, Bouddhisme, Brahmanisme, Christianisme, *Fatsiman*, Kouni-toko-tatsino-mikoto, *Lakchmi*, Légendes.

N

Nacir-Eddine, chah de Perse. Progrès réalisés sous son règne, 275. Etablissements publics créés par ses ordres, 277.
Naga-saki, ville du Japon, 300.
Nahavand (la bataille de), décide du sort de l'empire persan, 868.
Nan-tsyô, cour du sud au Japon, 291, 315.
Napi, espèce de poisson à demi-pourri, fort recherché des Barmans, 214. Voy. Cuisine.
Navigation. Première — des Portugais au Japon, 6. || Progrès de la — au Japon, 303. Voy. Navires, Vapeur.
Navires. Leur forme au Japon, 304. || Leurs différents genres et leurs noms japonais, 305.
Négoce. Voy. Commerce.
Neiges perpétuelles. Leur disposition sur l'Himâlaya, 234. || Voy. Orographie.
Nippon. Archives sur l'empire japonais, publiées par M. von Siebold, (Analyse), 283. || Etymologie du mot —, 294.
Nippon-basi, pont de Yédo, d'où l'on calcule les distances au Ja-

pon, 307.
Nippon-wô-dai-itsi-ran, Annales des empereurs du Japon, publiées par Klaproth; contre-sens nombreux de ce savant, 291 *n.*
Nirvâna, sens de ce mot, 146, 238.
Nitsi-ren, bonze japonais, 319.
Noblesse féodale du Japon, 28.
Nobou-firo, assujettit les Yéso, 309.
Noix de terre du Kamboje, 153.
Nourriture. — des Yéso, 67. ‖ — dégoûtante des Barmans, 214. ‖ Pourquoi les Japonais ne mangent pas de viande, 333. ‖ Prohibition du lait chez les bouddhistes, 150. ‖ Plat de rats, 151 *n.* ‖ Chair de requin, 151. ‖ Le riz est la base de la — des Barmans, 214. ‖ Liqueur enivrante des Louchouans, 345. ‖ OEufs et chair de lézards, 223. Voy. Cuisine, Pâtisserie, Pourriture.

O

Obscènes. Danses — des bayadères de l'Inde, 251. ‖ Voy. Femmes.
Océan. Voy. *Kouro-siwo*, Mer.
Offrandes des sintoïstes, 322.
Oiseaux. Extraction de la couleur des plumes d' — pour la teinture, 222. ‖ Voy. Animaux.
Olicha, peuplade de la région de l'Amoûr, 392.
Omar (le khalife), conquiert l'empire persan, 368.
Omba kami, génie des Aïmo, 74.
Ongles du mikado, rognés pendant son sommeil, 22.
Ophthalmographie japonaise, 326.
Orient. Dépravation et désillusion, 251.
Origine. — du monde, suivant les Japonais, 316. ‖ — des *Kami*, 2. ‖ — des Lou-tchouans, 102. — des Coréens, 110.
Ormus (l'île). Migration de Zoroastriens dans —, 365.
Ornithologie. Voy. Oiseaux.
Orographie. ‖ Limite des neiges perpétuelles dans l'Himâlaya, 234. ‖ — japonaise, 297.
Orochthones, peuplade tongouse, 391.
Ortie blanche, plante textile, 88.
Otages. — que donnent au Taï-koun les seigneurs féodaux du Japon, 28.
Ourousi, arbre japonais qui donne le laque, 42.
Ours. Nourriture des Yéso, 67. ‖ L' — personnifie le bon génie, chez les peuplades de l'Amoûr, 393.
Ousokha-kouman, élu roi de Pantcha-Matchap'am, 174.
Outharakham, les gens d' — bâtissent la ville de Kamphotcha-Nakhon, 174.

P

Pacifique. Courant du — analogue au *Gulf-stream* de l'Atlantique, 51. Voy. *Kouro-siwo*.
Padœi d'Hérodote, tuaient leurs parents au déclin de l'âge, 260.
Pandavas (Légendes des), 246.
Pangou, sorte d'araignée, terrible ennemi des serpents, 222.
Paléographie. Voy. Ecriture.
Papier. Fabrication du — au Japon, 54, 59. ‖ — d'Agaloche au Kamboje, 155 *n.* ‖ — supérieur des Coréens, 120.
Paradis, suivant les sintoïstes, 327.
Parfumerie. Bois d'aloës brûlé en guise d'encens, 154, ‖ Camphre recherché du Kamboje, 156.
Parricide. — chez les anciens *Padœi* d'Hérodote, 260.
Parsis (les), 367. ‖ La différence profonde qui existe entre eux et les Musulmans ou les Hindous, 368. ‖ Migration des — dans l'Inde, 369. ‖ Profession de foi des —, 370. ‖ Croyance actuelle des —, 372. ‖ Où les — résident, 372. ‖ Savants —, 373.
Parures. — des femmes aïnos, 63. ‖ Voy. Costumes. Perles, Pierres précieuses.
Pathologie. Voy. Médecine.
Pâtisserie. Voy. Cuisine.
Pa-Soucha-kouman, fils et succes-

seur du fameux roi de Siam Pra-Ruang, 180.
Paya.Grand mandarin au Siam,186.
Paya-Apayatkham-Mouni, roi de Haripountchaï-Nakhon, 175.
P'aya-krek. Un mendiant devient roi du Kamboje, sous le nom de —, 181.
Paya-Outhong, roi de Siam, fonde Youthia, 181.
P'aya-thak. fameux roi de Siam,183
Pêche. — des Yéso, 70, 90. ‖ La — est très en honneur dans la basse Cochinchine, 151. ‖ —en Corée, 120. ‖ — au Siam, 193.
Pédagogie. Education de la femme, 15, 216.
Peel (l'île). Etat européen fondé dans —, 347. ‖ Visite du commodore Perry à —, 338 ‖ Prise de possession de — par les Américains, 349 *n*.
Pégoux (femmes) —, leur engagement pour dettes, 215.
Pehlewi. Livres sacrés des zoroastriens traduits en —, 375.
Pé-king, capitale de la Chine, 385.
Pèlerinages. — des sintoïstes au Japon, 322.
Pelleterie. — employée pour l'habillement des Aïnos, 82. Voy. Costume.
Pénalité au Japon, 12.
Pen-tsao, manuel chinois d'histoire naturelle, 33.
Perles fines du Japon, 57.
Perry (le commodore Mathieu-Galbreth), son expédition pour l'ouverture du Japon, 336. ‖ Visite aux ports Lloyd, 346.
PERSE. Situation politique, 274. — Progrès réalisés en — sous le règne de Naçir-Eddine-Chah, 275. ‖ Etablissements publics créés en —, 277. — Question des chemins de fer, 279. ‖ Avenir de la —, 282. ‖ Conquête de la — par Omar, 368.
Perses. — adoptent facilement les coutumes étrangères, 379.
Pharmacie. Au Japon, les vocabulaires de synonymie pour la —, 35. Voy. Médecine, Poisons.
Pharmacopée. ‖ Composition du moxa japonais, 32 *n*.
Philologie. Voy. Linguistique.
Philosophie. Supériorité du Bouddhisme japonais, 323. Voy. Ame, Bouddhisme, Corps, Confucius, Dieu, Immortalité, *Syou-tô*.
Photographie. L'usage de la — pour constater rigoureusement les variations barométriques et autres, est connu au Japon, 37.
Pierres précieuses. Emeraude évaluée plus d'un million, 188.
Pinceaux fabriqués par les Coréens, 120.
Pinto (Fernand Mendez). Voy. Mendez.
Pitchaboun-Nakhon, ville fondée par les habitants de Bourakham, 175.
Places fortes. — au Siam, 166; ‖ — au Kamboje, 141. Voy. Stratégie.
Plantes. Voy. Végétaux.
Plumes d'oiseaux. Extraction de leurs couleurs par la teinture, 222.
Poëmes. Le *Râmâyana* rapporte des faits d'où on a déduit que la polyandrie existait dans l'Inde ancienne, 246.
Poëtes. Femmes — du Japon, 16. — à la cour du mikado, 23.
Poison. Le—donne une couleur noire aux coupes en corne blanche de rhinocéros, 149. ‖ Remède contre le — des flèches, 152. ‖ — Employé par les Aïnos, pour leurs flèches, 88.
Poissons. Quantité prodigieuse de sardines, 90. ‖ Requin recherché pour sa chair, 151. ‖ Les — constituent la base de la nourriture des Japonais, 333. ‖ Bateaux pour transporter des — vivants, 306. Voy. Pêche.
Politique (constitution). — du Japon, 21. ‖ — des Loutchouans, 101. ‖ — coréenne, 114. ‖ — de l'Annam, 129. ‖ — du Kamboje, 145. ‖ ‖ — du Siam, 159. ‖ — de la Barmanie, 205. ‖ Faiblesse — du gouvernement de Boukhâra, 272.
Polyandrie. — en usage au Tibet.

246. ‖ Traces de — dans les anciennes épopées de l'Inde, 246. ‖ Opinions des voyageurs, 247. ‖ Ses causes supposées, 248. ‖ — chez les Khonds, 250. ‖ Exagération et faits avérés, 250. ‖ — chez les Botis, 257. ‖ Contradictions, 257.
Polygamie.—chez les Aïnos, 68. ‖ — dans l'Annam, 127. ‖ — au Kamboje, 143. ‖ — n'existe pas au Japon, 14. Voy. Polyandrie.
Pompe (le docteur), médecin hollandais fonde un hôpital à San-go (Japon), 35.
Pongsa-vadan muang-nua, Histoire primitive de Siam, 170.
Pontificat. Voy. *Dalai-Lama*, *Mikado*.
Ponts. — de Yédo, 307. ‖ — au Japon, 308.
Population. Les Boukhares ne font pas de dénombrement de —, de peur qu'un pareil acte leur porte malheur, 266. ‖ — du Siam.
Porcelaine. Son invention, 40. ‖ Son introduction au Japon, 40. ‖ Supériorité de la — du Japon sur celle de Chine, 41. ‖ Principales fabriques japonaises de — 42.
Port du Simoda, 363.
Porte ottomane. Les khans de Boukhâra relèvent de la —, 267.
Portugais. Première navigation des — au Japon, 6.
Poste. Service de la — au Japon, 307.
Poterie. — aïno, 81. — coréenne, 119. Voy. Porcelaine.
Pou-pa-luang, lieu où mourut le religieux Satchanalaï, 173.
Pour-gam, urne funéraire au Ladâk, 259.
Pourriture recherchée dans la cuisine barmane, 214.
Pouthba Sakkarat, ère bouddhique de Siam, 170.
Pra ou *Phra* Sens de ce mot en siamois, son origine. 183 *n.*
Pra-Paramenthon-Maha-Mongkout, roi actuel de Siam, 159, 183.
Pra-Ruang, célèbre roi de Siam, son histoire, 177. ‖ Sa fin, 181.
Pra-Saribout, premier disciple de Somana-Khôdom, 171.
Préjugés. — relatifs aux cornes de rhinocéros, 149. ‖ — relatifs aux femmes, 249.—tibétains. Voy. Superstition.
Princes — de la religion au Tibet, 245. ‖ — de Mats-mayé, 78. ‖ — féodaux du Japon, 28.
Principes. — mâle et — femelle chez les Japonais, 317.
Procédure criminelle. Voy. Législation.
Productions. — du Japon. ‖ — de Yéso, 87, 88. ‖ — de Corée, 119. ‖ — de l'Annam, 134. ‖ — du Kamboje, 148. ‖ — du Siam. ‖ — de Barmanie, 220. ‖ — du Tibet, 235. ‖ Voy. Faune, Flore, Minéralogie.
Prostitution. — au Pérou et en Barmanie, 216. ‖ — Au Tibet, 248. Voy. Femmes, Polyandrie.
Pyramides funéraires. Voy. *Tch'orten*, Urnes.

Q

Qquippos. Voy. Cordelettes nouées.

R

Races. — autochthones incivilisables, à l'origine de toutes les civilisations, 74 *n.*
Ra, ville où naquit Zoroastre, 376.
Rail-ways. Voy. Locomotive. Machines à vapeur.
Râmâyana, poëme épique, indien. — mentionne un cas de polyandrie, 246.
Raretés bibliographiques, 36.
Rats, nourriture appétissante, 151, *n.*
Recueils. Immenses — de légendes bouddhiques, 241 *n.* Voy. Bibliographie.
Régiments. — de femmes au Siam, 164. ‖ Voy. Armée.
Religieux. — mendiants dans l'Inde, 241. ‖ Voy. Moines.
Religion. — des Japonais, 17. ‖ — des Aïnos de Yéso, 71. ‖ — des

Coréens, 118. || — des Kambojiens, 146. || — des Barmans, 217. || — des Zodi, 218. ‖ Dogmes fondamentaux de l'ancienne — des Parsis, 370. ‖ — actuelle des Parsis, 374. Voy. Christianisme, Dieu, Evangile, Philosophie.
Reliques. — de Bouddha, 173, 177. ‖ — japonaises, 23.
Reliure. Système de — imité chez les Japonais, 47.
Repas. — du Mikado, 22. ‖ Les Parsis gardent le silence pendant les —, 370. Voy. Cuisine, Nourriture, Pâtisserie.
Reptiles. — employés dans la cuisine, 223.
Requin. — recherché pour sa chair 151.
Résine qui produit la cécité, 155 *n.* ‖ — dite gomme-gutte, 154.
Revenus de la couronne en Barmanie, 209. ‖ — du Ladâk, 261. ‖ — du khan de Boukhâra, 269.
Rgyal-pô, souverain au Tibet et au Ladâk, 261.
Rhinocéros, vertu merveilleuse des cornes de —, 149.
Riou-zin-no-mikoto, Dieu marin, 76.
Riou-teï Tané-fiko, romancier japonais, 288.
Rithi-kouman, frère du fameux roi de Siam, Pra-Ruang, 178.
Riz. Sa culture au Japon, 52. ‖ — sec de l'Annam, 134. ‖ — le principal objet des cultures kambojiennes, 152. ‖ Rizières du Siam, 185. ‖ —, base de la nourriture des Barmans, 214.
Romancier japonais, 288.
Rousi, religieux indiens, 171.
Routes. — du Japon, 306.
Royaume du Milieu, nom de la Chine, 380.
Ruines de Youthia, 189.
Russie. Annexion des territoires de l'Amoûr, par la —, 389.

S

Sagain, ville barmane, 205.
Sai-gon, ville du Kamboje, 141.
Saï-myô, seigneur japonais, relevant du Taï-koun, 28.
Sakaï, l'une des cinq villes impériales du Japon, 299.
Sakhalien-Oula, Voy. Amoûr.
Saki, liqueur enivrante du Loutchouans, 345.
Sakkarat, ère siamoise, 170.
Sakya. Voy. Bouddha, Bouddhisme, Religion.
San-Francisco. De — à Yédo (Japon), 51.
San-go, hôpital fondé à —, au Japon, 35.
Sangkhalok, ville de Siam, sa fondation, 172.
Sardines, quantité prodigieuse de —, 90.
Saribout. Voy. *Pra — Saribout*.
Satchanalai, brahmane, 171,
Satsouma (le prince de). Ses connaissances scientifiques avancées, 37.
Saumon de Yéso, 67.
Savants. — parsis, 373.
Savant-Thevalôk, ville de Siam, 172.
Scepticisme des sectateurs de la *Syou-tô*, 19.
Sciences. — japonaises avant l'arrivée des Européens, 30.
Sciences ethnographiques. Type aïno, 62. ‖ Type coréen, 116. ‖ Type cochinchinois, 125. ‖ Type barmann, 211. ‖ Type du Ladâk, 255. ‖ Type japonais, 326. ‖ Ophtalmographie japonaise, 327. Voy. Anthropologie, Linguistique.
Secrets pour la fabrication de la porcelaine, 40.
Sectes religieuses. Voy. Religion.
Seigneurs japonais ou *daï-myô*, 28. Voy. *Saï-myô*.
Séôgoun, lieutenants de l'Empereur du Japon, leur nombre jusqu'au commencement du XIX^e^ siècle, 315. Voy. *Taï-koun*.
Serpents. — servant à la nourriture, 150, 222.
SIAM. Situation et dénomination, 158. ‖ Gouvernement, 159. ‖ Armée, 163. ‖ Régiments de femmes, 164. ‖ Places fortes, 166. ‖ Indigènes, caractère, costume,

ameublement, 167. || Histoire, 170. || Population, 184. || Hydrographie, inondations, 185 || Provinces, leurs noms, 186. || Bangkok, 187. || Youthia, 189. || Chantaboun, 190. || Faune, éléphants blancs, 191. || Flore, 193. — Minéralogie, 194. || Pierres précieuses, 195. || Commerce, industrie, 196.
Siamois. Commisération des — pour les animaux, 167.
Sibérie. Tigres rencontrés en —, 237.
Siebold (Ph. Fr. von) voyageur au Japon. Analyse de son *Nippon*, 283.
Silence. Quand les Parsis doivent garder le —, 370.
Simabara, ville du Japon. Extermination des chrétiens à —, 7.
Simoda. Les Japonais consentent à l'ouverture du port de --, 363.
Sing-gô Kwô-gou, impératrice japonaise, 15.
Singha-kouman, élu roi de Pitchaboun-Nakhon, 173.
Sing-ping, localité où l'on fabriqua la première porcelaine, 40.
Sing-souh-haï, la mer des Constellations, 383.
Sin-mou. Voy. *Zin-mou*.
Sin-ran, bonze japonais, 319.
Sin-tô, culte des génies au Japon, 17, 317.
Si-souda-chan, régente de Siam. Son inceste, 182.
Si-thama-soha-ratcha (le roi), 173.
Sithi-mong-khon, religieux brahmane, 171.
Sociétés savantes. Les botanistes d'Owari (Japon), 33.
Sohrabdji Sohapury, auteur parsi, 373.
Soieries. Qualité des — japonaises, 43, 58. || — de Loutchou, 105. || — de la Corée, 120. || — de la Cochinchine, 136. ||
Soleil, divinité supérieure des Japonais, 320. || — adoré des Parsis, 370. Voy. Temple.
Somana-Khodom, incarnation de Bouddha, chez les Siamois, 171.
Sommeil. Ce qu'on coupe au mikado pendant son —, 22.
Sosa-no wo-no Mikoto, dieu de la lune chez les Japonais, 322.
Sosioch, dernier fils de Zoroastre, reviendra à la fin du monde, avec quoi, 377.
Soufre. — abondant au Japon, 57. || Ile de —, 57.
Soya, poste japonais au nord de Yéso, 81.
Sramana-Gautama, dernière incarnation de Bouddha, 171, *n.*
Sri-Dharma-Sokâ-Radj (le roi), 173.
Sse-fang, les confins de l'empire chinois ou du monde, 381.
Sse-haï, les quatre mers qui entourent l'empire chinois ou le monde, 381.
Statistique. Voy. Population.
Statue. — de Bouddha en émeraude, 188.
Stratégie (la). — en Chine, 387. Voy. Armée, Armes, Navires
Suicide. — fréquent au Japon, 11.
Superstition. — concernant les cornes de rhinocéros, 149. || — relative aux queues de vaches, 371 *n.* Voy. Enfer.
Surveillance. Système de — organisé au Japon. 26.
Sussaniens de la Perse (rois). Fin de leur dynastie, 368.
Syôgoun. Voy. *Séogoun*.
Syô-tô Sin-zyou, secte bouddhique au Japon, 319.
Syou-go-zin « serviteur des Kami, » titre donné aux animaux, 321.
Syou-tô, doctrine morale de Confucius, répandue au Japon, 319, 18.

T

Tactique. — militaire des Chinois, 387.
Tadjik, indigènes du khanat de Boukhâra, 266.
Taï-ko fidé-yosi. Son expédition conquérante en Corée, 310.
Taï-koun ou *Syô-goun*, lieutenant souverain de l'Empereur du Japon, son rang à la cour du Mikado, 23. | Empiétements des — et leur rôle analogue à celui des maires du Palais des Mérovingiens,

24. ‖ Otages qu'il reçoit des princes féodaux, 00.
Ta-kiang, fleuve chinois, 383.
Talagoja, espèce de lézard dont on mange les œufs et la chair, 223.
Tamé-tomo, prince japonais, 309.
Tané-fiko, romancier japonais, 288.
Taosse, sectateur de la doctrine du *Tao*, 119 *n*.
Tarikhi Zurtochti « discussion sur l'ère de Zoroastre », ouvrage parsi, 375.
Tartares. Peuplades de l'Amoûr, 391.
Tatouage. — des Aïnos, 63. ‖ — des Barmans, 212.
Tatsou-ta, localité située dans la province de Yamato, au Japon, 311.
Tavernes du Japon, 307.
Tcheou, division territoriale en Chine, 384.
Tchih-li, province capitale de Chine. Etymologie de ce nom, 385.
Tchin-tan. Cérémonie pendant laquelle les prêtres kambojiens enlevaient la virginité aux filles, 144.
Tch'orten, pyramide destinée à recueillir les urnes funéraires au Ladâk, 259.
Tchoung-koueh, la Chine, 380.
Teinture. L'art de la — au Japon, 59. ‖ Extraction de la couleur des plumes d'oiseaux pour la —, 222.
Télégraphe électrique au Japon, 33. — offert en présent au Taï-koun, 363. ‖ Service du — au Japon, 307.
Temple. Premier — bouddhique au Japon, 5. ‖ — du Soleil au Japon, 20 *n*. ‖ — de Confucius, au Japon, 320.
Ten-syô-daï-zin. Le Soleil, image de la divinité chez les Japonais, 20 *n*.
Ten-wô, titre des empereurs du Japon, 315.
Terre. Déesse de la — métamorphosée en vache, 371 *n*.
Textiles (plantes). L'*Atsouni* des Yéso, 87. ‖ Ortie blanche, 88. ‖ Bambou et Bananier, 54.
Thé (arbre à) au Japon, 55. ‖ Tavernes à —, sortes d'estaminets et d'auberges, chez les Japonais, 307.
Thunberg. Son ouvrage sur le Japon, 284.
TIBET. ‖ Mystères, 228. ‖ Noms des tribus de l'Hymâlaya, 229 *n*, ‖ Relations des voyageurs, 230. ‖ Himâlaya, 232. ‖ Minéralogie. végétation, faune, 235. ‖ Civilisation religieuse, 237. ‖ Multitude des prêtres, 239. ‖ Le — est peu peuplé, 243. ‖ Couvents de femmes, 243. ‖ Gouvernement du Dalaï Lama, 244. ‖ Polyandrie, 246. ‖ Mœurs licencieuses des femmes, 248.
Tien-hia « le dessous du ciel », nom de l'empire chinois, 381.
Tigre. — s'est rencontré en Sibérie, au-delà du 55e parallèle, 237.
Ting, division territoriale en Chine, 384.
Tissus. Voy. Soieries, Textiles (plantes).
Toba II (Le mikado), accorde des priviléges aux Taï-koun, 24.
Toda, prince d'Idzou, plénipotentiaire japonais, 355.
Toilette. Voy. Costume.
To-kei, horloge japonaise à sonnerie.
Tongouses. Populations riveraines de l'Amoûr, 391.
Toxicologie. Voy. Poisons.
Traduction. — des œuvres de Linné en japonais, 33. ‖ — très-imparfaite des Annales des mikado, 291 *n*. ‖ — de la préface d'un roman japonais, 289. ‖ — d'une légende sur l'origine des Loutchouans, 102.
Traite des blancs à Boukhâra, 266.
Traité conclu entre les Américains et les Loutchouans en 1854, ses conditions, 365.
Trempe de l'acier. Le Japon est le premier pays du monde pour la — et la fabrication des armes blanches, 43.
Tribunaux — en Barmanie, 209 Voy. Codes, Législation.
Trinité brahmanique, 172.
Tsya-ya, tavernes à thé, sortes d'estaminets japonais, 307.

Tsikousen (le prince de) entretient une garnison à Nagasaki, 300.
Tsoukouba, victoires du prince japonais Yamato-také, dans l'ancien pays de —, 314.
Tsoukou-si, ancien nom de l'île de Kiou-siou, au Japon : son étymologie, 309.
Turquie. Suzeraineté du sultan de — sur la Boukharie, 267.
Type des races. Voy. Sciences ethnographiques.
Typographie. Voy. Imprimerie.

U

Unions chez les Yéso, 68. ‖ — de consanguinité rapprochée chez les princes barmans, siamois, 207. Voy. Femmes, Mariages, Mœurs.
Urine. — de vache. Les Parsis en avalent des gorgées par dévotion et s'en lavent le corps, 371 *n.*
Urnes funéraires au Ladak, 259.
Uzbek. Les conquérants — règnent à Boukhâra, 266, 267.

V

Vaccine. Les inoculations de la — au Japon, 35.
Vache. Adorateurs de la —, 370. ‖ La queue de la vache, vénérée des Parsis, 371 *n.* ‖ L'urine de — avalée par les dévots parsis, 371
Vaisseaux. Voy. Marine, Navires, Yacht.
Vangna, second roi de Siam, 161.
Vapeur. Machines à — des Japonais, 34.
Varouna, accorde ses faveurs à tous les dieux de l'Olympe indien, 247.
Végétation. — admirable du Japon, 52.
Végétaux. Travaux des Japonais sur les —, 33. ‖ Arbre fournissant le vernis du Japon, 42. ‖ — du Nippon, 52. ‖ — De Yéso, 87. ‖ — des îles Lou-tchou, 104. ‖ — de Corée, 120. ‖ — de l'Annam. 134. ‖ — du Kamboje, 151. ‖ — du Siam, 193. ‖ — de Barmanie, 224.
Vendidad, livre zoroastrien, 377.
Vernis (arbre à). — des Japonais, 42. ‖ — du Kamboje, 154.
Verrerie. — chez les Japonais, 58. ‖
Vêtements sacrés des Parsis, 370. Voy. Costumes.
Viande. Pourquoi les Japonais ne mangent pas de —, 333. Voy. Nourriture.
Vie Le droit de — appartient au khan de Boukhâra, 268. ‖ Le roi de Siam est nommé *Seigneur de la* —, 161.
Vieillards. Les — étaient les dépositaires de la science et de l'histoire nationale au Japon, 2. — Les Padæï d'Hérodote avaient coutume de tuer leurs parents quand ils avançaient en âge et devenaient infirmes, 760.
Vierge. Ce qui prépare au Japon l'introduction du culte de la — Marie et des saints du christianisme, 20.
Villes impériales du Japon (les cinq), leur défense et leur administration, 29.
Vipered, livres zoroastriens, 377.
Virginité.—enlevée par les prêtres au Kamboje 144. ‖ Les Tibétains préfèrent les femmes qui ont perdu leur — avant le mariage, 248. Voy. Femmes.
Volcan. Le *Woun-zen-daké*, — du Japon, 298. — Voy. Orographie.
Voyageurs. Kœmpfer, 284. ‖ Siebold, 285. ‖ — au Tibet, 230.

W

Wounebi, montagne du Japon; palais construit à son pied, 312.
Woun-zen-daké, volcan du Japon, 298.

X

Xavier (Saint François de) évangélise le Japon, 6. ‖ Ce qu'il pense des Japonais, 6.

Y

Yacht. Construit par les Japonais à Hakodadé, 34. Voy. Marine, Navires.
Yaçna, livre zoroastrien, 377.
Yamato, Langue de—, antique idiôme du Japon, sa littérature, 290. ‖ Culte des anciens habitants du — 317.
Yamato-fimé, prêtresse japonaise et princesse impériale, 76.
Yamato-takéno mikoto, fameux conquérant japonais, marche contre les Yéso, 76, 309. ‖ — Assujettit la tribu des Kouma-oso, dans le Tsoukousi, 313. ‖ Sa mort, 77, 314.
Yang-tse-kiang, fleuve de l'empire chinois, 383.
Yébisou, tribus sauvages du Japon, 75.
Yerdedjird, battu par les troupes du khalife Omar, abandonne son royaume et est assassiné, 368.
YÉSO. Situation, 61, 97. ‖ Noms des indigènes, *id.* ‖ Géologie, 84. ‖ Climat, 86. ‖ Végétation, culture, 87. ‖ Animaux, 88. ‖ Navires, 305. ‖ Expédition contre — 77, 309, 314. Voy. Aïno.
Yeta, caste considérée comme impure par les Japonais, et employée pour l'exécution des hautes œuvres, 307.
Yeux. Structure des — chez les Japonais, 326.
Yézo. Voy. *Yéso*.
Yoko hama[1]. Conférence entre les plénipotentiaires japonais et le commodore américain Perry, tenue à —, 359.
[1] On a imprimé à tort *Yokou-hama* dans le corps de ce volume.
Yori-tomo, famille des Syô-gou japonais, 24.
Yosi-firo, assujétit les tribus sauvages de l'île de Yéso, 309.
Yosi-fisa, conquérant des îles Loutchou, 310.
Yosi-tsoune, prince japonais, 309
Youthia, ville célèbre du Siam, sa fondation, 181. ‖ Ses ruines, la nouvelle ville, 189.

Z

Zend (langue). Quand elle a été parlée, 378.
Zeratoucht. Voy. Zoroastre.
Zerdoucht. Voy. Zoroastre.
Zerethostro. Voy. Zoroastre.
Zertocht, Voy. Zoroastre.
Zimbe, espèce de saumon chez les Aïnos, 67.
Zin-gou, impératrice japonaise, son expédition en Corée, 309.
Zin-mou, fondateur de la monarchie japonaise, ce qu'on lui doit, son origine, 3. ‖ Expéditions conquérantes de —, 309 ‖ Son culte au Japon, 321.
Zodi, secte religieuse chez les Barmans, 218.
Zomzommin, ancienne population mentionnée dans l'Ancien-Testament, 75.
Zoologie japonaise, 332. ‖ — de Yézo, 88. — ‖ — de la Corée, 120. ‖ — du Kamboje, 148. ‖ — du Siam, 191. ‖ — de la Barmanie, 220. Voy. Animaux.
Zoroastre. Différents —, 375. — Différents —, 375. ‖ Quand il a vécu, 375. ‖ Différents noms de —, 376.
Zoroastriens, persécutés par les Arabes, leur migration dans les montagnes du Khorassan, dans l'île d'Ormus et dans l'Inde, 369. ‖ Nombre actuel de — 372. ‖ Migration des —, 374. ‖ Préjugés répandus sur les —, 378. Voy. *Vendidad*, *Vipered*, Zoroastre.
Zyo-fouk (le médecin) introduit au Japon les arts de la Chine, 4 *n.*
Zyoro-ya, maisons de plaisir au Japon, 308.

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE.

Paris. — Imp. De Soye et Bouchet, 2, place du Panthéon.

CHALLAMEL AINÉ, LIBRAIRE-ÉDITEUR

30, RUE DES BOULANGERS

Exposé des signes de numération usités chez les peuples orientaux anciens et modernes, par A. **Pihan**, prote de la typographie orientale à l'Imprimerie impériale. Un beau vol. in-8. 7 fr.

Méthode pour déchiffrer et transcrire les noms sanscrits qui se rencontrent dans les livres chinois, par M. Stanislas **Julien**, administrateur du Collége de France, professeur de chinois, etc. 1 vol. in-8. . . . . 8 fr.

Dictionnaire géographique, historique et littéraire de la Perse et des contrées adjacentes, par **M. Barbier de Meynard**. 1 vol. gr. in-8. . . . . 12 fr.

Grammaire assyrienne, par Jules **Oppert**, professeur à l'école des langues orientales. In-8. . . . . 4 fr.

Grande inscription du palais de Khorsabad, par MM. Jules **Oppert** et Joachim **Ménant**. In-8. . . . . 5 fr.

Le siècle des Youèn, ou *tableau historique de la littérature chinoise depuis l'avènement des empereurs Mongols jusqu'à la restauration des Mings*, par A. **Bazin**, professeur de chinois moderne à l'Ecole des langues orientales. In-8 de 514 pages. . . . . 20 fr.

Grammaire mandarine ou *principes généraux de la langue chinoise parlée*. par A. **Bazin**. In-8. . . . . 10 fr.

Glossaire des mots français tirés de l'arabe, du persan et du turc, contenant leur étymologie orientale en caractères originaux...: précédée d'une *Méthode simple et facile* pour apprendre à tracer et lire promptement les caractères arabes, persans et turcs. 1 vol. in-8, augmenté d'un *Appendice*, par **A. Pihan**. . . . . 7 fr. 50

Notice sur divers genres d'écriture ancienne et moderne des Arabes, des Persans et des Turcs, par *le même*. 1 vol. in-8. Imprimerie impériale. . . . . 3 fr. 50

Histoire de l'Afrique de Moh'ammed-Ben-Abi-el-Raïni-el-K'aïrouani, traduite de l'arabe par E. **Pellissier** et **Rémusat**. 1 vol. grand in-8. . . . . 12 fr.

Histoire des Berbères, texte arabe d'Ibn-Khaldoun, publié par le baron **de Slane**. 2 vol. gr. in-4°. . . . . 60 fr.

Histoire des Berbères, traduit de l'arabe d'Ibn-Khaldoun, par le baron **de Slane**. 4 vol. in-8. . . . . 30 fr.

La langue basque et les idiomes de l'Oural (1re partie) par Hyacinthe **de Charencey**. In-18. . . . . 2 fr. 50

La philosophie positive, présentée dans ses traits fondamentaux, par Charles **Schœbel**. In-8. . . . . 1 fr. 50

Paris. — De Soye et Bouchet, imprimeurs, place du Panthéon, 2, à Paris.

14 DAY USE
RETURN TO DESK FROM WHICH BORROWED
LOAN DEPT.
RENEWALS ONLY—TEL. NO. 642-3405
This book is due on the last date stamped below, or
on the date to which renewed.
Renewed books are subject to immediate recall.

RECEIVED
FEB 4'69-8 AM
LOAN DEPT.

JUL 23 1969 57

REC'D LD JUL 18'69-5 PM

LD 21A–38*m*-5,'68
(J401s10)476B

General Library
University of California
Berkeley